هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 568 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 8 AVRIL 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 25 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le rapprochement théologique entre anglicans et catholiques se précise

LIRE PAGE 25

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Amorce de dialogue entre Téhéran et Bagdad ?

Les succès obtenus par les Iraniens au cours de leur récente offensive contre les forces irakiennes au Khouzistan contribueront-ils paradoxalement à ouvrir la voie à une nouvelle amorce de dialogue entre Téhéran et Bagdad en vue de négocier la fin d'un conflit sanglant qui dure maintenant depuis près de dix-huit mois ? Plusieurs indices semblent indiquer qu'une telle perspective n'est plus aussi utopique qu'elle l'a été dans le passé.

Consciente des dangers que comporte la poursuite de ce combat stérile pour l'ensemble du Mouvement des non-alignés, l'assemblée extraordinaire du bureau de coordination de cette organisation, qui se tient au niveau ministériel à Koweït, a décidé de mettre les bouchées doubles pour trouver une solution honorable qui permettrait aux deux adversaires d'interrompre, sans perdre la face, l'interminable guerre du Golfe.

Tous les participants de la réunion de Koweït ont souligné ce point. M. Yasser Arafat, qui voit dans cet abcès de fixation une menace pour les pays arabes du Proche-Orient au moment où les Israéliens redoublent leur offensive contre les Palestiniens, a lancé mercredi un appel solennel à l'Iran et à l'Irak pour qu'ils mettent fin aux hostilités, « afin que tous les pays de la région puissent unir leurs efforts contre Israël ».

Les puissances pétrolières du Golfe, pour leur part, fortement inquiètes des récentes victoires iraniennes, estiment qu'il est grand temps de juguler, d'une manière ou d'une autre, un conflit dont la poursuite constitue une menace permanente pour leurs intérêts dans la région. Elles souhaitent également endiguer la contagion de la révolution islamique de Téhéran. Les dirigeants du Mouvement des non-alignés désirent quant à eux une paix rapide sur le terrain, sans laquelle la tenue de la conférence au sommet prévue pour le mois de septembre à Bagdad pourrait être compromise.

Une nouvelle tentative de médiation des pays non alignés aura-t-elle cette fois plus de chances que les précédentes, qui se sont heurtées aux positions totalement divergentes des deux parties ? Pris dans le piège du Khouzistan, l'Irak cherche manifestement à sortir d'une guerre qui lui coûte cher et pourrait éventuellement lui faire perdre la présidence des non-alignés.

Reste à savoir si les graves revers militaires que les Irakiens viennent de subir les inciteront à accorder aux Iraniens ce que ces derniers leur demandent depuis plusieurs mois avec une lancinante insistance, c'est-à-dire le retrait de leurs troupes de l'ensemble des territoires occupés avant le début des négociations de paix.

On peut observer parallèlement, du côté iranien, un certain assouplissement qui s'est manifesté par la présence à Koweït du chef de la diplomatie de Téhéran, M. Velayati, autour de la même table que son collègue irakien, M. Hammadi, ainsi que par un ton devenu moins belliqueux en dépit des succès enregistrés sur le champ de bataille.

Il y a cependant fort à parier que Téhéran n'abandonnera pas facilement sa revendication essentielle. Une semaine avant l'offensive de Dezfoul et de Suze, l'imam Khomeiny avait été catégorique sur ce point en affirmant que si l'Iran acceptait la paix avec l'Irak avant le retrait des troupes de Bagdad de son territoire, celles-ci « ne quitteraient pas les territoires occupés après la paix ».

Les États-Unis s'efforcent d'encourager la négociation dans le conflit des Malouines

Le gouvernement britannique, qui a déclaré mardi 6 avril une véritable « guerre économique » à l'Argentine, affirme qu'il ne négociera pas sur les Malouines tant que les forces armées de Buenos-Aires n'auront pas évacué l'archipel, vers lequel se dirige la Royal Navy.

A Washington, le gouvernement Reagan s'efforce de désamorcer la crise en favorisant des négociations, mais on précise qu'aucun plan spécifique de règlement n'a encore été proposé par les Etats-Unis. L'Union soviétique, en revanche, manifeste de plus en plus nettement son appui à la thèse de Buenos-Aires.

A Paris, le conseil des ministres a décidé l'embargo sur toutes les ventes d'armes à destination de l'Argentine (lire page 34). *La Belgique a adopté la même attitude.*

Le soutien de Moscou à Buenos-Aires

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique manifeste une sympathie de plus en plus avouée pour la cause de l'Argentine dans le conflit des îles Falkland (Malouines). Ainsi plusieurs dépêches de l'agence Tass publiées mardi 6 avril présentent-elles les faits et les réactions d'une manière nettement défavorable à la Grande-Bretagne.

De Londres, l'agence officielle soviétique souligne, à l'aide d'extraits de presse, que le gouvernement de Mme Thatcher est directement mis en cause, que la *« politique peu perspicace et les erreurs du gouvernement tory ont engendré une situation lourde de risque de guerre »* et, enfin, la campagne de la hiérarchie militaire pour la récupération *« coûte que coûte »* des îles *« suscite des craintes sérieuses dans le pays »*.

De Buenos-Aires, Tass met l'accent sur l'effort de l'Argentine pour *« repousser l'agression éventuelle »* de la Grande-Bretagne. Elle se réfère longuement au discours du ministre argentin des affaires étrangères, qui qualifie la présence britannique de *« vestige de l'ère du colonialisme européen »*.

De New-York, l'agence soviétique rappelle que *« la Grande-Bretagne s'opposait avec obstination à la décolonisation des îles Falkland »* et estime que le conflit, dont l'aggravation au cours des dernières années serait due à l'existence de riches nappes de pétrole, *« a mis dans l'embarras l'administration américaine »*.

Citant le *Washington Post*, elle indique que si la Grande-Bretagne lançait une opération militaire contre l'Argentine, nombre de pays latino-américains feraient front commun, non seulement contre la Grande-Bretagne mais aussi contre ses alliés, Etats-Unis compris, ce qui est à l'heure actuelle *« particulièrement dangereux »* pour Washington.

Pour le lecteur soviétique il ne fait pas de doute que Moscou sans le dire explicitement, a pris parti pour Buenos-Aires contre Londres. Ce n'est pas la première fois que l'Union soviétique exprime sa discrète solidarité à l'égard de l'Argentine, l'un de ses principaux fournisseurs de céréales, ni sa vive hostilité à l'égard de la Grande-Bretagne, considérée comme le suppôt des Etats-Unis.

THOMAS FERENCZI.

(Lire nos autres informations pages 6 et 7.)

AU JOUR LE JOUR

CONFIANCE

L'Union soviétique aurait l'intention de demander un crédit de plusieurs millions de marks aux banques ouest-allemandes. Nos voisins hésitent à répondre favorablement. Ils ont tort ! La France peut en témoigner : on peut souscrire les yeux fermés aux emprunts russes !

HENRI MONTANT.

Les problèmes de sécurité conduisent M. Mauroy à ajourner l'abrogation de la « loi Peyrefitte »

« Préoccupé par les problèmes de terrorisme et de sécurité », le premier ministre a décidé de retirer de l'ordre du jour du conseil des ministres le projet de réforme pénale. Son adoption était prévue pour ce mercredi 7 avril, mais le gouvernement souhaite se donner un nouveau délai de réflexion. L'attentat commis à bord du Capitole, l'assassinat samedi d'un diplomate israélien à Paris et les meurtres récents de policier ne sont pas étrangers à cette décision. Sans remettre en cause les grandes lignes du projet mis au point par le garde des sceaux, M. Mauroy estime qu'il est urgent... d'attendre.

Tel qu'il devait être adopté par le conseil des ministres, le projet Badinter comporte trois volets. Le premier abroge la plupart des dispositions de la loi « sécurité et liberté ». Le deuxième modifie la procédure des flagrants délits, en l'entourant de nouvelles garanties. Le troisième réforme dans un sens libéral le contrôle d'identité (*le Monde* daté 4-5 avril).

D'abord présenté par la chancellerie comme la conséquence d'un ordre du jour trop chargé, le report est dû à des raisons politiques. Le meurtre de deux C.R.S. au Pays basque, la double évasion de Liancourt, suivie d'une prise d'otage et les attentats de ces derniers jours rendaient difficile l'adoption d'un projet d'essence libérale, que l'opposition n'aurait pas manqué de taxer de « laxiste ». Le premier ministre, qui, après l'explosion à bord du Capitole, avait sèchement répondu aux attaques du *Figaro* portant sur ce prétendu laxisme, a décidé de ne pas fournir de nouvelles armes à la droite.

Certes, l'engagement de M. Mitterrand sera respecté : la loi Peyrefitte sera abrogée. Mais le moment devra être mieux choisi. Sans que cela soit dit officiellement, il est probable que le gouvernement souhaitait éviter l'adoption d'un texte libéral sur les vérifications d'identité une semaine après avoir institué un contrôle des « suspects » dans les trains, contrôle destiné à prévenir de nouveaux attentats comme celui du Capitole.

Officiellement préoccupé de « sécurité », l'hôtel Matignon souligne qu'il n'y a pas de désaveu de M. Badinter. Le but reste le même, même si le chemin pour y parvenir emprunte une voie différente. En particulier, M. Mauroy souhaite engager une concertation avec les élus locaux, responsables de la sécurité dans les villes et examiner dans quelles conditions la nouvelle loi pénale peut être harmonisée avec les pouvoirs que la loi sur la décentralisation accorde à ces élus.

Ce n'est pas un recul, c'est une adaptation aux circonstances, soulignait-on ce mercredi matin à l'Hôtel Matignon. Cet ajustement aura-t-il pour effet de reporter au mois d'octobre la discussion du projet de loi pénale ? C'est probable. On ne voit pas, en effet, une concertation sérieuse avec les élus locaux aboutir avant le mois de juillet. D'ici là, le gouvernement aura le temps de réfléchir aux moyens de présenter à l'opinion un projet qui lui brûle aujourd'hui les doigts et que, sensible au climat actuel, il a décidé de mettre pour l'instant de côté. — *B. L. G.*

Les entretiens franco-vietnamiens

M. Thach, ministre des affaires étrangères tente à Paris une difficile ouverture

M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, fait une visite officielle en France les 8 et 9 avril, en vue de tenter une ouverture, qui s'annonce difficile. Il doit quitter Paris le 12 pour Stockholm et Bruxelles, avant de gagner Moscou le 21.

Au cours de son séjour dans la capitale française, il doit s'entretenir avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, M. Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, et M. Cot, ministre délégué à la coopération. M. Thach tente, en venant à Paris, une difficile ouverture.

(Lire page 3 l'article de PATRICE DE BEER)

L'immigration entre la générosité et le réalisme

Depuis le 1er septembre 1981, 141 000 dossiers de régularisation des travailleurs immigrés « sans papiers » ont été déposés et 83 000 travailleurs étrangers « clandestins » ont déjà reçu une carte de séjour et un titre de travail.

Il restait au gouvernement à adopter une conduite définitive à propos des immigrés qui resteraient sans titre de séjour, et qui devraient normalement être expulsables à partir du 30 avril.

Nous commençons la publication d'une série de quatre articles sur la situation des travailleurs étrangers depuis le 10 mai et sur les premiers choix du gouvernement socialiste.

I. — Pièges pour une régularisation

par PHILIPPE BOGGIO

Sans doute, sentent-ils que la fin de certaines épreuves approche. A moins qu'ils ne livrent leurs secrets, volontairement, juste un peu plus tôt que ne le commanderait la prudence, comme pour s'interdire toute retraite, comme un pari sur l'adoucissement prochain de leur sort.

La centaine de *« sans-papiers »* qui se bousculent, en cet après-midi d'hiver, dans la grande salle de la *Maison des travailleurs immigrés*, rue de Montreuil à Paris (11e), pour faire remplir leurs dossiers de régularisation, racontent mille et une histoires de clandestinité. Maghrébins, Africains et Asiatiques des deux sexes composent une invraisemblable Babel de l'errance. Que de détours, d'obstacles avant le bout de ces voyages incertains, les hôtels de la gare de Lyon, le quartier de la Goutte-d'Or, ou de lointaines banlieues ! Que d'espérance pour avoir osé confier sa peau à ces organisateurs de transports illégaux, ces passeurs réducteurs d'économies qui, d'un bout à l'autre de la planète, étaient devenus des spécialistes de l'expédition sans garantie vers la France !

Ce couple de Turcs, oubliés de la régularisation, en 1980, des employés du quartier du Sentier, s'était laissé persuader, en Allemagne fédérale, qu'il fallait encore franchir le Rhin avant de trouver l'Eldorado. Ils avaient bien sûr vite déchanté, mais pour respecter leurs promesses, ils avaient fait venir frères et sœurs, sans oser avouer la dure vérité de leur situation.

(Lire la suite page 26.)

POINT

Trêve sur le front paysan

Centre national des jeunes agriculteurs, le 1er avril : « Nous attendons Mme Edith Cresson de pied ferme à son retour de Bruxelles. » *C.N.J.A. le 6 :* « Il faut savoir patienter. » *En moins d'une semaine, quelque chose a manifestement changé dans les rapports difficiles qu'entretiennent les dirigeants paysans avec le pouvoir socialiste.*

Après l'échec des négociations de Bruxelles et le report d'au moins deux semaines de la fixation des prix européens, la réunion des quatre principaux responsables paysans, a priori hostiles, avec un ministre devenu une sorte de « tête de turc », *promettait d'être houleuse. Il n'en a apparemment rien été, les déclarations des uns et des autres à la sortie pouvant même laisser prévoir une certaine* « normalisation » *de leurs relations.*

Deux raisons à cela. Le ministre a pris des engagements précis sur les compensations à accorder aux producteurs pénalisés par le retard des négociations européennes. Les producteurs de lait, pratiquement seuls touchés, devraient voir, si tout se passe bien, leurs revenus effectivement majorés dès le mois de mai. Bien que Mme Cresson n'ait retenu dans l'immédiat ni l'« enveloppe » *globale de compensation, ni les mesures d'allègement des charges sociales suggérées par les syndicats agricoles, ceux-ci semblent donc relativement satisfaits de ces engagements.*

En outre, Mme Cresson s'est enfin résolue à observer les règles de préséance non écrites que le monde paysan entend faire scrupuleusement respecter. Les « quatre grandes » *organisations, F.N.S.E.A. en tête, étaient seules convoquées, mardi au ministère, contrairement à ce qui s'était passé lors de la conférence annuelle, ouverte pour la première fois aux* « dissidents » *du mouvement paysan (MODEF, Travailleurs paysans...). M. Guillaume n'a pas manqué de relever ce* « geste significatif » *du gouvernement,* « que j'attendais », *a-t-il précisé.*

Apaisement... ou trêve ? « Il faut attendre le 20 avril. C'est une dernière chance que nous donnons au gouvernement », *a déclaré le président des Jeunes Agriculteurs. L'avertissement est clair. Si à la fin du mois Mme Cresson revient de Bruxelles les mains vides ou presque, il y a fort à parier que la grogne ou la colère referont vite surface.*

La manifestation monstre du 23 mars n'a pas servi de leçon au seul gouvernement...

(Lire page 31.)

« REDS », un film de Warren Beatty

Une grande aventure

Un film américain, moins de dix ans après le Vietnam, un peu plus d'un an après l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche, ose regarder l'Octobre bolchevik de 1917 comme une passionnante aventure riche d'enseignements.

Superproduction hollywoodienne dont le coût réel dépasse, si l'on en croit des sources bien informées, celui de *Apocalypse Now* et des *Portes du paradis*, *Reds* débarque sur nos écrans avec toute l'impudence d'une jeune Amérique qui ne veut pas s'en laisser conter, qui croit que les légendes furent un jour western bien tempéré, très mal élevé, une sorte de 1968, celui de Berkeley, celui de Paris, celui de Prague, vécu par des êtres de chair et de passion.

Un jeune quadragénaire, comédien de profession, Warren Beatty, frère à l'état civil et en foi révolutionnaire de Shirley Mac Laine, a mené à terme, contre vents et marées, l'inertie soviétique aujourd'hui, la hargne antirouge de certains de ses compatriotes, une entreprise passablement risquée. Elle vient de lui valoir l'oscar du meilleur réalisateur.

Un écrivain né en Russie, celle des tsars, communiste, familier d'Hollywood, Vladimir Pozner, remonte le fil du temps, confronte ses souvenirs et la fiction recréée par Warren Beatty. Son jugement est amical et plus que favorable. — L.M.

(Lire page 13 « Du côté d'octobre 17 », par Vladimir Pozner, et « La révolution au pas de charge », par Louis Marcorelles.)

Le Monde

idées

SOCIALISME

Les idées socialistes sont en crise. Paul Thibaud s'inquiète : un tel phénomène empêche que soient mobilisées les énergies. Même réflexion chez Alexandre Bedier qui constate que nombre de notions de la gauche sont inadaptées, comme le serait au reste M. Giscard d'Estaing s'il voulait prendre la tête de l'opposition. Jean-François Lyotard constate que la logique du capital est si forte que le socialisme français n'en viendra pas à bout et que la politique réformiste sera la seule praticable.

Renouveler le patrimoine idéologique

par PAUL THIBAUD (*)

MALGRÉ l'« état de grâce », on savait que le pouvoir socialiste n'avait pas le moyen de faire s'évanouir tous les problèmes. Mais de constater les limites de ses possibilités devant le chômage, par exemple, n'empêchait pas la confiance. En revanche, face à la crise polonaise, face à la question des trente-neuf heures, c'est la manière de gouverner qui choque : laisser filer les émotions et les idées puis couper court par un arbitrage médiocre, mêler pagaille et autoritarisme, faire toujours prévaloir l'habileté sur les principes. Dire des choses claires, par exemple que l'U.R.S.S. est notre ennemie, que la justice fiscale ne peut s'établir qu'à l'encontre de beaucoup de petits privilèges, qu'on ne sortira pas de la crise en augmentant le coût du travail, autant d'efforts apparemment impossibles à un pouvoir qui veut flatter à la fois tous les rêves. Comment s'expliquer ce flou et cette petitesse ?

Les socialistes ont conquis le pouvoir grâce à une stratégie éminemment ouverte, qui n'exclut ni le maximalisme ni le modérantisme, qui les combine systématiquement. Le maximalisme des paroles et, plus rarement, celui des actes est nécessaire comme protection contre l'ennemi privilégié, celui que l'on a pris soin d'interner au sein même du gouvernement : le parti communiste. Etre assez orthodoxe pour lui disputer son terrain, ne pas le laisser jouir en paix de sa légitimité idéologique, cela a bien réussi aux socialistes, ils continuent au pouvoir. En même temps, les valeurs politiques dominantes dans la société française, les engagements internationaux, les convictions, parfois, inspirent aux ministres des discours de pluralisme et de prudence.

L'ensemble donne un socialisme sans rivages, un socialisme qui garde les mains libres, qui ne s'interdit rien. Comme ça, on se protège de tous les côtés, mais, par là même, on se rend vulnérable de tous les côtés ; garanti de toutes les accusations, mais exposé à tous les soupçons. Devant ce Janus, la presse et l'opinion publique ruminent toujours la même interrogation : radicalisation ou modération ? La réponse ne vient jamais, la tactique du pouvoir étant précisément de ne pas la donner.

Cette ambiguïté adroitement gérée satisfait sans doute en majorité une opinion publique à qui le discrédit des opposants n'offre pas d'alternative. Elle a pourtant des inconvénients quand il faut agir. On le voit bien dans les rapports avec les entreprises : on leur fait la cour, et cela ressemble à une mise en demeure. Au-delà des erreurs de comportement, c'est l'effet d'une indécision cultivée : présenter, à Valence, des *thèses sur la « rupture graduée »* avec le capitalisme, y faire intervenir ce *deus ex machina* du « socialisme scientifique » qu'est la baisse tendancielle du taux de profit, cela s'accorde mal avec la liberté d'entreprise prônée par ailleurs. Cette méthode-là est meilleure pour anesthésier les opposants possibles que pour mobiliser des soutiens. C'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner que manque non seulement celui des petits patrons, mais aussi celui des forces sociales populaires. Les grands repères, les orientations de base, ne sont pas visibles, les frontières sont trop floues pour susciter en réponse des initiatives. En revanche, les lobbies, les clans, les isolats bureaucratiques, croient avoir le champ libre, ils entretiennent cette agitation « réformatrice » en vase clos que critique Jacques Delors.

On voit d'abord là le style d'un *pouvoir aussi prudent qu'ambitieux*, qui évite de se définir et cherche à conserver en main toutes ses cartes. Mais l'indéfinition des objectifs stratégiques a d'autres causes : dans l'état actuel de la gauche socialiste, c'est la méthode qui permet de tirer avantage de la diversité et de la crise des idées, de capter simultanément des convictions diverses et vieillies.

La crise même des idées socialistes a un atout : devenues peu crédibles, les invoquer engageait peu, tout en continuant à signifier devant les militants une fidélité de bon aloi. Cet usage à la fois tactique et platonique des idées devient, peu à peu, un handicap. Il empêche que soit défini le nouveau projet réformiste qui mobiliserait les énergies et qui redonnerait une certaine stabilité au débat politique, en indiquant de quoi il est question, en nommant les changements proposés, en rendant possibles des processus de réforme *autour desquels s'identifieraient* des forces sociales, au lieu d'un foisonnement de décisions ponctuelles dont le citoyen ignore le sens et la portée.

Un projet plus complexe

Les socialistes ne peuvent plus se contenter de gérer la crise de leur patrimoine idéologique, ils doivent le renouveler. L'ancien patrimoine, c'est d'abord le prétendu « socialisme scientifique », dont l'échec pratique et l'incompatibilité avec la démocratie sont désormais évidents. C'est aussi, d'une certaine manière, le faisceau de principes sur lesquels s'est appuyée cette social-démocratie qui a dominé l'Europe d'après guerre : organisation publique de la production et de la redistribution, développement de services publics à vocation égalitaire.

Le projet social-démocrate reposait sur l'idée qu'il y a dans la société un nombre limité de questions sur lesquelles on diverge et que sur les autres on peut s'entendre efficacement. Il supposait un humanisme commun, au service duquel on pouvait mettre le progrès technique, le développement économique, l'enseignement ou les services de santé — cette certitude que l'on peut faire le bonheur de l'humanité en produisant bien est aujourd'hui ébranlée.

Brisure du consensus culturel que symbolisa mai 68, crise écologique, poids croissant des bureaucraties incontrôlées tirant légitimité et prospérité de besoins qu'elles satisfont de plus en plus mal, idée nouvelle que le mode de vie des Européens ne peut être étendu à toute la planète... *A travers des critiques comme celles* de Bourdieu, de Foucault et d'Illich, les appareils de l'État de bien-être sont apparus aussi comme des instruments de domination, de justification des privilèges et de normalisation ; certains néo-libéraux ont émis des critiques assez semblables. Entre la société et les grands systèmes de production, publics et privés, l'harmonie n'est pas acquise *a priori* ; seul un effort complexe de démocratisation et de diversification peut éviter le divorce, empêcher, par exemple, que l'hôpital ne fonctionne pour lui-même, que l'école ne soit la propriété collective de la FEN...

L'accord sur les valeurs de base autorisait les gouvernements élus à concevoir des services publics de santé, d'aide sociale, d'éducation, dont le but était de promouvoir une humanité moderne et démocratique. Ces certitudes nous ont quittés. Ni la technique ni le bien-être ne vont désormais sans problèmes. C'est pourquoi ceux qui ne renoncent pas à l'inspiration socialiste, c'est-à-dire à organiser la solidarité sociale, se trouvent aujourd'hui obligés de concevoir un projet plus complexe qu'auparavant. Il s'agit de donner une aspiration commune à une société où les idées du bien foisonnent et se contredisent, où l'on se heurte à des effets pervers. L'égalité qu'il s'agit de promouvoir devient donc donc moins une égalité des biens fournis qu'une égalité des occasions de faire et de s'exprimer.

Ce nouveau socialisme est, en somme, moins le but qu'il faut atteindre par des moyens démocratiques qu'il n'est la démocratie elle-même, la démocratie approfondie, la démocratie travaillant la société, non pas un avenir programmé, mais la confrontation de propositions éthiques et de demandes de droit.

Le socialisme attrape-tout n'est qu'un produit de décomposition, un effet de la perte du sens des mots. En sortir sera évidemment long et *difficile. Cela* exige, d'abord, que l'on quitte les parages de l'étatisme : ce vieux réflexe, à chaque problème son administration, confondre l'action avec le bafouillage bureaucratique ; ensuite, que l'on définisse des *processus de réforme* qui soient lents, longs et progressifs, qui soient des manières de susciter et de coordonner des initiatives et des participations, des manières d'apprendre, de connaître mieux ce que l'on veut changer, non pas des plans ministériels, que l'on fait semblant d'appliquer, mais un mouvement qui essaie, qui tâtonne, qui avance dans une direction définie (1).

Il faut aussi définir ou redéfinir certains concepts de base. Qu'est-ce qu'un *service public*, s'il ne veut pas être une pyramide bureaucratique ? Comment peut-il être pluraliste ? Dans quelles conditions des personnes ou des groupes désireux de *participer à la tâche sociale d'informer* (y compris sur les ondes), de soigner, d'éduquer, le peuvent-ils légitimement ? Faut-il qu'ils soient fonctionnaires ? Peuvent-ils, dans le cadre du service public, être concurrents ? Plus généralement, qu'est-ce qu'une *société de créativité ?* Une société où l'individu ne s'exprime pas seulement dans la poterie artisanale, mais dans une culture technique vivante, par la participation à la formation du cadre de vie et de travail ?

Peut-on remplacer des certitudes érodées par des questions vivantes ?

(1) Voir à ce sujet les nombreuses propositions que contient le numéro d'*Esprit* d'octobre-novembre 1981, sur la santé, sur l'école, sur la prison, sur l'immigration, sur la culture technique, sur le changement du mode de développement économique, sur la nécessité de relativiser l'idée même de programme politique.

(*) Directeur d'*Esprit*.

Le différend

par JEAN-FRANÇOIS LYOTARD (*)

JE n'avais pas été bouleversé par la victoire des socialistes. Je me disais : ou bien ils ont menti pendant leur campagne, ils se contenteront sagement de suivre la même ligne que Raymond Barre en ajoutant aux dépenses 3 % du P.N.B. destinés au « social », à couvrir par la dette publique, l'inflation, l'impôt sur le revenu, et tous moyens connus propres à épargner les employeurs ; et ainsi, en 1988 ou 1995, la compétitivité *internationale* des entreprises françaises ne sera pas trop entamée, mais aussi les problèmes de société seront restés inchangés.

Ou bien ils n'ont pas menti à leurs électeurs, ils vont mettre en œuvre un programme économique néokeynésien, un *welfare state* avec un piment d'autogestion ; étant données la structuration internationale de la production et du marché, d'une part, et, d'autre part, la faiblesse déjà existante du taux d'investissement productif, ils se heurteront de front à l'hostilité des propriétaires et gérants de capitaux, ils devront abandonner au bout de deux ans après avoir perdu la confiance de leurs mandants, et ce sera l'heure de Jacques Chirac.

Or je me suis trompé, ce n'est ni tout l'un ni tout l'autre, c'est un peu des deux, le résultat sera une somme algébrique de certains avantages et de certains inconvénients inhérents aux deux politiques.

Pas d'alternative globale

Il n'y avait pas et il n'y a pas de désenchantement dans ces calculs. La logique de ceux-ci est celle du capital. Après trente ans d'expansion, il est entré dans une nouvelle phase de *surcapitalisation, avec les effets* habituels et des effets nouveaux, donnant lieu aux remèdes habituels et à des essais de remèdes nouveaux. Parmi les remèdes habituels, la guerre, le plus efficace de tous, paraît trouver à Washington et à Moscou, pour des raisons différentes mais complémentaires, un regain d'opportunité. La logique du capital, c'est pour l'essentiel la logique du *Capital*, débarrassée de son enveloppe dialectique. Je veux dire par là non pas qu'il n'y a pas de contradictions dans le fonctionnement de l'économie capitaliste, mais seulement que de ces contradictions ne résulte rien qui signifie ou annonce son dépassement.

Pour passer au vrai socialisme, à une économie délivrée de la loi de la valeur, il ne suffit pas que les contradictions engendrées par celle-ci soient insupportables, il faut qu'on les connaisse pour ce qu'elles sont et qu'on veuille les déraciner : cette conscience et cette *volonté s'appellent* sujet de l'histoire, prolétariat dans la tradition marxiste. Or la preuve est faite, après un grand siècle d'histoire du mouvement révolutionnaire, que ce sujet n'a pas eu lieu, et il est raisonnable de penser qu'il n'aura pas lieu.

Autant dire qu'il n'y a pas d'alternative globale au capitalisme, dans le cadre d'une pensée dialectique et d'une politique révolutionnaire, s'entend. Il s'ensuit que dans la crise qui vient l'enjeu ne sera pas le socialisme (la disposition par l'humanité de ses moyens et de ses fins), mais l'extension des rapports de production capitalistes aux pays sous tutelle bureaucratique.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y a pas de société pour contrarier la logique du capital. Le succès des socialistes en France est une preuve de sa réalité. Cette société n'était pour Valéry *Giscard d'Estaing et Raymond Barre*, authentiques figures du capital, qu'un moment dans la reproduction de celui-ci, le moment de la reconstitution de la force de travail utile et donc de la consommation productive exclusivement. Il se trouve qu'elle est aussi le souverain, constitutionnellement, et qu'elle a chassé ceux qui la méprisaient. Mais que veut le souverain, sous le nom de respect ?

Les conseillers du souverain ont *bientôt fait de le trouver capricieux.* Il veut tout, tout de suite. On lui donnera ce qui est possible, réformons. Ainsi point ce soupçon de mépris pour celui qu'on sert, qui permet de se substituer à lui. Mais il n'y a pas à mépriser le peuple souverain, ni à le remplacer si l'on considère qu'il n'existe pas. Le suffrage universel n'implique pas le sujet universel, mais exactement le contraire. La société est traversée par des conflits d'intérêts qui opposent des « partenaires sociaux », le scrutin souverain indique en faveur de quel partenaire il faut négocier la solution de ces conflits. Cette disposition, qui est devenue une banalité, est ce qui donne matière à la politique réformiste.

La réconciliation interdite

Mais il y a autre chose. La « société », comme on dit, est habitée par des différends. Je dirais qu'il y a différend entre deux parties quand le « règlement » du conflit qui les oppose se fait dans l'idiome de l'une d'elles, alors que le tort dont l'autre souffre ne se signifie pas dans cet idiome. Les contrats et les accords entre partenaires économiques n'*empêchent pas, au contraire ils* supposent, que le travailleur (ou son représentant) a dû et devra encore parler de son travail, et faire parler son travail, comme si celui-ci était une cession temporaire d'une marchandise dont il serait le propriétaire. Alors même qu'il discute si les conditions de cette cession sont justes ou injustes et qu'il agit pour les modifier, toujours est-il qu'il lui faut taire que son travail n'est pas du tout une telle cession (et pas seulement parce qu'il ne peut pas faire autrement).

Avec la logique du *Capital*, ce qui reste vivace du marxisme est au moins ce sens du différend, qui interdit la réconciliation des parties faite dans l'idiome de l'une d'elles. Quelque chose comme cela a eu lieu en 1968, aussi dans le mouvement des femmes depuis dix ans, et le différend est au fond de la question des travailleurs immigrés. Il y en a d'autres cas.

L'intelligentsia ne ménage pas son soutien, *ses conseils*, sa participation au nouveau pouvoir. Elle a certainement une activité de réforme à accomplir, comme on le voit déjà dans les affaires de la culture, de la justice, de l'enseignement, de la recherche. A tort ou à raison (dans quel idiome en débattrait-on ?), je crois les métiers de l'esprit voués plutôt à témoigner des différends.

Qu'un Samuel Beckett écrive ses livres sans souci d'être compris, qu'un Jérôme Lindon ose les publier, et que le ministre fasse une loi qui permette qu'on les trouve dans les librairies : ainsi un témoignage du différend par la littérature peut trouver ses destinataires. Même chose *mutatis mutandis* pour un peintre, un cinéaste, un musicien, un philosophe, un dramaturge, un scientifique. Ce n'est pas à dire qu'ils n'aient pas à s'occuper des moyens d'atteindre *leurs destinataires, et donc à prendre* part à l'élaboration d'une « politique culturelle » (expression terrifiante, quand même). Mais qu'ils n'oublient pas que la politique est seulement négoce et la culture seulement tradition si l'une et l'autre ne sont pas travaillées par le sens du différend, dont personne n'a le privilège, du reste.

(*) Philosophe. Auteur de *la Condition post-moderne*.

De la reconquête du pouvoir sans M. Giscard d'Estaing

par ALEXANDRE BEDIER (*)

QUELLE peut être la réaction d'un jeune que les événements politiques de 1981 ont mobilisé ?

Tout d'abord que la gauche au pouvoir semble véhiculer un cortège d'idées inadaptées aux temps actuels, de notions de luttes de classes, de nationalisations, démodées et nocives et *qui n'ont aucune raison d'être, si* ce n'est idéologique.

Que l'Etat omniprésent me donne un frisson de dictature, et je vois des signes de ce mal aussi bien dans le domaine de la culture que dans celui de la répartitions des biens. Or notre génération aspire à une totale responsabilité, à une liberté d'entreprise des individus, très conciliables avec le développement d'une *société plus humaine*, plus juste.

Que de plus, sur le plan international, notre monde des libertés est menacé par la puissance soviétique de façon matérielle, comme le monde romain l'était par les Barbares, et que toute compromission, même avec soi-même, est une lâcheté doublée d'une erreur stratégique fatale, que la gauche au pouvoir, débitrice du parti *communiste et* qui ne voudra ni ne pourra s'en dépêtrer, ne peut être, de ce point de vue, un défenseur sûr pour les Français.

Mais il est un fait que M. Giscard d'Estaing a, dans cet enchaînement néfaste, une part de responsabilité telle qu'il doit ne plus reparaître sur la scène politique. L'échec du 10 mai, on l'a dit, et c'est vrai, c'est surtout son échec personnel. L'ancien président a commis des fautes politiques énormes : dédaignant sa *majorité*, il a montré sa méconnaissance de l'histoire des familles politiques (l'illusion du vieux rêve centriste), et celle du monde (la détente).

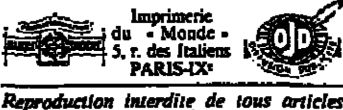
Suffisance et irréalisme. L'homme de la décrispation, le leader de la société libérale avancée, s'est fourvoyé et il ne reste du giscardisme que *quelques* réformes-gadgets, un dédain prononcé sinon une indifférence pour le peuple, un orgueil sans bornes (présider l'Europe !). Ainsi, pour d'autres raisons, M. Giscard d'Estaing est aussi inefficace à nous *défendre* (la courroie de transmission de Varsovie) que M. Mitterrand.

L'*opposition*, notre génération la voit unie naturellement et unique dès lors que le combat se ramène à la défense de la société de libertés, enjeu qui dépasse totalement les notions plus étroites de partis. Quant au chef, il sera alors celui qui aura, dès l'origine, le mieux incarné cet idéal de reconquête des libertés.

Tel ne peut être, à mes yeux, le cas de l'ancien président. Pour faire sa traversée du désert, il faut être de Gaulle. D'ailleurs, comment pourrait-on demander à des jeunes de soutenir quelqu'un qui a échoué ?

(*) Etudiant.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

M. Haig refuse le «saut dans l'inconnu» que représenterait le «gel» des armements nucléaires

M. Reagan n'a adressé aucune invitation officielle à M. Brejnev à se rendre aux Etats-Unis en juin, et la suite dépendra de l'accueil que le Kremlin réservera à l'idée d'une rencontre au sommet, indique-t-on de source occidentale à Moscou au lendemain de la suggestion faite par le président américain d'une participation des deux principaux dirigeants à la session de l'ONU sur le désarmement (« le Monde » du 7 avril). M. Gromyko, rappelle-t-on, avait fait le voyage de New-York pour la même occasion l'an dernier, mais le sujet pourrait être évoqué ce mercredi au cours d'une rencontre prévue antérieurement entre MM. Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, et Kornienko, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

Du côté soviétique, des « milieux bien informés » cités par l'A.F.P. font valoir que « l'invitation » de M. Reagan n'a en effet aucun caractère officiel et qu'elle est même formulée « de manière assez cavalière ». Il n'y aura donc pas de réaction de Moscou avant que cette suggestion ait été précisée. Cependant, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a dit souhaité voir l'Union soviétique « saisir l'occasion qui s'offre d'ouvrir le dialogue » et accepter l'invitation américaine.

De notre correspondant

Washington. — « *Paix et dissuasion* ». Sous ce titre très académique, M. Alexander Haig a exposé le 6 avril, à l'université Georgetown de Washington, la philosophie américaine en matière d'armement nucléaire. Ce discours de fond contraste avec les explications laborieuses que M. Ronald Reagan distillait depuis une semaine dans des rencontres mal préparées avec la presse. On n'y trouve pas, en particulier, l'affirmation de la « *nette supériorité* » nucléaire des soviétiques, soulignée par le président et très discutée ici. Plus prudemment, le secrétaire d'Etat parle d'un « *équilibre militaire instable et inégal* ».

Le secrétaire d'Etat ne cherchait pas seulement à dissiper certains flottements. Il voulait aussi répondre à deux propositions, tendant à modifier la politique nucléaire de Washington : d'une part, le « gel » des forces américaines et soviétiques réclamé par des membres du Congrès et une partie de l'opinion ; d'autre part, la renonciation des Etats-Unis à utiliser les premiers l'arme atomique en cas de conflit. Cette seconde idée a été lancée avec quelque bruit par plusieurs anciens responsables gouvernementaux, MM. Robert McNamara, George Bundy, Gerard Smith et George Kennan (1).

Selon le chef de la diplomatie américaine, « *il n'existe qu'une seule solution efficace, intellectuelle, politique et morale* » : « *Le contrôle et la réduction* » des armements nucléaires, tout en maintenant la dissuasion. Tout autre recette serait inacceptable. « *Les enjeux sont trop importants et les conséquences d'une erreur trop catastrophiques pour échanger la dissuasion contre un saut dans l'inconnu* ».

Faut-il renoncer, comme le proposent certains, à appuyer les premiers sur le bouton ? Ce serait donner aux Soviétiques le feu vert pour un conflit non nucléaire en Europe, répond le secrétaire d'Etat. N'ont-ils pas, sur le Vieux Continent, une supériorité reconnue dans les armes conventionnelles ? Ou alors, il faut « *rétablir la conscription aux Etats-Unis, tripler les effectifs des forces armées, se donner une économie de guerre* ». Le fait de renoncer à tirer les premiers « *mettrait fin à la réponse flexible, donc à la crédibilité de la dissuasion occidentale* ».

Moins d'armes et moins de risques

Peut-on « geler » en leur état actuel, les arsenaux nucléaires américain et soviétique ? « *Ce serait perpétuer un équilibre militaire instable et inégal*, affirme M. Haig. *Cela récompenserait une décennie d'armement soviétique unilatéral et pénaliserait les Etats-Unis pour une décennie de modération.* » De surcroît, on perdrait tout moyen de pression sur les Soviétiques pour les amener à négocier la réduction des armements.

Mais chaque camp ne possède-t-il pas déjà largement de quoi détruire l'autre ? M. Haig réplique que l'équilibre — ou le déséquilibre — des forces « *affecte l'attitude psychologique des dirigeants américains et soviétiques, la manière dont ils réagissent aux événements de la planète* » à longueur d'année. Les Etats-Unis ne peuvent pas d'ailleurs se permettre d'être « *vulnérables à un chantage nucléaire* » soviétique. La dissuasion, ajoute-t-il, « *dépend de notre capacité, après avoir essuyé une attaque nucléaire massive, d'empêcher l'agresseur de s'assurer un avantage militaire* ».

Qu'on ne se méprenne pas sur les négociations avec l'U.R.S.S., avertit le chef de la diplomatie américaine. Le but principal du contrôle mutuel n'est pas d'économiser de l'argent ou de susciter une détente internationale, c'est de « *renforcer l'équilibre militaire, à des niveaux réduits* » : moins d'armes et moins de risques.

« *En faisant cela aujourd'hui*, explique le secrétaire d'Etat, *nous pouvons établir une confiance et une coopération mutuelles, offrant les bases de démarches plus ambitieuses à l'avenir* ». M. Haig ne dit pas lesquelles.

ROBERT SOLÉ.

(1) Respectivement ministre de la défense dans les années 60, conseiller de John Kennedy pour les affaires de sécurité, négociateur de l'accord SALT 1 et ancien ambassadeur à Moscou, ces quatre personnalités affirment, dans le numéro de printemps de *Foreign Affairs* qu'une doctrine excluant l'emploi en premier de l'arme atomique « *renforcerait les stimulants internationaux, incitant l'U.R.S.S. à faire preuve de modération* », « *réduirait également le risque d'une agression classique en Europe* » et rendrait sans objet le déploiement de la bombe à neutrons. Les auteurs invitent la France (qui s'est toujours refusée pour sa part à prendre un tel engagement) à se rallier à cette politique, ainsi que la Grande-Bretagne.

MINISTRE VIETNAMIEN DES AFFAIRES ÉTRANGERES

M. Thach tente à Paris une difficile ouverture

La visite de M. Thach à Paris est la première d'un dirigeant vietnamien de ce niveau dans un pays occidental depuis ce que Hanoï appelle pudiquement « *les événements du Cambodge* » en 1979.

M. Thach, à qui revient, selon certaines sources françaises, l'initiative de ce voyage, va tenter une « *ouverture* » en direction d'une Europe qui observe avec inquiétude l'aventure indochinoise du Vietnam. Cette tentative se trouve facilitée par l'arrivée au pouvoir en France d'un gouvernement de gauche.

Il faut toutefois noter que la relance de la coopération franco-vietnamienne a été amorcée dès la fin de 1980 par le gouvernement précédent, ce que Paris et Hanoï ne manquent pas de rappeler. A la fin de l'an dernier ont été ratifiés une convention consulaire et un protocole financier négociés avant le 10 mai.

Si limités soient-ils, ces accords ne pouvaient pas ne pas avoir d'implications politiques à un moment où les pays asiatiques non communistes s'efforcent de monter une opposition crédible et unie à l'occupation vietnamienne du Cambodge, et où Hanoï, qui se sent de plus en plus isolé, ne peut plus compter que sur l'appui d'un Kremlin peut-être tenté pour sa part de renouer avec la Chine.

En conséquence, même si les conversations de M. Thach avec ses interlocuteurs français portent sur des questions culturelles et techniques — augmentation de la coopération et des échanges commerciaux, voire rééchelonnement d'une dette que le Vietnam est incapable d'honorer — elles seront essentiellement politiques.

La visite de M. Thach intervient en outre à un moment où Paris, après de longues hésitations, se préoccupe de définir les grandes options de sa politique asiatique.

Il y a plusieurs semaines, M. Régis Debray, chargé de mission à l'Elysée, s'était rendu au Vietnam et dans quatre pays de l'ASEAN (1) ; il a soumis un rapport à M. Mitterrand. Dans quelques jours, le président de la République se rend au Japon ; M. Jobert visite la Birmanie et doit se rendre prochainement en Malaisie, en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande ; M. Chevènement séjourne actuellement en Indonésie — où l'avait précédé M. Mexandeau, ministre des télécommunications — après une escale à Hanoï. On parle aussi d'une visite de M. Cheysson dans la région. Enfin, à la fin du mois, Paris recevra le chef du gouvernement thaïlandais, le général Prem Tinsulanond.

Il est fort improbable que les interlocuteurs de M. Thach se rendent à ses arguments, en particulier sur le Cambodge, dont Paris a, à plusieurs reprises, condamné l'invasion. La France, qui ne reconnaissait pas le régime khmer rouge, ne voit pas de raison de donner sa caution à l'équipe mise en place à Phnom-Penh par les Vietnamiens. On semble encore incertain toutefois à Paris sur l'attitude à adopter à l'égard de Hanoï.

Une ligne plus modérée

Certains estiment que rien ne peut sortir d'une coopération avec le Vietnam dans le contexte actuel : il est politiquement trop étroitement lié à l'U.R.S.S. et l'état de son économie rend toutes relations commerciales aléatoires. D'autres estiment, au gouvernement notamment, qu'une chance doit être laissée au Vietnam de tenter de distendre ses liens avec le Kremlin et d'élargir ses contacts avec le reste du monde. Sorti de son isolement, et de l'engrenage du conflit entre superpuissances, il pourrait, espère-t-on, adopter une ligne plus modérée.

En tout état de cause, les espoirs de coopération économique et commerciale, y compris dans le domaine pétrolier, sont modestes. Les hommes d'affaires français sont plus intéressés par les nouveaux pays industrialisés d'Asie ou par l'ASEAN, quand ce n'est pas par la Chine ; le Vietnam n'a ni l'argent pour acheter des produits français, ni la capacité d'absorption pour une aide économique ou technique importante, ni celle d'exporter régulièrement des matières premières ou des produits finis. Ce qui n'empêchera pas la coopération scientifique, technique et culturelle de se poursuivre, sans doute avec l'accroissement des échanges de délégations et les envois d'étudiants, de stagiaires et de chercheurs vietnamiens en France (cent vingt-huit actuellement).

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

EUROPE

APRÈS LA VISITE DE M. GROMYKO A BELGRADE

Le communiqué soviéto-yougoslave fait état des « divergences connues » entre les deux pays

De notre correspondant

Belgrade. — Arrivé dimanche 4 avril à Belgrade, M. Gromyko en est reparti mardi. Dans un toast prononcé au dîner offert en son honneur, il s'est déchaîné contre les Etats-Unis, les accusant, sans mâcher ses mots, de tous les péchés de l'humanité.

Ses hôtes yougoslaves ont conservé leur calme mais ils ont dû se demander pour quelle raison le ministre soviétique avait choisi Belgrade pour prononcer son réquisitoire anti-américain. N'aurait-il pas été normal qu'il le fît à Moscou et non dans la capitale d'un pays qui maintient de bonnes relations avec Washington ? On peut penser en tout cas que M. Gromyko a quitté Belgrade sans avoir le moindre doute sur les sentiments de la Yougoslavie — qui se refuse à croire que les torts sont toujours d'un seul et même côté.

Le communiqué des entretiens soviéto-yougoslaves fait état des « *divergences connues* » entre les deux pays, sans entrer dans le détail. Il relève l'atmosphère « *amicale, franche et de respect mutuel* » des entretiens. Il exprime en outre la satisfaction du fait du développement des rapports bilatéraux, le vœu de Moscou et de Belgrade de voir les travaux de la Conférence de Madrid se poursuivre, et leur inquiétude face à la crise du Proche-Orient. Il semble que M. Gromyko ait insisté sur les récentes initiatives de M. Brejnev relatives à la limitation des armements nucléaires. La partie yougoslave a qualifié ces initiatives de « *positives* » mais a également salué « *toutes les autres initiatives* » tendant à l'arrêt de la course aux armements. En clair, les initiatives de M. Brejnev sont considérées comme bonnes, mais elle ne sont pas pour autant les seules méritant d'être soutenues.

PAUL YANKOVITCH.

Union soviétique

Une pièce de théâtre jouée à Moscou rappelle les mises en garde de Lénine peu avant sa mort

De notre correspondant

Moscou. — Au moment où les incertitudes sur l'état de santé de M. Brejnev suscitent des interrogations renouvelées sur sa succession, une pièce consacrée aux derniers mois de la vie de Lénine et intitulée *C'est ainsi que nous vaincrons* rencontre un vif succès au Théâtre d'art de Moscou (qui est un peu pour les Soviétiques l'équivalent de ce qu'est pour les Français la Comédie-Française). Adaptée du « Testament » de Lénine, c'est-à-dire des notes rédigées à la fin de 1922 et au début de 1923 par le fondateur du parti communiste soviétique, cette œuvre de Michel Chatrov nous montre un homme atteint par la maladie et préoccupé par l'avenir de son pays après sa disparition. La comparaison avec la situation actuelle de M. Brejnev s'impose d'elle-même, d'autant plus que la *Komsomolskaïa Pravda*, dans l'article qu'elle a consacré, samedi 3 avril, à ce spectacle sous la signature de son metteur en scène Oleg Efremov, rappelle à son propos ce mot de Bielinski : « *Nous interrogeons le passé pour qu'il nous explique notre présent et nous donne une idée de notre avenir.* »

Pourtant, l'intérêt politique de cette pièce est moins lié à ce rapprochement, somme toute anecdotique, qu'aux circonstances qui ont entouré sa création. L'œuvre a été en effet interdite pendant près de deux ans avant d'être enfin autorisée, au prix de nombreux remaniements, fin janvier ; et M. Brejnev en personne, accompagné de la plupart des membres du bureau politique, a tenu à assister début mars à une représentation. Cet événement a évidemment attiré l'attention sur la portée politique du spectacle.

Que lui reprochait-on ? Probablement de citer les jugements sévères formulés par Lénine, qui critiquait la « grossièreté » de Staline, alors secrétaire général du parti, s'inquiétait de le voir concentrer entre ses mains un pouvoir immense dont il n'était pas sûr « *qu'il sache toujours user avec prudence* » et conseillait à ses camarades de réfléchir au moyen de le déplacer de son poste. De même, les censeurs n'acceptaient sans doute pas que fussent prononcés les noms de Trotski et de Boukharine condamnés depuis longtemps à pourrir dans les poubelles de l'histoire.

L'autorisation donnée à cette pièce a donc été l'aboutissement d'un conflit entre deux tendances qui suggère l'existence au sein de la direction soviétique d'un clivage analogue à celui qui opposait jadis les tenants de la NEP et les partisans d'un « communisme de guerre », les premiers se donnant aujourd'hui pour léninistes et les seconds passant pour staliniens.

C'est ainsi que nous vaincrons apparaît en particulier comme un plaidoyer pour la paix, une défense de la paysannerie, un recours contre la bureaucratie et aussi contre le « chauvinisme grand russe » à l'égard des républiques allogènes, autant de thèmes qui sont d'une grande actualité, et qui heurtent sans doute une fraction de l'appareil du parti et de l'Etat tentée par un durcissement à l'intérieur comme à l'extérieur. « *Nous avons trouvé une voie sûre. N'en changeons pas. C'est ainsi que nous vaincrons* », conclut Lénine, sous les applaudissements de la salle. Ce sont, dit la *Komsomolskaïa Pravda*, « *des applaudissements politiques* ».

THOMAS FERENCZI.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA COMMISSION MIXTE SINO-MONGOLE pour l'inspection des frontières communes s'est réunie du 18 février au 3 avril à Oulan-Bator. C'est la première fois que cet organisme se réunit depuis la signature, en 1964, du protocole qui en prévoyait la création. Les relations sino-mongoles étaient au plus bas depuis que la Mongolie extérieure s'est placée résolument dans le camp soviétique en 1966. — (*A.F.P.*)

Égypte

● LES VINGT-DEUX PERSONNES CONDAMNEES le 6 mars dernier pour leur participation directe ou indirecte à l'assassinat du président Anouar El Sadate ont demandé, comme elles en avaient le droit, la révision de leur procès, indique le quotidien égyptien *Al Ahram*, qui précise que cette demande de révision est le seul recours en appel possible, les jugements ayant été rendus par la Cour supérieure militaire. Les condamnés (cinq à la peine de mort et cinq aux travaux forcés à perpétuité) disposaient de quinze jours après la ratification du jugement par le président Moubarak le 20 mars dernier, pour en demander la révision.

Gabon

● MISE AU POINT DU MINISTERE DE L'INFORMATION. — Dans un communiqué publié mardi 6 avril, le ministère gabonais de l'information s'étonne de l'interprétation faite des arrestations opérées récemment à Libreville (*le Monde* du 6 avril) et rejette les « *affirmations tendancieuses* » selon lesquelles les personnes arrêtées auraient subi de mauvais traitements. Le ministère précise qu'il s'agit d'allégations dénuées de tout fondement nées « *de l'imagination fertile et partisane* ». Il rappelle en outre que ces arrestations ont eu lieu dans le cadre de la poursuite de l'enquête décidée par le gouvernement à la suite des troubles de décembre dernier à Libreville, où des élèves avaient été « *manipulés* ». — (*A.F.P.*)

Italie

● A ROME, une grève déclenchée par la Fédération des typographes romains a empêché, ce mercredi 7 avril, la parution de l'ensemble des journaux de la capitale italienne à l'exception d'*Il Globo*, nouveau quotidien financier dont l'utilisation des consoles de visualisation a engendré cet arrêt de travail. — (*Reuter.*)

Tchad

● QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS DE DOLLARS D'AIDE PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'ONU. — Quarante nations représentées à Genève à une conférence des Nations unies sur l'aide au Tchad se sont engagées à verser un total de 90 millions de dollars ; 6,8 millions de dollars ont été déjà dégagés dans le cadre d'un programme d'aide d'urgence, qui permettra la distribution de produits alimentaires, de médicaments et de graines, ont indiqué, mardi 6 avril, des délégués à la conférence.

Turquie

● SIX CONDAMNATIONS A MORT ONT ETE COMMUEES en détention à vie par la cour martiale d'Istanbul dans le procès de quarante-cinq membres du groupe gauchiste « Parti de libération du peuple turc ». Trente-deux personnes ont été condamnées à des peines allant de une à vingt-huit années de prison, six ont été acquittées. Enfin, M. Mehmet Tekbas, le seul qui reste condamné à mort, est jugé actuellement par un autre tribunal qui l'a inculpé d'avoir tué sa mère et son frère. D'autre part, M. Mustafa Saym Silar, rédacteur en chef de l'hebdomadaire de gauche *Savas Yolu*, a été condamné à sept ans et demi de prison pour « propagande communiste ». — (*A.F.P.*)




PROCHE-ORIENT

UNE CONTROVERSE ENTRE M. CHEYSSON ET L'AMBASSADEUR D'ISRAËL A PROPOS DU BUREAU DE L'O.L.P.

Une polémique oppose l'ambassade d'Israël et le ministère des relations extérieures à propos du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris.

Le Quai d'Orsay a confirmé, ce mercredi 7 avril, que la question de la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris « *n'avait pas été évoquée* » au cours de l'entretien qu'ont eu lundi (après l'assassinat du diplomate israélien Barsimantov), M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et l'ambassadeur d'Israël, M. Rosenne. Parlant, mardi matin au micro *d'Europe 1, M. Cheysson avait* déjà dit la même chose. Cependant, l'après-midi, l'ambassade d'Israël affirmait qu'elle avait bien demandé la fermeture du bureau de l'O.L.P. M. Rosenne « *n'a pas présenté de demande écrite en ce sens* », mais a soulevé la question, indiquait cette mise au point.

IL Y A BIEN EU DES INONDATIONS AU SUD-YÉMEN

Près de cinq cents morts

Aden *(A.F.P.)*. — Il y a bien eu des inondations au Sud-Yémen dans les derniers jours du mois de mars. Elles ont fait quatre cent quatre-vingt-deux morts et près de dix mille familles sont sans abri, indiquait mardi 6 avril un communiqué sud-yéménite.

Plus de cinquante mille têtes de bétail ont également péri, des routes et des ponts ont été détruits, des barrages et des canaux d'irrigation emportés par les eaux, des zones agricoles et des récoltes noyées, et de l'équipement agricole rendu inutilisable, ajoute le communiqué, qui précise que les dégâts sont évalués à 320 millions de dinars (937 millions de dollars).

Le conseil des ministres sud-yéménite, réuni mardi pour examiner le rapport du comité gouvernemental chargé d'étudier les conséquences des inondations, a lancé un appel « *à la mobilisation de toutes les énergies pour reconstruire l'économie* » et a demandé l'aide « *de tous les frères et amis* » du pays.

Les inondations, provoquées par des pluies torrentielles, ont affecté la région de la capitale, Aden, et quatre gouvernorats dans le sud-ouest du pays.

[M. Brejnev avait à ce propos signé un message de condoléances, qui avait provoqué quelque étonnement (« le Monde » du 6 avril). Dans une dépêche datée d'Aden, l'A.F.P. indiquait le 3 avril : « L'annonce de l'envoi d'un message de « sympathie » de M. Leonid Brejnev au peuple du Sud-Yémen à la suite d'un « cataclysme » qui s'y serait produit a été accueillie dimanche, avec surprise à Aden. Des pluies se sont abattues sur le pays, comme sur l'ensemble de la péninsule arabique, au cours des dix derniers jours du mois de mars. Ces pluies, qui ont été plus fortes que les années précédentes, n'ont pas fait officiellement de victimes. Un communiqué sur l'étendue des dégâts devrait être publié à Aden dans les prochains jours. »

Tels sont les inconvénients des régimes sans informations : les autorités sud-yéménistes semblent avoir pris conscience, en recevant un message de Moscou, qu'une grave catastrophe avait frappé la région de leur capitale.]

Israël

Washington voudrait prévenir une rupture du cessez-le-feu au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem — La rencontre qui a eu lieu mardi 6 avril entre M. Menahem Begin et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a renforcé dans les milieux politiques et dans la presse en Israël la conviction de ceux qui s'attendent à une opération militaire contre les positions palestiniennes au Liban. Il est en effet possible que le premier ministre ait recherché le soutien de l'opposition à ce sujet, comme il est de tradition pour des décisions graves. M. Pérès s'est contenté de déclarer à la fin de l'entretien que des « *questions de politique étrangère et de défense* » avaient été abordées durant la discussion.

Auparavant, M. Pérès avait dit qu'il partageait quelque peu l'analyse du gouvernement : « *L'assassinat de M. Barsimentov est une rupture évidente du cessez-le-feu.* » Mais il a ajouté : « *Toutefois, je n'en tirerai pas de conclusions systématiques* », faisant comprendre ainsi que le parti travailliste n'est pas très favorable à une initiative militaire pour le moment. Tant du côté du gouvernement que de celui du parti travailliste, on s'est refusé à tout autre commentaire. Mais, en dépit du secret, on laisse entendre de source autorisée que MM. Begin et Pérès ont examiné les conséquences éventuelles de l'attentat du 3 avril à Paris.

De nombreux observateurs estiment cependant que la rencontre n'aurait pas été révélée s'il s'était vraiment agi pour M. Begin de consulter l'opposition *avant une* intervention militaire importante. On partage cette opinion, semble-t-il, à Washington, où le gouvernement américain, dit-on à Jérusalem, s'emploie depuis plusieurs jours à convaincre les dirigeants israéliens de ne rien entreprendre qui puisse remettre en cause le cessez-le-feu au Sud-Liban. L'ambassadeur des Etats-Unis en Israël a été reçu dans la soirée du 6 avril par M. Begin.

Des questions de politique intérieure ont, d'autre part, été très certainement abordées durant l'entretien de mardi entre M. Begin et M. Pérès, car deux jours plus tôt, le premier ministre avait une nouvelle fois déclaré qu'il jugeait souhaitable de pouvoir former avec le parti travailliste un gouvernement d'« union nationale » pour faire face aux difficultés que connaît actuellement Israël. Mais M. Pérès a répondu que pour l'instant le parti travailliste n'envisageait pas une telle solution.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

Algérie

Le personnel français du Centre culturel poursuit depuis le 21 mars une grève « illimitée »

De notre correspondant

Alger. — Le personnel français *du Centre culturel français* d'Alger observe depuis le 21 mars une grève « illimitée ». Ces deux semaines ne semblent guère avoir entamé le moral des intéressés, treize personnes, dont une dizaine de femmes. Les professeurs vacataires, une vingtaine, qui donnent des cours de français et d'arabe à quelque mille trois cents élèves, *ont décidé de leur témoigner leur* solidarité en effectuant, mercredi 7 avril, une grève de 24 heures. Les grévistes, qui sont syndiqués à la C.F.D.T., sont fermement soutenus par la section cédétiste de l'ambassade. Des motions de soutien ont déjà recueilli parmi le personnel de la chancellerie et du consulat de nombreuses signatures. M. Ralite, le ministre de la santé, a été saisi du problème lors de son récent passage à Alger et a promis d'informer ses collègues du gouvernement. L'affaire est exemplaire à plus d'un titre.

En 1973, le personnel du Centre culturel s'est vu retirer par une simple dépêche du ministère des affaires étrangères la qualité de personnel contractuel de l'ambassade de France à Alger. Il en est résulté une considérable dégradation de ses conditions d'emploi et de rémunération. « *En fait*, nous dit Mme Froment, l'une des animatrices de la grève, *nous n'avons plus de statut. Le centre où nous travaillons en étant lui-même dépourvu. Le centre culturel n'a pas la personnalité morale et la qualité d'établissement public de l'Etat ne lui est pas reconnue. Juridiquement, il n'a pas d'existence, en droit algérien ni en droit français. Cette situation est inacceptable.* »

Les grévistes font valoir de solides arguments. Leurs contrats de travail sont à l'en-tête de l'ambassade ou signés du conseiller culturel. Le directeur du Centre est nommé par le ministère des relations extérieures, qui subventionne d'ailleurs largement le Centre et approuve son budget. Le personnel se voit même retenir automatiquement sur ses fiches de paie la cotisation à la caisse de retraite complémentaire des *agents contractuels de la fonction* publique (IRCANTEC). Dans ces conditions, la fameuse dépêche de 1973 ne paraît bien avoir qu'un seul but, réduire considérablement les rémunérations qui sont de moitié inférieures à celles pratiquées à l'ambassade pour les personnes recrutées localement.

L'ambassadeur de France, M. Georgy, admet le bien-fondé de la revendication des grévistes et dit volontiers comprendre leur malaise. Mais il s'agit, dit-il, d'un problème qui le dépasse. Le cas du personnel du Centre culturel d'Alger ne pouvant être dissocié de celui de l'ensemble des recrutés locaux des établissements culturels français à l'étranger. Il recevra à la fin de la semaine les grévistes pour faire avec eux le point de la situation. « *Mais*, dit-il, *si la grève se poursuit, il me faudra bien envisager la fermeture du Centre* ».

Les grévistes ne semblent guère émus par cette éventualité. « *L'ambassadeur*, nous a dit l'un d'eux, *ne pourra ainsi mieux démontrer qu'il est bien le véritable patron du Centre et que nous sommes donc bien les employés de l'ambassade, ainsi qu'en font foi d'ailleurs nos attestations de fonctions et nos cartes de services.* » Ils ont chargé un avocat, Mᵉ Gaillard, de mener en leur nom les négociations avec le ministère des relations extérieures. « *Si ces discussions n'aboutissent pas*, dit Mme Froment, *nous saisirons la justice.* »

DANIEL JUNQUA.

Namibie

Chef du mouvement d'opposition angolais

M. SAVIMBI AFFIRME AVOIR EU DES CONTACTS « POSITIFS » AVEC LES REPRÉSENTANTS DU « GROUPE DES CINQ ».

Johannesburg *(A.F.P.)*. — M. Savimbi, chef de l'UNITA, mouvement de lutte armée contre le gouvernement angolais, a révélé, mardi 6 avril, qu'il avait eu des contacts avec des représentants des cinq pays occidentaux du « groupe de contact » au sujet du plan d'indépendance de la Namibie. Interviewé par la radio-télévision sud-africaine (S.A.B.C.) dans un camp de l'UNITA situé dans le sud de l'Angola, M. Savimbi a précisé que ses entretiens avec les cinq occidentaux (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France et R.F.A.) avaient été « *positifs* ». Il a indiqué que, en revanche, l'ONU ne l'avait pas contacté au sujet de l'établissement d'une zone démilitarisée, dont elle a suggéré la création dans le sud de l'Angola.

« *Nous sommes prêts à ouvrir des négociations pour un règlement en Angola, mais nous ne sommes pas disposés à quémander, car nous sommes en train d'améliorer nos positions* », a-t-il déclaré, tout en reconnaissant qu'il fallait mettre un terme à cette guerre. « *Mais il doit y avoir des élections et, qu'elles aient lieu dans dix jours ou dans dix ans, nous les gagnerons* », a-t-il ajouté.

M. Savimbi a révélé, d'autre part, que l'UNITA et la SWAPO s'étaient affrontées au cours de sérieux accrochages et qu'une *violente bataille* avait eu lieu, la semaine dernière à Mulundo, dans la province de Cuando-Cubango. Il a évalué à quelque cinq mille hommes les forces de la SWAPO dans le Sud angolais, ajoutant qu'ils « *ne font pas le poids* » par rapport aux trente mille hommes de son propre mouvement.

Gambie

L'AUTEUR DE LA TENTATIVE DE PUTSCH DE JUILLET 1981 A ÉTÉ EXPULSÉ DE GUINÉE-BISSAU.

M. Kukoy Samba Sanyang, auteur du coup d'Etat manqué de Gambie du 30 juillet dernier, a été expulsé de Guinée-Bissau, où il avait trouvé refuge au lendemain de sa tentative de prise du pouvoir, a-t-on appris de source digne de foi, mardi 6 avril, à *Dakar. L'expulsion de Bissau de* l'instigateur du putsch manqué, ainsi que de neuf de ses camarades, a été rendue publique par M. Joao Bernardo Nino Vieira, chef de l'Etat de Guinée-Bissau, au cours d'un meeting.

M. Vieira n'a pas précisé vers quel pays les dix hommes avaient été expulsés, et les observateurs citent parmi les pays d'accueil possibles Cuba, l'Angola, le Mozambique et la Suède.

A l'issue d'un sommet qui avait réuni la semaine dernière à Conakry les chefs d'Etat de Gambie, de Guinée-Bissau, du Sénégal et de la République de Guinée-Conakry, les quatre présidents avaient « *exprimé leur désir de coopérer dans les domaines de la défense et de la sécurité contre tous les actes de subversion et de déstabilisation dans la sous-région, dirigés contre les Etats* ».

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Un concile noir, pourquoi pas ?

III. — UN PUISSANT STIMULANT

De notre envoyé spécial HENRI FESQUET

Les derniers papes ont affirmé la nécessité d'africaniser le christianisme noir. Mais passer des paroles aux actes ne va pas de soi. L'avant-projet d'un concile noir est encore flou. Il suscite pourtant un intérêt grandissant et se présente comme un stimulant pour tirer parti des ressources spirituelles de l'animisme (*le Monde* du 6 et du 7 avril).

Kinshasa. — Moralement et du point de vue de la santé du catholicisme, l'Afrique noire est au pied du mur. Ou bien végéter et se contenter de bonnes paroles et de pieuses intentions, ou bien préparer le concile de demain ou d'après-demain pour démontrer l'universalité de l'Evangile.

Les grands desseins se heurtent fatalement à d'énormes difficultés. Trouvera-t-on les hommes pour répandre le bon grain et passer outre aux réticences ? Pour l'instant, le nombre d'évêques, de missionnaires, de prêtres ou de catéchistes acquis à cette idée est faible. Il est plus facile de ronronner dans la facilité et la paresse.

Les théologiens noirs — c'est-à-dire les futurs experts du concile éventuel — ne manquent pas de punch ; on les redoute parfois, mais comment les ignorer tout à fait ? Ils dérangent et leurs arguments portent. Ils viennent jusqu'à Paris pour exposer leurs vues, se prodiguent dans les revues et les éditions spécialisées. Peu de diocèses noirs s'y intéressent.

En fait, le menu du concile s'impose tant pour la doctrine que pour la pastorale. Impossible, à l'image de Vatican II, de se cantonner dans un secteur.

Jusqu'à présent, l'Eglise noire est presque sans voix. L'Eglise vit sur sa tradition juive et européenne, bien que la Pentecôte ait clairement signifié que l'Evangile doit être compris et traduit dans toutes les langues. De quel droit imposer la culture occidentale ? C'est un abus et un appauvrissement impardonnables. Le christianisme a été historiquement confisqué. *Volens nolens*, Rome monopolise une certaine lecture particulière de l'Evangile ; elle devrait pourtant, par souci d'une unité pluraliste, se montrer centrifuge et tenir compte des dimensions de la planète, de telle sorte que les aspirations de la base deviennent le guide de ses actes et contribuent à élargir ses directives. Un concile noir serait une chance pour l'Eglise, qui regarde avec gourmandise en direction de l'Afrique censée porter les chances de l'avenir. Il serait aussi un puissant stimulant pour sortir des ornières actuelles.

Quelles pourraient être les grandes têtes de chapitre de ce concile à peine ébauché ?

Serpent de mer

Le Père O.K. Bimwenyi, théologien, secrétaire général de la conférence épiscopale du Zaïre (quarante-sept diocèses), collaborateur permanent du Père Mulago, fondateur d'une revue de haute tenue (organe de l'Association œcuménique des théologiens africains), nous parle d'abondance à la manière d'un prophète sûr de ses convictions. Il discerne quatre priorités :

1) *« L'évangélisation vise l'homme façonné par une culture. »* Si l'Eglise transcende les cultures, elle doit s'y incarner. Il en va de sa conception de l'univers, de Dieu et de l'homme. *« Les Occidentaux ont peu de chose à nous dire sur ces sujets fondamentaux. La catéchèse doit transmettre les accents qui nous sont propres. »*

2) *Nécessité de promouvoir les communautés ecclésiales de base.* L'entité familiale est primordiale en Afrique. Les villages jouent un rôle important : ils doivent être « *évangélisés et évangélisateurs* ». Faute de cette insertion, on déracine les gens — ce que l'on n'a pas hésité à faire jadis. En l'arrachant à la pâte, on stérilise le ferment.

3) *Les ministères sont à diversifier.* Le corps sacerdotal doit se ramifier en fonction des besoins réels. Que l'on confère de nouvelles responsabilités aux familles, aux catéchètes et aux laïcs. Pourquoi ceux-ci ne pourraient-ils présider l'eucharistie dans des régions qui manquent tragiquement de prêtres ?

4) *Le salut intégral de l'homme passe par une promotion humaine tous azimuts.* Il commence dès ici-bas. Travailler à la justice et à la répartition des biens n'est pas facultatif. Or, en Afrique comme ailleurs, l'Eglise néglige les pauvres. Un théologien camerounais, Jean-Marc Ela, qui vit au milieu des paysans, est justement axé sur la responsabilité sociale de l'Eglise et sur une présentation doctrinale donnant priorité aux besoins immédiats matériels et spirituels. Il va jusqu'à nous dire que l'acculturation est parfois un alibi.

Au-delà de ces grands axes où l'on reconnaît au passage des idées monnayées dans l'ensemble du tiers-monde, se greffent des points plus particuliers, liturgiques, éthiques et juridiques.

Les rites sont une donnée typologique. Pourquoi ne pas utiliser ceux de l'Afrique sans réticences ? Les Noirs doivent pouvoir prier, danser, chanter, jouer la musique de leur cru. En juin 1981, la Curie romaine a publié un document restrictif sur la liturgie zaïroise, qui a été ressenti comme décourageant et reçu très fraîchement par l'épiscopat. Comment prier avec des paroles et des airs étrangers ? Les rites d'initiation sont à étudier de plus près. Une étude paraîtra prochainement aux éditions du Cerf.

La polygamie ? C'est un serpent de mer qu'il convient de prendre au sérieux et auquel on doit donner ses véritables dimensions. Si l'Evangile apporte à l'homme une morale plus exigeante et prend ses distances par rapport à un passé trop humain, ce n'est pas une raison pour « plaquer » en Afrique noire un droit matrimonial ignorant tout des coutumes africaines et du caractère progressif et collectif du contrat matrimonial. Même chez les Noirs, la polygamie n'a jamais été présentée comme un idéal de vie ; mais c'est faire preuve d'irréalisme que de ne pas respecter la progressivité et d'ignorer les cheminements de l'histoire. L'Ancien Testament ne s'est-il pas accommodé de la polygamie ? Une chose est de canoniser, une autre de condamner sans intelligence des situations et des habitudes.

Le pacte de sang

Un concile pourrait encore aborder les sacrements. L'eucharistie, notamment. Le vin est un produit occidental. Il n'est pas de « droit divin ». D'autre part, la confession individuelle n'a guère de sens en Afrique. On pourrait s'interroger sur la transposition du « pacte de sang » — qui dans l'animisme scelle une promesse de fidélité — aux rites de consécration religieuse (une incision sur le doigt permet de disposer une goutte de sang sur un linge d'autel) (1). Il faudrait aussi s'appuyer sur une série de concepts ou de pratiques africains : la croyance en un être suprême et à un monde invisible ; le culte des ancêtres et l'importance accordée à l'esprit des morts ; les forces mystiques de l'univers ; la valeur du sacrifice ; le sens de la prière ; le rapport entre la nature et la surnature ; le sens du péché, etc.

Mgr Anselme Titianma Sanon, évêque de Bobodioulasso, dont la mère est animiste, nous a remis sa thèse de doctorat dans laquelle il n'hésite pas à écrire : *« Qui suis-je ? Sinon un métis culturel et religieux en mal de se sentir deux là où on espère à une unité sans mélange. Suis-je à l'aise dans ma peau de croyant ? Il me faut répondre non. Je suis mal dans ma peau. Cette religion est venue si tard et par de tels détours historiques et aussi de bien loin. » « La foi chrétienne ne pourrait-elle pas être donnée sans la ruine, sans l'hivernage de notre peuple ? Quelle peut être la chance future du christianisme en Afrique ? Car ce problème a fait mûrir en nous plus de problèmes qu'il ne semble en résoudre » (2).* Paroles émouvantes de sincérité dans la bouche d'un successeur des apôtres apprécié pour sa modestie et pour l'authenticité de sa foi.

L'avenir du christianisme africain ne va pas de soi. Un trop lourd passif pèse sur lui, et il n'y a pas de miracle en matière de propagation de la foi. Il y faut le repentir des hommes et la volonté de réparer les erreurs passées. Il y faut le courage d'innover, de guérir les blessures du colonialisme et de l'impérialisme spirituel, qui est la pire des impostures.

La livrée de l'Occident

« *Pourquoi*, nous dit le professeur Ki Serbo, chrétien militant, candidat à l'élection présidentielle de Haute-Volta et créateur d'un centre de développement, *Pourquoi a-t-il fallu que l'Eglise soit venue sous la livrée de l'Occident ? Pourquoi avoir considéré les religions africaines comme démoniaques ? Elles sont plutôt des pierres d'attente. L'islam a l'avantage de mieux coller aux réalités quotidiennes. Aussi bien assistons-nous à une sorte de course contre la montre entre les deux religions.* »

Les témoignages, on le voit, sont concordants. On est loin de l'attitude triomphaliste de l'Occident chrétien qui semble, un peu légèrement, ne pas douter d'une avancée du christianisme noir.

Disons, pour conclure, que l'Afrique, en raison même de ses résistances, rend grand service à Rome et aux Eglises d'Europe. Elle les contraint à prendre conscience de la relativité d'un certain mode de pensée et de la fragilité d'un prétendu universalisme qui n'appartient pas à l'Evangile mais à des cultures au rayonnement limité. Elle les incite à opérer pour leur propre compte les mutations nécessaires amorcées par Vatican II. Qui pourrait se dissimuler qu'en Occident aussi la doctrine et la morale chrétiennes officielles s'éloignent de plus en plus des besoins de cette fin de siècle ?

FIN

(1) Voir, dans *Aspects du catholicisme du Zaïre*, édité par la faculté catholique de Kinshasa, l'étude de Bwanga Zinga, auteur d'une thèse sur l'inculturation.

(2) Voir la thèse de doctorat d'Anselme Sanon, présentée à l'institut catholique de Paris en 1970.

DES ÉTAPES DÉCISIVES

1956 : « Des prêtres noirs s'interrogent », édit. Présence africaine.

1956 : A Dar-Es-Salaam déclaration de l'Association du tiers-monde sur la nécessité de développer les théologies locales.

1959 : La Société africaine de culture (SAC) organise, à Rome, un congrès des écrivains et des artistes noirs. Création d'une commission de philosophes et théologiens africains.

1962 : Enquête auprès des intellectuels africains.

1961 et 1970 : Colloques sur la religion africaine à Abidjan et à Cotonou.

1968 : Semaine théologique de Kinshasa.

1977 : Colloque d'Abidjan (SAC et UNESCO).

A noter, encore, ainsi que le remarque Mgr Th. Tshibangu, recteur de l'université catholique du Zaïre, le rôle très important de la faculté de théologie de Kinshasa et de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest où travaillent et enseignent des experts tels que les Pères Saar, Agossou et Aboukonou.

DEMAIN DANS Le Monde
LE MONDE DES LIVRES
UN SUPPLÉMENT DE CINQ PAGES
- L'autobiographie de Zoé Oldenbourg : le procès du père.
- Retour à Paul Gadenne.
- Deux poètes russes: Mandelstam et Ahmatova Ismail; Kadaré, romancier albanais.
- Trois philosophes : Hobbes, Kierkegaard et Paul Rhée, le rival de Nietzsche.

AMÉRIQUES

LA CRISE DES ILES MALOUINES

De nombreux Britanniques résidant en Argentine ont commencé à quitter le pays, certains d'entre eux après avoir reçu des menaces par téléphone. Une bombe a explosé au domicile de l'attaché naval britannique, qui a quitté aussitôt après Buenos-Aires, ainsi que la quasi-totalité de la mission diplomatique de son pays. Les distributeurs de journaux argentins ont décidé de suspendre la diffusion du quotidien en langue anglaise « Buenos Aires Herald », qu'ils accusent de défendre les « intérêts britanniques » en Argentine. Le quotidien avait manifesté son courage, à la pire époque de la répression, en relatant les « disparitions » de nombreux Argentins. Son directeur, M. Robert Cox, avait dû abandonner le pays à la suite de menaces contre sa famille.

La position de la junte militaire semble s'être assouplie, si l'on se fie à certaines déclarations du ministre de l'intérieur, le général Alfredo Saint-Jean, assurant que son pays pourrait discuter du retrait des troupes argentines des îles Falkland (Malouines) si les Etats-Unis servaient de médiateurs entre Buenos-Aires et Londres.

En fait, le président Reagan a déjà offert les « bons offices » de son pays : au cours d'une conversation téléphonique avec le président argentin, le général Galtieri, il a même proposé que le vice-président, M. George Bush, serve de médiateur, mais le général Galtieri s'y est refusé « pour le moment ». Le secrétaire d'Etat, M. Haig, s'est entretenu le mardi 6 avril avec le ministre argentin des affaires étrangères, M. Oscar Mendez, ainsi qu'avec l'ambassadeur à Washington. Le ministre argentin a déclaré que des offres lui avaient été faites par M. Haig et qu'il allait les transmettre à son gouvernement. Il s'est déclaré optimiste sur une « solution pacifique » du conflit.

Le gouvernement canadien insiste, de son côté, pour que les Etats-Unis jouent un plus grand rôle dans le règlement de la crise. A Brasilia, c'est un appel « véhément » que le gouvernement du général Figueirede a lancé à Buenos-Aires et à Londres pour parvenir à une solution pacifique, tandis que le principal parti d'opposition brésilien, le P.M.D.B. (Parti du mouvement démocratique brésilien) demandait le retrait des troupes d'occupation argentines avant toute négociation. Plusieurs pays latino-américains, comme le Pérou, le Nicaragua, le Salvador, appuient la thèse argentine sur la récupération des Malouines, considérées comme un vestige de l'« impérialisme » britannique.

D'autre part, les Dix de la Communauté européenne décideraient ensemble des suites à donner à la demande britannique de sanctions contre l'Argentine a-t-on indiqué mardi 6 avril au Quai d'Orsay. Le gouvernement de Londres n'a pas demandé à ses partenaires de prendre les mêmes sanctions que lui, mais de manifester leur solidarité par un certain nombre de mesures. Bien que l'on ne précise pas la nature de ces demandes britanniques, elles comporteraient un embargo sur les ventes d'armes, la suspension des avantages dont bénéficient certaines productions argentines sur le marché européen et le gel des emprunts argentins en Europe.

La Commission, qui se réunit à nouveau ce vendredi, a publié mardi un communiqué condamnant « l'intervention armée de l'Argentine contre un territoire britannique lié à la communauté, intervention engagée en violation du droit international et des droits des habitants des îles Falkland » et exprimant « sa solidarité avec le Royaume-Uni ». (Nos dernières éditions datées 7 avril.)

LONDRES : Mme Thatcher affirme que l'évacuation est la condition préalable à toute négociation

De notre envoyée spéciale

Londres. — « *Je ne démissionnerai pas* », a répété mardi 6 avril à un député travailliste Mme Thatcher, du ton ferme qu'on lui connaît. Le bouc émissaire de la crise qui menace la crédibilité du gouvernement britannique n'est pas lord Carrington. En effet, sa démission n'a pas suffi à blanchir le gouvernement, qui a été mardi la cible des attaques du parti travailliste et des accusations d'une presse d'habitude pas foncièrement hostile.

Le parti travailliste a décidé de ne pas déposer de motion de censure lors du second débat parlementaire, qui a lieu ce mercredi aux Communes, mais il est résolu à ne pas épargner le gouvernement. La commission des affaires étrangères du Labour, réunie mardi, a souligné la responsabilité du « *gouvernement tout entier* », et non de tel ou tel membre de son cabinet. Elle a dénoncé l'« *imprévoyance* » du gouvernement et demandé que toute la lumière soit faite sur les raisons de cette négligence. Pourtant, le Labour n'est pas plus uni dans cette affaire que sur d'autres sujets, et l'on s'attendait que ses divisions s'étalent à nouveau ce mercredi aux Communes. Seule sur l'ensemble de l'échiquier politique, la gauche des travaillistes, dirigée par M. Tony Benn, condamne l'envoi de la Royal Navy dans l'Atlantique sud. M. Benn n'a pas réussi (mais de peu : cinq voix contre six) à faire adopter mardi une résolution dans ce sens par la commission des affaires étrangères.

Même sans motion de censure, le gouvernement aura à répondre des accusations lancées contre lui mardi dans la presse, qui ont fait grand bruit. Le *Times* et le *Daily Telegraph* affirmaient dans des articles datés de Buenos-Aires que le gouvernement connaissait les plans du débarquement argentin depuis onze jours. Le lendemain, le Foreign Office qualifiait ces affirmations de « *pure spéculation* ». Mme Thatcher affirmait aux Communes, mais sans convaincre, que le gouvernement n'avait reçu d'information que le 31 mars, soit deux jours avant l'invasion. Elle contredisait quelque peu en cela les déclarations de lord Carrington, qui avait daté du 29 mars les premiers signes d'une menace militaire sur les Malouines.

Il est clair en tout cas pour tout le monde que le gouvernement a négligé une crise qui couvait depuis un mois.

Le gouvernement à présent joue la fermeté. Mme Thatcher a réaffirmé que l'évacuation des îles par l'armée argentine était la condition préalable à toute négociation, quelles que soient les propositions de médiation, comme celles que viennent de faire les Etats-Unis.

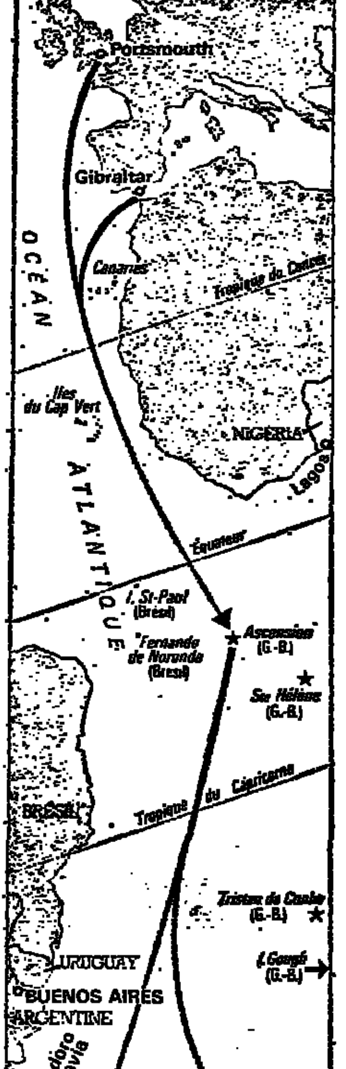
Mais elle aura du mal à entretenir longtemps dans l'opinion le sursaut de patriotisme indigné dont elle a bénéficié ces derniers jours.

La politique reprend ses droits. Du côté des conservateurs, même si l'on s'efforce de serrer les rangs le ton a changé. Le rapport de la présentation du Livre blanc sur les dépenses de défense en est un signe, comme la nomination de M. Pym au Foreign Office. Comment en effet ne pas se souvenir aujourd'hui des débats qui ont agité les conservateurs ces derniers mois à propos des dépenses militaires ? Alors que le gouvernement adoptait il y a quelques semaines un programme de modernisation de l'arsenal nucléaire d'un coût de 7 milliards et demi de livres, ceux qui comme M. Pym s'étaient opposés à la réduction des dépenses concernant les armements conventionnels, et en particulier de la flotte de surface, prennent aujourd'hui leur revanche.

La livre a chuté lundi à son plus bas niveau par rapport au dollar depuis quatre ans. Le mouvement s'est poursuivi mardi dans les milieux d'affaires, où l'on a regretté la démission de lord Carrington. On redoute non seulement le coût de l'opération militaire engagée, mais les effets d'une profonde crise de confiance à l'égard du gouvernement.

CLAIRE TRÉAN.

● *Lord Cockfield, nouveau ministre du commerce de Grande-Bretagne*. L'ancien ministre adjoint au Trésor, remplace M. John Biffen, désigné lundi 5 avril, comme chef du groupe parlementaire conservateur, poste devenu vacant à la suite de la nomination de M. Pym au Foreign Office. — (*A.F.P.*)



BUENOS-AIRES : les Argentins comptent sur la solidarité continentale en cas d'attaque britannique

Correspondance

Buenos-Aires. — L'Argentine paraît avoir pris conscience de la gravité de la situation internationale créée par l'« opération Malouines ». Certes, elle a encore du mal à comprendre comment une action militaire limitée, au service d'un objectif considéré comme légitime, a pu déchaîner pareille tempête.

Une chose est sûre : rares sont les Argentins qui, au fond d'eux-mêmes, ne se sentent pas orgueilleux de voir le drapeau bleu ciel et blanc flotter sur l'archipel austral, même si les forces armées se sont lancées dans cette aventure sans avoir suffisamment assuré leurs arrières diplomatiques. La reconquête des Malouines est considérée comme irréversible. Le retrait des troupes argentines paraît, pour le moment, exclu, du moins tant que les Britanniques n'auront pas reconnu que l'archipel, ainsi que les îles de Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud sont partie intégrante du territoire argentin. Afin de préserver l'acquis, le gouvernement a engagé la lutte sur quatre fronts : diplomatique, militaire, économique et politique.

Liens resserrés avec Moscou

Sur le plan diplomatique, l'Argentine fait le compte de ses amis et de ses ennemis après la désagréable surprise de samedi devant le Conseil de sécurité. Le palais San-Martin, siège de la diplomatie argentine, admet que des erreurs d'appréciation ont été commises sur la position qu'étaient susceptibles d'adopter les pays non aligné, et les pays de l'Est membres du Conseil de sécurité. On reconnaît également que la thèse argentine aurait dû être défendue au préalable devant les pays « amis ». Tout laisse supposer que la délégation argentine a préparé la session en catastrophe.

Les diplomates argentins paraissent toutefois décidés à rattraper le temps perdu. L'ambassadeur auprès des Nations unies, M. Eduardo Roca, a plaidé la cause de son pays, mardi 6 avril, devant le Comité de coordination des pays non alignés. D'autre part, la présence à Buenos-Aires d'une mission commerciale soviétique, présidée par le vice-ministre du commerce extérieur, M. Alexeï N. Manzhulo, a donné l'occasion aux autorités argentines de resserrer encore plus les liens commerciaux avec l'U.R.S.S., au moment où les portes du Marché commun risquent de se fermer aux produits argentins.

C'est pourtant au sein de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) que l'Argentine livre la bataille décisive. Le ministre des relations extérieures, M. Nicanor Costa Mendez, a cherché dans son discours du lundi 5 avril à mobiliser les pays latino-américains face au péril que représente l'impressionnante flotte de guerre britannique qui fait route vers l'Atlantique sud. M. Costa Mendez a déclaré que son pays pourrait demander l'application du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR), en cas d'agression de la Grande-Bretagne. « *Ce serait*, a-t-il affirmé, *l'occasion de vérifier si le TIAR sert à quelque chose ou s'il est seulement destiné à lutter contre certaines idéologies* ». On est persuadé ici que le coup de force peu meurtrier du 2 avril (la prise des Malouines et de la Géorgie du Sud n'a fait officiellement que quatre morts, tous argentins) passera rapidement au second plan quand la menace d'une attaque britannique se précisera.

La solidarité continentale devrait alors jouer à plein, ce qui placerait les Etats-Unis dans une situation difficile. La proposition de médiation du président Reagan n'a donc pas surpris les diplomates argentins, même s'ils l'ont accueillie avec méfiance.

Quant aux risques d'un affrontement naval, ils sont pris très au sérieux dans les milieux militaires. Ceux-ci ont de la peine à imaginer que l'envoi de quarante bateaux de guerre, à grand renfort de publicité, ait pour seul but de faire pression sur les Argentins au moment où vont s'engager des négociations décisives.

Les effectifs militaires sur les Malouines et sur l'archipel de Géorgie du Sud ont été renforcés (il y aurait en tout quatre mille huit cents hommes) afin de faire face à toute tentative de débarquement des soldats britanniques, hypothèse jugée d'ailleurs peu probable par les experts militaires, à la fois en raison de la supériorité numérique des Argentins et des risques qu'une telle opération ferait courir aux mille huit cents habitants des îles. Bien qu'on ne croie guère à une attaque contre les villes du littoral, des mesures très strictes de sécurité et de défense passive ont été prises à Comodoro-Rivadavia, Puerto-Belgrano, Mar-del-Plata et Ushuaia. Des familles quittent Comodoro-Rivadavia et Rio-Gallegos pour se réfugier à Buenos-Aires.

Tandis que la situation extérieure se tend dangereusement, le ministre de l'économie, M. Roberto Alemann, découvre, bien malgré lui, les vertus du dirigisme. Un contrôle rigoureux des changes a été mis en place lundi, et les opérations à terme sur le marché des céréales sont strictement réglementées afin de contenir la spéculation. Si la situation s'aggravait, les prix seraient sans doute bloqués et les licenciements massifs, nombreux ces dernières semaines, interdits. Le ministre a également annoncé la suspension de tout paiement à la Grande-Bretagne comme réponse à la décision du gouvernement de Mme Thatcher de bloquer les fonds argentins déposés dans ce pays.

Enfin, le conflit fait régner l'harmonie entre les militaires et les dirigeants de la plupart des partis politiques. Le ministre de l'intérieur a reçu, lundi soir, pour la deuxième fois en trois jours, les principaux leaders radicaux, péronistes, démocrates-chrétiens, intransigeants et socialistes pour les informer de l'évolution de la situation. Certains militaires caresseraient même l'idée d'un gouvernement d'union nationale. Mais les partis politiques n'accepteraient cette proposition que si les militaires s'engageaient à accélérer le retour à la démocratie et à modifier la politique économique. « *Nous appuyons le gouvernement parce que nous considérons que tôt ou tard, diplomatiquement ou non, la souveraineté argentine devait être rétablie sur les Malouines, mais nous n'oublions pas qu'il s'agit d'un gouvernement militaire* », nous a déclaré l'un des principaux dirigeants de la coalition multipartite.

JACQUES DESPRÉS.

La Grande-Bretagne a déclenché une guerre économique et financière totale

L'embargo britannique sur les exportations argentines, annoncé aux Communes par Mme Thatcher, ne touche en fait qu'une faible part du commerce des deux pays. Le temps est loin, en effet, où l'Argentine était le partenaire commercial le plus important de Londres après l'Inde. Après la nationalisation de nombreux biens britanniques — principalement sous Peron, — la Grande-Bretagne n'est plus que le septième client de *Buenos-Aires loin derrière les Etats-*Unis et le Japon ou le Brésil, mais aussi la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et la France, ce qui explique les réticences européennes à s'aligner sur les sanctions économiques décrétées à Londres.

En 1980 — à défaut de statistiques définitives pour 1981, — la Grande-Bretagne avec 114 millions de livres (1,25 milliard de francs) n'avait absorbé que 3 % du total des exportations argentines. La viande (51 millions de livres dont 29 millions de corned beef), la laine et les fibres textiles (10 millions), les minerais (8 millions) et divers autres produits (fruits, crustacés, vin, céréales, cuirs et équipement de bureaux) étaient ainsi achetés par les Anglais.

La Grande-Bretagne, de son côté, a livré pour 173 millions de livres (près de 2 milliards de francs) de marchandises, dont 70 millions de livres de machines et 17 millions de véhicules routiers. Enfin, certains intérêts britanniques — moins de 200 millions de livres, dit-on — sont encore représentés en Argentine, notamment une importante filiale de la Lloyds Bank (la BOLSA, Bank of London and South America) et la Barclays Bank.

Le risque du blocage des fonds

La faiblesse des relations entre les deux pays pourrait donc ne pas entraîner de conséquences excessives, mais les Britanniques estiment que l'économie argentine, déjà affaiblie, sera infiniment plus affectée que ne le sera l'économie de la Grande-Bretagne.

Mais surtout sur cette place financière internationale de première importance qu'est Londres, Mme Thatcher envisage sans doute de provoquer une défaillance de l'Argentine vis-à-vis de ses créanciers. Les premières mesures prises à Londres ont d'ailleurs été financières. Aussi le *Financial Times* du 7 avril titre-t-il pudiquement que « *l'Argentine doit faire face à un isolement financier* ».

Le blocage des fonds argentins détenus dans les banques de la City — à l'instar de ce qu'avait fait les Etats-Unis pour les avoirs iraniens — n'est cependant pas sans risque. Les nombreux retraits de capitaux par des détenteurs de pays en litige potentiel avec Londres ont joué un rôle non négligeable dans la chute de la livre. Et une grande place financière prend un risque lorsqu'elle porte atteinte à la confiance de ses clients. Sans parler des difficultés que connaissent depuis *quarante-huit heures les filiales* à Londres de banques étrangères (et notamment françaises) qui ont des opérations en cours avec l'Argentine.

Mais il est vrai que la position financière de Buenos-Aires est particulièrement fragile. Avec une dette extérieure de 35 milliards de dollars — soit un montant supérieur à celui de la Pologne — et des besoins d'emprunts de l'ordre de 7 milliards de dollars pour pouvoir payer notamment le service de cette dette, l'Argentine a tout à craindre de se voir fermer l'important marché des eurodevises de Londres. Or, dès lundi, *plusieurs banques britanniques ont* dû, sous la pression des pouvoirs publics, se retirer de consortiums chargés de réunir des fonds pour l'Argentine. Ainsi par exemple pour Natwest, qui s'apprêtait à prendre le rôle de chef de file pour un emprunt de 200 millions de dollars en faveur de la Compagnie d'électricité de Buenos-Aires SEGBA.

Faute de pouvoir honorer ses engagements financiers, l'Argentine rendra les banquiers des pays tiers encore plus réticents à lui accorder de nouveaux prêts.

La réputation de sûreté de la City londonienne en souffrira sans doute. Mais, dans la guerre économique et financière engagée, Mme Thatcher escompte bien étrangler l'Argentine, au risque de provoquer une grave crise financière internationale. — B. D.

La première bataille des Falkland

Le 8 décembre 1914, une flotte puissante se dirigeait vers Port-Stanley, capitale des Falkland. L'amiral von Spee ramenait des mers de Chine et de l'océan Indien la plupart des navires de guerre allemands qui s'y trouvaient à la déclaration de guerre : deux croiseurs cuirassés, le Scharnhorst *et le* Gneisenau, *et trois croiseurs légers, le* Nurnberg, *le* Leipzig *et le* Dresden (1).

Von Spee, dont l'une des préoccupations essentielles était le charbon pour ses navires, avait gagné le Chili. Il y avait été rejoint, au large de Coronel, par la division navale de l'amiral anglais Cradock, qui le cherchait depuis la déclaration de guerre avec ordre de le détruire. Mais Cradock n'avait pu obtenir de l'amiral Sturdee, chef d'état-major général, les forces qu'il réclamait. Inférieure en nombre, en tonnage et en artillerie, avec des équipages de réservistes, la flotte anglaise fut écrasée. L'amiral Cradock et 1 653 marins périrent. Von Spee n'eut que deux blessés.

La défaite de Coronel provoqua à Londres la fureur du premier lord de l'amirauté, Winston Churchill. L'amiral Sturdee, qui venait de quitter ses fonctions, fut chargé de venger le même Cradock qu'il avait laissé sans moyens suffisants. Deux navires de bataille, l'Invincible *et* l'Inflexible *quittèrent Devonport le 11 novembre. Le 8 décembre, ils étaient à Port-Stanley, avec le renfort de trois croiseurs cuirassés et de deux croiseurs légers, lorsque von Spee se présenta : il voulait détruire le port qu'il croyait vide, s'emparer du charbon et prendre le gouverneur en otage.*

Sa flotte subit le même sort que celui qu'il avait infligé à Cradock devant Coronel. Seul le Dresden *parvint à s'enfuir. La marine allemande perdit 2 110 hommes, la flotte de Sturdee 6 tués et 19 blessés.*

J. P.

(1) D'après René Maine. *Nouvelle Histoire de la marine*, tome II, *la Vapeur, la Cuirasse et le Canon*, Editions maritimes et d'outre-mer, 1977.

M. Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980 soutient la thèse de son pays

De notre correspondant

Washington. — M. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, qui est de nationalité argentine et se bat depuis de nombreuses années pour la défense des droits de l'homme dans son pays, a soutenu publiquement, mardi 6 avril à Washington, la thèse des autorités de Buenos-Aires dans le conflit des Malouines. « *Ces îles sont une réminiscence du colonialisme*, a-t-il affirmé, *leur souveraineté est indéniablement argentine. Quinze années de négociations n'ont donné aucun résultat, les Britanniques refusant toute solution, malgré la résolution des Nations unies de 1960 sur la fin du colonialisme.* »

Ce non-violent approuverait-il la récente opération militaire argentine ? « *Pas un coup de feu n'a été tiré du côté argentin*, affirme le prix Nobel de la paix. *En revanche, les Britanniques ont tué trois personnes.* »

M. Perez Esquivel « *regrette que ce problème n'ait pas été résolu par la voie pacifique* ». Il réclame des négociations immédiates pour éviter à tout prix un affrontement armé. C'est la raison pour laquelle il vient d'envoyer deux télégrammes à la reine Elizabeth et à Mme Thatcher. Pour ce qui est de son propre gouvernement, le prix Nobel de la paix s'interroge cependant sur le moment choisi par Buenos-Aires pour affirmer sa souveraineté sur les Malouines. « *L'une des raisons*, dit-il, *pourrait être évidemment de détourner l'attention du pays des difficultés économiques et de la situation des droits de l'homme.* »

M. Perez Esquivel a fait ces déclarations à l'occasion d'une manifestation de « *jeûne et de prière pour la paix au Salvador et en Amérique centrale* » à laquelle participent des groupes de chrétiens, dans une vingtaine de pays, pendant la semaine de Pâques. Le groupe central, composé de douze personnes, est installé dans une église luthérienne de Washington. Trois prêtres français en font partie, dont l'abbé Pierre Toulat, secrétaire de la commission nationale Justice et Paix et vice-président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (A.C.A.T.). — R.S.

AMÉRIQUES

ET SES RÉPERCUSSIONS

Pour quelques arpents de terre...

Que leur situation actuelle puisse ou non s'expliquer par l'héritage de la colonisation, il existe, dans le monde, maints territoires — îlots, atolls ou enclaves — susceptibles de devenir, comme les îles Malouines, un enjeu entre deux ou plusieurs pays.

Les Européens de l'Ouest, qui se sont persuadés, depuis la dernière guerre mondiale, de l'intangibilité de leurs frontières sur le continent, plus ou moins garantie par la dissuasion nucléaire, ont du mal à imaginer qu'il puisse demeurer, ailleurs, des contestations territoriales, y compris de leurs propres possessions, et, donc, que puissent naître des menaces — brutales et soudaines — sur leurs ressortissants d'outre-mer.

Tous les états-majors militaires savent, néanmoins, que les océans baignent des terres convoitées, habitées ou désertiques et qu'ils abritent des richesses potentielles, appréciées et disputées, qui sont devenues autant de patrimoines à protéger, au besoin par la force. Les risques existent, dans ces conditions, que naissent, entre puissances intéressées, des occasions de prise de gage territorial et de prise des populations en otage, comme aiment à les appeler les auteurs de scénarios de conflit.

Pas davantage que la Grande-Bretagne aujourd'hui, la France ne peut être, demain, à l'abri de tels dangers, et aucune convention internationale, aucun antécédent *de facto*, ni aucune loi réglant le statut de son domaine extérieur ne permettent à un pays quelconque de croire que ses droits souverains sur les « confetti de l'empire » seront à jamais respectés.

Ces enjeux sont d'autant plus importants qu'ils concernent, la plupart du temps, des territoires isolés, parfois oubliés, auxquels le nouveau droit de la mer — encore en gestation — attribue une plus-value économique, ponctuelle, certes, mais non négligeable, avec la création de larges zones économiques centrées autour de l'île ou de l'atoll contestés. Dans ces zones, l'Etat souverain se place, depuis son rocher émergé, en situation d'exploiter les ressources biologiques ou minérales de la mer.

Le patrimoine dispersé de la France

Ainsi, il faut perdre l'habitude de considérer avec scepticisme ou ironie ces guerres pour des îlots perdus, sous le prétexte que l'orgueil national serait leur seul motif. Les frictions fréquentes entre Grecs et Turcs, Chinois et Japonais, par exemple, pour quelques arpents de terre ne s'expliquent pas autrement.

Vue dans cette optique, la France n'est plus ce pays de 500 000 kilomètres carrés décrit par les manuels de géographie, mais une puissance — la troisième du monde par son étendue — qui s'étale sur plus de 11 millions de kilomètres carrés. Il y a un patrimoine dispersé, peuplé de un million cinq cent mille Français, dont il faut assurer la protection. Toutes comparaisons gardées, la France a, aussi, ses îles Malouines : les îles du sud-ouest de l'océan Indien et du canal du Mozambique, que, du reste, Madagascar, les Comores ou des Etats africains revendiquent périodiquement.

De telles considérations doivent inciter tout gouvernement responsable à conserver en état opérationnel les moyens militaires — porte-avions et forces d'action extérieure — qui lui permettront d'éviter que son patrimoine et ses ressortissants ne soient brutalement la cible, facile, d'un coup de force. L'existence de cette dissuasion classique peut décourager l'agresseur et le contraindre à adopter des attitudes plus diplomatiques.

La Grande-Bretagne, dans le cas présent, a donné l'impression d'avoir été surprise par l'événement et, de surcroît, d'avoir perdu du temps à réunir son arsenal de rétorsion.

Faut-il en incriminer la qualité des services britanniques de renseignement ou l'organisation et la capacité des forces armées britanniques à se mobiliser ?

La réponse à cette question doit être nuancée. Avec la rétraction de son dispositif outre-mer depuis la fin des années 60 et la réduction de son effort de défense, le Royaume-Uni a choisi de jouer — à la demande de Washington — un rôle privilégié dans le domaine nucléaire euro-stratégique de l'alliance atlantique et dans celui de la sécurité des approches maritimes de la zone nord-européenne. Ces responsabilités, s'ajoutant à son rôle particulier de maintien de l'ordre en Irlande, peuvent avoir contribué à assoupir l'armée britannique pour tout ce qui concerne ses missions de protection des intérêts nationaux outre-mer.

JACQUES ISNARD.

Les dirigeants argentins auraient accepté de participer à une éventuelle « force de paix interaméricaine » en Amérique centrale

Mexico. — Le plan d'intervention éventuelle des Etats-Unis en Amérique centrale mis au point par l'administration Reagan prévoit une participation importante de l'Argentine. Selon des informations recueillies auprès de sources autorisées, des entretiens secrets ont eu lieu à Buenos-Aires au début du mois de mars entre experts américains et argentins afin de définir très précisément les modalités, officielles et secrètes, de la participation militaire argentine à d'éventuelles opérations en Amérique centrale. Ces entretiens ont suivi la visite à Buenos-Aires de hauts responsables militaires américains et du chef d'état-major de la junte interaméricaine de défense. Le général

De notre envoyé spécial

Galtieri, chef du gouvernement argentin, aurait donné son accord à ce plan.

Ces accords, jusqu'à présents secrets, ont été conclus avant l'occupation des îles Malouines par les forces armées argentines. Cette action militaire a suscité l'irritation du gouvernement de Washington qui a, la semaine dernière, tenté en vain de dissuader le général Galtieri. Le « coup de force » argentin gêne les Etats-Unis qui comptaient beaucoup, semble-t-il, sur la « présence » argentine en Amérique centrale.

Dans cette hypothèse, un crédit de 50 millions de dollars permettrait à l'Argentine de fournir du matériel militaire, des avions légers, des chars, des fusées et des roquettes, des moyens de transport à une « force interaméricaine d'intervention ». En outre, des membres des forces de sécurité argentines, très compromis dans le plan de répression et la lutte antisubversive, seraient « libérés » afin de pouvoir être « engagés » directement par la C.I.A. et de rejoindre les commandos somozistes déjà sur le « terrain » ou les groupes qui s'entraînent dans plusieurs camps des Etats-Unis, en Floride et dans d'autres Etats américains.

Selon les mêmes sources, le général de division Alfredo Balim qui était depuis 1967 le chef du G. 2 argentin (services de renseignements et d'espionnage) et qui devait être nommé ambassadeur d'Argentine à Panama serait chargé de coordonner toutes les opérations de « déstabilisation » dans lesquelles des Argentins, civils ou militaires, seraient engagés.

La sécurité des frontières

Les sources ajoutent que les conseillers du président Reagan ont acquis la conviction que les Etats-Unis ne peuvent intervenir directement ou militairement en Amérique centrale, mais que, d'autre part, toute la « crédibilité » de la politique étrangère de Washington est en jeu à propos de l'Amérique centrale, et plus directement du Salvador.

Crédibilité à l'égard de l'opinion publique américaine, mais aussi à l'égard des alliés des Etats-Unis en Europe et dans le monde, et à l'égard de l'Union soviétique. Le gouvernement de Washington préférerait par conséquent obtenir de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) une caution permettant de mettre sur pied cette « force interaméricaine ». Une aggravation de la situation au Salvador ou un « incident de frontière » très grave entre le Honduras et le Nicaragua pourrait justifier la convocation de l'assemblée de l'O.E.A. et la mise en application du traité d'assistance et de sécurité interamericaine de Rio-de-Janeiro, signé en 1947 (TIAR).

Une majorité des deux tiers est cependant nécessaire à l'O.E.A. pour ce genre de décision et il n'est pas absolument certain qu'elle puisse être obtenue. Mais une telle réunion convoquée à la demande du Honduras ou de l'un des trois pays membres de la « triple alliance » (Salvador, Honduras, Costa-Rica) revendiquerait la nécessité « *d'assurer la sécurité des frontières des pays d'Amérique centrale* ».

Au chapitre de la négociation, il semble que la mission de bons offices entreprise par le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Jorge Castaneda, ait été « assez bien accueillie » à La Havane et « très favorablement reçue » à Managua. Les dirigeants cubains, qui appuient le plan de paix pour l'Amérique centrale de M. Lopez Portillo, ne souhaiteraient pas faire de promesses sur l'« arrêt du trafic d'armes » sans contrepartie sérieuse des Etats-Unis, par exemple au Salvador, en faveur d'une « négociation » impliquant la participation des représentants politiques des mouvements de guérilla. Les milieux informés estiment malgré tout que le processus de contacts « discrets » devrait se poursuivre et l'on n'exclut pas, dans ces milieux, une nouvelle visite du général Vernon Walters à La Havane dans un avenir rapproché.

Les dirigeants de Managua sont, de leur côté, tout à fait disposés à engager des entretiens avec des représentants du gouvernement de Washington pour trouver une solution satisfaisante au contrôle du trafic d'armes.

Une « neutralisation » du Nicaragua n'est donc pas exclue à moyen terme. Les dirigeants mexicains attendent de connaître la suite que la Maison Blanche entend donner au processus de négociations amorcé à la mi-mars. Ils semblent qu'ils aient bon espoir. De leur côté, les dirigeants du Honduras ont fait savoir aux Mexicains qu'ils suggéraient le « retrait de tous les conseillers militaires étrangers de tous les pays d'Amérique centrale ». Une initiative positive alors que Washington n'a pas encore nettement choisi entre les deux options : intervention indirecte ou négociation globale.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La création du livret d'épargne populaire : environ quinze millions de bénéficiaires

L'Assemblée nationale a commencé l'examen, mardi 6 avril, du projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire. L'objet de ce texte est d'aider les personnes aux revenus les plus modestes à placer leurs économies dans des conditions de protection particulière contre la hausse des prix. Ainsi, les Français qui ne paient pas d'impôt sur le revenu ou qui paient moins de 1 000 francs pourront déposer sur un livret spécial jusqu'à *5 000 francs d'économies* par an sans que le montant total du dépôt puisse dépasser 10 000 francs, compte non tenu des intérêts et primes. Il ne pourra être ouvert qu'un compte par contribuable et un pour son conjoint. Enfin le plafond de 1 000 francs sera révisé chaque année dans la même proportion que la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Soulignant que la création du livret d'épargne populaire est la réalisation d'une promesse faite par M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle, M. Taddéi (P.S., Vaucluse), rapporteur de la commission des finances, a estimé entre 25 et 30 milliards de francs, la première année, le rendement que pourrait atteindre le « livret rose » (en raison de la couleur de sa couverture). Environ quinze millions de personnes devraient en bénéficier, soit, a précisé M. Delors, onze millions de foyers fiscaux. Le ministre de l'économie et des finances a expliqué le choix du plafond de 1 000 francs en indiquant que ce seuil permet à un ménage ayant deux enfants dont les deux membres sont payés au SMIC ou à un ménage de deux enfants dont le conjoint qui travaille ne gagne pas plus de 4 500 francs par mois de bénéficier du livret. M. Delors a ajouté que ce titre d'épargne assurera une protection du pouvoir d'achat pour l'ensemble des dépôts dont la stabilité aura été constatée pendant au moins six mois. Cette garantie prendra la forme d'une prime versée en fin d'année et destinée à compenser la hausse des prix. Les intérêts seront exonérés d'impôt sur le revenu. Ce délai de six mois est notamment justifié par le souhait du gouvernement de favoriser une épargne longue. Les nouveaux livrets, qui pourront être souscrits aux guichets des bureaux de poste, caisses d'épargne, banques, établissements du Crédit agricole et du Crédit mutuel, pourraient être proposés au public au début du mois de mai.

Le ministre de l'économie a défendu le choix du livret, de préférence au bon d'épargne, parce que, si ce dernier est « *plus simple, plus facile à gérer, plus économique* », le livret présente l'avantage décisif d'être déjà bien connu du grand public. Il a, d'autre part, précisé que les fonds ainsi collectés feront l'objet, pour leur quasi-totalité, d'une gestion centralisée à la Caisse des dépôts et consignations, qui effectuera les placements nécessaires pour assurer l'équilibre financier du système. Une petite partie des fonds sera employée par les organismes collecteurs.

Les conséquences sur les ressources des collectivités locales

Ce projet a fait naître de nombreuses inquiétudes, essentiellement quant à ses conséquences sur les transferts d'épargne et, partant, sur les ressources des collectivités locales. Étant donné, a souligné M. Taddéi, qu'il est évident — au moins dans un premier temps — que l'épargne nouvelle résultant de la création de ce nouveau livret ne constituera qu'une faible partie des dépôts, ceux-ci résulteront pour l'essentiel des formes actuelles de placement, notamment des livrets d'épargne. Le problème est donc celui des transferts qui peuvent perturber les divers réseaux de collecte de l'épargne, notamment les caisses d'épargne des zones rurales, dont l'équilibre financier risque d'être menacé.

Le texte présente un autre risque, que M. Barnier (R.P.R., Savoie) a résumé ainsi : « *Actuellement, plus de 60 % des fonds collectés par les caisses d'épargne et la Caisse nationale d'épargne sont utilisés pour financer des prêts à long terme, à taux préférentiel, aux collectivités locales ou aux organismes H.L.M.* » (C'est ce qu'on appelle les « *contingents Minjoz* », en application de la « loi Minjoz », du nom de l'ancien ministre, ancien député socialiste du Doubs, M. Jean Minjoz.) Or, a assuré le député R.P.R., selon les estimations les plus raisonnables, au moins 50 % des dépôts sur livret indexé proviendront du livret A. M. Taddéi a souhaité que le plafond du livret A soit relevé, et M. Barnier a demandé que le gouvernement prenne « *l'engagement solennel* » de maintenir les conditions actuelles des prêts aux collectivités locales pour les années 1982 et 1983. Le rapporteur a insisté sur l'endettement des collectivités locales qui, si la Caisse des dépôts ne peut maintenir son volume de prêts bonifiés, deviendra « *insupportable* ».

Les députés, à quelque groupe qu'ils appartiennent, se sont inquiétés de ces incertitudes, qui peuvent s'exercer notamment au détriment du logement social. M. Jan (P.C., Hauts-de-Seine) a insisté sur ce point, ainsi que sur la situation des personnes qui reçoivent certains bénéfices exceptionnels (par exemple des indemnités de licenciement ou une pension de retraite) et qui devraient pouvoir étaler ceux-ci dans le temps, afin de ne pas risquer de dépasser le plafond de 1 000 francs. M. Barnier a également critiqué le caractère « *bureaucratique* » du système proposé, qui, a-t-il estimé, entraînera des contrôles complexes et coûteux. Aussi, pour toutes ces raisons, et bien que le projet soit « *sain dans son principe et louable dans ses intentions* », le député de la Savoie a déclaré que le groupe R.P.R. s'abstiendra lors du vote. M. Hamel (U.D.F., Rhône), quant à lui, a parlé d'« *intentions généreuses* » mais a fait part de sa crainte de voir s'instaurer un « *mécanisme pernicieux* ».

M. Delors a assuré que les « *contingents* Minjoz » n'auront pas à souffrir de la mise en place du livret d'épargne populaire et que celui-ci ne lèsera aucun réseau traditionnel de collecte de l'épargne. Il a ajouté : « *Il n'a jamais été dans nos intentions de condamner le livret A à l'euthanasie.* » Enfin, les petites caisses d'épargne feront l'objet de mesures auxquelles le Parlement sera associé. Le ministre des finances devait réitérer ces assurances lors de la discussion des articles du projet, mercredi après-midi.

LAURENT ZECCHINI.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Noël Ravassard.

M. Noël Ravassard, député socialiste de l'Ain, avait refusé d'assister, le 28 mars, à Châtillon-sur-Chalaronne, à l'inauguration d'une avenue Charles-de-Gaulle par le général Alain de Boissieu (*le Monde* du 31 mars).

Il nous précise que, dans la lettre qu'il avait adressée, le 22 mars, au maire de la localité, il indiquait : « *En raison de l'attitude intolérante du général de Boissieu pendant la campagne présidentielle, de ses propos déshonorants tenus à l'encontre du président de la République, il m'est impossible d'assister à cette manifestation aux côtés de celui qui a manqué à la dignité de sa fonction et à qui la présidence de l'inauguration a été confiée.* »

Le jour de la cérémonie, le général de Boissieu avait déclaré : « *Je n'ai pas attaqué le président de la République, mais j'ai récusé le candidat. Après, je me suis tu.* » (*Le Monde* du 31 mars 1982.)

Le règlement définitif des budgets 1979 et 1980

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 6 avril, en première lecture, les projets de loi portant règlement définitif des budgets 1979 et 1980. L'opposition n'a pas pris part au scrutin pour protester contre « *les analyses partielles et partiales* » de la politique budgétaire menée durant ces deux années, et développées par M. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances.

Dans son rapport, M. Pierret note que, pour 1979, la prévision initiale du déficit (15 milliards de francs) a été dépassée pour atteindre 38,8 milliards de francs. Pour 1980, le déficit prévisionnel de 31 milliards de francs a été ramené à 23,8 milliards de francs, en raison notamment d'un surplus de recettes (6 milliards de francs) enregistrées au titre des comptes d'opérations monétaires. « *Le refus de l'État, au nom de l'équilibre des finances publiques, de jouer un rôle moteur dans l'évolution économique, ne pouvait être durablement maintenu* », déclare le rapporteur général. Les votes positifs des élus de la majorité pour les deux projets de loi ne revêtiront que « *le caractère de vote administratif* », conclut-il.

M. Fabius, ministre du budget, a souligné que l'examen des textes est « *un règlement des comptes, et non un règlement de comptes* ». Notant le caractère paradoxal de la situation qui contraint la majorité à voter le règlements de budgets dont elle n'a pas approuvé les orientations, M. Fabius a déclaré : « *Ce n'est pas un vaudeville ; c'est l'application conjointe du principe de la continuité de l'État et de l'ordonnance portant loi organique de 1959.* » (relative aux lois de finances).

Au nom de l'opposition, M. Hamel (U.D.F., Rhône) a indiqué que les groupes R.P.R. et U.D.F. refusaient de prendre part au vote, « *compte tenu de l'actuelle politique budgétaire, que l'opposition condamne, car elle constitue pour le franc et l'indépendance nationale une grave menace, notamment à cause de l'augmentation de la dette extérieure et intérieure* ».

M. Joxe, président du groupe socialiste, a souligné, en s'adressant à l'opposition, que le fait de ne pas voter ces deux textes mettrait en cause globalement les comptables du Trésor, mais aussi les ordonnateurs, c'est-à-dire les ministres de l'époque. « *Certaines opérations comptables ne pourraient être réalisées. Le fonctionnement des services publics serait paralysé* », a-t-il ajouté, estimant que certains agents de l'État ne pourraient plus être rémunérés. M. Séguin (R.P.R., Vosges) lui a rétorqué que l'ancienne opposition ne s'est pas inquiété des conséquences des votes négatifs qu'elle a émi durant vingt-trois ans.

P. V.

Droits des travailleurs

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET F.O. ENTENDUES PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemble nationale a reçu, mardi 6 avril, des représentants des trois grandes centrales ouvrières, C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui ont donné leurs avis sur les quatre projets de loi relatifs aux droits des travailleurs.

Les représentants de F.O., Mme Paulette Hofmann et M. Marcel Lalonde, ont réaffirmé leur hostilité à l'expression directe des travailleurs dans l'entreprise. Selon eux, cette expression directe provoquerait une « *confusion des rôles, des pouvoirs et des responsabilités* ».

Pour sa part, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a insisté, en répondant aux questions des parlementaires, sur la nécessité de permettre l'expression des libertés politiques au sein de l'entreprise. Enfin, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a répété, au terme de son audition, les réserves que lui inspire une telle demande. « *Le patronat*, a-t-il dit, *risque fort de se saisir d'une législation insuffisamment étudiée pour organiser des associations parapatronales sous couvert de droits politiques.* »

POLITIQUE

M. FILLIOUD DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La publicité ne sera pas interdite à FR 3

La commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner le projet de loi sur la communication audiovisuelle a commencé ses travaux mardi 6 avril. Elle a entendu MM. Georges Fillioud, ministre de la communication et Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.

M. Fillioud, après avoir rappelé les grandes lignes du projet gouvernemental, a donné, en répondant aux questions des parlementaires, quelques précisions. Il a ainsi indiqué que le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter le volume de la publicité recueillie par le service public. A son avis, le projet rend possible le développement de services nouveaux que la législation actuelle ne permet pas, notamment la télévision par câble.

Le ministre de la communication a insisté sur le fait que la haute autorité ne disposera d'aucun pouvoir déontologique à l'égard des journalistes de l'audiovisuel, affirmé que les ressources publicitaires ne seront pas interdites à FR 3 et précisé que c'est la haute autorité qui accorderait les droits de réponse et que, en cas de contentieux entre elle et une société de programme, c'est la juridiction administrative qui serait compétente. Il a rappelé que le président de la République souhaite que l'application de la réforme n'aboutisse pas à un alourdissement des charges des usagers du service public.

Pour sa part M. Louis Mexandeau a précisé que le recours aux annonceurs dans le domaine de la télématique ne serait pas autorisé. Alors que M. Fillioud venait d'indiquer qu'aucune interdiction ne frappe la réception des émissions transmises par satellites, au moyen d'une antenne individuelle, M. Mexandeau a déclaré que, en raison des risques d'altération de l'identité culturelle nationale, sa préférence va au système des antennes collectives.

LA RÉFORME DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

L'échevinage trouve de nombreux défenseurs au Sénat

Le Sénat a commencé mardi 6 avril la discussion du projet de loi relatif à l'élection et au fonctionnement des conseils de prud'hommes, qu'il devait poursuivre mercredi et jeudi.

Une partie de la séance de nuit a été consacrée à l'examen, sans passion, des premières dispositions « techniques » de ce texte. Dans la discussion générale qui a précédé, le débat a été beaucoup plus vif, prenant même un ton de polémique à propos de la suppression de l'échevinage dans les départements de l'Est.

Déjà, à l'Assemblée nationale, le gouvernement avait dû faire face à la protestation des députés d'Alsace et de Lorraine lorsque le projet avait été discuté en première lecture, le 29 janvier. Au Palais du Luxembourg, il risque d'être mis en échec quand viendront en discussion les articles 35 à 39 qui traitent de cette question.

Le monde du travail, souligne le ministre, est très attaché à cette juridiction. En 1979 la participation électorale a été de 63 % et aujourd'hui quatorze mille représentants de salariés siègent dans les conseils de prud'hommes. Mais ces conseils éprouvent des difficultés d'organisation interne et de recrutement qui justifient la réforme proposée. Le renouvellement par moitié est supprimé, le mandat de chaque conseiller, élu au scrutin proportionnel, sera de cinq ans. Le temps passé au sein de la juridiction sera désormais considéré comme temps de travail, l'employeur étant ensuite remboursé par l'Etat. Dans les départements d'Alsace et en Moselle, les nouvelles juridictions se substitueront à l'échevinage. *« Je compte sur le Sénat,* conclut M. Auroux, *pour enrichir ce texte. »*

Le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Rabineau (Un. cent., Allier), approuve l'esprit du projet et donne un accord de principe, tout en regrettant que la portée du texte soit un peu trop limitée. Ses réserves portent sur l'alourdissement des charges des entreprises et sur l'extension du régime de droit commun aux trois départements d'Alsace et de Lorraine.

M. Virapoullé (Un. centr., Réunion), qui exprime l'avis de la commission des lois, déplore la suppression de l'échevinage dans les départements de l'Est : *au moment où l'on ne parle que de décentralisation et de droit à la différence, pourquoi s'attacher,* dit-il, *à uniformiser et à niveler ? D'autre part,* il considère qu'il n'est pas raisonnable d'exiger des entreprises l'avance de sommes dues par l'Etat pour l'indemnisation et la formation des salariés.

M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Territoire de Belfort) estime notamment que les agents de maîtrise ayant une fonction de commandement devraient faire partie du collège de l'encadrement. Quant aux départements de l'Est, il n'est pas logique, pense-t-il, de leur refuser le droit commun quand on exige, comme l'a fait le rapporteur, qu'il soit appliqué à son département de la Réunion.

M. Viron (P.C., Nord) approuve les dispositions du projet de loi, mais son groupe déposera un amendement pour inclure les agents de maîtrise et les techniciens dans la section de l'encadrement.

M. Rudloff (Un. centr., Bas-Rhin) s'attache à démontrer que l'institution de l'échevinage répond aux besoins des populations de l'Est. *« Aux élections de 1979, aucun syndicat,* souligne-t-il, *n'a réclamé sa suppression. Ce projet de loi veut nous imposer notre bonheur contre nous-mêmes. Qu'on ne tienne pas à propos de l'Alsace un autre langage qu'à propos de la Corse. »* Le groupe centriste, annonce-t-il, défendra un amendement visant à « harmoniser les deux systèmes en ce qu'ils ont de meilleur ». M. Bohl (Un. centr., Moselle) défend la même thèse et demande : *« A l'heure où l'on prétend respecter les particularités locales, est-il opportun de supprimer la nôtre ? »*

Pour M. Souvet (R.P.R., Doubs), les conseils de prud'hommes sont le vestige d'un passé révolu, mais leurs membres doivent être protégés *« comme des magistrats qu'ils sont et non comme des délégués syndicaux qu'ils ne sont pas ».*

M. Auroux, à la fin de la discussion générale, lance un « appel » aux parlementaires d'Alsace et de Lorraine. *« Je respecte votre plaidoyer,* déclare notamment le ministre du travail, *mais c'est plutôt un plaidoyer pour les juges que pour la justice et pour les victimes du travail (...). Nous voulons cet espace social européen dont on a parlé, mais en mettant à la disposition des travailleurs un droit local mieux adapté... »*

Les premières modifications

La commisison des lois fait adopter plusieurs amendements à l'article premier. Le Sénat prévoit notamment que le « taux de compétence » des conseils de prud'hommes sera révisé chaque année par voie réglementaire (il est actuellement de 7 000 F). En revanche, ces conseils demeurent incompétents dans les procédures de licenciement économique.

Les articles 2 et 3 sont adoptés sans modification.

Article 4. Un amendement socialiste est voté, qui adopte la législation dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon au très petit nombre d'employeurs et de salariés par secteur.

Avant de se séparer à 0 h. 30, les sénateurs adoptent un dernier amendement dû à l'initiative de M. Rabineau, et visant le droit de vote des chômeurs pour l'élection aux conseils de prud'hommes. L'Assemblée nationale avait supprimé toute référence à une durée du chômage. Le Sénat a estimé qu'on ne pouvait pas accorder le droit de vote à des personnes en chômage depuis plus de trois ans.

A. G.

RÉUNIE EN « SÉMINAIRE » A BOUGIVAL

La direction du P.S. étudie les moyens de mobiliser la gauche

La direction du P.S. se réunit mercredi 7 et jeudi 8 avril en « séminaire » à Bougival. Les vingt-huit membres du secrétariat national auxquels se joindront MM. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, doivent siéger à huis clos pour étudier les actions susceptibles de susciter une mobilisation populaire, notamment en vue des élections municipales de 1983.

Les débats devaient être introduits par trois membres du secrétariat national, MM. Michel Charzat, chargé du secteur public ; Jean-Paul Bachy, chargé des entreprises, et Paul Quilès, chargé des fédérations.

M. Charzat, qui est également l'un des animateurs du CERES, a exposé, dans une interview publiée mercredi 7 avril par *le Matin*, quelles sont, à ses yeux, les « *urgences* » à satisfaire. Il s'agit de redonner « *autorité, cohérence et élan collectif* » au pouvoir. Le député de Paris a, notamment, souhaité que le gouvernement fasse preuve de « *fermeté à l'égard de certains groupes sociaux professionnels qui refusent la solidarité* ». Il a souligné que le changement « *que l'on veut mettre en œuvre par la concertation butte contre une société civile anémiée* ». M. Charzat a également insisté sur la nécessité d'une politique de « *rigueur économique* » et de « *rigueur sociale* », avant de préciser : « *Le P.S. doit davantage se mobiliser pour promouvoir des valeurs positives : démocratie, solidarité, goût de la rigueur intellectuelle, à l'effort collectif, identité et indépendance nationale.* »

Enfin, M. Charzat a évoqué l'« *élargissement* » de la majorité souhaité par M. Jean-Pierre Chevènement (notamment le 21 février au « Club de la presse » d'Europe 1). Il a précisé : « *Le problème de l'adhésion de certaines couches sociales est avant tout celui de leur place et de leur rôle dans la réalisation du projet de redressement national et de démocratisation de la société. Les cadres, par exemple, doivent trouver des responsabilités nouvelles en contrepartie de l'effort de solidarité qui peut leur être demandé. Ce qu'on appelle l'« élargissement » s'adresse aussi à des sensibilités, à des courants idéologiques. Proposer un avenir pour notre pays peut permettre à certains qui se reconnaissaient, hier, dans le gaullisme de rejoindre le camp du mouvement.* »

De son côté, M. Quilès devait présenter, lors du « séminaire » de Bougival, les propositions concrètes de la direction pour mobiliser les partis. Il est prévu des campagnes sur l'emploi, l'école, la sécurité dans les grandes agglomérations et la jeunesse.

En outre, la préparation du colloque sur « les acteurs du changement », proposé par M. Jospin, devrait entrer dans une phase active. La direction du P.S. devrait également décider l'organisation d'un colloque sur le rôle du secteur public, afin de rassembler tous ceux qui — responsables, cadres et syndicats ouvriers — souhaitent la réussite des entreprises nationalisées.

AUTOUR D'UN « COLLECTIF NATIONAL »

Rencontres communistes appelle les militants du P.C.F. à « combler le vide laissé par la politique de la direction »

Les animateurs de Rencontres communistes ont annoncé, mardi 6 avril, la constitution d'un collectif national de soixante-sept membres qui se propose de « *faire naître la politique communiste dont le mouvement populaire a besoin* ». Ces militants estiment, en effet, que « *le P.C.F., dont le crédit politique a été compromis par les positions de sa direction — tout particulièrement à partir de 1977 — et par le refus de celle-ci de procéder aux révisions indispensables après la victoire de la gauche, ne joue plus qu'un rôle subalterne dans la détermination des grands choix politiques* ».

Les membres du collectif précisent que celui-ci « *n'est ni une organisation ni une direction* » et qu'il « *se borne à prendre des responsabilités, dans une situation où la direction du parti a perdu le droit et le pouvoir de bénéficier du monopole de l'expression d'une politique communiste en France* ». Ils appellent « *les communistes, les organisations du parti, les élus* » à se réunir et à s'efforcer de « *combler, dans les entreprises, les quartiers, les villages et les villes, le vide laissé par la politique de la direction du P.C.F.* ».

Les auteurs de cet appel, membres du collectif national de Rencontres communistes, sont vingt-cinq des trente membres du collectif fondateur qui s'était constitué en mai 1981 sous la présidence de M. Henri Fiszbin (1), auxquels s'ajoutent quarante-deux autres militants. Parmi ceux-ci figurent notamment, MM. Henri Bertholet, conseiller municipal de Romans (Drôme) ; Michel Charlot, enseignant ; Dominique Coujard, magistrat ; Jean-Claude Delaunay, directeur de l'U.E.R. de sciences économiques et sociales de l'université de Lille-I ; Marcel Donati, lamineur, membre de la section communiste d'Usinor-Rehon (Meurthe-et-Moselle) ; Robert Dumont, conseiller général de l'Yonne ; Claude Francfort, médecin à Moyeuvre-Grande (Moselle) ; Albert Gauche, maire de Mimet (Bouches-du-Rhône) ; Mme Christine Gilles, ancien membre du secrétariat confédéral de la C.G.T. ; MM. Marcel Gueguen, adjoint au maire de Lannion (Côtes-du-Nord) ; Henri Lellièvre, adjoint au maire du Mans (Sarthe) ; Claude Mesliand, ancien président de l'université d'Aix-Marseille-I ; Jean-Louis Moynot, ancien membre du secrétariat confédéral de la C.G.T. ; Yvon Quiniou, enseignant ; Jean-Pierre Valla, conseiller général du Lot.

(1) MM. Michel Pérignac, Georges Heckli, Roland Rappaport, Jean Rony et Jean-Jacques Rosat, membres du collectif fondateur, ont décidé de ne pas faire partie du collectif national.

● *M. Georges Marchais* prend quelques jours de vacances à Varadera, station balnéaire située à l'est de La Havane, où il était arrivé le 2 avril, indiquait-on mardi 6 avril de source sûre dans la capitale cubaine. M. Marchais, précisait-on, est accompagné de son épouse ainsi que de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F. — *(A.F.P.)*

APRÈS LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'U.D.F.

Le retour de M. Giscard d'Estaing et les projets de fusion suscitent des réserves

Les journées parlementaires du groupe U.D.F. se sont achevées, mardi 6 avril, à l'Assemblée nationale. Elles ont permis aux députés de définir les priorités de l'action qu'ils vont conduire dans les mois à venir.

Lundi, après l'intervention de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe (*le Monde* du 7 avril), M. Edmond Alphandéry, député de Maine-et-Loire, avait dressé un bilan de dix mois de gestion socialo-communiste. Il avait notamment dénoncé « *le caractère superficiel des analyses [socialistes] inversement proportionnel aux ambitions de leurs auteurs* ».

M. Jacques Barrot, député de la Haute-Loire, s'était livré à une analyse des projets de loi sur les droits nouveaux des travailleurs. « *L'U.D.F.*, avait-il dit, *entend se battre pour que, sous couvert de libre expression des travailleurs, on n'assiste pas à une politisation de l'entreprise qui serait un péril mortel pour la vie contractuelle, à une remise en cause du pluralisme syndical auquel nous sommes profondément attachés.* »

Mardi, les députés se sont livrés à un examen des projets de loi soumis à l'Assemblée nationale, et notamment de celui qui concerne la communication audiovisuelle.

M. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, a réaffirmé la nécessité de donner aux moyens audiovisuels « *un cadre de liberté* » et rappelé que l'U.D.F. propose notamment la création d'une haute autorité « *réellement indépendante* », composée de sept membres : deux désignés par la majorité, deux par l'opposition et trois personnalités indépendantes désignées par les quatre premiers membres.

Au terme de ces journées, l'intervention de M. Jean-Claude Gaudin, qui a voulu clairement poser les problèmes que devra résoudre l'U.D.F., reste le sujet de la plupart des commentaires dans les couloirs de l'Assemblée et aux sièges des partis qui composent l'Union. Si chacun reconnaît l'autorité qu'a su prendre le président du groupe, les jugements portés sur l'entrée au bureau politique du « présidentiable » M. Giscard d'Estaing et la volonté de fusion divisent davantage.

Personne ne veut prendre l'initiative de dire publiquement ce qu'une majorité pense tout bas : la cooptation de M. Giscard d'Estaing au sein de l'exécutif ne suscite pas un enthousiasme démesuré. Loin de là. Et d'aucuns soulignent que le silence qui a accueilli cette invitation lancée par M. Jean Lecanuet traduit bien les sentiments de ceux qui estiment avoir été contraints de l'accepter. Contraints, faute de pouvoir notamment expliquer à leurs électeurs que, après avoir soutenu M. Giscard d'Estaing, ils préfèrent *le* tenir à l'écart pour un temps encore.

M. Christian Bonnet (P.R.), déclare toutefois dans *Ouest-France* daté mercredi 7 avril : « *Rien ne permet de penser qu'en adhérant à l'U.D.F., M. Giscard d'Estaing a des buts précis qui traient à l'encontre de l'union tant désirée entre l'U.D.F. et le R.P.R.* »

Beaucoup jugent que les municipales et les régionales sont les échéances les plus immédiates et que, d'ici la « présidentielle », on a le temps de réfléchir.

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., estime pour sa part : « *L'heure n'est pas venue, plus de six ans avant l'échéance, d'évoquer le nom d'un candidat quel qu'il soit. Le faire, c'est inévitablement donner à l'opinion l'impression que l'opposition est prête à renouveler sa suicidaire querelle de chefs.* »

Quant à la fusion, seul le P.R. est tout disposé à l'accepter. « *Nous la préparons* », a dit M. Jacques Blanc, secrétaire général des républicains.

Au C.D.S., comme au parti radical, elle suscite toujours autant de réserve, voire d'irritation.

C. F.-M.

Pour la fête de Jeanne d'Arc

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRA A ORLÉANS LE 8 MAI

Invité par M. Jacques Douffiagues, U.D.F.-P.R., maire de la ville, M. François Mitterrand présidera les cérémonies du cinq cent cinquante-troisième anniversaire de la défense d'Orléans par Jeanne d'Arc le 8 mai prochain. La tradition à Orléans veut qu'un président de la République nouvellement élu soit invité par le maire de la cité à présider ces fêtes.

CLÉMENCE POUR DES AUTEURS DE GRAFFITI POURSUIVIS PAR UNE MUNICIPALITÉ COMMUNISTE

Les juges de la douzième chambre correctionnelle du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ont récemment dispensé de peine quatre jeunes gens poursuivis pour avoir couvert de graffiti plusieurs édifices publics de Saint-Ouen en signe de solidarité avec le peuple polonais. La municipalité communiste de Saint-Ouen, à l'origine de la plainte et partie civile, a toutefois obtenu la somme de 580 francs, à titre de dommages et intérêts, somme correspondant à la demande volontairement modeste formulée par l'avocat de la ville, Mᵉ Pierre Braun.

Les faits reprochés aux quatre prévenus, Mlle Nelly Sintawet et MM. Gérard Lambert, Renaud Layadi et Philippe Siel, remontent au 2 février 1982. A la veille du vingt-quatrième congrès du P.C. qui s'était réuni à Saint-Ouen, les quatre jeunes gens avaient écrit sur la façade de la mairie et sur le monument aux morts de la ville différents slogans tels que « *Solidarité avec Solidarnosc* », « *Pologne empêchons que ça se Tass* », « *Réglons leurs comptes aux staliniens* », « *Jaruzelski, Krasucki, crevez* », etc. A l'audience, les prévenus ont indiqué qu'« *ils voulaient ainsi attirer l'attention des médias sur la situation du peuple de Pologne au moment où s'ouvrait ce vingt-quatrième congrès du P.C.F.* ».

Pour la ville de Saint-Ouen, Mᵉ Braun, après avoir rendu hommage « *à la motivation idéologique et politique des prévenus* », devait limiter la demande de dommages et intérêts, alors, précisa-t-il, que le devis de remise en état des bâtiments est beaucoup plus élevé.

Une lettre des principaux représentants de Solidarité en France, remerciant les quatre jeunes gens de leur action, fut lue à l'audience à laquelle assistaient une quarantaine de militants de cette organisation.

● *L'association de la presse parlementaire* a renouvelé son bureau, à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue lundi 5 avril. Le nouveau bureau est ainsi constitué : président : Alain Guichard *(le Monde)* ; vice-présidents : Jean-Claude Hunger *(le Parisien)*, Jean-Claude Arbona *(la Nouvelle République)* ; secrétaire général, trésorier : Jacques-Marie Boitel (A.F.P.) ; secrétaire général adjoint : Jean Hubert Ducastel *(le Nouveau Journal - Agefi)* ; secrétaires : Jacques Raynaud (pigiste), Marielle Aubry *(le Nouveau Journal-Agefi)* ; syndics : Pierre Nouaille (retraité), Michèle Ferniot (Radio-France), Jean-François Peumery *(la Voix du Nord)*, Jean-Marie Boursier *(Sud-Ouest)* Laurent Zecchini *(le Monde)*.

● *Un groupe national de « réflexion pour le libéralisme »* intitulé « Objectif 2000 » vient d'être fondé à Bordeaux sous l'égide du Mouvement des jeunes giscardiens de la Gironde. « Objectif 2000 » propose de « *construire ensemble et individuellement de nouveaux espaces de liberté* », et de « *redécouvrir et préserver pour demain les vertus de notre démocratie libérale* », a déclaré le secrétaire général de ce mouvement, M. Jean-François Cuignet.

M. DEBRÉ : la proportionnelle c'est l'alternance molle des combinaisons.

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, évoque dans sa *Lettre* mensuelle le retour au système électoral de la représentation proportionnelle :

« *Les conséquences de ce mode de scrutin,* écrit-il, *sont multiples. Il en est deux capitales. La première, c'est qu'il donne aux « partis » et à leurs états-majors un rôle prédominant. Il faut être choisi par un parti pour être élu. L'influence des états-majors domine aussi bien la composition des gouvernements que le vote des Assemblées. La seconde conséquence est la disparition d'une majorité : il faut une coalition de deux, voire de trois ou quatre partis, pour assurer le fonctionnement « normal » des institutions. (...) Le nombre des partis en France aboutirait à un éparpillement en quatre ou cinq fractions, dont aucune ne pourrait prétendre à la majorité. C'est le sort de l'Italie qui nous attendrait : la fin de l'État, le temps des factions — sans la souplesse italienne qui sauve son économie.*

» *Cette réforme inscrite dans le programme socialiste ramènerait progressivement la Vᵉ République à la IVᵉ République, c'est-à-dire en un temps où l'alternance nette des majorités a fait place à l'alternance molle des combinaisons.* »

● RECTIFICATIF. — Le sens des propos tenus par M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G. (*le Monde* du 7 avril), a été altéré. Nous aurions dû imprimer : « *Il est inexact de dire : « les Français ont voté à droite parce qu'ils ne se jugeaient pas assez gouvernés à gauche* [et non à droite] *et, par conséquent, il faudrait « une radicalisation* ». M. Schwartzenberg a, d'autre part, déclaré : « *Il ne faut surtout pas dire « c'est la faute aux syndicats, qui ne soutiendraient peut-être pas assez »* la politique gouvernementale, et non « qui ne s'interrogent peut-être pas assez sur... »

هكذا من الإصل



Le Monde

régions

Ile-de-France

Une polémique entre le maire de Neuilly et l'administration

Comment sauver les arbres des villes ?

M. Achille Peretti, maire R.P.R. de Neuilly-sur-Seine, nous a adressé le texte suivant dans lequel il expose le différend qui l'oppose à l'administration à propos de l'abattage des arbres dans sa commune.

Pendant longtemps on s'est amusé des écologistes, en les prenant certes pour d'excellentes personnes animées de bonnes intentions, mais quelque peu « farfelues ». Puis l'éveil s'est fait dans les cœurs et dans les esprits et il y a les votes des « mordus de la nature ». D'où, d'une part, les tentations de récupération par les uns et les autres, et, du côté des écologistes, le risque de tomber dans le jeu politique. Mais cela est leur affaire.

J'ai eu à m'occuper des problèmes de l'environnement en tant que député, c'est-à-dire durant dix-neuf ans, mais j'ai eu à le faire de façon plus concrète en assurant la direction de la ville de Neuilly depuis 1947. Dans le plan d'occupation des sols publié le 11 août 1971 — le premier en France — adopté par le conseil municipal par délibération du 12 juillet 1951, figurait au titre de la nature de l'occupation et de l'utilisation du sol l'interdiction suivante : art. 2. — g) *« Tout abattage d'arbres sans autorisation préalable à solliciter en mairie ».*

Ce plan a été homologué et publié, donc reconnu légal dans toutes ses dispositions. Il a été surtout sévèrement et strictement appliqué. En clair, le constructeur devait nous remettre en même temps que les plans de l'immeuble à bâtir, et qui se devaient d'être conformes au plan d'occupation des sols (P.O.S.), la situation des arbres, indiquer leur essence et leur diamètre.

Il n'y a jamais eu de difficultés. Les services de l'urbanisme de la Seine puis ceux des Hauts-de-Seine, comme les miens, « sauvèrent » tout ce qui pouvait l'être. Car la tentation était souvent grande pour l'entrepreneur de faire « table rase » afin de travailler plus vite et à moindres frais.

Or, du moment où j'ai été conduit à demander la réouverture du P.O.S. de Neuilly parce que plus de trente ans sont passés et qu'il faut tenir compte de l'expérience enrichissante vécue, j'ai appris avec stupéfaction et consternation (mon excellent ami, M. Michel d'Ornano, étant alors ministre de l'environnement) que tout contrôle d'abattage des arbres serait dorénavant supprimé et que le promoteur pouvait agir à sa guise.

Si le gouvernement a changé, l'administration demeure. J'ai donc alerté M. Quilliot, successeur de M. d'Ornano. Il m'a répondu avec courtoisie et longuement. Dans sa lettre, je relève le passage ci-dessous. Il est important, décisif et dangereux : *« La disposition de l'article 2 du plan d'occupation des sols de Neuilly, approuvé le 11 août 1976, qui édicte que « tout abattage d'arbre sans autorisation préalable à solliciter en mairie est interdit », n'est pas fondée juridiquement, ainsi que vous le soulignez et c'est à juste titre que vous envisagez de la retirer du règlement du P.O.S. à l'occasion de sa révision. L'art. L 130-1, 5e alinéa, du code de l'urbanisme ne pose en effet le principe de l'autorisation préalable que pour les bois, forêts ou parcs situés sur le territoire de communes où l'établissement d'un P.O.S a été prescrit mais n'a pas encore été rendu public ainsi que dans tout espace boisé classé. »*

Quand le ministre écrit qu'il constate que je *« m'engage à retirer l'article dont il s'agit »*, c'est évidemment parce que ses services m'ont averti qu'ils ne l'accepteraient pas. Quant à mon intention, elle est claire, puisque dans ma lettre du 7 septembre 1981, j'écrivais : *« Je suis persuadé qu'il appartient au ministre de l'urbanisme de proposer une mesure de ce genre »* (possibilité de contrôler l'abattage des arbres).

Le Parlement siège souvent (que l'on n'y voie aucune critique de ma part qui serait indécente et malvenue). Il est facile donc de combler un vide et de réparer l'erreur, si, du moins, on estime que j'ai raison.

Je suis absolument convaincu que cette affaire, si elle ne devait pas trouver la solution normale, légale et rapide qui convient, aurait des suites plus importantes qu'il n'y apparaît de prime abord.

Il ne s'agit en aucune façon de porter atteinte au droit de propriété, mais bien de limiter les abus auxquels elle peut conduire sans discernement, et de lutter de toutes nos forces contre la civilisation du « béton ».

Evidemment, des pelouses avec de maigres arbustes resteront toujours, si par malheur nous ne devions pas avoir satisfaction. Mais comment les comparer à des ormes, à des châtaigniers ou à des platanes de plus de cent ans ?

Ce combat, pour la sauvegarde de la nature, je le mène depuis longtemps. C'est ainsi qu'en 1975 j'ai déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale *« un projet d'amendement à l'article 76 du projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, et tendant à exiger le même permis pour les clôtures que pour les travaux de construction »*. Je n'ai été suivi que partiellement.

Le spectacle est consternant aujourd'hui de murs qui s'érigent le long de nos rivages et qui empêchent de plus en plus de les découvrir. Est-ce bien dans ce sens que l'on veut aller, notamment au nom de l'écologie et de la qualité de la vie pour le plus grand nombre.

Il n'y a pas un instant à attendre. Il s'agit bien d'une disposition de bon sens et de sauvegarde qu'il faut très vite prendre pour empêcher le massacre inutile des beaux arbres que, par bonheur, beaucoup de villes possèdent encore.

Une solution ?

Une solution existe, dans la législation actuelle, au problème soulevé par M. Achille Peretti, indique-t-on au ministère de l'urbanisme. Pour assurer la sauvegarde des parcs et des espaces plantés, on peut les classer, dans le plan d'occupation des sols, en *« espaces boisés à conserver »*, ou même *« à créer »* si l'on souhaite agrandir ceux qui existent. De plus, une mesure radicale de protection consiste à ne pas donner de droits de construire (densité 0) sur de tels terrains.

La disposition qui existe dans le POS de Neuilly (autorisation d'abattage à demander en mairie) n'est pas fondée légalement et risque de ne pas être efficace à l'égard de constructeurs chicaniers, bien informés du droit. Surtout si la parcelle bénéficie d'un « droit de construire » important.

Sans attendre la mesure législative souhaitée par le maire de Neuilly, il convient de ne pas négliger les possibilités actuelles, même si elles semblent d'un maniement plus « lourd » (le déclassement doit être autorisé par le ministre), exigent un recensement préalable des espaces verts et laissent moins de liberté d'appréciation à la municipalité au coup par coup.

A l'occasion de la préparation du nouveau POS de Neuilly, le classement de cinq grands parcs est d'ailleurs envisagé, tandis qu'une vingtaine d'hôtels particuliers ont été recensés et pourraient être protégés. Mesures qui devraient s'accompagner d'un abaissement des densités autorisées. — M. Ch.

E.D.F. DANS LA BATAILLE DE L'OZERAIN

Nouvel obstacle dans l'achèvement de la ligne à haute tension, qui doit relier les Alpes à la région parisienne. Sur l'ultime tronçon de 25 kilomètres, qui passe sur les hauteurs de l'Ozerain, dans la Côte-d'Or, E.D.F. est contraint de stopper les travaux. Faisant droit à la requête d'une association de défense (voir *le Monde* du 11 novembre 1981), le tribunal administratif de Dijon a, le 30 mars, ordonné à E.D.F. de surseoir à l'exécution du permis de construire, qui lui avait été délivré par le préfet, le 4 décembre 1981.

Le même tribunal avait, en septembre 1981, ordonné le sursis à exécution de la déclaration d'utilité publique, décision qui avait été désavouée un mois plus tard par le Conseil d'Etat. Ce nouvel épisode de la guérilla judiciaire engagée autour de la ligne de l'Ozerain n'est pas le dernier. E.D.F. va immédiatement faire appel devant le Conseil d'Etat.

Corse

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les autonomistes corses veulent se « démarquer » des socialistes

De notre correspondant

Bastia. — La campagne pour l'élection de l'assemblée régionale de la Corse prévue pour juillet mobilise déjà les partis politiques mais aussi certains syndicats professionnels qui entendent utiliser ce scrutin comme une tribune.

C'est ainsi que le conseil d'administration du Syndicat général des entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics de Haute-Corse a souhaité que l'Union patronale interprofessionnelle du département organise une réunion de tous les organismes socioprofessionnels en vue de constituer une liste aux prochaines élections régionales.

De son côté, la fédération de Haute-Corse du P.S. a réuni, pendant le dernier week-end, une convention chargée de définir la stratégie des socialistes en vue de l'échéance de l'été. A une très large majorité (soixante-dix-neuf mandats pour, sept contre et quatorze abstentions), les responsables du P.S. ont adopté une motion qui les conduit à présenter une liste socialiste constituée *« en dehors de toute coalition de partis ou de groupes politiques organisés »*, ouverte cependant à ceux qui s'affirment d'accord pour *« apporter leur concours à la réussite du statut particulier et à respecter la discipline du groupe socialiste »*. En agissant ainsi, les socialistes du Nord rejettent la possibilité d'une liste commune avec les radicaux de gauche de Corse du sud, comme l'idée en avait été avancée (*le Monde* du 30 mars), sans toutefois fermer la porte à des personnalités proches de *« l'idéal socialiste »* et soutenant *« l'action du président de la République »*. Pour sa part, M. Bastien Leccia a fait savoir qu'il n'entendait pas être candidat dans cette élection. Le délégué aux affaires corses a cependant insisté sur son appartenance au parti socialiste, refusant par là même une liste qui se placerait *« au-dessus des partis »*.

Le comité central de l'Union du peuple corse (U.P.C.) s'est réuni lui aussi le dimanche 4 avril et a procédé à un examen de la situation au lendemain des élections cantonales. L'organe dirigeant de l'U.P.C. a contesté les affirmations de M. Leccia selon lequel le scrutin cantonal se déroulerait à partir de listes révisées. *« Les faits et les chiffres démontrent qu'aucun progrès n'a été enregistré les 14 et 21 mars dans le domaine de la moralisation du suffrage universel en Corse »*, estime dans un communiqué le mouvement autonomiste qui ajoute *« Les nombreuses instances déjà introduites devant les tribunaux administratifs, les plaintes portées au pénal, les étonnants records de participation enregistrés ici et là, le pourcentage souvent scandaleux des votes par procuration, certains transferts d'électeurs, en sont quelques preuves évidentes parmi d'autres. »* Sceptique sur les résultats de la révision approfondie des listes électorales, l'U.P.C. demande à *« ceux qui n'entendent pas être victimes de la fraude traditionnelle de l'empêcher eux-mêmes par tous les moyens »*.

La fédération de Haute-Corse du P.S. rejoint d'ailleurs sur ce sujet l'analyse des autonomistes. Elle a réaffirmé lors de sa convention sa *« volonté de parvenir à l'assainissement total de l'expression démocratique en Corse par la refonte des listes électorales, car les travaux de contrôle et de vérification entrepris par le gouvernement sont seulement des jalons sur cette voie »*.

Malgré cette convergence sur la nécessité d'une plus grande moralisation des scrutins, l'U.P.C. tient de plus en plus à se démarquer du P.S. en insistant sur le fait que les candidats socialistes aux dernières cantonales se sont désistés pour les *« candidats M.R.G. du clan ... de la fausse gauche »*. Nul doute que ce thème sera abondamment repris lors de la campagne électorale, où les autonomistes présenteront une liste conduite par M. Edmond Simeoni. Pour se préparer à cette échéance, l'U.P.C. a lancé un appel à tous les anciens militants de l'ARC et de l'A.P.C (mouvements qui ont précédé l'U.P.C.). M. Max Simeoni, qui se tenait à l'écart de la vie publique depuis trois ans, a fait une communication devant le comité central. Cette démarche précède sans doute la rentrée politique de l'ancien leader autonomiste qui a prôné le *« désamalgame net avec l'indépendantisme »*. Son retour sur la scène politique est de nature à conforter l'aile réformiste et à consolider l'image de marque du mouvement, qui se veut *« réaliste et responsable »*.

DOMINIQUE ANTONI.

ÉLECTIONS AUX CONSEILS RÉGIONAUX

M. FOSSÉ (R.P.R.) EST ÉLU EN HAUTE-NORMANDIE

M. Roger Fossé (R.P.R.), député de la Seine-Maritime, a été élu mardi 6 avril président du conseil régional de Haute-Normandie au premier tour par vingt-cinq voix contre vingt à M. Beaufils (P.S.), député de la Seine-Maritime, et une à M. Henri Collard (U.D.F.-rad.), sénateur de l'Eure, qui n'était pas candidat. M. Fossé succède à M. Tony Larue (P.S.), sénateur de la Seine-Maritime, qui avait été élu le 9 janvier dernier en remplacement de M. Laurent Fabius (P.S.), ministre du budget.

Bien que l'U.D.F. dispose de seize sièges au sein de l'assemblée régionale contre sept au R.P.R., c'est à ce dernier parti qu'est revenue la présidence. Cette décision s'explique par la progression du R.P.R. dans cette région à l'occasion des cantonales et par le fait que l'U.D.F., détenant déjà la présidence des deux conseils généraux (M. Collard, rad., dans l'Eure, et M. Lecanuet, C.D.S., dans la Seine-Maritime), a accepté de laisser à son partenaire celle de l'assemblée régionale.

L'opposition, qui a conservé la majorité au sein du conseil général de la Seine-Maritime et qui l'a gagnée dans l'Eure aux cantonales, retrouve le contrôle du conseil régional qu'elle avait perdu avec les législatives de juin 1981. L'assemblée régionale est désormais composée de 6 P.C., 14 P.S., 1 divers, 16 U.D.F., 7 R.P.R. et 2 modérés.

[Né le 23 septembre 1920 à Pavilly (Seine-Inférieure, devenue depuis Seine-Maritime), M. Roger Fossé, administrateur de biens, est député de la huitième circonscription de la Seine-Maritime (Yvetot) depuis 1962. M. Fossé avait été candidat sans succès lors de l'élection à la présidence du conseil régional, le 9 février dernier. Il avait alors recueilli dix-huit voix contre vingt-cinq à M. Larue.]

M. TAILHADES (P.S.) EST RÉÉLU EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Edgar Tailhades (P.S.), sénateur du Gard, a été réélu, mercredi matin 7 avril, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, par trente-deux voix contre douze à M. Jacques Blanc, député de la Lozère, secrétaire général du parti républicain. — *(Corresp.)*

● *Un comité Région 83* vient de se constituer dont l'objectif est de rassembler tous ceux qui entendent privilégier les spécificités économiques, sociales et culturelles de leurs régions *« Des antennes régionales seront mises en place afin de définir des programmes d'action et de susciter la constitution de listes de candidats les plus représentatifs des « pays » et des forces vives régionales. Il est indispensable que le nouveau pouvoir régional soit exercé par des acteurs de la vie associative, économique, sociale et culturelle et non plus exclusivement par les délégués des quatre grands partis politiques nationaux »*, déclare le comité dans un communiqué.

CARNET

Naissances

— Eric CHALON et Claudine, née Rannou, ont la joie d'annoncer la naissance de
Isabelle et de Audrey,
le 3 avril 1982.
14, rue Paul-Lafargue,
La Minerve,
92800 Puteaux.

— Mme Jean GORRE,
M. et Mme Gabriel GORRE,
partagent avec Anne la joie d'annoncer la naissance de
Catherine,
à Rennes, le 30 mars 1982.
« Les Cèdres »,
38, rue Charles-Dumont,
21000 Dijon.
21, rue de la Rabine,
35510 Cesson-Sévigné

— M. Guy JEAN et Mme, née Michèle Bunel, partagent avec Romain la joie d'annoncer la naissance de
Thibaut,
le 1er avril 1982.
168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

— Cyril, Fabienne et Bruce se joignent à Claude TORGUE (notre correspondant régional Claude Régent) et à son épouse, Maguy, pour annoncer la naissance de
Renaud,
le 5 avril 1982, à Lyon-4e.

Décès

— M. Jean Carlu,
M. et Mme Paul Ferlus et leurs enfants, Pierre et Vincent,
M. Jean-Pierre Nozière,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean CARLU,
née Marcelle Weyl,
survenu à Nice, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 8 avril, à 10 heures, au cimetière de l'Est, à Nice.

— Mme Pierre Henri Castera,
son épouse,
M. et Mme Jérôme Serres et leurs enfants,
Le docteur et Mme Daniel Castera et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre Henri CASTERA,
ingénieur des Mines,
survenu le 4 avril 1982.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 8 avril, à 10 h 45, en l'église Saint-Hilaire (105, boulevard de la Marne, La Varenne-Saint-Hilaire).
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue Viollet-le-Duc,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

— Paul et Monique Gallais,
ses parents,
Anne et Claude Huet,
sa sœur et son beau-frère,
Jean Gallais,
son frère,
Mme Francis Le Bars,
sa grand-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de
Paul GALLAIS,
survenue le 27 mars 1982, à Bethmale (Ariège), dans sa vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu à Pleugriffet (Morbihan), le 31 mars.
40, rue Marie-Sorin-Defresne,
94400 Vitry.

— Mme Maurice Guyonnaud,
M. et Mme Pierre-Antoine Blum,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Maurice GUYONNAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 4 avril 1982.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 7 avril, en l'église Saint-Joseph à Limoges.
Cet avis tient lieu de faire-part.
130, avenue Saint-Exupéry,
92160 Antony

— Charleville-Mézières (08),
Cumières (51).
M. Georges Kremer,
son époux,
M. Jean-Pierre Kremer,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges KREMER,
née Nadège Verdun,
survenu à Charleville-Mézières, le 3 avril 1982, dans sa soixante-neuvième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le lundi 5 avril, au cimetière de Cumières (51), son village natal.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Résidence du Parc »,
15, rue Daux,
08000 Charleville-Mézières.

— M. Henri Modal, chirurgien-dentiste, son époux,
Le professeur et Mme Jacques Modal et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Dossot et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles et les nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri MODAL,
née Pauline Glas,
survenu à Paris, le 31 mars 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de
M. Emile SEVERAC,
survenu à Toulouse, le 2 avril 1982.

[D'abord journaliste au « Figaro », Emile Severac avait été directeur de la « Presse marocaine » de Casablanca, puis directeur régional de la station Toulouse Midi-Pyrénées de l'O.R.T.F., de 1963 à 1974.
Il était âgé de soixante-douze ans.]

— Nous apprenons la mort du cinéaste
Max de VAUCORBEIL,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[Max de Vaucorbeil débuta au cinéma comme assistant, puis réalisateur de versions françaises à la U.F.A., en Allemagne (« le Chemin du paradis », « Capitaine Craddock ») Il signa ensuite de nombreux films pendant les années 30, souvent des vaudevilles militaires (« la Garnison amoureuse », 1933, « Mam'zelle spahi », 1934) et des comédies (« Ma femme, homme d'affaires », 1932, « l'Escadrille de la chance », 1936, « Alexis gentleman chauffeur », 1938, et « Mademoiselle Béatrice », 1942) En 1946, Max de Vaucorbeil tourne le premier film français en couleurs, « le Mariage de Ramuntcho » (avec André Dassary). Son dernier film fut, en 1957, « Les étoiles ne meurent jamais », montage de scènes jouées par de grands acteurs disparus, tels Harry Baur, André Lefaur, Max Dearly, Jules Berry, Raimu, Marguerite Moreno.]

Remerciements

— Briva, Marmande.
M. Jean Pierre Bardon et ses enfants,
Mme Raymond Fourcade,
Les familles Fourcade, Madranges, Bardon et Texier,
Le personnel de l'Association de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Corrèze,
profondément touchés des marques d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Jean Pierre BARDON,
née Marie-Claire Fourcade,
remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie et les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments reconnaissants.

— Mme Laurence Hardy-Marais,
La famille,
Et ses nombreux amis,
remercient de toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. André HARDY,
conservateur
du musée de Valenciennes.

Anniversaires

— En ce sixième anniversaire du décès de son mari
Joseph Jean MORER,
Mme Morer demande pour lui une pensée toute particulière à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— L'Union nationale de l'arme blindée, cavalerie, chars (8, rue de Montyon, 75009 Paris), célébrera le soixante-cinquième anniversaire de la première apparition en masse des chars sur le champ de bataille, le 16 avril 1917, à Berry-au-Bac (Aisne).
— par le ravivage de la flamme le 16 avril 1917, à Berry-au-Bac (Aisne) ;
— par une prise d'armes au pied du Mémorial des chars, à Berry-au-Bac, le dimanche 18 avril, à 10 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mercredi 14 avril, à 14 h. 30, salle Gréard, M. Burhan Ghalioun : « Le discours du progrès comme discours de pouvoir (la notion de modernité dans la pensée arabe contemporaine) ».

— Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 17 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Olivier Buchsenschutz : « Recherches sur l'habitat à l'âge du fer en Europe tempérée ».

PRESSE

« FRANC-TIREUR » SUSPEND SA PARUTION

Le mensuel « Franc-Tireur », lancé en novembre dernier sous la direction de M. Guy Konopnicki, ancien dirigeant de l'Union des étudiants communistes, a annoncé, mardi 6 avril, qu'il suspend provisoirement sa parution. Bien qu'il ait atteint, selon M. Konopnicki « un public de dix mille lecteurs », « Franc-Tireur », qui se réclame de la « gauche critique », est victime, « pour l'essentiel », du « système de distribution de la presse écrite ». « Des milliers de journaux, indique M. Konopnicki, sont classés invendus, sans jamais avoir été présentés à la vente ». Le directeur de « Franc-Tireur » incrimine, également, la répartition des journaux entre les différents points de vente, certains quartiers, favorables à la diffusion, étant peu approvisionnés, d'autres l'étant trop.

M. Konopnicki estime nécessaires « des mesures d'urgence en faveur de la presse d'opinion » et rappelle que le programme du P.S. prévoit « d'aider les nouveaux titres jusqu'au moment où ils atteignent un public suffisant à leur pérennité ». En attendant, « Franc-Tireur » lance une souscription, afin de collecter les fonds qui lui permettraient de reparaître.

(*) 53, rue Truffaut, 75017 Paris.

● *A Montpellier*, depuis lundi après-midi 5 avril, une grève des services de la rédaction et de la fabrication (clavistes notamment) affecte le *Journal de Montpellier*. Sur un effectif de trente personnes, vingt-cinq employés ou journalistes sont en grève, apprend-on de source syndicale. Le numéro qui devait être mis en vente le jeudi 8 avril ne paraîtra pas. Ce mouvement a été provoqué par le licenciement économique d'une assistante commerciale chargée de la publicité. Les grévistes souhaitent, sans préalable, l'ouverture d'une négociation et se disent prêts à discuter toutes formes d'économies possibles.

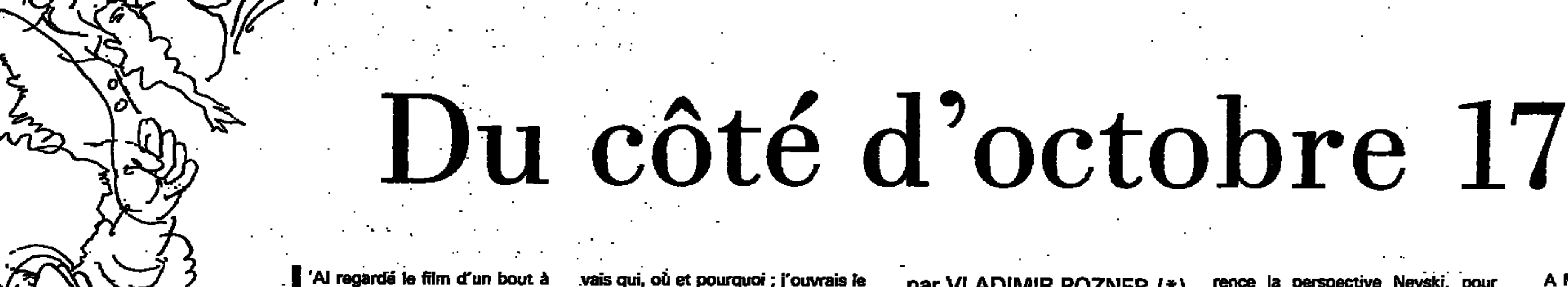
Le *Journal de Montpellier*, hebdomadaire local d'information, a été créé il y a un peu plus de deux ans. Il diffuse environ 10 000 exemplaires sur la ville de Montpellier et sa périphérie. — *(Corresp.)*

● *Aux « Dépêches »*, de Dijon, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé d'arrêter l'exercice du journal au 31 mars 1982 et a donc reporté d'un mois environ sa décision d'augmenter le capital de la société ou d'en prononcer la dissolution.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES



« REDS », UN FILM DE WARREN BEATTY



Du côté d'octobre 17

par VLADIMIR POZNER (*)

J'AI regardé le film d'un bout à l'autre ; rentré chez moi, j'ai lu du début à la fin le livre de John Reed que j'ai traduit il y a un quart de siècle, et je ne sais où je me retrouve ni quand, ni ce que je verrais si je me levais et regardais par la fenêtre. S'il neigeait sur la ville je ne serais pas surpris mais je saurais dire où je suis : à Pétrograd où j'étais écolier du temps de la révolution d'octobre ou à New-York, vingt ans plus tard.

D'abord, les visages des gens dont la plupart ont bien connu et le plus souvent aimé John Reed et qui, à travers le film, témoignent de sa vie. J'en ai fréquenté quelques-uns, un peu, moyennement ou beaucoup, que ce soit le grand dessinateur Hugo Gellert ou le communiste anglais Harry Carlisle; je revois à table, chez Fernand Léger qui avait fait la cuisine, Henry Miller expliquant à quel point les écrivains français étaient supérieurs aux autres ; ou encore le monsieur aux cheveux blancs et à la petite moustache qui, du temps où nous avions neuf ans, était mon meilleur ami de classe, Oleg Kerenski, le fils du chef du gouvernement russe à la veille d'octobre 17.

Il ne s'agit pas de ma mémoire mais de la précision et de l'authenticité du livre et du film de Warren Beatty. Je regardais l'écran et je savais qui, où et pourquoi ; j'ouvrais le livre, lisais une phrase et pouvais poursuivre le chemin, à travers Petrograd et l'histoire, les yeux fermés si nécessaire.

Par exemple, John Reed raconte : *« ...la voiture remonta en ligne droite la Litéiny* (donc passa au coin de ma rue, à cent mètres de ma fenêtre) *et suivit la perspective Zagorodny »* (donc fila à toute allure tout près de l'habitation du camarade de classe de mon frère, Dimitri Chostakovitch, que j'allais revoir, par hasard, en 1934, à Leningrad, dans un couloir de théâtre, à la première d'un de ses opéras, celui que Staline n'allait pas approuver, ce qui a causé le scandale et la dégradation provisoires ; nous nous sommes reconnus, arrêtés, appelés par les diminutifs de nos prénoms, comme à l'école : Volodia et Mitia ; Mitia que je devais retrouver, au bout d'une guerre mondiale, à Berlin, où nous avons travaillé à un film avec Joris Ivens).

Il n'y a pas que les noms des rues qu'on connaît et qu'on retrouve, c'est aussi ce qu'en gardent l'histoire et soi-même. La perspective Litéiny, mentionnée par Reed, je pourrais y ajouter : *« Les maisons me sont également familières. Quand je marche, chacune a l'air de courir à ma rencontre dans la rue, me regarde de toutes ses fenêtres... »* Mais celui qui le dit, c'est Dostoïevski dans *les Nuits blanches*. Et moi, je peux aussi me pencher par ma fenêtre et suivre des yeux, dans Litéiny, les cosaques qui galopent de droite à gauche, vers Nevski, la plus célèbre et longue des avenues de l'histoire et de la littérature russes, entendre des coups de feu et, au bout d'un instant, voir revenir en sens inverse le même détachement en fuite et noter quelques chevaux sans cavalier. Ainsi chaque image du livre, chaque plan du film, chaque souvenir s'accordent, se confirment et souvent coïncident.

A l'écran comme dans la vie, John Reed ne s'interrompait pas de se déplacer, de voir et d'entendre. Autour de lui, les gens parlaient politique. Nous qui avions entre dix et douze ans, revivions dans la rue nos aventures préférées que nous avions apprises en lisant Fenimore Cooper, Jules Verne et Walter Scott, moi sans oublier Erckmann-Chatrian.

En allant à l'école, il fallait éviter tel trottoir : le bruit courait que, caché au clocher de l'église d'en face, un policier visait les passants avec une mitrailleuse. Et en sortant de classe, on allait traîner avec Oleg Kerenski dans les rues, de préférence la perspective Nevski, pour aboutir au Palais d'Hiver où son père faisait de la grande politique, par exemple, le jour où une dame lui ouvrait à la main droite un furoncle qu'il avait attrapé en serrant les pattes de ses admirateurs. Ou bien nous deux, on rigolait à la lecture d'un rapport, retrouvé après la chute du tsar et qui traînait sur une table, qu'avait rédigé un mouchard de l'ancien régime, filant Kerenski et notant à quelle heure il avait rendu visite à telle personne et combien de temps il y était demeuré.

La rue où se trouvait mon école conduisait au Smolny où siégeaient Lénine et tous les autres, et où Reed passait la moitié de son temps. La rue où je vivais aboutissait au Palais de Tauride ; tous les jours, précédés de drapeaux rouges, des milliers d'ouvriers, de soldats, un fusil en bandoulière, de marins, une bande de cartouches sur la poitrine, défilaient sous nos fenêtres en chantant *l'Internationale ou la Marseillaise*, interdites quelques mois plus tôt.

Au milieu des chaussées, se tenaient des réunions improvisées. On s'arrêtait, on écoutait, comme dans le quartier Latin, au mois de mai 68. Les fumées montaient au-dessus des commissariats de police incendiés, dont un à côté de chez nous. Et les textes cités dans le livre, les affiches, les proclamations, j'ai dû les lire sur les murs de la capitale ; les appels et les tracts, jetés du haut des camions qui fonçaient, je les attrapais au vol ou ramassais dans la gadoue. Tout le monde était dehors, les tramways circulaient, les cinémas restaient ouverts, et comment prévoir que ce soir était le soir du 7 novembre et que novembre allait s'appeler octobre ?

Camions et autos filaient, débordant d'hommes et d'appels, avec des soldats armés d'une carabine et couchés sur les ailes avant, comme j'ai fait une fois moi-même, sans fusil bien entendu, vu mon âge. Les tramways surchargés de monde traversaient péniblement les ponts arqués sur la Néva, s'arrêtaient soudain et se précipitaient en avant ou en arrière, les voyageurs sautant en marche, glissant, tombant : plus de freins, il y avait panne de courant.

A Moscou, nous n'avions pas de trams. Ce n'était plus l'année de la révolution, c'était 1918. Nous vivions dans la nouvelle capitale et avions changé d'école. Si l'on voulait s'y rendre, il fallait escalader des congères glacées. C'est ainsi que j'appris à faire du ski et ne mettre qu'un quart d'heure au lieu de cinquante minutes pour atteindre le nouvel établissement que fréquentaient, entre autres, les enfants de ceux qui étaient responsables d'octobre et de ses conséquences, par exemple, le neveu de Sverdlov, le premier président de l'organe suprême du pays. Les deux fils Trotski, on se connaissait depuis Petrograd. Je nous revois le jour où, dans leur logis du Kremlin, au milieu d'une sorte de cellule de moine, nous tirions des coups de carabine dans le plafond bas et voûté pour savoir si la sentinelle lettone l'entendrait et arriverait en courant. Il n'est pas accouru : les murs étaient d'une épaisseur médiévale.

En classe, nous gardions pardessus et chapeaux, et si l'encre n'avait pas gelé dans les encriers, nous écrivions, mais sans enlever les gants de nos mains enflées : les engelures, tout le monde en avait, comme tout le monde avait faim. On mangeait peu de pain, et il était fait de farine et de paille.

Mme Trotski a téléphoné chez nous. Les parents ne se connaissaient pas, mais elle voulait mettre ma mère au courant d'une découverte : l'existence, à une trentaine de kilomètres de Moscou, d'un champ de pommes de terre. On pouvait en diposer, mais à une condition : il fallait déterrer les patates soi-même. Si mon frère et moi y allions avec ses fils, nous pourrions remplir l'auto dont elle disposait, d'autant plus que nous serions aidés par le chauffeur et la sentinelle.

C'était un grand voyage et une grande récolte. La voiture était remplie de sacs de pommes de terre, une nourriture de luxe que nous n'avions pas goûtée depuis plusieurs mois, et que nous allions partager. Deux garçons s'étaient assis à côté du chauffeur, les deux autres installés sur les sacs, et le jeune soldat a dû s'allonger sur une aile.

Poursuivi, arrêté, insulté

En avril 1918, la famine était aussi générale, mais on gelait un peu moins. John Reed est rentré aux Etats-Unis pour parler de ce qu'il avait vu et vécu. Il a été poursuivi, arrêté à plusieurs reprises, insulté, injurié. Ces scènes sont aussi fidèles dans le film que celles qui se passent en Russie, et Warren Beatty ressemble toujours autant à John Reed qui, à cette époque, s'est attaqué à son livre.

Peu d'écrivains ont su, comme lui, dominer de si haut les événements auxquels ils participaient de si près. C'est dans *Dix jours qui ébranlèrent le monde* que le monde a fait connaissance de la révolution d'Octobre ; aujourd'hui encore il n'existe en aucune langue — pas même en russe — de meilleur livre sur le même sujet.

Et pourtant, quelques années après sa parution, il a disparu aussi bien en Union soviétique qu'en France et dans d'autres pays, et plus personne ne pouvait le lire. A travers le monde, les adversaires de la révolution d'octobre comprenaient le danger que présentait pour eux cet ouvrage. Quant aux maisons d'édition communistes, elles avaient beau apprécier ce livre, elles appréciaient encore davantage l'exemple de Moscou.

C'est que Reed avait commis l'erreur de dire la vérité au lieu de fausser l'histoire. La révolution a été dirigée par Lénine et Trotski que Reed a connus, écoutés, interrogés. Il n'a passé personne sous silence et a cité tous les noms, celui de Staline à deux reprises, une fois au bas d'un document officiel, une autre fois à la queue de la liste des commissaires du peuple. Mais la signature mise à part, Reed n'a jamais aperçu Staline, ni au Smolny, ni pendant la prise du Palais d'Hiver, ni au front, ni aux réunions décisives. Comment pouvait-il deviner que cet homme, arrivant au pouvoir, s'emploierait à faire dévier l'avenir et à altérer le passé ? Et l'aurait-il prévu qu'il n'aurait jamais déformé son récit. Il a fallu attendre la mort de Staline pour que ce livre puisse paraître de nouveau, précédé de la préface écrite par Lénine, que je n'ai pas trouvée dans ses œuvres complètes.

« C'est après avoir lu avec un immense intérêt et une attention toujours soutenue le livre de John Reed (...) que je le recommande du fond du cœur aux travailleurs de tous les pays. Voici un ouvrage que j'aimerais voir imprimé à des millions d'exemplaires et traduit en toutes langues, car il décrit d'une manière véridique et extraordinairement vivante des événements d'une importance considérable... »

Véridique et extraordinairement vivant est le film de Warren Beatty, qu'il s'agisse de John Reed, qui repose aujourd'hui place Rouge ou de l'événement dont les conséquences, en ce siècle, ont ébranlé le monde qui n'a pas fini de trembler.

(*) Ecrivain.

La Révolution au pas de charge

C'EST le pire et le meilleur qui se côtoient dans *Reds*, bande dessinée de plus de trois heures et trente minutes, et où revit le personnage de John Reed, journaliste américain mort dans la fleur de l'âge, à la veille de son trente-troisième anniversaire, enterré dans l'enceinte du Kremlin comme les héros de la révolution bolchevik. Auteur du livre qui inspira *Octobre*, d'Eisenstein, *les Dix Jours qui ébranlèrent le monde* (que préfaça Lénine), John Reed, tel que l'a imaginé Warren Beatty dans cette superproduction de 42 millions de dollars, devient le *All American Boy*, le parfait jeune Américain, qui vécut les dix jours en question comme le plus passionnant des westerns, une nouvelle mouture de *Autant en emporte le vent*.

L'idée, il fallait la vendre aux patrons de Gulf and Western, les actuels propriétaires de Paramount — magnats du pétrole enrichis sur le dos de tant de prolétaires, — princes d'un capitalisme dont John Reed toute sa vie n'eut de cesse de dénoncer les jeux mortels. Cette entreprise, le dessein de porter à l'écran la vie d'un jeune Américain de l'Oregon, fasciné par l'aventure, Warren Beatty l'a portée en lui depuis une bonne dizaine d'années. Dès 1972, il commence à filmer les « témoins », trente-deux exactement, tous photographiés selon le même angle, sous le même éclairage, cadrés sur fond noir dans le coin droit de l'écran, témoins qui connurent John Reed et apportent à Warren Beatty la caution de l'histoire réellement vécue.

Pendant une vingtaine de minutes, saupoudrant le film d'autant de références inattaquables, chœur moderne cocasse et attendri, ils commentent l'histoire véridique de John Reed comme une légende enfouie dans la nuit des temps. Leurs propos rappellent étrangement ceux d'autres témoins de l'histoire, d'une autre histoire, les communistes de l'*Insurrection de Hambourg*, documentaire berlinois de Klaus Wildenhahn réalisé au début des années 70 : d'anciens communistes allemands, aujourd'hui presque tous disparus comme nombre de témoins de *Reds*, racontaient l'étrange manière dont au tout dernier moment, au milieu des années 20, l'ordre d'insurrection généralisée avait été rapporté sur ordre supérieur du P.C. allemand.

Warren Beatty ne cherche pas une seconde à dépasser la nostalgie du troisième âge, de ces « témoins », il se contente avec une rare perversité de mettre en valeur les commentaires ironiques d'Henry Miller, impitoyable à l'égard des rêves révolutionnaires de John Reed. Détestable dans son principe, dans ce refus de creuser les contradictions en germe dans l'ensemble des déclarations, la méthode employée offre pourtant un avantage incontestable. Si elle renvoie aux oubliettes les motivations profondes des témoins en question, elle fonde le choix de Warren Beatty : déployer l'Histoire avec un grand H sur fond de vie privée, faire du couple John Reed-Louise Bryant, à leur tour, les témoins éblouis et angoissés d'une révolution, dont, dans l'adaptation de Warren Beatty et de l'écrivain anglais Trevor Griffiths, les câbles et ficelles se détachent avec d'autant plus de relief.

L'intellectuel et la féministe

John Reed, Jack pour les familiers, a vingt-huit ans au début du film quand il fait la connaissance de Louise Bryant, mariée à un dentiste de Portland. Louise (Diane Keaton) jette son dévolu sur le brillant jeune intellectuel sorti d'Harvard. Féministe avant l'heure, elle orchestre elle-même le grand jeu de la séduction, elle traverse le film comme une victime non consentante, amoureuse d'un homme dont elle discerne trop bien la folie, les mobiles dévorants, cette soif de conquête jamais assouvie. Derrière le côté romance pour midinettes, Warren Beatty, Don Juan à la réputation solidement établie, nous découvre par fiction interposée le désarroi d'une « femme libre » au sens où pourrait l'entendre Ibsen, une femme amoureuse qui n'arrive jamais à immoler sa passion sur l'autel du féminisme triomphant. Diane Keaton joue Louise Bryant avec toute l'ardeur, la volonté destructrice, la lucidité qu'on lui connaît. Elle est l'incarnation parfaite de la nouvelle héroïne hollywoodienne, qui refuse de se laisser confire en dévotion amoureuse, avec force battements de paupières dans la tradition des « immortelles » de l'écran, les Greta Garbo, les Margaret Sullavan. De la première à la dernière image, sa Louise est une conquérante, la véritable aventurière du couple.

La politique, elle est là, à chaque instant, comme en transparence. Encouragé par son décorateur Richard Sylbert, le fidèle collaborateur d'Elia Kazan, qui a fait dans ce film un travail tout à fait remarquable, Warren Beatty, et c'est le second aspect de *Reds*, qui l'élève bien au-delà d'un remake moderne de *Autant en emporte le vent*, a osé feuilleter l'aventure bolchevik avec une impertinence totale. Trotski, toujours gommé du cinéma soviétique, et cela dès l'*Octobre* d'Eisentein, Trotski au premier rang de la révolution, comme chef de l'Armée rouge, dans les actualités russes de l'époque toujours visibles (auxquelles collabora Dziga Vertov), Trotski est présent dans *Reds* autant que Lénine.

Après avoir vainement tenté de tourner les scènes de la révolution bolchevik sur les lieux mêmes où se déroulèrent les événements, après avoir cru jouer au chat et à la souris avec l'actuel pouvoir, Warren Beatty dut se rabattre sur la Finlande, et en particulietr Helsinki, dont on reconnaît l'architecture originale, très proche, semble-t-il, de celle du Saint-Petersbourg des années de tourmente. Warren Beatty a eu le culot, il n'y a pas d'autre mot, de prendre à rebours les mythes charriés par le cinéma soviétique depuis un demi-siècle, sans offenser quiconque. Qu'il ait cru, assez naïvement, que Leonid Brejnev et Ronald Reagan puissent également apprécier son travail tendrait à prouver que l'interprète-producteur de *Bonnie and Clyde* est, en 1982, le seul défenseur convaicu de la cœxistence pacifique.

Si *Reds* laisse voir comme une plaie béante les lacunes, les trous de gruyère du cinéma tel qu'on le pratique à Hollywood depuis les origines — certains se plaisent à souligner qu'Hollywood et la révolution bolchevik naquirent presque à la même époque, que les héros de 1917 auraient pu être les cousins germains des *tycoons* qui créèrent l'usine de rêves californienne, ils venaient tous de Russie et d'Europe centrale - il a le mérite incontestable d'aborder pour les Américains un sujet jusque-là tabou. Il offre au plus large public un bon divertissement non dépourvu de sens.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« CONAN LE BARBARE »
de John Milius

L'athlète et le serpent-dieu

CONAN était enfant quand les cavaliers de la mort arrivèrent. Ils ont piétiné la neige, brûlé les cabanes, tué. La main dans la main, Conan et sa mère se tenaient face au vainqueur, Thula Doom, dont le sombre visage reflétait une telle compassion... Et pourtant, un mouvement courbe, rapide, à peine entrevu fit tomber la tête de la jeune femme. Sa main glissa du poignet de l'enfant. Emmené en esclavage, il grandit, attaché à la roue d'un puits qu'il devait *faire tourner*.

De tour en tour, Conan se développe et le voilà adulte, avec l'impressionnante musculature d'Arnold Schwarzenegger, Monsieur Univers. Employé à de rudimentaires *jeux du cirque*, libéré pour ses victoires, il s'en va et d'abord rencontre une brune à la voix rauque qui l'invite chez elle où il y a du feu (l'intention ironique est probable, mais pas certaine) d'ailleurs il la jette dans le feu, s'étant aperçu au milieu de leurs ébats sauvages qu'il s'agissait d'une goule. Il poursuit sa route et rencontre un archer voleur asiate, une blonde futée et athlétique, un sorcier ricaneur, un roi et sa fille. Et toujours Thula Doom, le serpent-dieu, le meneur d'hommes, blasé par sa puissance, apitoyé par le sort qu'il réserve à ses victimes et à ses sujets, James Earl Jones, superbe.

Conan sert un autre dieu et cherche le secret de l'acier – le secret d'une morale plutôt que d'une technique. L'affaire est assez compliquée, elle mélange un grand nombre de mythologies et de références cinématographiques. Entre Attila, Siegfried, les prophètes, les sectes orientales pré-chrétiennes, les westerns, *Kagemusha, la Guerre du feu*, le metteur en scène, John Milius, ne choisit pas. Il accumule.

Une mosaïque baroque

Cette mosaïque baroque existe dans la série d'aventures fantastiques, très célèbres aux Etats-Unis, qui ont inspiré le film. L'auteur, Robert Howard, qui s'est suicidé en 1936 à trente ans pour ne pas assister à la mort de sa mère malade, était un ami de Lovecraft. Il prétendait que le personnage de Conan lui avait été « dicté ». Heureusement, il ne vivait pas en Allemagne. Qui sait comment les services de Goebbels auraient utilisé son surhomme anti-intellectuel, innocent et sans peur. Mais le film, bien que le méchant Thula Doom soit un Noir, prend ses distances avec ce type d'idéologie. Plutôt que de blonds guerriers aryens, le héros évoque les *beach boys* californiens. Ce n'est pas là ce qui est gênant. Ce qui est gênant, c'est la musique de Basil Poledouris, tonitruante, incessante, pas un *millimètre de pellicule* n'y échappe. Références, surcharges, le seul remède est de se boucher les oreilles, de suivre les épisodes comme des planches de bandes dessinées.

Car la réussite du film tient à sa reconstitution raffinée du style B.D. fantastique. Les dialogues pourraient être inscrits dans des bulles, le commentaire *off* au rez-de-chaussée. Certaines scènes sont traitées dans un parti pris de hiératisme : les personnages bougent au ralenti et prolongent la pose – comme dans ces dessins *redoublés* où seuls changent quelques détails du décor – à moins que ce soit pour citer les films épiques japonais ou soviétiques... Le résultat n'est pas forcément heureux, après tout *Conan* est d'abord un film d'action. Cependant, sur deux heures un quart, de l'action il y en a, et des batailles, et des acrobaties. Les truquages et les décors sont fastueux, avec des paysages lunaires, des architectures *majestueuses ou* torturées, des masques, des armes, des costumes d'un exotisme exacerbé, avec des perspectives vertigineusement plongeantes, des gros plans et des *cadrages surréels*. La B.D. s'est inspirée du cinéma, le cinéma s'inspire de la B.D., cercle vicieux, jeux narcissiques pour une équipe sensationnelle d'effets spéciaux, celle d'*Allien* et d'*Apocalypse now* entre autres.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

« LES FEMMES DE LA NUIT »
DE KENJI MIZOGUCHI

Bas-fonds naturalistes

LA *sœur de Mizoguchi* s'était faite geisha pour qu'il puisse payer ses études. Cet épisode de sa vie amena plus tard le cinéaste japonais à s'élever contre l'exploitation sexuelle de la femme. Mais il fréquenta assidûment les maisons de plaisir, et l'on dit que, s'il tourna tant de films (quatre-vingt-cinq, de 1923 à 1956), ce fut pour gagner l'argent nécessaire aux services tarifés des prostituées. De là vient sans doute ce motif « féministe » qui parcourt ses œuvres – tout au moins celles que nous connaissons en France – et qui est le reflet moral et artistique de ses propres contradictions.

En 1936, Mizoguchi, traitant alors des sujets sociaux et contemporains, gagna la célébrité avec *les Sœurs de Gion*, histoire de deux geishas, l'une acceptant les traditions de son métier, l'autre se révoltant. *Les Femmes de la nuit*, tourné en 1948 et que nous découvrons aujourd'hui seulement, reprit le même thème de deux sœurs obligées de se prostituer. Mais ce film, d'une noirceur absolue, montre la prostitution la plus basse et la plus sauvage, celle des rues boueuses, des bas-fonds d'Osaka, où les filles se disputent les clients, gardent jalousement leur portion de territoire et sont habillées à l'occidentale, *semblables à ces péripatéticiennes* qui hantaient alors, chez nous, les trottoirs de Pigalle ou du quartier de la Chapelle.

C'était trois ans après la *défaite du Japon, et les malheurs* de la guerre étaient *responsables du destin des deux sœurs*, Fusako et Kumiho, dégradées par la misère, amoureuses du même souteneur et jetées dans l'enfer d'Osaka. *« J'ai manifesté brusquement un grand ressentiment qui s'était accumulé en moi pendant toute la longue période de la guerre, d'une manière un peu agressive »*, a déclaré Mizoguchi. Ce ressentiment, cette agressivité, se traduisent par un style naturaliste exacerbé. Fusako, femme humble et réservée qui a perdu son mari et son enfant, se transforme en putain dure et violente, atteinte de syphilis et décidée à contaminer tous les hommes.

Kumiho, douce, élégante, sombre dans les épreuves de son métier, se retrouve syphilitique et enceinte, accouche d'un enfant mort. Les rafles de police, l'internement et les contrôles médicaux à l'hôpital montrent la prostitution dans ce qu'elle pouvait avoir de plus répugnant. L'érotisme ne saurait avoir, évidemment, sa place dans cet univers où les femmes vénales se conduisent, parfois, comme des louves, les plus fortes *dépouillant les plus faibles* de leur argent, où le commerce du sexe n'apporte que la maladie et la mort. Secouée par un délire hystérique insupportable, la séquence finale fait pourtant *entendre un cri de révolte* et de désespoir, rappelant tout de même que Mizoguchi avait de la pitié et de la tendresse pour les femmes déchues.

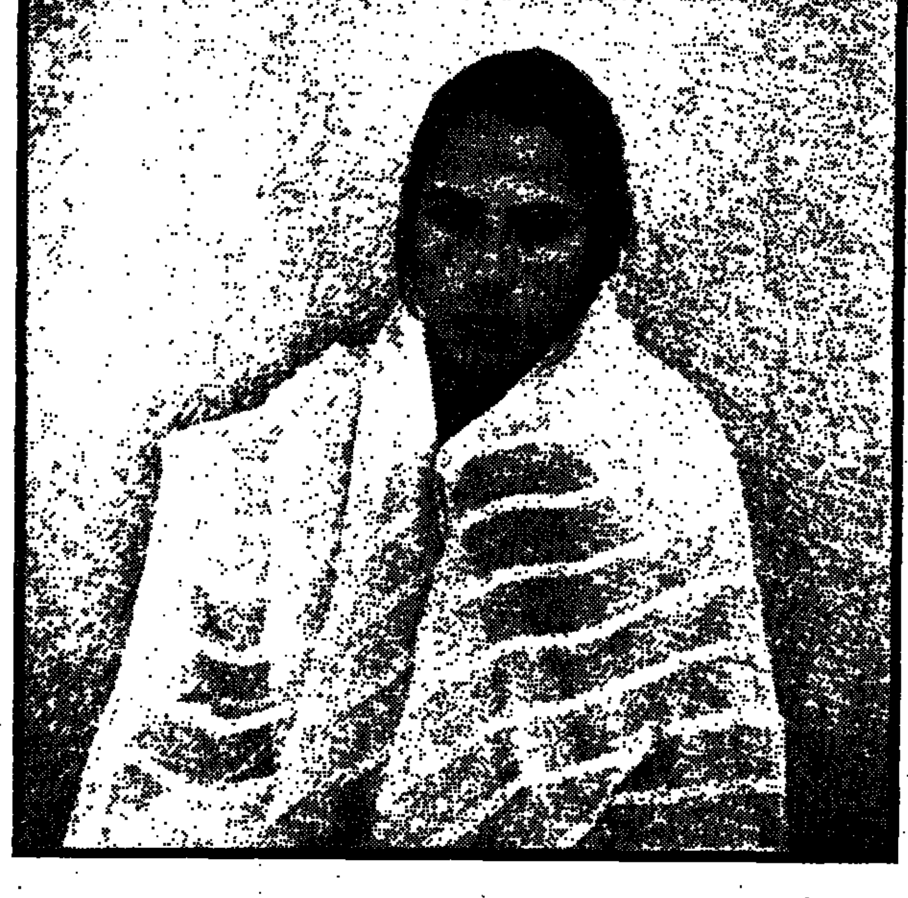
JACQUES SICLIER.

★ Voir les grandes reprises.

Mises en images

Identités algériennes

AVANT de regarder les photos, qui sont belles, émouvantes, *terribles*, *il* faut lire quelque chose, un très court texte écrit à la main sur la page de garde par le photographe : il n'était pas encore tout à fait photographe, peut-être, ces photos ont vingt ans d'âge, il était soldat en Algérie, envoyé par le gouvernement pour faire net, pour faire propre, pour prendre. La guerre d'Algérie, en voilà une répercussion lointaine, décentrée du cœur de l'événement, comme une visée en coupe de la vie des hommes, comme un potentiomètre de la violence, de l'atteinte portée aux corps des hommes de ce pays, et dont l'outil est la photographie.



Il s'agit des femmes. On sait que la coutume veut qu'elles soient voilées. Le photographe est un jeune soldat, il fait ce qu'on lui dit de faire, il dispose d'un appareil, on fait appel à lui. Le but : recenser la population des villages, établir des cartes d'identité françaises pour contrôler les déplacements, mais peut-être aussi jouer avec les femmes, leur arracher le voile, dé*fier la crainte religieuse*, *s'exciter*, faire preuve de pouvoir.

Les femmes sont collectées dans les villages et traînées de force jusqu'au photographe ; il s'est placé devant un mur blanc, il ne bougera presque plus le pied de l'appareil, il doit faire vite. Les femmes défilent, de tous les lieux avoisinants – Aïn-Terzine, Bordj-Okhriss, le Merdour, le Meghine, Souk et Khrémis, – et de tous âges, les vierges, les vieilles, les boiteuses, les hirsutes, les parées, les enturbannées, les tatouées, les fières, les peureuses, les furieuses ; elles accourent avec leurs nattes et leurs amulettes, et elles s'assoient en file sur un petit tabouret ; on leur fait relever la tête, baisser le tulle qui les protège, supporter de front le regard de l'homme à la peau crayeuse, le trou aveugle de l'appareil, la mire de l'Occident, et repartir pour laisser la place à la suivante.

Deux mille femmes viennent se faire « défigurer » à la cadence de deux cents par jour. Vingt ans plus tard, chaque photo d'une page tournée porte un nouveau choc, une nouvelle question à l'histoire. Le poids des regards, leur souffrance, leur beauté, leur arrogance semblent nous dire : « Mais pourquoi tout ça, à quoi bon une telle violence ? Vous voyez bien que la dignité des femmes résiste, vous aurez beau vous acharner, elle emportera toutes vos atteintes... »

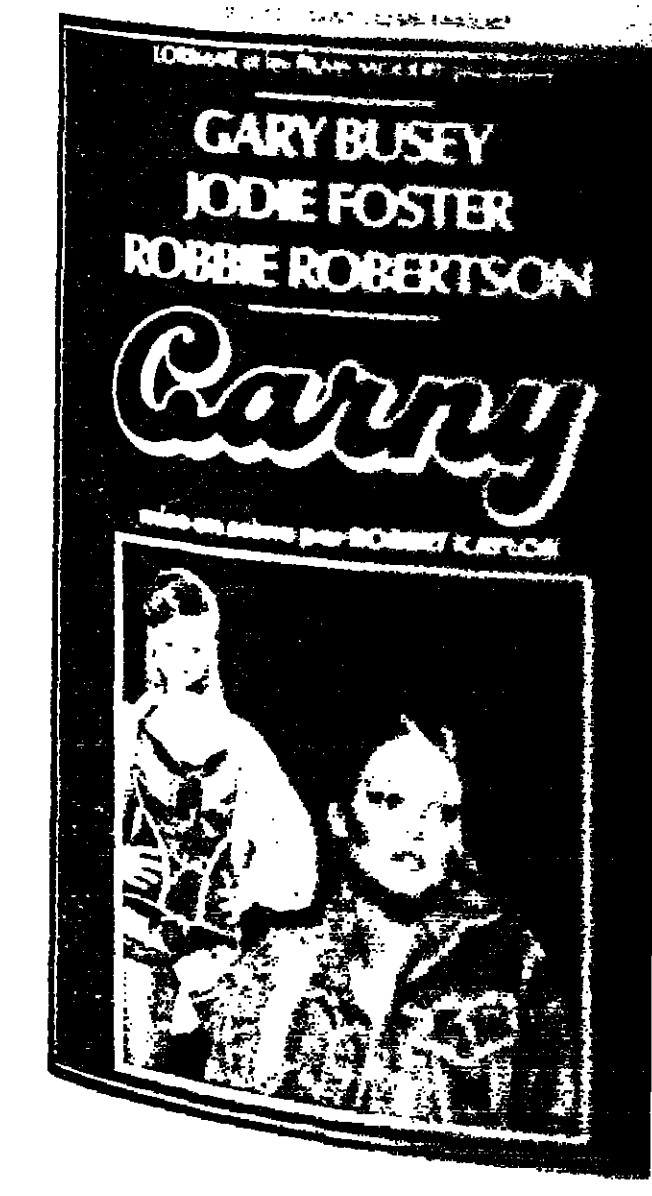
Le livre de Marc Garanger tient la gageure de l'hommage et, plus *que de la compassion, d'une sorte* d'amour. Certaines femmes, malgré le temps très bref de la relation forcée, ont dû sentir, prédire dans leur vis-à-vis non un ennemi, un prédateur, mais un allié, un ami qui ira porter leurs voix et qui préservera leur identité. Les photos ont été volées aux archives. Mieux qu'aucune théorie, ce livre pose des questions essentielles sur les rapports entre l'objet et le sujet de la prise photographique.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Femmes algériennes, 1960*, par Marc Garanger. Éditions Contrejour, 170 F.







et mises en pages

Visages de Chabrier

C'EST à San-Diego, en Californie, qu'il faudra se rendre cet automne si l'on veut entendre (et voir) *Gwendoline*, d'Emmanuel Chabrier, que l'Opéra de Paris n'a pas cru devoir représenter depuis 1926. D'ici là, on pourra au moins écouter en concert *l'Éducation manquée (1)*. Mais les véritables amateurs de Chabrier, plus nombreux qu'on ne le pense, ceux qui ne se contentent pas du succès toujours vif d'*España* mais sont sensibles à la veine véritablement poétique de l'auteur de *l'Etoile* et du *Roi malgré lui*, à ses raffinements dans la drôlerie exubérante aussi bien que dans l'émotion intime, considéreront comme un événement exceptionnel autant qu'inattendu la parution, juste après celle de Debussy, d'une iconographie de Chabrier dans la nouvelle collection créée conjointement par les éditions Minkoff et Lattès.

Pourquoi une iconographie, alors qu'il serait plus urgent d'enregistrer tant d'œuvres ignorées d'un compositeur trop vivant pour jamais entrer au musée ? Un argument comme celui-là ne se discute pas : la musique est faite pour être entendue, or les livres sont muets ; d'ailleurs Roger Delage, en tête d'une préface à travers laquelle se devine l'affection qui l'attache à l'œuvre comme à l'homme, en appelle au cinématographe, seul capable de nous restituer l'allure de Chabrier : *« Petit et rond mais plein de légèreté, tout en volte-face, agitant ses bras courts, le visage d'une mobilité extrême... »* Mais les photographies, les peintures ou les dessins nous livrent déjà de précieux indices. Le commentaire de Roger Delage ou les fragments, placés en regard, d'une correspondance dont la saveur inimitable fait espérer une publication prochaine, nous permettent d'imaginer, et c'est peut-être la meilleure façon de reconstituer ce que le temps et l'éloignement avaient effacé. A se contenter toujours d'un seul et même portrait, ne finit-on pas par placer sur l'œuvre un visage devenu inexpressif à force de servir, inapte à rendre compte de la diversité de toute production artistique ? S'agissant de surcroît d'un compositeur lyrique, il est indispensable en outre de pouvoir se faire une idée des décors, des costumes, voire du physique des interprètes : ceux de *l'Etoile* en particulier sont proprement irrésistibles.



L'école imaginaire, de César Franck, vue par José Engel (1898). De gauche à droite : Alfred Bruneau, Emmanuel Chabrier, Vincent d'Indy, André Messager et Pierre de Bréville.

Tempérament éclectique par excellence, Chabrier était lié avec Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, Jean Richepin, Octave Mirbeau ; il était également l'ami des peintres d'avant-garde : Monet, Sisley, Renoir, Manet, dont les toiles couvraient les murs de son appartement. On trouvera dans cette iconographie un certain nombre de tableaux au milieu desquels Chabrier vivait physiquement mais aussi spirituellement. Contrairement à l'opinion commune, qui cite toujours Debussy, c'est à Chabrier qu'il faudrait songer si l'on veut parler de musique impressionniste. On aura même la surprise, grâce à un agrandissement, de découvrir son profil dans la loge d'avant-scène qu'on aperçoit sur la célèbre toile de Degas, *l'Orchestre*.

Ce qui manque peut-être à cette iconographie, dont on devine, soit dit en passant, la somme de démarches, de soins et la persévérance avisée qu'elle a coûtées à son auteur, ce sont quelques reproductions de manuscrits, lettres ou partitions, tant il est vrai que ce sont là parfois de précieux révélateurs qui en disent autant sur un créateur que dix pages de commentaires. Cependant, de par l'abondance même des personnages ressuscités, de Charles Lamoureux à Jeanne Granier, du ténor Van Dyck au pianiste Edouard Risler, c'est toute une époque de la vie musicale française qui revit, en deux cents pages et presque autant de planches photographiques, autour de la figure avenante et amicale de Chabrier.

La chronologie synthétique qui complète la préface n'est pas l'un des moindres apports de cet ouvrage exemplaire que l'on peut d'ores et déjà considérer comme un livre de référence, car elle précise un certain nombre de points jusqu'ici restés dans l'ombre. Sans doute la présentation bilingue laisse-t-elle prévoir que cette iconographie rencontrera outre-Manche et outre-Atlantique un succès au moins égal à celui auquel on peut s'attendre dans les pays francophones ; d'autre part le prix et la présentation soignée semblent la désigner comme un cadeau luxueux, mais on peut être assuré du moins qu'il sera bien accueilli.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Iconographie musicale de Chabrier*, par Roger Delage, éditions Minkoff-Lattès. Français-anglais, 211 pages (22,5 × 27,5), 195 francs.

(1) Le 9 avril à Radio-France.

LETTRES A PETER GAST

Nietzsche et la musique

IL s'agit seulement d'une réédition, cet ouvrage ayant déjà paru en 1957 dans la collection du « Domaine musical », mais elle est d'importance, et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il s'agit de la correspondance la plus considérable que Nietzsche ait entretenue avec un ami — plus de trois cents lettres écrites entre 1876 et 1889 et traduites excellement par Louise Servicen, — ensuite parce que la moitié de cet épais volume est l'œuvre d'André Schaeffner dont l'érudition s'étend bien au-delà de ce qu'on peut attendre d'un musicologue : non seulement il possède son sujet aussi bien que le plus remarquable des exégètes de Nietzsche, mais il a sur la plupart d'entre eux l'avantage de prendre au sérieux les opinions musicales de l'auteur de *Zarathoustra*.

Trois thèmes principaux traversent ces lettres : les souffrances de la maladie ; l'œuvre, avec tout ce qui s'y rattache puisqu'elle se confond presque avec la vie, et, naturellement, la musique à propos des œuvres découvertes ou entendues ici et là. Cela va de Rameau, Gluck ou Hasse à Berlioz, Brahms et Lalo, les deux champions restant Wagner et Bizet. Tout cela est beaucoup plus profond qu'il n'y paraît ; il appartient seulement au lecteur de ne pas confondre l'éloge de la délicieuse *Mascotte* d'Audran avec celui de *Carmen* et les diatribes contre le *Zigeunerbaron* de Johann Strauss avec les traits décochés en direction de Wagner.

Tout est affaire d'intuition, et la préface ainsi que les notes d'André Schaeffner, en envisageant de façon synthétique et exhaustive les rapports passionnés, parfois déroutants, entre Nietzsche et la musique, nous aident grandement à voir plus clair dans ce labyrinthe qui n'est confus qu'en apparence : c'est l'itinéraire d'un esprit tourmenté par une quête perpétuelle mais réellement visionnaire, car il a senti très tôt, l'un des premiers peut-être, qu'il était urgent de réagir coûte que coûte contre l'utopie la plus séduisante et la plus puissante de son temps : le drame wagnérien.

G.C.

★ *Nietzsche, lettres à Peter Gast*. Préface d'André Schaeffner. 706 pages, Christian Bourgois, éditeur. 100 F.



UN ROMAN DE L'ESTAMPE

Une sorte de terrain vague dans l'histoire de l'art

APRÈS le Dessin *(publié en 1979), avant la* Photographie *(à paraître), voici* l'Estampe, histoire d'un art, *chez Skira. L'ouvrage, comme son prédécesseur, est passionnant, sérieux, utile et fort agréable à manipuler. On y apprend quantité de choses, on le lit (enfin presque) comme un roman d'aventures. L'histoire de l'estampe, art respectable aujourd'hui, ce qui n'allait pas de soi hier, n'est pas en effet sans péripéties, intrigues et rebondissements.*

D'abord situer le domaine. « une sorte de terrain vague dans l'histoire de l'art ». *C'est ce à quoi Michel Mélot (directeur du département des estampes et des photographies à la Bibliothèque nationale) s'emploie : par rapport à la gravure — l'histoire de l'estampe serait justement celle d'une succession d'efforts pour se dégager de la gravure ; par rapport au dessin, à la photographie et à tous les procédés de reproduction.*

Ce domaine déjà si difficile à cerner, dont l'essor est lié au déploiement et au redéploiement du commerce de l'art, va en outre poser au fil des siècles de sérieux problèmes, notamment celui de la définition de l'œuvre d'art originale. L'exécution frauduleuse d'estampes n'est pas un fait d'aujourd'hui. Titien en fut la victime. Et, dès le seizième siècle, à Venise, comme à Nuremberg, on a vu la nécessité d'envisager une législation, et l'apparition de la notion de « propriété intellectuelle ».

Les problèmes d'attribution y sont complexes. Quand l'artiste soucieux de soigner sa réputation organise lui-même son atelier d'estampes pour assurer la diffusion de son œuvre, la réponse au qui fait quoi est peut-être là encore moins évidente que dans les autres secteurs de la création artistique. D'où la méfiance bien compréhensible à l'égard de l'estampe, qui ne trouvera finalement sa limitation définitive en objet d'art que devant l'essor de l'imprimerie de la photographie, au milieu du dix-neuvième siècle.

Un chapitre de l'ouvrage est consacré à des exemples essentiels d'artistes tels Mantegna, Dürer, Callot, Rembrandt, Hogarth, Goya, Munch, dans l'histoire de l'estampe (par Anthony Griffiths, du British Museum) ; un autre à l'approche des tendances actuelles — une approche un peu trop américaine (par Richard S. Field, de la Yale University Art Gallery) — après l'épanouissement des grands ateliers de Hayter, Friedlaender ou Goetz, où les artistes utilisent l'estampe pour elle-même.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ *L'Estampe, histoire d'un art*, par Michel Mélot, Anthony Griffiths, Richard S. Field. Editions Skira.

LE LATIN DES ARCHITECTES

L'entrecolonnement « bat la mesure », le dorique est « viril », le corynthien « féminin »

A ceux, nombreux, qui estiment ne rien comprendre à l'architecture et n'y voient que caprices ou arbitraire, à ceux auxquels cette langue rigoureuse paraît simple gratuité, à ceux qui avouent y perdre leur latin, voici l'occasion d'enfin comprendre l'essence de ce « langage classique » *venu de l'antique et qui court depuis Bramante jusqu'à Perret, Le Corbusier ou Ricardo Bofill.*

Là où ils ne voient peut-être que formalisme, ils découvriront, grâce à l'ouvrage enfin traduit de Sir John Summerson, une grammaire, une règle exigeante, lassante parfois, et que vingt générations d'architectes se sont efforcées de transformer jusqu'à ce que le mouvement moderne prétende finalement s'en libérer.

Le classicisme, c'est un dispositif totalement contrôlé, bloqué, coordonné, dans lequel chaque détail entretient des rapports complexes avec le tout ; c'est une discipline, une structure quasi musicale ou linguistique dans laquelle tout se répond strictement et avec laquelle il faut jouer. L'entrecolonnement donne le rythme, le tempo du bâtiment, il « bat la mesure » *; les trois grands ordres (dorique, ionique et corynthien) et leurs cousins (toscan et composite), parfois relayés par des tentatives d'élargissement (comme cette proposition d'ordre français formulée en 1567 par Philibert de l'Orme), apportent, quant à eux, un caractère :* « féminin » *pour le corynthien, taxé parfois de* « virginal », *parfois au contraire de* « lascif » *et même comparé à une* « courtisane licencieuse », « viril » *pour le dorique, asexué* « comme un érudit vieillissant » *pour l'ionique et ses volutes.*

De Bramante, qui a le premier rétabli la grammaire antique, à Jules Romain, le rebelle, romantique, dont l'œuvre est toute agitée de batailles internes entre le détail et le grand ordre, le précieux et la rusticité ; de Michel-Ange, qui soumit ce langage à des tensions superbes, en le dramatisant, à Palladio à l'éloquence savante et dialectique ; des subtilités réthoriques de Vignole et des maniéristes à la grandiloquence spectaculaire du Bernin et des baroques ; du dépouillement métaphysique du Boullée et de Ledoux au grand méli-mélo stylistique du dix-neuvième siècle ; du puritanisme constructif d'Auguste Perret aux farces académiques du post-modernisme d'aujourd'hui, c'est bien à l'histoire d'une langue que nous assistons. Pour la comprendre, il faut retourner aux sources antiques et réapprendre le latin des architectes.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ *Le Langage classique de l'architecture*, par Sir John Summerson, Editions l'Equerre, 76,40 F.

MARCELLE BERR DE TURIQUE

Souvenirs d' « une vie de travers » traversée par Valadon, Utrillo, Chagall

UNE vie de travers, c'est celle de Marcelle Berr de Turique, qui, dans cet épais volume, ne se veut ni historien ni critique (d'art). Elle a pourtant consacré trois ouvrages, dont un important (chez Floury), à Raoul Dufy et vient de préfacer le catalogue raisonné de ses aquarelles, gouaches et pastels (éditions Louis Carré). Elle a pourtant dirigé une galerie, le Portique, qui eut ses heures de gloire. Avant la guerre. Après, elle a constitué la section de peinture française contemporaine au musée Bezalel de Jérusalem.

Aujourd'hui, les moments forts d'une existence qui ne fut pas de tout repos, cette petite dame toujours sur la brèche, présente à tous les vernissages, ne cherchant pas à cacher son âge (elle est née en 1894), les narre avec une verve juvénile. « Je suis née adulte, je mourrai enfant », *dit-elle.*

Elle évoque avec tendresse ses longues rencontres avec Clara Haskil (elle est aussi musicienne), Suzanne Valadon, la « trinité » *avec Utter et Utrillo, André Vigneau aux dons multiples,* « un Vinci plus rieur, longue barbe de pontife en moins », *Raoul Dufy bien sûr, une amitié de plus de vingt-cinq ans, Mauricia Coquiot, vedette casse-cou de l'* « auto-bolide » *avant d'épouser un écrivain d'art alors en vue, Marc Chagall,* « drapeau pictural d'Israël », *Ambroise Vollard, Farkas, etc., et les derniers venus... déjà repartis : Joseph Constant l'animalier, Rose Adler, Jeanne Coppel.*

Les anecdotes n'estompent pas un jugement lucide, en dépit de la passion que Marcelle Berr de Turique éprouve pour ses artistes. Au fait, ces Mémoires qui se dévorent d'une traite sont d'abord un roman d'amour (s).

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Une vie de travers*, par Marcelle Berr de Turique. Editions Jacques-Marie Laffont, Lyon. Prix : 79 F.

SÉLECTION

Cinéma

« Carny » de Robert Kaylor

Grandeurs et misères de la fête foraine, dans les roulottes derrière les manèges. Tout un monde de passions, pour maintenir l'équilibre, pour exister. Des vies offertes, pour un tourbillon à 2 sous.

ET AUSSI : *les Années de plomb*, de Margarethe von Trotta (à travers l'amour de deux sœurs, autopsie d'une culpabilité collective). *L'Étoile du Nord*, de Pierre Granier-Deferre (pour retrouver Simone Signoret). *Les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz*, de Catherine Binet (trois histoires. l'imagerie de l'inconscient féminin). *La Maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz (réjouissances de l'amour fou). *Le Pont du Nord*, de Jacques Rivette (Paris lui appartient). *Les Trois Derniers Hommes*, d'Antoine Perset (poliment, la fin d'un certain monde rural). *Bandits, Bandits*, de Terry Gilliam (en caracolant drôlement dans un manuel d'histoire).

Théâtre

Couleur tango, à l'Athénée (le destin de M. Juan, vu par Jean. Bois). *Marie-Tudor*, à la Comédie-Française (Victor Hugo, dans sa démesure sublime).

Expositions

Le seizième siècle florentin au Louvre

Un dossier du département des peintures du Louvre sur la collection des tableaux du seizième siècle florentin. Un art où prime le dessin, entre le classicisme et le maniérisme. On y voit pour la première *fois rassemblés, restaurés* et débarrassés des vernis bruns qui les assombrissaient, les tableaux de Fra Bartolomeo, Andrea del Sarto, Piero Di Cosimo, Bronzino. Filipino Lippi...

En quittant cette exposition temporaire, il serait bon de faire un tour dans les salles où d'autres grands Florentins de l'époque sont restés à leur place habituelle : Boticelli, Lorenzo di Credi, Léonard de Vinci...

∴

Au Cabinet des dessins du Louvre, une *sélection de deux cent cinquante pièces des dix-septième et dix-huitième siècles est présentée* par ordre chronologique. Elle commence par l'influence de Léonard de Vinci sur Dürer, Holbein le jeune et les peintres de la Renaissance en France et s'achève sur les pastels, des dessins et aquarelles de Nattier, de Boucher et de Chardin.

ET AUSSI : *Léger et l'esprit moderne*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Aléa (s)*, à l'Arc. *In situ*, au Centre Georges-Pompidou. *Bram Van Velde*, à la galerie du SEITA. Les impressionnistes américains au Petit Palais.

Musique

Rendez-vous à Arc-et-Senans

Tous les mélomanes sont invités à se rendre, pour la fête musicale orginale, à Arc-et-Senans, la « cité idéale » de *Nicolas Ledoux* (non loin de Mouchard et de Besançon). Quarante instrumentistes y séjourneront autour de Marcel Moyse, patriarche jurassien de la flûte, revenu au pays après une longue carrière aux États-Unis. Ils y répéteront et joueront à leur guise de nombreuses œuvres pour tous ceux qui les entoureront l'après-midi et le soir dans la plus grande simplicité. Il y aura Martha Argerich (qui improvisera), Marcello Abbado, Christian Ivaldi, Maurice Bourgue, les Percussions de Strasbourg et bien d'autres, et l'on espère que viendront des auditeurs des communes rurales environnantes comme des régions les plus lointaines (renseignements : Association franc-comtoise de culture, 140, Grande-Rue, 25000 Besançon. Téléphone : (81) 82-25-45 ; ou Hexatour, 29, bd Deruelle, Lyon. Téléphone : (7) 895-30-22.

ET AUSSI : Musiques pour le temps de Pâques (Metz, jusqu'au 11) ; Festival d'art sacré : oratorios de Bach, Haydn, Haendel, Monteverdi, Mozart, Beethoven, etc. (Lourdes et Tarbes, du 9 au 18 avril) ; *Une éducation manquée*, de Chabrier et *Docteur Miracle*, de Bizet, dir. J.-E. Gardiner (Radio-France, le 9) ; Philharmonie nationale des jeunes, dir. A. Myrat : Schubert, Mozart, Sibelius, Haydn, (Châtillon-sous-Bagneux, le 9 ; Radio-France, le 10) ; Œuvres instrumentales et sacrées de Couperin, par le Concert royal (*Sainte-Chapelle, les 11, 12 et 13*, à 18 h 30 et 21 h) ; Groupe vocal de France (Sylvanès, Aveyron, le 12 ; Roanne, le 16 ; Nice, le 18 ; Reims, le 27).

Danse

Spectacle Butoh au Théâtre de Paris

A travers la lenteur des gestes et des images d'inspiration surréaliste, Amagatsu — disciple de Ka*zuo Oono — invité par Jean Mercure*, propose un voyage au centre de l'être humain, « entre le rêve et la mort, comme un éblouissement par le soleil quand on s'écroule et que tout devient noir ».

ET AUSSI : *La Flûte enchantée*, de Maurice Béjart au Théâtre musical de Paris (une tentative — discutée — pour transposer gestuellement Mozart). *La Fille mal gardée*, de Dauberval à l'Opéra (un beau chromo d'époque reconstitué par Heinz Spoerli).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai. Sauf dim., à 16 h ou 20 h, visite-animation.

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril.

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai. Sauf dim. à 16 h et à 20 h, visite-animation.

TOYEN, STYRSKY, HEISLER. — Salles d'art gothique. Jusqu'au 31 mai.

IN SITU. Douze artistes pour les galeries contemporaines. — Jusqu'au 31 mai.

LEÇONS DE SOLIDARITÉ, août 1980-décembre 1981. — Grand foyer, premier sous-sol. Entrée libre. Jusqu'au 26 avril.

HABITER AU PAYS BLEU. — Carrefour des régions. Jusqu'au 10 mai.

LE CINÉMA PORTUGAIS DES ORIGINES A NOS JOURS. — Salle animation. Jusqu'au 7 juin.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

ESKIMO D'AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants. Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

ROGI ANDRÉ. Portraits de peintres. — Salon photo. Jusqu'au 2 mai.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril.

A LA UNE ! La première page des quotidiens. — Jusqu'au 19 avril.

B.P.I.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1940. — Jusqu'au 31 mai.

ITINÉRAIRE D'UN GRAVEUR : Virgil Nevgestie . — Entrée libre. Jusqu'au 3 mai.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 26 avril. A 10 h 30 et 14 h 30, salle 404, projection de films d'art.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

IMPRESSIONNISTES AMERICAINS. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 mai. L'exposition est complétée par la projection d'un film au Petit Palais et au Grand Palais (16 h, salle 404).

LE XVe SIÈCLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET EMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES. — Fonds du cabinet des dessins. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

FERNAND LEGER ET L'ESPRIT MODERNE 1918-1938. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 juin.

CINQ GRANDS PEINTRES CHINOIS. La tradition au vingtième siècle. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 mai.

COLLECTION HENRI-THOMAS. — Nouvelle présentation. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Mossey, etc. — ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades, Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F : le dimanche, 3,50 F.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et industrie. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h à 20 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

SAVIGNAC. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

L'ŒUVRE GRAVE DE BRAM VAN VELDE. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

AFFICHES INDIENNES D'AMÉRIQUE DU NORD. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juin.

LA BIBLE HEBRAIQUE DANS L'ART CONTEMPORAIN. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 mai.

ROBERT WLERICK (1882-1944). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 28 juin.

PARIS MEROVINGIEN. Jusqu'au 25 avril. — PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). Dessins, aquarelles, estampes. — Jusqu'au 11 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

FRANÇOIS LE DIASCORN. — Bibliothèque nationale ; Galerie de Photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à *18 h. Jusqu'au 17 avril.*

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Jusqu'à fin avril.

LA PEINTURE NAIVE. P. Toupillier et E. Dubreuil. Musée de cire de la butte Montmartre, 11, rue Poulbot (606-78-92). Jusqu'au 30 avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h à *17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.*

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

GDANSK 82. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 avril.

ANTONIO LIGABUE. — Institut italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Jusqu'au 20 avril. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 30 avril.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

ELSE-MAJ JOHANSSON. Peintures et lithographies. Jusqu'au 15 avril. — HANS HEDBERG. Céramiques. Jusqu'au 9 mai. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h.

BARBARA ASTMAN, Rouge ; PIERRE BOOGAERTS. Série Ecran. Centre culturel canadien, 5, rue de *Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h.* Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

AH ! LES AFFICHES, Vingt-trois affichistes de Bruxelles et de Wallonie. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mai.

PASCIN. Peintures, aquarelles, dessins, gravures. — Hôtel de ville de Paris. Jusqu'au 16 mai.

SALON DE PARIS. — CORRESPONDANCE DES ARTS. Hommage à Moussorgski. — Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 12 avril.

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

DE L'AMOUR... des siècles de séduction. — *Le Louvre* des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 juin.

AREVALO. Chronique d'un voyage mexicain (codex géant). — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 8 mai.

LES PAVÉS DU NORD. Patrimoine régional. — Maison de la région, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Du 9 au 30 avril.

LES GRANDS ROLES DE LA COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT. Photographies de Roger Pic. — Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Avril.

TEILHARD DE CHARDIN. Homme planétaire. Muséum national d'histoire naturelle. Hall de la bibliothèque centrale, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (704-59-41). Jusqu'au 1er octobre.

SETSUKO ISHII. Hologrammes. — Musée de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 f. Jusqu'au 30 août.

Galeries

LES SCULPTURES PARISIENNES : Archipenko (1908-1921) — Nadelman (1904-1914). — Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 8 mai.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES : Sélection Arelis - Max Herold. Sculptures. — Galeries Racine et Arelis, 18-20, place de la Madeleine (265-02-54). Jusqu'au 17 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : LE MARKER. — Mecanorma-Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 21 mai.

BRYEN, AMORIN, COLLOT, DIETRICH-MOHR. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 avril.

AMANN, WEBER, WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'à fin mai.

TADEUSZ KANTOR. Métamorphoses ; MARIAT STANGRET. Pièces. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LABATHE. Sculptures. SUTHERLAND. Gravures. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 5 mai.

LES IMAGIERS DE LA RUE SAINT-JACQUES. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mai.

IMAGES DE LA COLLECTION GOBELUNE. — Artcurial, 9, avenue Mati*gnon (359.29.81.) Jusqu'au 1er mai.*

UNE ANNÉE A LA GALERIE DES FEMMES. — 74, rue de Seine. (329-50-75). Jusqu'au 25 avril.

GIOVANNI ANSELMO. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 17 avril.

ASSADOUR. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 17 avril.

LUCIANO CASTELLI. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 8 mai.

SERGIO CECCOTTI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 avril.

ROBERT COMBAS. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 22 avril.

PAUL CHOLLET vend ses choux. — Galerie Bar de l'aventure, C. Corre, 53, rue *Berthe (255-37-76). Jusqu'au 20 avril.*

JACQUES DELFAU. Cent repentirs. — Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 20 avril.

ROSITA DEWEZ. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 30 avril.

OSCAR DOMINGUEZ. — Rétrospective. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

PIERRE DUNOYER. Radieux. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 24 avril.

ISTVAN I. FISCH. Travaux sur papier. — Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 13 avril.

GÉRARD GAROUSTE. Canis Major. L'Indien « héroïque ou idiot ». — Galerie Durant-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 15 mai.

MORIS GONTARD. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au début mai.

GUTHERZ. Peintures. — Galerie J. Peyrole, L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 avril.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. — Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Avril.

VASILLIE JORDAN. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 24 avril.

PETER KLASEN. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 avril.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 avril.

ANTONIO LIGABUE (1899-1965). — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 30 avril.

MEJIAZ. Peintre des métamorphoses. — Galerie Art visionnaire, 36, rue Mazarine (634-02-83). Jusqu'au 30 avril.

MANFRED MOHR. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 avril.

ALAIN MONVOISIN. Espace Avant-première, 6, rue Saint-Nicolas (341-55-76). Jusqu'au 28 avril.

MURUA. Dessins et peintures. — L'œil de bœuf, 59, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 29 avril.

BARBRO OSTLIHN. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 avril.

SIGMAR POLKE. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 5 mai.

POUMEYROL. Projets des décors et costumes pour « Faust » de Goethe. — Galerie Bijan Aalam, 22, passage Vero-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 27 avril.

ANDRÉ QUEFFURUS. — 29, rue Hippolyte-Maindron (542-14-89). Jusqu'au 30 avril.

ARNULF RAINER. Dead masks, self-portraits, finger paintings. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 24 avril.

RODNEY RIPPS. Galerie D. Templon, 30, rue *Beaubourg* (272-14-10). Jusqu'au 30 avril.

NICOLAS SCHOFFER. Sculpture, architecture, solaire. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 25 avril.

VIEIRA DA SILVA. Perspective labyrinthe, dessins. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 30 avril.

SZEKELY. Œuvres récentes et inédites. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 30 avril.

PAUL THEK. Little Paintings. — Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 24 avril.

OLEG TSELKOV. Peintures. — Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 1er mai.

JEAN VERAME. Galerie Esders, 12, rue Saint-Merri. Jusqu'au 17 avril.

En région parisienne

BEAUVAIS. Le néolithique à Boury-en-Vexin et les Bellovaques à Beauvais. — Musée départemental, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 15 mai.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Jan Voss. Œuvre graphique 1964-1981 et peintures récentes. — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

MARLY-LE-ROI. Luc Peire. Peintures. — Galerie Anne-Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99). Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

NEMOURS. Bogratchew, œuvre gravé. — Château-musée (428-40-37). Sauf le mardi. Avril.

PONTOISE. — Otto Freundlich-Jeanne Kosnick-Kloss : pastels, gouaches, dessins, gravures. — Hommage à Jean Sigonvert (1919-1981). — Peintures de Léo Breuer (1893-1975). — Musée Talvet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

En province

ALBI. Jules Cavaillès. — Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09).

ANGOULEME. Jean-Max Albert. — Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-32-10). Jusqu'au 25 avril.

ARRAS. Cruz-Diez : Didactique et dialectique de la couleur. — Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 25 avril.

AUXERRE. Art forain, art de fête. — Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain, sauf lundi. Jusqu'au 25 avril. — Graveurs contemporains. — 2, place Saint-Germain. Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Antiform et Arte Povera, Sculptures 1966-1969. — Centre d'arts plastiques contemporains, entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 30 avril.

CAEN. Jacques Pasquier. — Musée des beaux-arts, esplanade du Château (18-28-63). Jusqu'au 16 mai.

CALAIS. La sculpture française (1850-1914) dans les musées du nord de la France : De Carpeaux à Matisse. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 31 mai.

DIEPPE. Raymond Gosselin. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 6 juin.

DIJON. Vera Pagava, peintures, aquarelles et dessins, un parcours de 1932 à 1982. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au *31 mai.*

DOUAI. Peintures de Jacques Monory. — Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63, poste 355). Sauf mardi. Jusqu'au 26 avril.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux. Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GORDES. M. Aurelle, C. Caillol, J.-M. Ferrari. — Abbaye de Senanque (72-02-05). Jusqu'au 3 mai.

GRENOBLE. Faire semblant (Beaugrand, Boezem, Burgin, Le Gac, etc.). Art naïf. Musée place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 mai.

LA ROCHELLE. Baudoin. Quinze ans de sculpture. — Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège. Jusqu'au 26 avril.

LE HAVRE. Max-Pol Fouchet, humaniste du vingtième siècle. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 2 mai.

LYON. Henri Lachièze-Rey, Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. — Avril. Vingt ans d'une galerie de province. L'Œil écoute. — Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 25 mai. — Caixart : pastels et dessins. — Deswarte : peintures récentes. — Galerie Verrière, 25, rue Auguste-Comte. Jusqu'au 21 avril. — Caixart, Espace auditorium Maurice-Ravel. Jusqu'au 21 avril.

LUNEVILLE. Dominique Collin (1725-1781), graveur du roi Stanislas et de la ville de Nancy. — Musée du château (03-18-27, poste 257). Jusqu'au 28 juin.

MACON. J.-P. Pincemin : grands formats. — *Centre d'action culturelle*, 1511, avenue Charles-de-Gaulle (38-50-63). Jusqu'au 30 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. — Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil. — Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60). Jusqu'au 31 mai. — Du cubisme à nos jours, dessins du Musée. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (51-77-75). Jusqu'au 15, mai. — Marcel Pagnol, sa jeunesse. — Archives communales. — Peindre, peintures et poèmes de Louis-Branquier. — Galerie des Archives communales, 1, place Auguste-Carli. — La jeune peinture à Marseille. — Salle Salvador-Allende de la Vieille-Charité (90-26-14). Jusqu'au 25 avril.

NICE. François Bret, Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 2 mai.

NIMES. La mission héliographique de 1851. — Musée des beaux-arts. rue Cité Foulc. Jusqu'au 30 avril.

ORLÉANS. L'art religieux en Orléanais. — Saint-Pierre-le-Puellier. Jusqu'au 25 avril.

QUIMPER. Filiger : dessins, gouaches, aquarelles (1863-1928). — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 avril.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 avril.

ROUEN. John R. Johnsen : corps, mouvement, danse. Photographies. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-ETIENNE. Philippe Favier. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-MAXIMIN. Laurent Amat. Sculpture. Gabriel Delprat. Peintures. — Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 12 mai.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Ceccarelli : Dessins. — Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 25 avril. Mélot : œuvres récentes, couvent des Ursulines, 6, route d'Orgon. Jusqu'au 25 avril.

SAINT-TROPEZ. George Bouche (1874-1941). Peintures et dessins. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 31 mai.

SENS. Photographie et narration : Boudinat, Manganelli, Pugin, Le Querrec, Seidner. — Cave du marché couvert. Jusqu'au 2 mai.

TOULON. Peter Mac Adams. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 25 avril.

TOULOUSE. La chambre des époux. Peintures de Jean-Paul Hérand. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 20 mai.

TOURCOING. Le dix-huitième siècle à Tourcoing. — Musée municipal des Beaux-arts. Jusqu'au 27 juin.

VASCŒUIL. L'art fantastique — Tapisserie des Tourlière. — Maison Michelet. Château (76-21-70). Jusqu'au 27 juin.

VENCE. Papazoff : Peintures. — Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 4 juin.





RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 9 au 15 avril

Les programmes du mercredi 7 et du jeudi 8 avril se trouvent en page 20.

«L'ÉPREUVE» DE MARIVAUX, VU PAR CLAUDE SANTELLI, SUR TF1

LE VERT CRU

TÉLESPECTATEURS qui avez tant souffert d'un hiver pluvieux, votre épreuve est heureusement terminée. Le printemps est là, présent, et brille de ses mille éclats sur les grands jardins du dix-huitième siècle. Le beau ciel invite à s'amuser, à jouer à cache-cache, à l'amour et au hasard. Goûtons sans tarder les fruits doux-amers de Marivaux, considérant qu'en ce bas-monde tout plaisir pris n'est plus à prendre.



(Dessin de Bonnaffé.)

L'Epreuve, divertissement théâtral en un acte et en prose mis en scène et réalisé par Claude Santelli, est une invitation au voyage dans les niches secrètes où l'amour se cache. La pièce de Marivaux, écrite en 1740, rarement jouée, est une œuvre de la maturité de l'écrivain et, réjouissons-nous, l'une des plus cruelles. Il fallait donc cet amoureux du Siècle des Lumières, à qui l'on doit l'adaptation du *Neveu de Rameau*, et récemment *la Locandiera* de Goldoni, pour éclairer l'auteur de *la Double Inconstance* d'un jour nouveau. Claude Santelli excelle dans ce genre d'entreprise.

La trame de *l'Epreuve* est simple comme un amusement d'enfant et sévère comme un jeu d'échecs : Lucidor (André Dussolier), fils d'un riche marchand, est soigné par la gardienne de son château, Mme Argante, dont la fille Angélique touche le cœur du jeune homme. Malgré les attentions touchantes de la belle Angélique, Lucidor ne peut croire qu'elle l'aime. Il décide de l'éprouver. Commence pour Angélique ce qu'il est convenu d'appeler l'épreuve des demandes en mariage et le défilé des prétendants, orchestrés de main de maître par la perversité toute en ronds de jambe d'un Lucidor transformé en stratège démoniaque. Blaise, le riche paysan d'apparence rustre mais bigrement roublard, interprété magistralement par Jacques Villeret, et même le valet de comédie Frontin (Jean-Luc Moreau), seront proposés à la pauvre Angélique. Taisons par pudeur le reste de cette trop cruelle histoire, par respect pour Angélique (l'émouvante Magali Renoir). Que voulez-vous ? Le théâtre de Marivaux est une machine matrimoniale dirigée par les hommes, dont les victimes sont du sexe opposé.

Attachons-nous plutôt à l'ambiance de fêtes galantes, qui fait la beauté classique de cette adaptation. Claude Santelli, en installant les acteurs au pavillon Sylvie, près de Chantilly — un ermitage construit au dix-septième siècle par la duchesse de Montmorency pour abriter un poète qu'elle aimait, — a choisi un lieu hanté par les intrigues amoureuses et retrouvé tout l'esprit de l'âge des Lumières, cet apogée de l'artifice plein de la nostalgie de la naïveté, état qui lui faisait le plus défaut. Les personnages, en faux-fuyants, en clins d'œil, surgissent de derrière les décors, dirigés librement, comme suspendus dans le temps les couleurs des costumes, et surtout le vert cru (forcément) de la nature, le tableau d'une fine laque romanesque et sensuelle.

Claude Santelli s'est attaché à la dimension symbolique de l'œuvre de Marivaux plus qu'à son adaptation proprement littérale. Peut-être faut-il trouver là les raisons de la réussite de cette curieuse histoire, drôle et triste à la fois, d'un amoureux trompé par ses propres intrigues. Certains spécialistes de Marivaux trouveront le final exagérément sombre. Mais n'oublions pas, comme le dit Valéry, qu' « *il y a en amour un je-ne-sais-quoi de fin du monde* ».

MARC GIANNESINI.

★ Jeudi 15 avril, TF 1, 20 h 30.

Francis Ponge sur FR 3

LA TOILETTE

CREVETTES, mimosas, éponge, savon, coquillage rugueux ou galet plat seront désormais les objets du poète. Il sera leur messager, celui qui leur donnera la parole en les nommant. Mais, avant, il prendra chaque chose séparément, les touchera à mains nues, évaluera leur poids ou leur densité pour enfin les coucher sur le papier à la manière des natures mortes de Braque. Telle est la démarche minutieuse, accrocheuse comme les lichens du poète Francis Ponge, auquel FR 3 consacre une émission d'une heure. On se souvient que l'auteur du Parti pris des choses *fut l'objet d'un numéro d'« Apostrophes ». Ici, nous quittons l'espace clos d'un studio de télévision, laissant de côté les « telquéliens », pour aller à sa rencontre dans un univers de granit et de fleurs fraîches : un mas en Provence.*

Il fait beau ; la compagnie sera douce. Il suffira d'ouvrir grands les yeux et d'écouter le poète, dont Isabelle Le Vigan et Alain Taïeb ont recueilli la parole.

L'émission fonctionne comme un puzzle mêlant la présence réelle du poète en chaise-longue ou au travail à toutes sortes d'images — un lézard se faufilant dans le creux d'un rocher ou des photographies de la matière brute. Alain Taïeb, comme pour copier Ponge, a opéré des collages qui suivent la « façon » des textes. Exception faite des saynettes qui situent le poète dans son siècle (son adhésion au parti communiste ou au surréalisme) quelque peu maladroites, le tout forme un ensemble cohérent. Michel Bouquet arrive à restituer la dimension silencieuse de l'œuvre par une lecture d'une exemplaire sobriété. — M. G.

★ Dimanche 11 avril, FR 3, 20 h 30.

«Histoires d'amour» sur A 2 : «Colombe et Avedis»

DE L'ANATOLIE A MEUDON

CEUX qui ont pu le voir lorsqu'il fut diffusé le 5 février 1981 se souviennent forcément du petit film de Daniel Isoppo qui inaugura la série de Jean-Denis Bonan, « Histoires d'amour » : il s'agissait de trente minutes passées avec la mère du réalisateur. Cela s'intitulait tout simplement *Mme veuve Isoppo*. C'était beau. Très beau. Demandez à Marguerite Duras, qui a voulu que ce court métrage soit montré en salle avant un film d'elle.

Un an a passé. A croire que les séries, ces collections lancées dans les bureaux de production des chaînes de télévision, ne bénéficient pas toutes des mêmes chances question périodicité. Oui, il aura donc fallu attendre quatorze mois pour voir à l'écran le deuxième numéro des « Histoires d'amour » : *Colombe et Avedis*, trente minutes encore, signées cette fois-ci Jacques Kebadian.

C'est un vieil homme, Avedis Avedikian, qui aurait dû raconter sa vie, liée depuis le début du siècle à celle d'Aghavnie (Colombe), son épouse, morte à Meudon en 1974 : leur existence d'Arméniens. Plus de cinquante années d'amour, traversées par l'histoire, la dure histoire, de leur peuple. Hélas, juste avant le commencement du tournage, Avedis, quatre-vingt-deux ans, fut hospitalisé : il mourait le 24 avril 1981, à la veille de l'anniversaire du premier grand massacre, perpétré par les Turcs en 1915.

C'est donc Serge Avedikian, le petit-fils d'Avedis et de Colombe, qui évoque ici les pérégrinations de ces deux personnages, nés vers 1900 en Anatolie, puis déportés séparément, et qui se retrouveraient en Bulgarie et s'y marieraient, puisqu'ils étaient promis l'un à l'autre. Premier exil et début de l'aventure. En 1930, le couple arrive en France sans papiers, à Marseille, où se sont réfugiés de nombreux Arméniens. Avedis, ouvrier, s'inscrit au parti communiste. Colombe élève les enfants...

1947, autre départ, autre rupture : ils écoutent l'appel de Staline, invitant les Arméniens de la diaspora à rejoindre « leur » République socialiste au sud de l'U.R.S.S. Colombe et Avedis ne se sentirent jamais vraiment chez eux là. Toutefois, ils y bâtirent une maison. En 1970, leurs enfants les quittent, regagnant la France. Avedis et Colombe les rejoindront bientôt à Meudon.

Le principe même de ce genre d'évocation équivaut à feuilleter un album de famille. Oui, les photos jaunies sont toujours belles, si quelqu'un sait leur rendre vie et poésie. Kebadian y a réussi, malgré l'absence des héros. Pas de littérature, seulement des témoignages, récits émouvants des enfants venant compléter la récente confidence d'Avedis enregistrée au magnétophone. Et, de-ci, de-là, comme incrustés dans l'histoire, des extraits d'un film de Guenrich Malian : le romanesque en contrepoint d'un amour simple et longanime.

Serge Avedikian vient d'avoir un fils, Hovnathan. Voilà pour la dernière image : ce bébé, la quatrième génération. Hovnathan, un petit Français au prénom pas d'ici. Et c'est cela aussi l'histoire de milliers d'Arméniens.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 11 avril, 22 h. 40.

DINU LIPATTI SUR FRANCE-CULTURE

ÉLOQUENCE

QUAND, en 1950, Dinu Lipatti, traqué par la mort, dopé par les drogues, l'allure un peu fantomatique, avait joué pour une dernière fois en public, mimant une joie et une ardeur éternelles, le pianiste était bel et bien entré dans la légende ; une légende dorée comme on en taille aux étoiles du cinéma : la mythologie en faisait un animal de scène fantastique, qu'il aurait fallu entendre avant que le souffle de la mort n'éteigne sa belle vitalité, un acteur magnifique, monstre émouvant, chargé de gloire, qu'il aurait fallu voir pour son apparence magique, ses yeux sombres où se reflétait une spiritualité quasiment divine. Aux célébrités, aux artistes, on le sait bien, le corps devient vite glorieux, rayonne d'une énergie spirituelle, trahit aussi curieusement qu'immanquablement l'intériorité : Dinu Lipatti, déraciné par la maladie à trente-trois ans, disparu en pleine gloire, était un tremplin trop inespéré pour les mythes.

Pourtant, ni plus ni moins qu'un autre, le pianiste roumain ne rayonnait d'une aura particulière ; Lipatti n'était pas un virtuose éblouissant à la bravoure spectaculaire ; à l'esbroufe, à la fureur des concerts, il préférait la solitude méditative des enregistrements, parce qu'on peut répéter inlassablement, disait-il. Et il avouait gentiment qu'il lui fallait quatre ans pour mûrir un concerto.

Un peu démythifié, débarrassé de sa légende morbide, Dinu Lipatti revit à France-Culture à l'aide de témoignages, d'enregistrements inédits, qui n'ont pas la perfection glacée qu'on craint toujours chez les perfectionnistes, et c'est aussi le compositeur masqué longtemps par le talent de l'interprète, l'ami et l'élève d'Enesco, que l'on découvre.

Le véritable émerveillement réside là, plus raisonnable que la légende, car, au fil de ces huit émissions, l'univers émotionnel du pianiste se dessine lentement, dans un Bach fluide, à l'architecture souple, dans une sonate de Mozart radieuse et intense, à la limpidité rêveuse : Dinu Lipatti aborde un Ravel fantasque et inventif, des valses de Chopin qu'on a débarrassées de leur faux brillant, et c'est un art de l'éloquence inimitable qui s'y révèle. Art du secret, de la réflexion patiente, le talent de Lipatti est cette façon naturelle et savante de jouer avec les notes comme avec des mots, de les réinventer comme pour un numéro d'acteur au théâtre, de faire de la musique une langue aux inflexions multiples, aux intonations infinies. Son génie aigu et lumineux est cette manière d'offrir une nouvelle virginité aux œuvres, de balayer les phrases laminées par les traditions, de provoquer des ruptures, par son imagination étincelante, de casser les tournures convenues, les émotions trop émoussées.

A côté du miracle de l'interprétation pianistique, les compositions de Dinu Lipatti, un concertino de style néo-classique, des pièces plus spontanées, de couleur plus roumaine, paraissent moins attractives, un peu comme si toutes les forces vives de la création s'étaient portées au secours des maîtres du passé, à les rénover, à les sauver de la mort routinière.

THIERRY FRESLON.

★ F.C., du lundi 12 au vendredi 16, 11 h et 17 h 30.

Vendredi 9 avril

Un film

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Film français de Robert Bresson (1950), avec C. Laydu, J. Riveyre, A. Guibert, N. Ladmiral, N. Maurey.

A2, 23 h 05.

★★ *Le troisième film de Bresson mais le premier qui ait répondu, pour lui, à l'exigeante et rigoureuse conception qu'il avait du « cinématographe ». Adaptation du roman de Georges Bernanos (mort en 1948) où, sur la page blanche de l'écran, les images naissent des mots prononcés par la voix du jeune curé d'Ambricourt écrivant son journal intime. Evénement considérable dans le cinéma français de l'époque. Avec cet itinéraire d'un prêtre trouvant le chemin de la grâce dans la misère, la solitude, la souffrance et la maladie, Bresson réussit à filmer l'invisible, les remous et les tourments de la vie intérieure, spirituelle. L'interprétation fut confiée à des acteurs et actrices presque tous inconnus, auxquels le cinéaste imposa un jeu débarrassé de tous effets, de cette « théâtralité » qu'il ne supportait pas chez les comédiens de cinéma. Œuvre exceptionnelle qui reçut le prix Louis-Delluc.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

- **12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.**
- **12 h 30 Les visiteurs du jour.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Croque vacances.** Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
- **15 h 20 Sports : Tennis.** Tournoi international de Monte-Carlo.
- **18 h Tournoi des jeunes musiciens.** Demi-finale, pour piano et cordes.
- **19 h Les paris de TF 1.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : les Frères Jacques.** de A. Flédérick. *Le « Méli-mélo », « Ma maison de rêve », « Queue du chat », etc.*
- **21 h 30 Série : L'Adieu aux as.** Le DC-8 ou l'avion taxi. *Les aventures des chevaliers du ciel : 1939 : la naissance du DC-3.*
- **22 h 30 Sports : Patinage.** Le trophée de danse de Morzine.
- **23 h 15 Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 45 Série : Les Maupas.**
- **14 h 5 Aujourd'hui la vie.** Music à brac.
- **15 h 5 Série : Sur la piste des Cheyennes.**
- **15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.** Dossier : association inter-âge ; Chanson histoire : Rina Ketti ; Le temps de vivre : dans les Cévennes.
- **16 h 35 La Passion à Ménilmontant.** De M. Tosello et J. Lallier (rediff.).
- **17 h 50 Récré A 2.** Mes mains ont la parole ; Casper ; Dick le rebelle...
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 10 D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.)
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les gens d'ici.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.** D'après M. Genevoix, réal. : R. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse, A. Le Fol. *Une des fresques paysannes classiques dont le petit écran nous a si souvent gratifiés : celle-ci est ennuyeuse dans ses premiers épisodes, mais arrive à capter notre attention dans les dernières parties.*
- **21 h 35 Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot. Le trône et l'autel. Avec M. Clevenot (*les Chrétiens et le pouvoir*), P. Crepon (*les Religions et... la guerre*), J. Ferniot (*le Pouvoir et la sainteté*), J. Gernet (*Chine et christianisme*), D. Shayegan (*Qu'est-ce qu'une révolution religieuse ?*).
- **22 h 55 Journal.**
- **23 h 5 Ciné-club : le Journal d'un curé d campagne.** De Robert Bresson.

La réalité quotidienne

LETTRES OUVERTES POUR LA POLOGNE

FR 3, 20 h 30.

Cinq courts métrages dont quatre réalisés par de jeunes cinéastes polonais, le dernier par Alain Resnais, forment l'émission spéciale de FR 3 sur la Pologne. Une belle initiative de la direction des programmes de cette chaîne : elle a donné la parole à de jeunes cinéastes qui n'ont pas la possibilité de travailler librement dans un pays. Ces œuvres de fiction ne sont pas un témoignage direct sur l'actualité polonaise ou sur le coup d'Etat survenu le 13 décembre 1981 ; plutôt une analyse concrète de la réalité quotidienne en régime communiste. Les films présentés, auxquels participent Michel Piccoli, Roger Planchon entre autres, sont d'inégale valeur mais doivent être regardés — pour la Pologne

M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

- **17 h 30 Pour les jeunes.** Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; 18 h : Boubs ; 18 h 25 : Les Wombles ; Onze pour une coupe.
- **18 h 55 Tribune libre.** Fédération de la mutualité française.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.** Et la Terre fut.
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Lettres ouvertes pour la Pologne.** *(Lire notre sélection.)*
- **21 h 30 Téléfilm : Jules et Juju.** Scénario : J. Chaumette ; réal. : Y. Ellena. Avec : F. Ledoux, R. Dalban, J. Alric, A. Semenoff, C. Morin, M. Duret et J. Doyen. *La rencontre de deux hommes : un ex-coureur cycliste et un retraité de l'enseignement, tous deux partageant la vieillesse et la solitude : émouvant et bien interprété.*
- **22 h 25 Journal.**
- **22 h 45 Magazine : Thalassa.**
- **23 h 15 Prélude à la nuit.** « Concerto grosso » de Haendel, par les solistes de Zagreb.

FRANCE-CULTURE

- **7 h 2, Matinales :** Mémoire vivante ; Comprendre aujourd'hui les châteaux ; La Pologne parle ; Moins cinq, avec le R.P. Debruynne.
- **8 h, Les chemins de la connaissance :** Les âges de la vie (mainmise sur l'enfance) ; à 8 h 32, Les artisans maçons : Gâcher le plâtre.
- **8 h 50, Echec au hasard.**
- **9 h 7, Matinée des arts du spectacle.**
- **10 h 45, Le texte et la marge :** Les secrets des chefs-d'œuvre, avec M. Hours.
- **11 h 2, Concours international de musique électroacoustique de Bourges (1981).**
- **12 h 5, Agora :** La revue « « Médiévales », avec O. de Budder.
- **12 h 45, Panorama :** Avec Krystof Pomian.
- **13 h 30, Musiques extra-européennes :** Au XIXe siècle, un Français et la musique du Cambodge.
- **14 h, Sons :** Dialogue Est-Ouest.
- **14 h 5, Un livre, des voix :** « la Lumière du Nord », de M. Schneider.
- **14 h 47, Les inconnus de l'histoire :** Le mathématicien W. Rowan Hamilton.
- **15 h 50, Contact.**
- **16 h, Pouvoirs de la musique :** Musiques liturgiques vivantes à Paris ; Herman Cohen ; Au conservatoire de Châtillon-sous-Bagneux...
- **18 h 30, Feuilleton :** Les fiancés, d'après A. Manzoni.
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :** Les messages chimiques entre micro-organismes marins.
- **20 h, Le Minas-Gerais (Brésil),** par M. Clary et M. Philippot.
- **21 h 30, Black and blue :** New-York aujourd'hui.
- **22 h 30, Nuits magnétiques :** Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

- **6 h 2, Musiques du matin :** œuvres de Bizet, de Falla, Beethoven, J.-S. Bach, Liszt, Haydn, Tchaïkovsky.
- **8 h 7, Quotidien musique.**
- **9 h 5, D'une oreille l'autre :** œuvres de Couperin, Fauré, Charpentier, Purcell, Ferneyhough, J.-S. Bach, Honegger.
- **12 h, Equivalences :** œuvres de W.H. et J. Pachelbel.
- **12 h 35, Jazz s'il vous plaît.**
- **13 h, Jeunes solistes** (en direct du studio 119), œuvres de Devienne, Paciorkiewicz, Kanach, Nolovic, Mestral, Eisma, Ouzounoff, par le Trio d'anches Alexandre Ouzounoff.
- **14 h 4, Boîte à musique :** œuvre de Chausson.
- **14 h 30, Les enfants d'Orphée.**
- **15 h, Musiciens à l'œuvre :** La cadence ; Le compositeur libère son interprète ; œuvres de Couperin, J.-S. Bach, Prokofiev.
- **17 h 2, L'histoire de la musique :** Ars Nova.
- **18 h 30, Studio-Concert** (en direct du Studio 106) : œuvres de Perotin, Dufay, Anonyme du treizième et quatorzième siècle ; par l'Ensemble Guillaume Dufay.
- **19 h 38, Jazz :** Le clavier bien rythmé.
- **20 h, La musique contemporaine.**
- **20 h 30, Concert** (Herkulessaal de Munich) : « Adagio et fugue en ut mineur », de Mozart ; « Concerto funèbre pour violon et orchestre à cordes », de Hartmann ; « Symphonie n° 3 de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Sol. V. Spivakov, violon ; Dir. H. Blomstedt.
- **22 h 15, La nuit sur France-Musique :** Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans : T. Kakemitsu ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● **L'amour et la mer** (F.M., 14 h 4). — Véritable symphonie avec voix principale, le *Poème de l'amour et de la mer* qu'Ernest Chausson écrivit entre 1882 et 1892 sur des vers de Maurice Bouchor, est certainement, tant par l'originalité du langage musical, qui anticipe sur celui de Debussy, que par le caractère à la fois puissant et introverti de l'expression lyrique, l'une des œuvres les plus riches et les plus significatives d'un compositeur, dont l'importance se révèle avec d'autant plus d'évidence aujourd'hui qu'il est devenu possible, grâce au disque, de se familiariser avec son œuvre et de pénétrer plus avant dans son univers secret.

Les deux volets de la partition : *la Fleur des eaux* (la rencontre) et *la Mort de l'amour* (l'oubli) sont séparés par un interlude qui anticipe sur la conclusion de l'œuvre, comme un pressentiment ; mais beaucoup plus tôt déjà, alors que la félicité est à son comble, le désespoir s'était insinué : face à l'indifférence de la mer éternelle, le temps de l'amour est compté. — G. C.

Samedi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 Philatélie-club.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
De J. Lanzi.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : Fame ; 14 h 25, Megahertz : 15 h 45, Voyage : aller simple ; 16 h 30, Etoiles et toiles ; 17 h 35, Auto, moto : chapeaux de roues et bottes de cuir.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 *Tout va très bien.*
(I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac. La fin des paysans.
21 h 55 Série : Dallas.
Le retour de Jeanna.
J.R., jaloux, commence à faire des scènes à Sue-Ellen, Kristin a l'intention de tirer avantage de cette situation.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, P.-L. Boulay.
La télévision des autres : le Japon, pour une télévision de loisirs et de détente (en direct de Tokyo).
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 15 Journal des sourds et malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : *Têtes brûlées.*
Candidats au suicide.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis, à Monte-Carlo.
18 h 15 Récré A 2.
Barrières.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec D. Roussos, I. Aubret, E. Magdane, C. Couture, Orsatelli...
21 h 40 Messieurs les jurés : l'Affaire Mérard.
Réal. : A. Franck.
Un entrepreneur de travaux publics venge sa fille accidentée.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
17 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais (et à 18 h 5) ; Mon ami Guignol : Aglaé et Sidonie ; 18 h, Les aventures de Peter ; Le petit chevalier de cœur ; Les Wombles : 18 h 30, Il était une fois l'homme (Et la Terre fut) : En direct du passé : Année 1556.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Au Printemps de Bourges.
Avec Gilles Vigneault, Fabienne Thibault, Julos Beaucarne, etc.
22 h 10 Journal.
22 h 40 *Prélude à la nuit.*
« Sonate n° 6 » de Rossini, par les Solistes de Zagreb.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Voir vendredi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne... quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Clayssen et D. Roche : Les cahiers de la photographie.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« Petrouchka », de Stravinsky).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Beaune.
14 h 5, Le renouveau monastique : Aux monastères du Bec-Hellouin, de Lérins, de Loriol et de Boege, avec J.-M. Benoist et E. Consigny (et à 17 h 30).
16 h 20, Le livre d'or : Grand requiem orthodoxe grec, par la chorale Vassilikos (enregistré à Semanque le 28 juillet 1981).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio - Canada présente : Poésie des Amériques (dernière émission).
20 h, Nadja étoilée, d'André Breton Redif.).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Haydn, Stamitz, Chopin, de Falla, *Saint-Saëns.*
9 h 10, L'actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques ; « La boîte à joujoux », de Debussy (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Autour des musiciens lorrains (1re partie) : œuvres de Janequin, Lestocard, Demarets, par l'Ensemble vocal Clément Janequin.
16 h, Vingt-quatrième concours international de guitare : œuvres de J.-S. Bach, Gerhard, Pujol, de Visée.
16 h 30, Studio-Concert (émis de Metz) : œuvres de Lassus, Cardoso.
18 h, Le disque de la tribune : « La boîte à joujoux », de Debussy (dernière parution).
19 h, Vingt-quatrième concours international de guitare : œuvres de Bach, Gerhard, Pujol, de Visée.
19 h 30, Musique contemporaine à Metz.
20 h 30, Concert : « Jesu al sepolcro », de Perti, par l'Atelier de création musicale de Metz : Sol. A. Rossi, M. Pennicchi, J. L. Bindi, G. Lesné, G. Reinhardt ; Dir. S. Vartolo.
22 h 15, Autour des musiciens lorrains : A. Thomas, C. Koechlin.
23 h, La nuit sur France-Musique : 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or ; œuvres de Glass, Satie, Nancarron, J.-S. Bach, Nyman.

● **France-Musique à Metz (19 h 30).** — Pareils au capitaine Gulliver, les producteurs de France-Musique accomplissent, plusieurs fois l'an, des voyages extraordinaires, qui les mènent dans des villes fabuleuses où les *mœurs musicales diffèrent singulièrement* de ce qu'elles sont à Paris. Metz qui est devenu en quelques années le paradis de la musique contemporaine, a vu s'ouvrir, en septembre dernier, un institut de musique ancienne dont les premières manifestations publiques coïncident avec la Semaine Sainte. Ce sera l'occasion de découvrir quelques aspects de *la tradition locale : le groupe* folklorique sarde Il coro di bosa, l'ensemble Huelgas de Louvain, le chœur New College d'Oxford et un oratorio d'Antonio Perti, Jésu al sepolcro, retrouvé dans *les archives de la basilique* San-Petronio de Bologne... Mais, dira-t-on, n'est-ce pas précisément ce qui se passe dans tous les festivals ? La différence réside dans l'accueil chaleureux que les Lorrains *savent réserver* à ce qui leur vient d'ailleurs, à condition seulement que cela vienne d'assez loin. — G. C.

● **« Nadja étoilée », d'André Breton** *(FC, 20 h) : cette pièce* radiophonique adaptée par André Almuro et réalisée par Jean-Jacques Vierne, d'après le beau livre de Breton, a été diffusée bien souvent en France et dans le monde, depuis sa création en 1954. Il est donc doublement intéressant de l'écouter aujourd'hui : d'abord parce qu'elle constitue une excellente *transposition sonore et musicale de* l'œuvre, admirée par André Breton lui-même. Ensuite, parce qu'elle appartient à ces archives de la radio française dont on aimerait que la sélection soit *diffusée plus largement dans le* public, par des programmes d'histoire de la radio ou par des éditions de cassettes.

Dimanche 11 avril

Deux films

FLEUR DE CACTUS
Film américain de Gene Saks (1969), avec W. Matthau, I. Bergman, G. Hawn, J. Weston, R. Lenz.
TF1, 20 h 35.
★ *Une pièce de Barillet et Grédy transposée à New-York, dans le style « comédie américaine ». Ingrid Bergman abordant avec succès la fantaisie débridée, dans le rôle créé à Paris par l'étourdissante Sophie Desmarets. Révélation d'une débutante : Goldie Hawn. Distraction garantie.*

LE FIL DU RASOIR
Film américain d'Edmund Goulding (1947), avec T. Power, G. Tierney, J. Payne, A. Baxter, C. Webb, H. Marshall.
FR3, 22 h. 30.
★ *Errances et péripéties d'un Américain qui, après la première guerre mondiale, a des problèmes de conscience et cherche à travers le le monde le sens du bien et du mal, de la vie et de la mort. Cette adaptation hollywoodienne d'un roman philosophique de Somerset Maugham (rôle tenu par Herbert Marshall) a un côté confus, déconcertant, mais bénéficie d'un climat insolite et d'une excellente interprétation.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
11 h Le jour du Seigneur.
Messe de Pâques célébrée à Notre-Dame de Paris, prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Bénédiction urbi et orbi.
En direct de Rome.
12 h 30 Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Variété : Transit.
De P. Sabatier.
Avec M. Berger, Dave, J. Manson, N. Peyrac...
15 h 25 Sports dimanche.
Tiercé à Auteuil ; Tennis, en direct de Monte-Carlo : Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège.
17 h 35 Dessin animé.
La bataille des planètes
18 h Série : Starsky et Hutch.
Les créatures de rêve, réal. : G. Mc Cowan.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
« Phèdre » de Racine, au Carré Silvia-Monfort ; « Prométhée » au TEP ; « Qui a peu de Virginia Woolf », au Théâtre de l'Œuvre ; Le Golden Gate Quartet, à la Gaîté-Montparnasse.
19 h 30 Les animaux du monde.
Les escargots de la mer.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : *Fleur de cactus.*
De Gene Saks.
22 h 15 Sports dimanche soir.
22 h 40 A Bible ouverte.
« Le Satan persiste et signe », avec E. Wiesel.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cette semaine sur A 2.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai : 14 h 25, Série : L'homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : [illegible] Sally.
Monsieur Heredia.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : *Cirque de Corée.*
Le cirque de Pyongyang.
21 h 40 Magazine : Moi... je.
De P. Breugnot.
(Lire notre sélection.)
22 h 40 Histoires d'amour : Colombe et Avedi...
De J.-D. Bonan, réal. : J. Kebadian.
(Lire notre article page 17.)
23 h 15 Journal.

Et vous ?

MOI JE
A 2, 21 h 40.
Saviez-vous que, derrière les façades glacées des tours administratives, ou même dans certaines entreprises, existe encore le droit de cuissage. *Comme au Moyen Age, oui. Tout* le monde le sait, personne n'en parle (sauf « Moi je », de Pascale Breugnot) : saviez-vous que devant certains locaux de cinéma près de deux cents personnes attendent pour présenter leurs lardons, espérant qu'ils deviendront Marlon Brando, Clark Gable ou Charles Laughton. Personne ne le sait, personne n'en parle (sauf « Moi je »). Saviez-vous que des milliers de personnes en France tripotent nuit et jour l'archet ou le clavier, rêvant de devenir Samson *François ou Arthur Grumiaux. Tout* le monde le sait, tout le monde en parle (même « Moi je »). Et si vous voulez savoir ce que vous désirez devenir (De Gaulle, Caruso ou Landru) sans que personne ne le sache, et que tout le monde en parle, adressez-vous à « Moi je ». — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Actualités de la semaine : Dans la région de Boursa, un reportage de la télévision turque.
13 h 45 Onze pour une coupe.
Suisse 1954.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 Ouvert le dimanche.
18 h 15 Les secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid ; réal. : C. Guilleminot et P. Lary (redif.).
Numéro 2 : La route des perles.
18 h 45 Magazine : L'écho des bananes.
Une émission de V Lamy.
Dave Edmunds, un rocker gallois ; Rachid Bahri, chanteur nord-africain, etc.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Magazine : Merci Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Reportage à l'étranger ; intérieur d'une minorité, etc.
20 h 30 Documentaire : Francis Ponge.
Une émission d'I. Le Vigan ; réal. : A. Taleb.
(Lire notre article page 17.)
21 h 30 Courts métrages.
« T. comme tango », de C. Nedjar ; « *Comme il pleut sur la ville* », de D. Pourcel ; « *Maladie* », de P. Vecchiau.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle G. Tierney) : Le Fil du rasoir.
Un film d'Edmund Goulding.
0 h 50 Prélude à la nuit.
« Sonata a quatro », de Telemann par l'Orchestre des solistes de Berlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Du Sahara au monde entier.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre pensée française.
10 h, Messe en l'église Saint-Etienne de Caen.
11 h, Regards sur la musique : « Istar », de V. d'Indy, par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire. Dir., P. Dervaux.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, *La lyriscope : Les travaux* d'Hercule, d'A. Duhamel, à l'Opéra de Lyon.
14 h, Antony, d'A. Dumas (rediff.).
16 h 5, Concert à l'Ecole normale de musique : Enesco.
17 h 30, Rencontre avec... Marie-Madeleine Davy.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Découverte d'André Baillon.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Orbi et urbi, premier manifeste de musique urbaine et sociale.
23 h, Musique de chambre : Chopin, Suni, Hindemith.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère ; Œuvres de Gounod, Haendel, R. Strauss, Rimski-Korsakov, Haydn, J. Strauss, Kalman, Lehar.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris) ; Œuvres de Beethoven, Berg, Mozart par les solistes de l'Orchestre de Paris ; A. Moglia, E. Boico, violons, J. Dupouy, A.-B. Chaves, altos, E. Peclard, violoncelle, M. Bloom, cor.
12 h 5, Allergies : Œuvres de Tchaïkowsky, Berlioz, Liszt, Fauré, J.-Brahms, Berio.
14 h 4, D'une oreille l'autre : Œuvres de Haydn, Tallis, Gabrieli, Haendel, Dutilleux, Franck, Penderecki.
17 h, Comment l'entendez-vous ? « Concert pour tous les jours », par J. Cayrol, écrivain ; Œuvres de Schubert, Ravel, de Falla, J.-S. Bach, Beethoven, Fauré, Chopin, Liszt.
19 h, La règle d'or (en direct de Saint-Alban-Holborn à Londres), œuvres de Lassus par Taverner Consort ; J. Toll, orgue ; dir. E. Fleet.
21 h, Concert (donné à la salle Pleyel à Paris le 3 février 1982) ; « Symphonie n° 92 » de Haydn ; « Symphonie n° 9 », de Bruckner, par l'Orchestre de Paris ; dir. B. Haitink.
23 h, La nuit sur France-Musique : Le geste d'Igor ; Les mémoires musicaux d'I. Markévitch ; 0 h 5, Rupture.

● **Concert Enesco (F.C., 16 h 5).** — Si le parrainage de l'interprète par le compositeur est, comme on l'estime communément, un gage d'authenticité *de l'interprétation, alors le* concert Enesco donné à l'Ecole normale de musique pourra sembler aux mélomanes sourcilleux réunir des conditions assez idéales. Présentées par Marcel Mihalovici, ami du compositeur et musicien de talent lui-même, les **Sonates nos 2 et 3 pour piano et violon** sont en effet jouées par Marie-Claude Theuveny qui, *pour avoir travaillé ces* œuvres avec Enesco, en délivre les intentions les plus secrètes, en décuple la virtuosité folklorique. Entre les deux Sonates pour violon, Monique Haas interprète la Sonate pour piano n° 1 : sa science indiscutable de l'instrument, sa sensibilité peu commune, qui font d'elle une des meilleures pia*nistes françaises, la dispensaient,* pour sa part, de prendre une leçon auprès du compositeur ; elle se montre aussi étourdissante dans cette musique d'Europe centrale que dans le répertoire français où elle brille habituellement. — T. Fr.

● **« Orbi et urbi, M.U.S.E., premier manifeste de musique urbaine et sociale » (F.C., 20 h 40).** On doit ce titre un *peu compliqué au musicien-pro*fesseur d'urbanisme Pierre Marietan, qui est membre fondateur du Laboratoire d'acoustique et de musique urbaine. Mais en vérité le sujet de cet « atelier de création radiophonique » est plus simple, il ne s'agit que d'écouter sonner les cloches, à Paris, à la campagne (en Suisse), ou même dans les villes nouvelles (Marietan a conçu, avec ses étudiants et la participation du GERM, un carillon pour le « Palacio d'Abraxas », de Bofill, à Marne-la-Vallée). On peut, à partir de là, réfléchir sur des métiers en voie de disparition, sur leurs prolongements possibles dans la vie moderne.

Lundi 12 avril

Quatre films

TAIKOUN
Film américain de Richard Wallace (1947), avec J. Wayne, L. Davy, Sir C. Hardwicke, J. Anderson, A. Quinn.
TF1, 13 h 35.
John Wayne, ingénieur, construit une ligne de chemin de fer en Amérique du Sud, et tient tête à un despote, propriétaire de mines. Conflit psychologique rudimentaire, réalisation médiocre.

QUASIMODO
Film américain de William Dieterle (1939), avec C. Laughton, Sir C. Hardwicke, M. O'Hara, T. Mitchell, Ed. O'Brien, A. Marshall.
TF1, 20 h 35.
★ *Le roman de Victor Hugo,* Notre-Dame de Paris, *a subi pas mal de transformations, mais la mise en scène de William Dieterle a beaucoup de qualités. Et surtout, Charles Laughton est prodigieux dans le rôle de Quasimodo, le monstrueux sonneur de la cathédrale, devenu le principal personnage du film.*

MOISE
Film italo-britannique de Gianfranco de Bosio (1973-1975), avec B. Lancaster, A. Quayle, I. Thulin, M. Melato, L. Tarzieff.
A2, 15 h 25.
★ *Version raccourcie, pour le cinéma, du feuilleton de six heures diffusé sur Antenne 2 en 1976. Participation au scénario du romancier anglais Anthony Burgess, belle reconstitution historique et religieuse.*

ON A RETROUVÉ LA SEPTIÈME COMPAGNIE
Film français de Robert Lamoureux (1975), avec P. Mondy, J. Lefebvre, H. Guybet, R. Lamoureux, P. Tornade.
FR3, 20 h 30.
Toujours le comique troupier dans la débâcle de 1940. Seule différence avec le premier film : Henri Guybet a repris le rôle d'Aldo Maccione.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Cinéma : Taïkoun.
De Richard Wallace.
15 h 40 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons ; 16 h 5, Court métrage : Courbessac ou le diocèse de la dispersion ; 16 h 35, Variétés : Milva ; 16 h 50, Paroles d'homme.
17 h 5 Croque vacances.
Variétés ; Bricolages ; Dessins animés.
17 h 45 Royal Command Circus.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 15 Dessin animé : Snoopy.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : 2002, odyssée du futur.
Emission scientifique de I. et G. Bogdanoff.
L'armement du futur.
Evolution des armes modernes, chimiques, bactériologiques et nucléaires.
21 h 35 Cinéma : Quasimodo.
De William Dieterle.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : les Iaupes.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les grandes voyageuses.
15 h Itinéraires.
Inde : ils rendront la terre fertile.
Un beau documentaire de Claude Sauvageot sur une communauté d'Intouchables aux Indes. A voir.
15 h 25 Cinéma : Moïse.
De G. de Bosio.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; Une souris sur Mars : Qu'est-ce que c'est ? ; Tarzan...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
19 h 20 Dessin animé : Des œufs en folie.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Madame Butterfly.
Opéra de Puccini.
Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : H. von Karajan et M. Freni, P. Domingo, C. Ludwig, R. Kerns, M. Sénéchal, G. Stendoro (rediff.).
23 h Magazine : Les rendez-vous.
De G Kahn.
Charivari de P. Bruno ; comédie musicale : *les Demoiselles de Rochechouart.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; 18 h, Bouba ; 18 h 25, Les Wombles.
18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Une émission de D. Delhoume et M. Melmon.
18 h 55 Tribune libre.
Le zen.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Dessin animé : Mister Magoo.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : On a retrouvé la 7e Compagnie.
Un film de Robert Lamoureux.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Musi-club.
A Notre-Dame de Paris, Pierre Cochereau interprète Couperin, J.-S. Bach, L. Vierne et M. Dupré

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Fenêtres sur le Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance : En relisant Julien Gracq (un stoïque irradiant) ; à 8 h 32, La Libye : la domination turque.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « L'Atelier de l'histoire », avec F. Furet et E. Le Roy Ladurie.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les balcons de Babel » ; « Le jardin des langues », avec G. Macé.
11 h 2, Evénement musique : Le chant grégorien.
12 h 5, Agora : Mirabeau.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Par/avec/pour la voix.
14 h, Sons : Beaune.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le voyage des innocents » ; « Un pique-nique dans l'Ancien Monde », de M. Twain.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon J.-C. Bailly.
15 h 30, Points de repère : Nouveaux regards sur les banlieues.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le recensement de la population française.
17 h, Roue libre : La saga des Bugatti.
17 h 30, Dinu Lipatti et ses maîtres : Mihail Jora.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : F. Bret : « Les mois » à la galerie des Ponchettes ; Lithographies grand format, à la Fondation Maeght (Nice).
20 h, L'essaim à la fenêtre, de P Louki, avec : A. Morin, G. Lartigau et G. Darrieu.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Cheminement d'une vie (entretien avec L. Lombardi-Vallauri).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Gérard, Walberg.
6 h 30, *Musique du matin* : Œuvres de Weber, Boely, C.P.E. Bach, Tomasek, Respighi.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : L'Opéra romantique ; Œuvres de Mozart, Beethoven.
12 h, Chasseurs de son stéréo : Œuvres de Liszt, Messiaen.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) ; Œuvres de Brahms, Grieg.
14 h 4, Portrait d'un compositeur : Louis Marischal ; 15 h 30, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-Similé, œuvres de Attaignant, Certon, Couperin, Lully.
17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Ligeti.
17 h 30, Les intégrales : Quatuor n° 1 de Haydn.
18 h, Messe du lundi saint (en direct de la cathédrale d'Athènes) ; Messe du lundi saint, par le Chœur byzantin de la cathédrale d'Athènes, dir. S. Persisteris.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium le *20 novembre 1981*) « le Plumet du colonel » opéra-bouffe en un acte de Sauguet ; « Le testament de la tante Caroline », opérette en un acte de Roussel, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France ; chef des chœurs : A. Boufroy ; chef des chants : M. Paubon ; sol., C. Chateau, I. Poulenard, M. Damonte... Dir. H. Gallois.
23 h, La nuit sur France-Musique : Solistes français d'aujourd'hui. *A. Meunier, violoncelliste* ; Œuvres de Rossini, Debussy, Ohana, Webern ; 0 h 5, Guitare - nuits.

Mardi 13 avril

Deux films

LA DIABLESSE EN COLLANT ROSE
Film américain de George Cukor (1959), avec S. Loren, A. Quinn, M. O'Brien, S. Forrest, E. Novarro.
A2, 20 h 45.

★ *Une troupe de comédiens ambulants, dont la vedette féminine est une joueuse invétérée, dans l'Ouest américain des années 1880. Ce n'est pas vraiment un western, mais un film romanesque et sophistiqué, dans le style typique de Cukor, sur les gens du spectacle. Le travail sur la couleur est extrêmement raffiné. Sophia Loren, en perruque blonde, brille d'humour et d'ambiguïté dans son rôle de « diablesse » de charme.*

LA GRIFFE ET LA DENT
Film français de François Bel et Gérard Vienne (1976).
FR3, 20 h 30.

★ *Les secrets révélés de la vie nocturne des animaux sauvages d'Afrique, les chasses des grands carnassiers, la loi de la survie des espèces. Vingt mois de préparation et deux ans de tournage pour un « documentaire » impressionnant. Pas de commentaire, mais une envoûtante bande sonore composée par Michel Fano.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Feuilleton : Les visiteurs ; 15 h, Tout feu, tout femme ; 15 h 20, A faire vous-mêmes (et à 17 h) ; 15 h 25, Dossier : Les mariés de l'an 2000 ; 16 h 20, Découvertes de TF 1 ; 16 h 40, La table d'Adrienne ; 17 h 5, L'œil en coin : Variétés.
17 h 25 Croque vacances.
Variétés ; Bricolage : dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : Fils de personne.
De H. de Montherlant, au Théâtre Tristan-Bernard, à Paris. Mise en scène de Y. Bureau, réal. L. Iglesis. Avec P. Cruers, F. Delille, F. Ploquin, N Coutant.
Entre un père qui se dérobe et une mère que des intérêts sentimentaux appellent ailleurs, l'enfant seul est le fils de personne : une bonne pièce de l'auteur de « la Reine morte ».
21 h 55 Document : Les idées et les hommes.
De D. Huisman et M.-A. Malfray. L'Empire masqué, ou la pensée japonaise. Réal. : J. Peyrache.
Le Japon du samouraï à l'ouvrier de chez Honda : idéologie et sagesse.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
La parole dans le couple.
15 h 5 Téléfilm : le Shérif et l'Orpheline.
De R.-T. Heffron. Avec W. Oates, L. Pelikan, L. Meriwether (rediffusion).
16 h 40 Entre vous.
De L. Beriot. Louvain la Neuve ; Construire avec le climat ; Entendre pour vivre au présent.
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; La cuisine exotique ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma. (et à 22 h 20).
20 h 45 Cinéma : la Diablesse au collant rose.
De George Cukor.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; Les Wombles ; 18 h 30 : Atout-Jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La Fondation Raoul-Follereau.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Griffe et la Dent.
Un film de F. Bel et G. Vienne.
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Récital de clavecin par E. Chojnacka.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Fenêtres sur le Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance : En relisant Julien Gracq (Ivre de soif) ; à 8 h 32, La Libye : La Senoussiya ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Dinu Lipatti et ses maîtres : P. Musicescu (et à 17 h 32 : Enesco).
12 h 5, Agora : Mythes et Rites bantous, avec L. de Heush.
12 h 45, Panorama : Le Japon ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Beaurie.
14 h 5, Un livre, des voix : « Belle alliance », de C. de Rivoyre.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Ivan Boldizsar.
15 h 30, Les points cardinaux : Amérique centrale, une ou des crises ?
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : La saga des Bugatti.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les zones tropicales humides.
20 h, Dialogues : Recherche et industrie, avec J. Robin et G. Bouderville
21 h 15, Musiques de notre temps : Nicolai Badinski.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Gershwin, Pergolèse, Verdi, Dvorak, Weill, Sor, J.-S. Bach, Du Mondt, Berlioz.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : L'opéra romantique : œuvres de Weber.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Billie (Holiday) et Lester (Young).
13 h, Opérette : « Der Schauspieldirektor », de Mozart, par le London Symphony Orchestra, dir. C. Davis
14 h 4, Boîte à musique : « Messe à trois voix d'hommes et orgue », de Perosi.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Jean-Ferry Rebel : Apothéose de la danse ; 15 h 30, Les Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé, œuvres de Rameau, Sermisy, Telemann, Boulez.
17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Busoni.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Haydn
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Taira, Tavernier, Tisne, par le Duo de percussion J.-C. et M. Tavernier.
19 h 38, Jazz : Les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges : M. Eggerth et J. Klepura (œuvres de Puccini, Rossini, J Strauss (fils).
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 18 janvier 1982) : « Quatuor à cordes », de Haydn (en si mineur), Rihm (n° 2), et de Brahms (en si bémol majeur) par le Quatuor Bartholdy, A Perez, M. Speermann, violon, J.W Jahn, alto, A. Dengler, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 30 : Jazz-Club.

● Der Schauspieldirektor (F.M., 13 h). — Composée au début de l'année 1786, cette comédie avec musique précède de peu les Noces de Figaro, et avait été commandée à Mozart par l'empereur Joseph II pour agrémenter une fête donnée à l'orangerie du château de Schönbrunn. L'auteur de la pièce, Stephanie cadet avait déjà collaboré avec Mozart pour l'Enlèvement au sérail ; cette fois, c'est l'univers du théâtre, avec ses travers, qui se trouve porté sur la scène ; on y voit un directeur aux prises avec les membres de sa troupe, comédiens et chanteurs, parmi lesquels Mlle Herz (Cœur) livre une lutte sans merci à sa rivale Mlle Silberklang (Timbre d'argent) Elles chantent d'abord séparément, puis ensemble, tandis que le ténor, M. Vogelsang (Chant d'oiseau), s'efforce de les apaiser. Dans le final, un quatrième personnage apparaît, c'est la basse Buff (Bouffe) qui, comme son nom l'indique, n'est pas un chanteur sérieux. — G.C.

Mercredi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
Les éducateurs spécialisés.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés ; 14 h 25, Télégramme ; 14 h 45, Dis, qu'as-tu vu ? ; 15 h 40, La belle santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
De C. Roger-Machard ; 16 h, Le Surgénérateur ; 16 h 20, Dessins animés ; 16 h 50, Invité : F. Lodéon ; 17 h 5, Fripes et frimousses ; 17 h 25, Feuilleton : Les Robinsons suisses ; 17 h 45, De la friture dans les lunettes.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
De M. Thoulouze : La passion de Sœur Alice.
Seize mille disparus argentins conduits dans des geôles de fortune : une enquête de Michel Thoulouze, Michel Benne, sur un enlèvement.
21 h 35 Magazine : les Vaches sacrées (Marcel Proust).
De F. Giroud.
Deuxième émission de Françoise Giroud : une haute figure de la littérature du XXe siècle qui s'annonce plus difficile à traiter que Victor Hugo.
22 h 35 Musique : Debussy.
L'Orchestre de Paris, à Tokyo, sous la direction de D. Barenboïm, interprète « la Mer », de Debussy.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Stade 2 Midi.
13 h 45 Série : les Maupas.
14 h Terre des bêtes.
Spécial Marguerite Yourcenar.
14 h 50 Dessins animés.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h 30 Récré A 2.
Casper ; Méthanie ; Les survivants de l'ombre ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Torrent du mont Blanc à la nage, de D. Laffond ; Sky dive, de C. Boenish.
L'escalade du glacier d'Argentières ; Les évolutions des parachutistes.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 L'Histoire en question : la science et le suaire.
D'A. Decaux.
Une enquête sur l'authenticité d'un linceul : celui du Christ.
21 h 55 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Bouju, A. Anreu et C. Ventura.
« Le voyage de Douglas Sirk ». De M. Boujut, A. Anreu et C. Ventura ; Louise Brooks ; « La lettre d'un cinéaste », par O. Iosseliani ; Un reportage sur Emilio Fernandez.
22 h 55 Magazine : L'histoire immédiate.
De H. Brusini et C. Guy, réal. M. Herman.
L'histoire récente vue par A. Adler, M. Kundera. Le récent voyage du président de la République en Israël.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; Les Wombles ; 18 h 30 : Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Terreur à bord.
Réalisation : M. Heyes. Avec J.-P. Aumont, H. Bucholz, J. Coco, C. Everett, etc. (première partie).
Le père Graig Dunleavy, chef d'une secte religieuse, s'infiltre à bord d'un paquebot et rançonne les passagers.
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
« Funérailles », de Liszt, par Yuri Boukoff.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Fenêtres sur le Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance : En relisant Julien Gracq (Paysages de la mort) ; à 8 h 32, La Libye : la Senoussiya.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Foire internationale du livre pour enfants, à Bologne.
11 h 2, Dinu Lipatti et ses maîtres : Enesco (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Le pillage de l'Amazonie, avec H. Thery et J. Eglin.
12 h 45, Panorama : Avec J.-M. Bessette.
13 h 30, Soliste : Irène Polya, piano (J.-S. Bach, Mozart).
14 h, Sons : Beaune.
14 h 5, Un livre, des voix : « Journal d'un homme simple », de R. Barjavel.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : L'adoption en 1982.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Christian Marty.
15 h 45, Archimedia : Les poudres et les explosifs.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : La saga des Bugatti.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le château de millions d'années.
20 h, La musique et les hommes : Schumann (un opéra vu de l'intérieur : Genovena).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Smetana, Soler, Feininger, Vivaldi, Sibelius et anonyme.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : l'opéra romantique : œuvres de Berlioz, Schubert, Schumann, Mendelssohn.
12 h, L'amateur de musique : Musique populaire du Brésil.
12 h 35, Jazz : Billie (Holiday) et Lester (Young).
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Murail, Ballif, Jolivet, Abbott, Tisné, Louvier, par P. Rousse-Lacordaire, ondes Martenot, V. Hartmann-Claverie, piano, ondes.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, Le billet du jour : 14 h 55 : Les hasards de la voix ; 15 h 55, Le jeu et la bricole ; 16 h 5, Reportage sur un stage ; 16 h 30, Le jeu et la bricole ; 16 h 50, Micro-concert, en filigrane.
17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Ohana.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Haydn.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Brouwer, Cordero, J.-S. Bach, Regondi, Barrios.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : « Cinquième imaginaire », de Ballif, « Three quarter-tone », d'Ives ; « Cinq variations », de Wyschnegradsky ; « Trajectoires pour violon », d'Amy par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Eotvos, solistes J. Martin, F Bou, piano, R. Pasquier.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le Club des archives, hommage à A. Schnabel : œuvres de Beethoven, Bach, Schlabel, Schubert.

● Artur Schnabel (F.M., 22 h 30). — Un peu avant la guerre, en Allemagne, plus tard aux Etats-Unis, où il s'était réfugié, Arthur Schnabel avait réinventé l'art de jouer Beethoven. Délaissant les finesses superflues, le faux tragique, le pianiste allemand s'enfonçait dans ces splendeurs sombres, faisait surgir des lignes souterraines et des nuances au milieu de grands élans pathétiques, renouait avec des passions vraies, une gravité sans artifices, des émotions primitives : pleines de grandeur et de subtilité à la fois, les interprétations beethovéniennes de Schnabel n'ont guère été surpassées depuis. Georges Zeizel les évoque naturellement dans ses concerts d'archives consacrés, pendant plusieurs semaines, au pianiste, mais il présente aussi quelques pages de Schubert inédites jouées avec autant de bonheur. — T. Fr.

Jeudi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'aide aux vacances des caisses d'allocations familiales.
16 h 30 Croque vacances.
Dessins animés ; Bricolage ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Téléfilm : l'Epreuve.
De Marivaux, réal. : C. Santelli. Avec A. Dussolier, M. Renoir, J.-L. Moreau.
(Lire notre article page 17.)
22 h 10 Document : Les chercheurs du bout du monde.
De R. Clarke et N. Skrotsky, réal. : M. Ginesy.
Un documentaire didactique sur la médecine par les plantes.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : les Maupas.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
La poésie dans notre vie.
15 h 10 Série : Sur la piste des Cheyennes.
Les fils du ciel (rediff.).
16 h Document : Chili-impression.
Voyage au bout de la droite, réal. J.-M. Berzosa.
Un document passionnant sur les dictatures d'Amérique latine, déjà diffusé en 1978.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; Le petit écho de la forêt ; Si on jouait au théâtre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Rock-palast Festival d'Essen : The Kinks.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Lolek et Bolek ; 18 h, Bouba ; 18 h 25, Cuisine sans cuisson ; Onze pour une Coupe : Chili 1962.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement de la jeunesse communiste de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-parade : Les coulisses du cinéma.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Un court métrage d'Alain Bonnot sur le metteur en scène Stanley Kubrick ; Le maquillage fantastique, etc.
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
« Rhapsodie hongroise n° 11 », de Liszt, par Y Boukoff.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Fenêtres sur le Japon
8 h, Les chemins de la connaissance : En relisant Julien Gracq (le courant de la lecture) ; à 8 h 32, La Libye ; la conquête italienne ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature : Le Salon du livre 1982 ; L'usage de la lecture.
10 h 45, Questions en zig-zag : « La Lumière du Nord », avec M. Schneider.
11 h 2, Dinu Lipatti et ses maîtres (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Un journal, une aventure, avec C. Gombault.
12 h 45, Panorama : Avec P Reumaux ; Actualité des arts plastiques.
13 h 30, Renaissance des orgues en France : Les orgues du Midi-Pyrénées.
14 h, Sons : Beaune.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Fortunes de la gloire » ; « Le Roman de John Law », de C. de Porthal.
14 h 47, Départementale : A Autun.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : La cuisine antique, exposition à Autun.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : La saga des Bugatti.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Schliemann, de B. Bayen.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Grieg, J.-S. Bach Warlock, Balakirev, Granados, Boito, Boccherini, Rimsky-Korsakov.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : L'opéra romantique : œuvres de Wagner, Beethoven, Schumann, Berlioz.
12 h, Le royaume de la musique : Œuvre de Mozart.
12 h 35, Jazz : Billie (Holiday) et Lester (Young).
13 h, Musique légère : Œuvres de Roger-Roger, Porte, Offenbach.
14 h 4, Les femmes du XVIIe siècle ; 15 h 30, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé, œuvres de La Halle, Machaut, Rossi, Buxtehude.
17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Penderecki.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Haydn.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Le Quintette de Laurent Gianez.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : « La Senna Festeggiante », de Vivaldi, par I. Solisti Veneti ; dir. C. Scimone, sol. A. Tomaszewska - Shepis, S. Browne, D. Nelson.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherches radiophonique ; 0 h 5, Mare Nostrum : Les collines de Haïfa.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 9 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *la Plus Grande histoire jamais contée* (1re partie), film de G. Stevens.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h, *la Croisière jaune*, film documents ; 22 h 10, *Chrono*, magazine automobile.
● TELEVISION BELGE : 21 h 15, *la Vie de Ligabue*, film de S. Nocita. — TELE 2 : 20 h 45 Vendredi sports.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, *Trapèze*, film de C. Reed ; 21 h 40, Roger Planchon.

SAMEDI 10 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *la Plus Grande histoire jamais contée* (2e partie), film de G. Stevens.
● T.M.C. : 20 h 35, *l'Oiseau rare*, film de J.-C. Brialy.
● R.T.B. : 20 h 30, *le Petit Bougnat*, film de B.-T. Michel, 22 h, Cinéscope.
● T.S.R. : 20 h 10, *Une aurore boréale*, film de R. Lucot.

DIMANCHE 11 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *le Magnifique*, film de P. de Broca.
● T.M.C. : 20 h 35, *le Rivage oublié*, film de A. Harvey.
● R.T.B. : 20 h, Variétés ; 21 h 35, *l'Afrique est loin*, téléfilm de M. Château.
● T.S.R. : 21 h, Spécial Pologne.

LUNDI 12 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *le Bal des adieux*, film de C. Vidor et G. Cukor.
● T.M.C. : 20 h 35, *le Loup du rock and roll*, film de E. Bostar.
● R.T.B. : 20 h 25, *le Temps des vacances*, film de C. Vital ; 21 h 45, Document musical. — TELE 2 : 19 h 30, Théâtre wallon : *les Roses de Setembe*, de F. Masset.
● T.S.R. : 20 h 5, *Quatre étranges cavaliers*, film de A. Dwann ; 21 h 25, Ils ont fait Hollywood.

MARDI 13 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *Chérie, recommençons*, comédie de S. Donen.
● T.M.C. : 20 h 35, *la Chasse au trésor*.
● R.T.B. : 20 h 50, Variétés ; 21 h 50, Carnets du court métrage belge. — TELE 2 : 20 h 55, *l'Inconnu du Nord-Express*, film de A. Hitchcock.
● T.S.R. : 20 h 5, feuilleton. *Joëlle Mozart* ; 21 h 5, Entracte ; 22 h 20, Le temple Zen.

MERCREDI 14 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *Keoma*, film de E.G. Castellari.
● T.M.C. : 20 h 10, Football.
● R.T.B. : 21 h 5, Variétés ; 22 h 5, Le temps d'un livre. — TELE 2 : 19 h 55, Sports 2.
● T.S.R. : 20 h 5, Variétés ; 21 h 10, Téléscope ; 22 h 35, Anatole.

JEUDI 15 AVRIL

● R.T.L. : 21 h, *la Poursuite impitoyable*, film de A. Penn, ou *la Valise*, film de G. Lautner.
● T.M.C. : 20 h 35, *Cauchemar*, film de N. Simsolo.
● R.T.B. : 20 h 20, *la Taverne de l'enfer*, film de S. Stallone. — TELE 2 : 20 h, Concert ; 21 h 30, Emission musicale.
● T.S.R. : 21 h 10, *Messidor*, film d'Alain Tanner.

« RADIO-SOLIDARNOSC »

Un coin de résistance

Le 18 décembre 1981, quelques jours seulement après le coup de force en Pologne du général Jaruzelski, une nouvelle radio est née dans le champ de la modulation de fréquence parisienne. Elle a repris le nom polonais du syndicat Solidarité dont elle se veut le soutien et elle s'est mise à faire vivre les auditeurs à l'heure de la Pologne. Portée par la vague d'émotion et de protestation soulevée en France devant les événements de Pologne, Radio-Solidarnosc a, d'emblée, conquis un auditoire important et refuse aujourd'hui de laisser retomber le mouvement dans l'indifférence ou l'ignorance. Initiative spontanée mais privée de moyens, Radio-Solidarnosc, qui a reçu l'appui de nombreuses personnalités, vient de lancer une souscription publique afin de continuer à exister.

Envahie par les touristes, la place du Tertre a repris ses allures de printemps. Cette année, pourtant, les voyageurs ne sont pas seuls. Mois après mois, les radios libres ont squatterisé la place en y installant émetteurs, antennes et studios.

Cosmos, Ivre, Judaïque F.M., Fréquence-Montmartre, Cité 96 et d'autres ont, depuis longtemps, compris l'intérêt d'une antenne située sur les hauteurs de la capitale. Radio-Solidarnosc, elle, doit depuis plus de trois mois l'hospitalité à Fréquence-Montmartre, qui lui sousloue des studios qu'elle occupe chaque jour de 7 heures à 18 h 30. Une solution temporaire, disent les animateurs de la station, qui souhaitent acquérir leur entière autonomie (local, studio, émetteur) et lancent une souscription en vue d'obtenir les 200 000 F que cela peut coûter ; une adaptation rendue nécessaire par la multiplication des bénévoles actifs dans la station, leur désir d'émettre sur de nouveaux horaires plus accessibles aux auditeurs, et le besoin de redéfinir le rôle de cette radio décidément pas comme les autres.

Radio syndicale ? Radio partisane ? Radio ethnique ? Solidarnosc n'accepte pas d'entrer dans l'une de ces catégories : « *Nous sommes modestement un coin de résistance,* dit un responsable de la radio, *et toute notre action vise à aider la Pologne. C'est elle qui a motivé la création de la station, c'est elle qui guide notre démarche.* » Par-delà l'information dispensée et la dénonciation des violations des droits de l'homme dans le monde, Radio-Solidarnosc s'est montrée un instrument efficace pour tous les comités visant à aider la Pologne. Cela est allé de l'initiative des pères lazaristes qui appelaient de l'aide pour charger un camion de vivres à destination de Varsovie à celle des comités organisant des soirées de soutien, ou à l'envoi de colis aux familles de détenus syndicalistes.

Mais si Radio-Solidarnosc a l'ambition d'être écoutée et soutenue par la communauté polonaise de Paris, elle se veut avant tout une radio tournée vers les Français. « *Ce n'est pas la communauté polonaise qui a le plus besoin de Radio-Solidarnosc,* avancent les responsables. *C'est le syndicat devenu clandestin, c'est la population polonaise, c'est toute la Pologne captive qui a besoin d'une radio entretenant à Paris l'intérêt, la fidélité et le soutien au pays* ». Si elle accepte l'adjectif « *politique* », lié à l'objet même de l'antenne, la radio se refuse toutefois à être « *partisan* », « *politicienne* », encore moins « *instrument de propagande* ». La charte dont elle s'est dotée au mois de janvier est claire à ce sujet : « *Radio-Solidarnosc, en tant que telle, s'interdit de déterminer et de populariser, directement ou indirectement, toute orientation qui lui serait propre et qui tenterait à se substituer aux orientations de Solidarnosc elle-même.* » Aucun animateur ne se permet de trancher définitivement dans les nombreux débats qui ont lieu à l'antenne.

Mais Radio-Solidarnosc reste une radio d'informations. En plus des dépêches d'agences de presse — « *dont les quatre cinquièmes ne sont pas repris par la presse écrite* » — et d'une revue de presse des journaux et revues, la radio dispose de trois sources de renseignements qui lui permettent une bonne couverture des événements survenant en Pologne : les documents et journaux clandestins reçus ou établis par le comité de coordination de Solidarnosc en France ; les témoignages de personnes revenant de Pologne ; enfin, une auditrice propose tous les jours un bulletin réalisé grâce à l'écoute des ondes courtes : la B.B.C., Radio-Washington, Radio-Moscou, Radio-Svoboda, Radio-Europe libre, Radio-Varsovie, la Voix de l'Amérique...

« *Face à ceux qui comptent sur l'usure du temps pour étouffer l'espoir né sur les rives de la Baltique, l'été 1980, nous voulons que Radio-Solidarnosc continue d'exister et que sa voix, solidaire de toutes les luttes pour la liberté et la justice dans le monde, soit de plus en plus entendue. Dans ce but, nous appelons à un puissant soutien, moral et matériel, de Radio-Solidarnosc : nous demandons aux pouvoirs publics, pour ce qui est de leur domaine, de faciliter l'existence de Radio-Solidarnosc.* » Cet appel vient d'être signé par des représentants du présidium du comité de coordination de Solidarnosc et par une soixantaine de personnalités, parmi lesquelles Raymond Aron, Jean-Pierre Faye, Michel Foucault, André Glucksman, Jean-François Kahn, Yves Montand, Edgar Morin, Paul Thibaud et Alain Touraine.

Radio-Solidarnosc a rempli un dossier de demande de dérogation au monopole de la radio. Elle s'y montre respectueuse des conditions fixées par la loi du 2 novembre 1981. Elle assure des programmes de qualité et a bon espoir. Alors...

ANNICK COJEAN.

★ Radio-Solidarnosc (95.1 MHz). Adresse postale : 20, rue Caulaincourt, 75018 Paris. Tél : 259-66-07.

SUR LES GRANDES ONDES

MERCREDI 7 AVRIL

Europe 1, 20 h 30 : Radio libre aux vieux.

JEUDI 8 AVRIL

R.M.C., 12 H 45 : Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture.

France-Inter, 19 h 20 : La pauvreté en France.

Europe 1, 20 h 30 : Radio libre à Léo Ferré.

SAMEDI 10 AVRIL

Europe 1, 15 h : Coup de foudre avec Maurice Béjart.

DIMANCHE 11 AVRIL

France-Inter, 12 h : Mgr Lustiger, archevêque de Paris.

R.T.L., 18 h 15 : Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* : M. André Henry, ministre du temps libre.

LUNDI 12 AVRIL

R.M.C., 12 h 45 : M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères.

France-Inter : La musique des musiciens, Michel Plasson (du lundi au vendredi).

LES QUINZE ANS DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Vu

Un quart de siècle de crises à l'Est

Pour son quinzième anniversaire, mardi soir 6 avril, l'émission « Les dossiers de l'écran » a traité le sujet suivant : vingt-cinq ans de crises à l'Est. En lever de rideau, un film britannique, Invasion, raconte, d'après les souvenirs de M. Mlynar, ancien secrétaire du P.C. tchécoslovaque, les trois jours qui suivirent l'entrée des troupes du pacte de Varsovie à Prague, en 1968.

Rarement débat fut aussi peu passionné que celui qui suivit ce film. Qu'ils fussent français ou originaires d'Europe centrale, tous les participants se sont mis d'accord sur l'essentiel : périodiquement, les crises de grande ampleur frappent les pays du bloc soviétique, et les méthodes imposées par Moscou pour les résoudre sont insupportables. Mais, d'un pays à l'autre, ces crises varient énormément.

En 1956, en Hongrie, la population s'est révoltée contre le parti communiste. En 1968, en Tchécoslovaquie, toute une fraction du P.C. a imposé une réforme du système et s'est appuyée sur la population, alors que la bataille était déjà bien engagée. Dans la Pologne de 1980-1981, la population s'est organisée en dehors du POUP, qui continuait de monopoliser le pouvoir mais n'avait aucune prise sur la société.

Pourquoi ces crises ? Parce que, à la fin de la guerre, un régime a été imposé à des pays qui, manifestement, n'en veulent pas. Leurs peuples aspirent-ils à un autre socialisme, ou entendent-ils en finir avec quelque socialisme que ce soit ? Personne ne peut répondre à cette question, puisque les citoyens d'Europe centrale et orientale n'ont jamais été consultés.

Au cours du débat de mardi soir, des participants comme MM. Artur London ou Antoine Spire ont dit que ce qui se passe dans cette région de l'Europe n'a rien à voir avec le socialisme auquel ils entendent rester fidèles. M. Goldstuecker, ancien président de l'Union des écrivains tchécoslovaques, estime, quant à lui, que le « socialisme réel » *est la traduction de l'expansionnisme russe. D'autres, tel M. Alain Besançon, vont plus loin : l'Europe de l'Est ne souffre pas seulement de l'impérialisme soviétique. Le mal frappe l'Union soviétique aussi bien que les satellites, et c'est le socialisme lui-même qui l'engendre. Vaste et inépuisable sujet.*

BERNARD FÉRON.

Une autre formule

Pendant quinze ans, les mardis soir d'Antenne 2 ont été consacrés, aux « Dossiers de l'écran », à l'aréopage de notables enfouis dans leurs fauteuils, discutant, disputant, et censés répondre, en direct, aux questions soigneusement filtrées de téléspectateurs anonymes et abonnés au téléphone. Il y a des variantes, lorsque l'émission a été enregistrée, ou lorsque le film qui sert de prétexte au débat a été remplacé par un téléfilm traitant plus directement du thème débattu.

Variantes minimes. Pendant quinze ans, le rituel s'est maintenu. Une telle durée prouve en tout cas que l'émission a su, bon an mal an, éviter les pièges de la spécialisation ésotérique et ceux de la démagogie, que sa formule est efficace. Elle l'est par sa simplicité, par sa souplesse (il est arrivé que la soirée se prolonge tard), par sa fréquence. Le rendez-vous hebdomadaire installait une familiarité : c'était bon, c'était moins bien, ça ne faisait rien, la semaine prochaine ça irait mieux. Une fois par mois, il faut de l'événement, du consistant, du travail préparé, du travail de magazine et c'est autre chose. Une autre formule.

L'originalité des « Dossiers », l'élément qui fait tilt est que, même si les débatteurs semblent l'oublier, ils partent d'un terrain inhabituel, une fiction — une forme artistique — pour exposer les contradictions de la réalité. Plutôt que de limiter l'émission, il aurait été préférable de multiplier les formes artistiques, de faire alterner le cinéma, le théâtre, les musiques, la danse... Sans aucun doute, les notables et les téléspectateurs auraient suivi, et l'émission se serait renouvelée.

COLETTE GODARD.

Mercredi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze. Adieu, John Wayne.
A partir de documents sur la guerre du Vietnam, Raymond Girard a retrouvé les anciens combattants américains.

21 h 40 Pierre Boulez, le volontaire du futur.
Réalisation B. Carreau. Entretiens avec F.-M. Ribadeau.

22 h 30 Court métrage : les Tambours d'Hijar.
Réalisation : A. Altit.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Série : Planète bleue.
1980-1990 : les armes de la dissuasion.
En direct d'un sous-marin à l'Ile Longue et du centre d'assemblage des missiles à Saint-Médard-en-Jalles : la position stratégique de la France entre le bloc russe et le bloc américain.

21 h 40 Magazine : Les jours de notre vie.
Le foie, vous connaissez ?

22 h 25 Chefs-d'œuvre en péril.
Les cirques.

22 h 55 Histoires courtes.
La Comète, de C. Cohen. Avec C. Fersen et R. Trembleau.
Une mère seule et son petit garçon dans une villa : ce dernier rêve d'espace et de tortue.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Une faiblesse passagère.
Téléfilm d'H. Debaisieux et C. Djidou. Avec : M. Dubois, D. Flamand, N. Moro, etc.
Maître Sylvia Moretti (Marie Dubois) mène une vie professionnelle et sentimentale tambour battant. Ses échecs amoureux arrivent à rompre son assurance : un peu mélo, mais bien joué.

22 h Journal.

22 h 30 Prélude à la nuit : Vivaldi.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Le château de millions d'années.

20 h, La musique et les hommes : Du café Slavia aux Deux Magots, hommage à la poésie tchèque.

22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Élysées à Paris le 27 septembre 1981) : Chorale royale de Mastreechter Starr, dir. H. Ramaekers, R. Moens, L. Sevriens, piano ; œuvres de Nieland, Milhaud, Bruckner, Saint-Saëns, Britten, Grieg, C. Orff, Roussel, Keuning, Wagner, Strauss, Gounod, Coleman, Rodgers, Willson, Brahms.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Club des archives.

Jeudi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Un métier pour demain.
Des métiers de la micro-électronique.

14 h 5 Objectif santé : Vous êtes responsable de vos poumons.

16 h 30 Croque-vacances.
Variétés ; Bricolage ; Dessins animés.

18 h C'est à vous.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le dernier amoureux de George Sand.

18 h 50 Les paris de TF 1.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les formations politiques : U.D.F.-R.P.R.

20 h Journal.

20 h 35 Concert (en liaison avec France-Musique).
L'Orchestre de Paris, sous la direction de P. Boulez, soliste D. Barenboïm, interprète le « Concerto n° 1 pour piano » et « le Prince des bois », de Bartok, en direct de la salle Pleyel.

21 h 50 Document : Gallaudet, l'école des signes.
Réal. S. Vannier.
A Gallaudet, au centre des États-Unis, vivent un millier de personnes, de dix à vingt-cinq ans, qui parlent la langue des signes. Ce sont des malentendants et des sourds profonds.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : Les Maupas.

14 h Aujourd'hui la vie.
Vivre le chômage.

15 h 5 Sport : Tennis
Quarts de finales messieurs, en direct de Monte-Carlo.

17 h 45 Récré A2.
Pierrot ; les Quat'z'amis ; Tilt ; Candy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.F.T.C.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Situation 82
De Pierre Dumayet et Igor Barrère. Condamnés à mourir.
Un reportage sur la vie quotidienne des condamnés à mort à la prison de Death-Roy au Texas.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. de Cannes.
Le concert du groupe Stray Cats, le 2 février 1982, à l'Hippodrome de Pantin, L'Impeccable, avec Conan le Barbare, le groupe Motorhead, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie ; les Contes du folklore japonais ; le Petit Chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; 18 h 25 : Cuisine sans cuisson ; Onze pour une coupe.

18 h 55 Tribune libre.
La nouvelle droite française, avec M.G. Micberth.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
Et la terre fut.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : les Légions de Cléopâtre.
Film italien de V. Cottafavi (1959), avec L. Cristal, G. Marchal, E. Manni, A. Majo, M. Mahor, J. Majan (rediffusion).
Marc-Antoine, amant de Cléopâtre, reine d'Egypte, rassemble des légions, après la défaite à Actium. Un ancien compagnon d'armes chargé de le ramener à Rome, rencontre, dans un cabaret, Cléopâtre déguisée en danseuse. Elle s'éprend de lui. Film historique animé d'une frénésie romanesque, sur le thème de la femme fatale. Style baroque et beauté plastique dans l'utilisation, souvent symbolique, de la couleur. Pour redécouvrir Cottafavi.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Les Philharmonistes de Châteauroux.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.

8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (psychologie des âges et biologie) ; à 8 h 32, Au pied du mur, les maçons : Le coup de truelle sarde ; à 8 h 50, Le bois de vie.

9 h 7, Matinée de la littérature.

10 h 45, Questions en zigzag : L'encre dans le sang, avec M. Maurois.

11 h 2, Neuvième concours international de musique électroacoustique de Bourges (1981).

12 h 5, Agora : Séverine, avec E. Le Garrec.

12 h 45, Panorama : Avec I. Jean.

13 h 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues du Midi-Pyrénées.

14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.

14 h 5, Un livre, des voix : « Lent retour », de Pierre Handke.

14 h 47, Départementale : la Teste-de-Buch (Gironde).

15 h 2, Le monde au singulier.

15 h 30, La radio sur la place : La forêt en France.

16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.

17 h, Emission spéciale : Vieira da Silva.

17 h 32, Semaine musicales internationales d'Orléans : l'Orchestre philharmonique de Liège.

18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les transplantations cardiaques.

20 h, Kusip, d'H. Hess.

22 h 11, Musique enregistrée.

22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Telemann, Poulenc, Weber, Franck, Gould, Granados.

8 h 7, Quotidien-Musique.

9 h 5, L'oreille en colimaçon.

9 h 20, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Liszt, Sibelius, Schumann, Wagner.

12 h, Le royaume de la musique : Orchestre régional des jeunes de Bavière ; œuvre de Britten, Poulenc.

12 h 35, Jazz : Tout Duke.

13 h, Musique légère : Œuvres de R. Boutry, Lanceu, Piston, Bucalossi, Krotsch.

14 h 4, Musiciens à l'œuvre : La cadence ; le compositeur libère son interprète ; œuvres de Haendel, Mozart, Liszt, Bellini, Rossini, Saint-Saëns, Ravel, Dutilleux.

17 h 2, Repères contemporains : Autour de Varèse.

17 h 30, Les intégrales : Les quatuors de Haydn, par le Quatuor du Wiener Konzerthaus.

18 h 30, Studio-concert : (en direct du Studio 106) : Le groupe « Module », d'A. Brunet.

19 h 38 Jazz : Le bloc-notes.

20 h, Actualités lyriques.

20 h 35, Concert : « Concerto n° 1 pour piano et orchestre » et « le Prince des bois, ballet opus 13 », de Bela Bartok (en direct de la salle Pleyel à Paris et en liaison avec TF 1), par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. D. Barenboïm, piano.

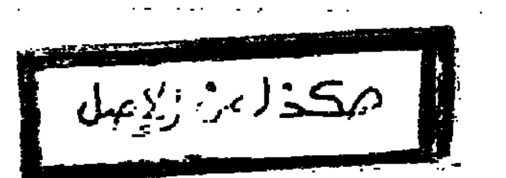
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Brahms, Tchaïkovski ; Studio de recherche radiophonique : A. Savouret ; 0 h 5, Mare Nostrum, nuit pascale au mont Athos.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 AVRIL

— *M. Bernard Pons,* secrétaire général du R.P.R., est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 10.

— *M. Roger Quilliot,* ministre de l'urbanisme et du logement, répond aux questions des auditeurs d'Europe 1, à 19 h 30.



هكذا من الأصل

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN, *Le Perreux*, centre culturel (324-54-28), 20 h 30 (7 au 9).

COMMENT ÇA VA ZANNI, Blancs-Manteaux (887-15-84) 22 h 30 (7).

FILS DE RIEN, Marie-Stuart (508-17-80), 22 h 30 (9).

FAUSTINO, Studio Bertrand (783-64-66), 22 h 30 (10).

MESSE POUR UN SACRÉ VIENNOIS, Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (13).

LE ROI SE MEURT, Espace Marais (271-10-14), 22 h 30 (13).

PROMÉTHÉE, TEP (797-96-06), 20 h 30 (13).

LE JOUR LE PLUS CON, Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h (13).

UN DROLE DE PETIT VIEILLARD (20 h 30), **LES TÉMOINS** (22 h), Théâtre du Lys (327-88-61) (13).

JANGO EDWARDS, Nanterre, Théâtre des Amandiers (727-18-81), 20 h 30 (13).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 7, 10, 13 et 14, à 19 h 30 : La Fille mal gardée ; le 8, à 20 h : Récital Luciano Pavarotti ; les 9 et 12 à 19 h30 : la Tosca.

SALLE FAVART (296-12-20), relâche.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), le 7, à 20 h 30 : La Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard ; les 11, 12 et 14, à 14 h 30 : Marie Tudor ; les 11, 12 et 13, à 20 h 30 ; le 14, à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, les 7 et 14, à 20 h 30 : Hippolyte ; les 8 et 9, à 20 h 30 : l'Orfeo.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : le Prince de Hombourg.

PETIT TEP (797-96-06), relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Les 7, 8, 9 et 12, à 16 h : Débats en liaison avec l'exposition « Comment va la presse ? ».

Cinéma-vidéo, les 7, 8, 9, 10 et 11, à 15 h : Pollock ; les 7, 8, 9, 10, 11 et 12, à 19 h : Collections du musée (Jonas Mekas) ; les 7, 8, 9, 10 et 11, à 15 h, 17 h, et 20 h : le Cinéma portugais ; le 7, à 18 h : Mon journal (Lire le journal) ; le 9, à 18 h : Communiquer aujourd'hui (De la plume d'oie à l'ordinateur).

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., jeu., vend., lun., mar., 15 h 30 ; sam. et dim., 14 h et 16 h 45 : Cirque Gruss à l'ancienne (dernières).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 13 et 14, à 20 h30 : Sankai Juku (au Théâtre de Paris).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (la Flûte enchantée).

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20) le 13 à 21 h : Détruire dit-elle.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Potiche.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Étrangleur s'excite (dern. le 10).

ASTELLE-THÉATRE (202-34-31) ven. sam., 20 h 30, dim. 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h, mat. dim, 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) Salle L.-Jouvet. (D. soir, L.) jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h, mer., mar., 19 h : Couleur tango. Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30, jeu., ven., sam., 20 h 30 : Balle perdue.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim 15 h : Diable d'homme.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim. 15 h 30 : Richard II. Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), (dim., lun., jeu.), 20 h 30, dim. 16 h : De mémoire d'oiseau.

CISP TH. PARIS (343-19-01) (D. soir, L., J.) 20 h 45, mat. dim. 15 h : All that love ou les tarés du cinoche.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir, L. soir, Mar.). 21 h, mat. dim. et lun. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30, l'Escalier.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse.

COMÉDIE DE PARIS (281-29-36) (D.) 20 h 30 : Jafabule.

CONFLUENCES (387-67-38) (L.) 21 h : Éduqué à mort.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.). 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.

DUNOIS (584-72-00), les 7, 8, 9 à 15 h : Robin's song.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Danse du diable.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) le 13 à 18 h : le Misanthrope.

ESSAION (278-46-42) (D.), salle I : 20 h 30 : Ferme et définitif. 22 h 15 : l'Alpage (dern. le 10). Salle II : 20 h 15 : la Planète Shakespeare, le Conte d'hiver. 22 h : la Chambre aux sommets bleus.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (539-63-50) (D., L., Mar.), 21 h : Phèdre.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30 : Koudechapo (dernière le 10).

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h 30 : On est pas des pigeons.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h : mat. dim., 15 h : le Divan.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Homme en peluche ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, Sylvie Joly. II. 18 h 30 : Sans soleil on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse. Petite salle ; 18 h 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Du vent dans les branches de sassafras.

MARIE STUART (508-17-80) II. (D. soir, L.) 22 h 30 : mat. Dim. 15 h : Zoo Story.

MARIGNY (256-04-41) (J.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : Jacques et son maître.

MICHEL (265-35-02) (L), 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Trio.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir L.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., 16 h : Trahisons. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : Un cri (dern. le 10).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h et 19 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 45, mat dim. 15 h : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h 15 : Gros Câlin.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam : 19 h 15 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : Pauvre France.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.); 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Charimari.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.), 18 h 30 : L., J., V. : le Grand Ecart ; mar., S. : A la rencontre de M. Proust. (D), 20 h 30 : Les Campaniaques.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO TH. 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : le Tintement du bourdon.

T.A.I. TH. D'ESSAI (278-10-79). I : Mer., 20 h 30, J., V., S., 22 h, Dim. 17 h : l'Écume des jours ; jeu., ven., sam., 20 h 30, dim. 15 h : la Maison de Bernarda ; dim., lun., mar., 20 h 30, sam., 23 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h 30 : l'Amant.

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Roméo et Juliette.

THÉATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.

THÉATRE DE LA MER (589-70-22) (L.), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec môa ?

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Pantagleize. II. (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. 17 h : The End.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Les 7, 8, 9, 13 à 20 h 30 : l'Amante anglaise ; le 10 à 20 h 30, le 11 à 15 h : Antigone toujours. Petite salle, les 8, 9, 10 à 20 h 30, le 11 à 15 h : Virginia ; les 13, 14 à 20 h 30 : Une femme, Camille Claudel.

THÉATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. Dim, 15 h : les Cancans.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h : Mademoiselle Julie.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D., L.) : 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S. à 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II. 20 h 15 h : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S. 24 h : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 h : Mangeuses d'hommes. II. 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). (V., S.) 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; (D., L.) 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar.) 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.

L'ENVOL (347-33-06), du 7 au 10, 18 h 30 : Yourek et Alwa Piechowska. 20 h 45 : Armason de Columbia. 22 h 15 : Lo et Knong.

LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 21 h 30 : la Petite Cuiller ; 20 h 15 : Le Blue in trio.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 + V., 22 h : Papy fait de la résistance.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L., Mar.). 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Phèdre ; 22 h, mat. Dim. 17 : l'Apprenti fou. Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 19 h : Hommage à Gribouille ; 20 h 30 : Il en est... de la police ; 21 h 30 : l'Amour en visite. V., S., 22 h 30 : T'as pas vu mes bananes.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 21 h : Dis la Vague ; 22 h 30 : l'Escurial ; 20 h : la Folle.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : la Mémoire et la Mort. II. 22 h 30 : Vincent.

LA VINGT-CINQUIÈME HEURE (439-36-59) (D., L., Mar.), 21 h : Y. Lebest ; 22 h : B. Meulien.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 9, 10, à 20 h 30 : le 11, à 14 h 30 et 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. dim., 15 h30 : C'est pas tout rose.

Le music-hall

BANC PUBLIC (326-12-39), les 9, 10, à 22 h ; le 11, à 17 h : Jorge Y Beb.

BOBINO (322-74-84), les 7, 8, à 20 h 45 : La Velle : le 13, à 20 h 45 : G. Langoureau, H.-F. Thiefaine.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. sam. à 16 h 30, dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Harlem années 30.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : le 7, les Frères Varenne ; le 8, Th. Delon ; le 9, Chansons à contre-vent ; le 10, M. Tomayo ; le 13, Chansons de femmes.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), à 18 h 30 : Nicole Vassel.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), à 21 h, mat. Dim. à 14 h 30 : Ensemble soviétique chants et danses de la Baltique et de l'Oural (dern. le 12) ; à partir du 13 : Michel Berger.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), petite salle (D., L.) à 20 h 45 : Vanina Michel (dern. le 10) ; à partir du 13 : Patricia Lai.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 8, 9, 13, à 21 h ; le 10, à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; le 11, à 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

POTINIÈRE (261-42-53) (J., D.), à 20 h 45 : Alex Métayer.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 13, à 12 h 30 : A. Buci, B. Wootton, A. Piechowska, P. Henri.

LA TANIÈRE (566-94-23), les 7, 8, 9 et 10, à 20 h 45 : B. Haillant ; 22 h 30 : J. Pico.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), à 20 h 30 : D. Messié.

THÉATRE NOIR (797-85-14), les 9, 10, à 20 h 30 ; le 11, à 17 h : G. Midonet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), à 21 h + V., S., à 23 h 30 : Josefina, Montironi, Nuñez.

Dans la région parisienne

CRÉTEIL, Comédie (339-21-87), J., V., S., 20 h 30 : En v'là un chahut.

IVRY, (672-37-43), L., 20 h 30 : Ariane et Barbe-Bleue ou la Délivrance inutile (dern. le 9).

MONTREUIL, A.T.E.M. (859-17-32), V., S., 21 h : Dim., 16 h : l'Histoire vraie d'Ezechias Garnidan.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), R.-V. gare du Nord, voie 13, 21 h 40 : Dell'Inferno.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74). Mar., S., D. soir, 21 h, mat. Dim., 18 h : Léonce et Léna (dern. le 11).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7 AVRIL

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Sudwestdeutscher Klavierquartet de Frankfort (d'Indy, Fauré).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : P. Boulez, sol. D. Barenboim (Bartok).

JEUDI 8 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-M. Renault (Milan, Narvaez, Bach, Sor, Villa-Lobos) ; 21 h : J.-M. Trouvé (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt, Debussy).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 7.

VENDREDI 9 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h 45 : et 21 h : voir le 8.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois (musiques françaises et italiennes des treizième et quatorzième siècles). — Grand Auditorium, Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. J.-E. Gardiner, sol. A.-M. Rodde, S. Nigoghosian, L. Pezzino, M. Sieyes (Chabrier, Bizet).

SAMEDI 10 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 8.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 17 h : P. Reach (Schubert, Schumann). — Grand Auditorium, 18 h 30 : Philharmonie nationale des jeunes, dir. A. Myrat, sol. C. Arzewsky (Schubert, Webern, Mozart, Sibelius, Haydn). — Auditorium 105, 16 h 30 : Musiques traditionnelles du Berry.

HOTEL HÉROUET, 20 h 30 : S. Escure (Bach).

DIMANCHE 11 AVRIL

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Solistes de l'Orchestre de Paris (Beethoven, Berg, Mozart).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Cochereau.

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M. Moragues, E. Lanoue-Colard (Fauré, Ravel, Donizetti).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 21 h : le Concert Royal (Couperin).

LUNDI 12 AVRIL

CENTRE MANDAPA, 18 h : D.-P. Srivastha, A. Kumar (musique du Nord).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 21 h : voir le 11.

NOTRE-DAME DE PARIS, 14 h 30 : MacDonough High School Choirs (Bach, Beethoven, Wagner, Franck).

MARDI 13 AVRIL

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : J.-C. et M. Tavernier (Taïra, Tavernier).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Philharmonie nationale des jeunes, dir. A. Myrat (Sibelius, Mozart, Haydn, Schubert).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 21 h : voir le 11.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 8, 20 h 30 : D. Bricogne Quintet.

BOFINGER (272-87-82), les 12, 13 : D. Gobbi.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet, B. Vasseur ; à partir du 8 : F. Biensan Septet, S. Woodyard.

DREHER (233-48-44), les 7, 8, 9 et 10, à 22 h : Billy Bang.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 7, 8, 9, et 10 : Cl. Barthelemy.

L'ÉCUME (542-71-16), 22 h, les 7, 8 : Mow Gowland, C. Lefebvre ; les 9, 10 : S. Merlaud, Le Nguyen ; le 13 : K. Harris, E. Wiseman.

GIBUS (700-78-88), 22 h, le 8 : Femme fatale ; les 9, 10 : les Timides ; le 11 : Chrysalide.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), le 11 à 17 h : A. More.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 7 : Dexter Gordon ; les 8, 9, 11, 13 : M. Jackson, M. Alexander, R. Brown, M. Roker.

PETIT FORUM (297-53-47) les 7, 8, 9 et 10, à 20 h 30 : M.-Cl. Buzy ; le 11, à 16 h : H. Chahab.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Leroux, Huck and Co ; Ven. : Whollycats ; Sam. : Swing at Six ; Mar. : J.-Cl. Naude/J.-Cl. Fohrenbach Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Gubitsch, O. Calo (dern. le 11) ; à partir du 12 : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 8, à 18 h 30 : Groupe Module, A. Brunet.

REX (236-83-98), 23 h, les 7, 8 et 9 : Solde Magazine.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 7, 8 et 9 : Cl. Luter ; le 10 : Tin Pan Stompers.

TAI TH. D'ESSSAI (278-10-79), le 10, à 18 h : Jeff Sicard Groupe.

THÉATRE NOIR (797-85-15), les 7, 8, à 20 h 30 : N. Mac Ghie ; le 13, à 20 h 30 : A. Jean-Marie.

DANSE

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 8, 9 à 20 H 30 : Danse-Théâtre Kathakali. Le 13 à 20 h 45 : Danses Manipuri, Kathak.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : Danses de l'Inde, Shakuntala.

TH. DE PARIS (280-09-30) le 13 à 20 h 30 : Sankai Juku.

TH. 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 16 h : Caminare.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 AVRIL

15 h : les Amants de demain, de M. Blistène ; 19 h : Hommage à Ettore Scola : le Fouineur ; 21 h : Hommage à Norman Mac Laren. Petite salle, 21 h : Archéologie du cinéma : collections de la cinémathèque (de Louis XV à l'aviation).

JEUDI 8 AVRIL

15 h : *la Dame aux Camélias*, de *R. Bernard* ; 19 h : Hommage à Ettore Scola : Drame de la jalousie ; 21 h : Sa Majesté est de sortie, de J. Von Sternberg.

VENDREDI 9 AVRIL

15 h : Gigi, de J. Audry ; 19 h : l'Homme du Sud, de J. Renoir ; 21 h : la Grande Muraille, de F. Capra.

SAMEDI 10 AVRIL

15 h : Divine, de M. Ophüls ; 17 h : le Figurant, de E. Sedwick ; 19 h : Hommage à Ettore Scola : La plus belle soirée de ma vie ; 21 h : la Fille aux cheveux blancs, de W. Ping et S. Hua.

DIMANCHE 11 AVRIL

15 h : la Fille de l'eau, de J. Renoir ; 17 h : la Femme au gardénia, de F. Lang ; 19 h : Hommage à Ettore Scola : Nous nous sommes tant aimés ; 21 h 15 : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

LUNDI 12 AVRIL

Relâche.

MARDI 13 AVRIL

15 h : Noces de sable, de A. Zwobada ; 19 h : The big leaguer, de R. Aldrich ; 21 h : l'Oiseau de paradis, de D. Daves.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 AVRIL

15 h : De l'aube à minuit, de K.-H. Martin ; 17 h : le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari ; 19 h : Inspecteur de service, de J. Ford.

JEUDI 8 AVRIL

15 h : Anna Boleyn, de E. Lubitsch ; 17 h : Spartacus, de C. Freda ; 19 h : le Moineau, de Y. Chahine.

VENDREDI 9 AVRIL

15 h : la Bohème, de King Vidor ; 17 h : Il importe d'être constant, de A. Asquith ; 19 h : le Duel silencieux, de A. Kurosawa.

SAMEDI 10 AVRIL

15 h : Queen Kelly, de E. Von Stroheim ; 17 h : les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon ; 19 h : la Madriguera, de C. Saura ; 21 h : la Femme gauchère, de P. Handke.

DIMANCHE 11 AVRIL

15 h : le Cabinet du docteur Caligari ; 17 h : la Reine de Broadway, de C. Vidor ; 19 h : les Routes du Sud, de J. Losey ; 21 h : le Diable probablement, de R. Bresson.

LUNDI 12 AVRIL

15 h : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel ; 17 h : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 19 h : Céline et Julie vont en bateau, de J. Rivette.

MARDI 13 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (733-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.F. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.F. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44).

LES BLEUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BLOW OUT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

CARNY, film américain de Robert Kaylor. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

CONAN LE BARBARE, film américain de John Millius. V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ELLE VOIT DES NAINS PARTOUT, film français de Jean-Claude Sussfeld. U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 8e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ILSA, LA TIGRESSE DU GOULAG (**), film canadien de Jean Lafleur. V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

REDS, film américain de Warren Beatty. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 3e (336-23-44) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

SALUT... J'ARRIVE, film français de Gérard Poteau. Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Colisée, 8e (359-29-46).

BOULEVARD DES ASSASSINS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 3e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CADEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

CHASSÉ-CROISÉ (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-00).

DROITS DES HOMMES, SOUFFRANCES DES FEMMES (Ir.-All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

EL SALVADOR, UN NOUVEAU VIETNAM (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

L'ÉQUIPAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bergère, 9e (770-77-58).

L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ET SI C'ÉTAIT L'INVERSE (Dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysée-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FEMMES DE LA NUIT (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GARDE A VUE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GRAND PARDON (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 2e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOSÉPHA (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LIGABUE (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MAINS DE FEMMES (Tun., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA MAISON PRÈS DU CIMETIÈRE (It.,v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Monparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MEPHISTO (Hon., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PIERRE MOLINIER (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

PRENDS 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRUNE DES BOIS (Belge) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (380-30-11).

RICHES ET CÉLÈBRES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 16e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (733-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

TÊTE A CLAQUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LES TROIS DERNIERS HOMMES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (A.) (**), v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE FEMME D'AFFAIRES (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 6e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

AU BOULOT JERRY (A., v.f.), Bergère, 2e (770-81-47).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 8e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LA DAME DE SHANGHAI (A.,v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DÉSERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A.), (v.f.), 3 Haussmann, 2e (770-47-55) ; v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.), Argos, 2e (233-67-06).

FELLINI ROMA (Ital., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A.,v.o.), Action Christine; 6e (325-47-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

LE LAURÉAT (A.) (v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LIFEBOAT (A., v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34).

MAMA ROMA (It., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

M LE MAUDIT (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MODERATO CANTABILE (Fr.), Olympic, 4e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RUBY GENTRY (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

SCARFACE (A., v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

Les festivals

JACQUES TATI : 3e (272-94-56), Mer., V., L., Mar., 14 h, Sam. et Dim. : Mon oncle.

POUR LES ENFANTS : Rivoli, 4e (272-63-32), 14 h : Robinson Crusoë ; 16 h : Bébert et l'omnibus.

HOMMAGE AU FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES A SCEAUX : St-Séverin, S. (354-50-91), V., 14 h, 20 h : Passion d'Erika ; V., 15 h 30 ; 21 h 30 : Un couple parfait. V. ; 17 h : Histoires de femmes.

LA PREUVE PAR CENT (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Sous le plus grand chapiteau du monde ; J. : Will Penny, le solitaire ; V. : Des gens comme les autres ; S. : Baby Doll ; D. : la Femme au portrait ; L. : l'Ultime Randonnée ; Mar. : les Voyages de Sullivan.

HOMMAGE A G. FRANJU : Studio 43, 9e (770-63-40), Mer. : 20 h 45 ; S., 14 h, D., 22 h 30 : la Tête contre les murs ; Mer., 22 h 15, S. 16 h, L. 20 h 45 : Thérèse Desqueyroux ; J. 19 h ; V. 20 h 45 ; D. 16 h : Thomas l'imposteur ; V. 22 h 30 ; D. 20 h 45 ; L. 19 h : Nuits rouges ; V. 19 h ; D. 14 h ; L. 22 h 30 : la Faute de l'abbé Mouret ; J. 20 h 45 ; S. 19 h : courts-métrages (le Sang des bêtes, Hôtel des Invalides, M. et Mme Curie) ; Mer. 19 h, J. 22 h 30, S. 20 h 45, D. 19 h : Judex ; S. 20 h 30 : le Dernier Mélodrame.

HOLLYWOOD ANNÉES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Fort Apache ; J. : Ça commence à Vera-Cruz ; V. : M. Verdoux ; S. : Soupçons ; D., L. : la Scandaleuse de Berlin ; Mar. : la Vie est belle.

WADJA (v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), le Bois de bouleaux.

MARCEL L'HERBIER : Escurial, 13e (707-28-04), V. 14 h, L. 20 h : le Mystère de la chambre jaune ; V. 16 h, L. 22 h : le Parfum de la dame en noir.

NUITS FRANKENSTEIN (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), V., S. de 0 h 15 à l'aube : Frankenstein créa la femme ; le Retour de Frankenstein ; Frankenstein et les monstres de l'enfer.

CINÉMA ITALIEN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), en altern. : Prova d'Orchestra ; Profession reporter ; Rocco et ses frères.

LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer. : le Sillage de la violence ; J. : Autopsie d'un meurtre ; V. : les Feux de l'été ; S. : Quarante tueurs ; L. : Une tragédie américaine ; D. : les Carrefours de la ville ; L. : la Cinquième victime ; Mar. : Assurance sur la mort.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mer. : Il était une fois des gens heureux : les plouffe ; J. : la Maison de sept péchés ; V. : Gallipoli ; S. : le Grand Pardon ; D., L., Mar. : le Prince de New-York.

CYD CHARISSE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer. : Tous en scène ; J., D. : Chantons sous la pluie ; V., L. : Beau fixe sur New-York ; S., Mar. : Traquenards.

GAY (**) (v.o.) : Daumesnil, 12e, (343-52-97), J., 12 h. : la Conséquence ; J., 17. : Outrageous ; Mar., 12. : A Bigger Splash.

MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer. : la Vie d'O Haru, femme galante ; J. : le Héros sacrilège ; V. : l'Intendant Sansho ; S. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; D. : les Contes de la lune vague après la pluie ; L. : la Rue de la honte ; Mar. : les Amants crucifiés.

LE CINÉMA VU PAR GODARD ET TRUFFAUT Bonaparte, 6e, (326-12-12), 14 h, 16 h, 20 h. : la Nuit américaine ; 18 h, 22 h. : le Mépris.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITÉES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15 (sf mer.).

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 20.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-95), 18 h 10.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. à 0 h 20.

AURÉLIA STEINER (F.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20.

BÉBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 16 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-36), mer., ven., lun., mar., 16 h, sam., dim., 16 h 30.

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 5, vend., à 0 h 30.

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam. et dim., à 17 h 30.

INDIA SONG (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 (sf mer.), ts les jrs, 14 h 20.

LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.) ; Action République, 11e (805-51-33), 18 h, sauf mar.

MON ONCLE (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), mer., ven., sam., dim., lun. et mar. à 14 h. 15, sam. et dim., 14 h 30.

PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 10 et 22 h 30.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LE SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30, ven., mer., 16 h 20, sam., dim., 17 h 30.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., *, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 22 h 10.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS - SPECTACLES

FLORA DANICA ÉLY. 20-41 142, Champs-Élysées, 8e T.l.j.	19 h. à 22 h. Vue agréable sur jardin. Spéc. danoises et scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

LA CORBEILLE 261-30-87. 154, rue Montmartre, 2e.	Spécialités bordelaises par CHRISTIAN VIOT. Déjeuner, menu à 89 F et carte. Dîner : 4 plats, 4 vins. 110 F et carte. Fermé samedi midi et dimanche.
INDRA F/dim. 359-46-40 10, rue du Cdt-Rivière, 8e.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS. P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage.
RELAIS BELLMAN F/s. soir-dim. 37, rue François-1er, 8e 723-54-42	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine aussi originale que raffinée. Déj. d'affaires. Dîners spect.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39. 12, rue Fg-Montmartre, 9e. Ts l. jours.	De 12 h. à 2 h. du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90. 8, bd Saint-Denis, 10e. F/lundi-mardi.	Déjeuner, dîner, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, fruits de mer, crustacés. Rôtisserie, gibiers. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 42,60 F s.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef : les poissons.
EL PICADOR F/lundi, mardi. 80, bd des Batignolles, 17e. 387-28-87.	Déjeuners, dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 100 F. Salle pour banquets.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Porte Maillot. T.l.jrs	Nouveau cadre élégant. Déjeuners d'affaires. Dîners dansants. Orchestre, animation. Salons pour réceptions de 10 à 800 personnes. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. Ouvert tous les jours. Parking gratuit.
AISSA FILS F/dim. et lundi, 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	J. 0 h. 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FES Pastilla, Couscous/Beurre - DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LAPEROUSSE 326-90-14 et 68-04, 51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 220 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couvts. Cadre ancien de réputat. mondiale.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e. F/mardi	J. 23 h 30. Dans un agréable dépaysement gastronomique, venez déguster nos spécialités de TANDOOR. Egalement 72, bd St-Germain, 354-26-07. F/lundi.
LA BERGERIE 551-93-08 56, bd Latour-Maubourg, 7e F/dim.	J. 22 h. Repas d'affaires. Dîners aux chandelles. Spéc. de POISSONS. Tripes aux morilles, 48 F. - MENU 95 F B. S.C. P.M.R. 120 F.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03. Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi.	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe, 44 F. OUVERT LE DIMANCHE.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e.	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.
RELAIS DE SÈVRES, Hôtel Sofitel, 8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00.	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINÉ - Parking gratuit - Ouvert tous les jours.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, P.-Demours, 17e F/s. midi-dim.	Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : Pintadeau aux morilles, cassoulets, crêpes soufflées, soufflé framboises. Salons. Parking.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camaroes.

LA CHAMPAGNE 10 b, pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h. Huîtres - Coquillages toute l'année. GDE BRASSERIE DE LA MER.

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14. 9, place Pereire (17e). LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE. POISSONS - SPEC. - GRILLADES.

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68. F. dim. J. 1 h. DÉCOR AUTHENTIQUE 1880. 25, r. Le Peletier, 9e. Cuis. bourg. Banc d'huîtres - Vins de Loire.

WEPLER 14, place Clichy, 18e. 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais - Poissons.

LE MUNICH 25, rue de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités.

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90. F/lundi-mardi. 8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-08. Au piano : Yvan MAYER.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs, de 12 h. à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES.

JARDINS DU MARAIS F/dim. 15, r. Charlot, 3e. 272-08-65. RESTO-CLUB - DISCOTHÈQUE. Repas+entr.+1 consom. : 135 F t.c.

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940. 548-96-42. F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. CHOUCROUTE - FRUITS DE MER.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e. 354-79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays.

Le Monde

société

LE MEURTRE INEXPLIQUÉ DE BRIGITTE DEWÈVRE

Bruay-en-Artois, dix ans après

Dix ans après le meurtre de Brigitte Dewèvre, perpétré le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois, quelles séquelles a laissées — notamment dans cette petite ville du Pas-de-Calais — une affaire qui enflamma alors l'opinion publique et à propos de laquelle un nouveau procès en diffamation doit avoir lieu à la rentrée (1) ?

Dans l'après-midi du 6 avril 1972, des enfants, qui jouent au football, dont un adolescent prénommé Jean-Pierre, découvrent, non loin d'une villa blanche, dans un terrain vague de Bruay-en-Artois, cité minière du Pas-de-Calais, le corps d'une jeune fille des corons, Brigitte Dewèvre, seize ans.

Crime de sadique, de rôdeur, dont l'atroce banalité n'intéresse que la rubrique des faits divers ? Avec l'inculpation, une semaine après, du notaire des Houillères, Mᵉ Pierre Leroy — inculpation notifiée par M. Henri Pascal, vite surnommé « le petit juge » de Béthune, — commence l'une des plus grandes affaires criminelles de l'après-guerre, l'une des plus grandes énigmes, aussi.

Dix ans après, l'affaire de Bruay-en-Artois reste dans les mémoires. D'abord, parce que les suites judiciaires ont été longues : Mᵉ Leroy, incarcéré du 13 avril au 18 juillet 1972, obtiendra un non-lieu le 30 octobre 1974, et, le 21 octobre 1977, la commission d'indemnisation des justiciables détenus à tort lui allouera la somme de 280 000 francs (2). Le jeune Jean-Pierre, qui s'était accusé, un an après le drame, du meurtre de Brigitte Dewèvre, puis s'était rétracté, sera, après vingt-sept mois de détention, relaxé au bénéfice du doute le 15 juillet 1975, décision confirmée, le 26 février 1976, par la cour d'appel de Paris.

Ensuite, parce que la presse, l'édition, le cinéma ou la télévision — avec le récent feuilleton de Pierre Desgraupes, *Non-lieu*, diffusé en novembre 1981 — n'ont pratiquement jamais cessé de l'évoquer, entraînant périodiquement des procès en diffamation.

Enfin et surtout, parce que l'affaire de Bruay-en-Artois a coupé la France en deux, déchaînant les passions autour du thème de « la justice de classes » et qu'il en reste, aujourd'hui, des séquelles dans la conscience collective. « *Ce fut un vaccin anti-terroriste, contre les excès de la justice populaire* », dit ainsi M. Serge July, directeur de publication de *Libération*. Que sont devenus, en effet, les comités « Vérité et justice », d'inspiration maoïste ? Et cette affaire a-t-elle fait avancer d'un pouce le débat sur le secret de l'instruction ?

Tout concordait, il est vrai, à une telle explosion, alors même que mai 68 était encore très présent dans les esprits. Une explosion qui s'est produite, selon l'expression de M. July, dans « *la vie ghettoïsée* » des corons et qui a tout de même entraîné un certain « *brassage intellectuel* ».

Unité de temps, de lieu, d'action, comme dans la plus rigoureuse des pièces classiques, tout était contenu dans le périmètre du drame : l'étude du notaire, la villa blanche de Mme Monique Béghin-Mayeur, le terrain vague où fut découvert le corps de Brigitte, sorte de *no man's land* social, et les corons des mineurs. Les contrastes n'étaient-ils pas, en eux-mêmes, trop évidents, trop faciles ?

Dix ans après, rien n'a changé, ou presque : simplement, des maisons ouvrières sont en train d'être érigées sur le terrain vague, gagnant petit à petit sur la villa blanche. Encore un symbole...

« *Il y a pourtant peu de différence, à quelques exceptions près, entre les classes sociales, ici* », dit M. Marcel Wacheux, député (P.S.) du Pas-de-Calais, maire de Bruay-en-Artois, qui déplore encore aujourd'hui « tout le tort » que cette affaire a pu causer à sa ville. La curiosité malsaine des touristes du dimanche : « *On aurait pu*, remarque-t-il avec tristesse, *vendre en sachets la terre du terrain vague* ». La réputation faite, par certains, aux Bruyaisiens, considérés en tant que « *populace* ». « *Les gens n'ont pas admis*, dit-il, *d'être traités en sous-développés* ».

Qui et pourquoi ?

Cette mauvaise image de marque de sa ville, M. Wacheux assure qu'elle a eu des répercussions économiques, notamment en matière d'investissement. Les Houillères — dont Mᵉ Leroy est le notaire — auraient préféré depuis, jeter leurs regards ailleurs. Bruay-en-Artois souffre aujourd'hui d'un taux de chômage de 15,35 %, l'un des plus élevés des cités de la région Nord - Pas-de-Calais. Aussi M. le maire souhaite-t-il plus insister sur l'importante rénovation urbaine « *exemplaire dans le département* » qui a été entreprise ici et sur l'aménagement, par exemple, d'un accueillant ensemble commercial piéton de quarante magasins, qui n'existait pas il y a dix ans.

La vie continue à Bruay-en-Artois, où l'on s'efforce, sans y parvenir, d'oublier les événement d'alors. Mᵉ Leroy continue, lui, d'officier dans son étude. Simplement, il refuse de « *ressasser de tels souvenirs* » et, dit un habitant, « *on ne le voit plus au football* ». Les parents de Brigitte Dewèvre, eux, crient toujours justice et, à Béthune, M. Henri Pascal n'a pas vraiment renoncé. Jean-Pierre, maintenant âgé de vingt-six ans, s'est peu à peu stabilisé : il est marié et manutentionnaire dans la région parisienne.

« *Brigitte, ton assassinat ne restera pas impuni. Jusqu'au bout, nous chercherons la vérité et la justice* », proclamaient, à l'époque, les comités du même nom et les numéros spéciaux de *la Cause du peuple*. Cette affaire a été, comme l'écrivait dès mai 1972, Mᵉ Robert Badinter, aujourd'hui ministre de la justice, « *révélatrice de l'existence, dans la conscience collective, de véritables archétypes ou clichés criminels* » (*le Monde* du 12 mai 1972), et une vue manichéenne de la justice a été véhiculée. Il demeure que quelqu'un a étranglé Brigitte Dewèvre, le soir du 5 avril 1972. Qui et pourquoi ?

MICHEL CASTAING.

(1) M. et Mme Dewèvre ont entamé une procédure en diffamation contre M. Pierre Desgraupes, les éditions Grasset (pour son livre « *Non-lieu* ») et Antenne 2 (pour sa série télévisée du même nom), pour « *atteinte à la mémoire des morts* ». Selon Mᵉ Laval, avocat des époux Dewèvre, le procès qui pourrait se dérouler en septembre ou octobre « *permettra pour la première fois un débat public* », Jean-Pierre ayant été jugé à huis clos.

(2) Son épouse, alors Mme Monique Béghin-Mayeur, qui a été incarcérée du 13 au 31 juillet 1972 pour complicité d'homicide volontaire et qui a bénéficié d'un non-lieu le même jour que Mᵉ Leroy, a perçu 120 000 F. Le notaire avait réclamé un supplément de quelque 2,8 millions de francs, qui ne lui a pas été accordé (*le Monde* du 20 novembre 1981).

UN MANIFESTE DE 341 HOMOSEXUELS

Trois cent quarante et un homosexuels ont signé un manifeste dans lequel ils réclament « *l'égalité de traitement des homosexuels en matière d'emploi et de sécurité d'emploi, notamment dans le secteur public* ». Il s'agit d'une recommandation du Conseil de l'Europe dont les signataires réclament l'application par les vingt et un Etats membres. Ces signataires, qui s'affirment « *lesbiennes* » ou « *homosexuels* », disent « *non à toute interdiction professionnelle pour homosexualité* » et se déclarent « *solidaires d'Eliane Morissens* ». Mlle Morissens est une enseignante belge qui a été récemment privée d'emploi pour cause d'homosexualité (*le Monde* du 24 mars).

SUR L'INITIATIVE DE Mme ROUDY

Un guide gratuit pour les femmes

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a toujours été convaincue que « *l'angoisse, l'échec, l'inégalité sont souvent liés à l'ignorance des mécanismes parfois compliqués qui régissent la vie sociale. Etre informée de ses droits permet de maîtriser d'organiser soi-même son existence* ».

Depuis son arrivée au ministère, Mme Roudy a multiplié les efforts d'information pour les femmes : campagnes sur la contraception, un numéro de téléphone (634-11-11) où chaque semaine on peut entendre un nouveau message, livre sur « *les femmes en France dans une société d'inégalités* ». Il existe également à présent un *Guide des droits des femmes* (1), que le ministre a présenté, mardi 6 avril, lors d'une conférence de presse. L'ouvrage, de quatre-vingt-dix pages, a été rédigé sous forme de questions-réponses. Deux cent vingt-deux questions essentielles, élémentaires, suivies de deux cent vingt-deux réponses simples et claires, accessibles à tout le monde. Il ne s'agit pas d'un ouvrage juridique mais plutôt d'un premier débroussaillage dans les labyrinthes de l'administration et d'un rappel des droits fondamentaux qu'elles mal aussi leurs compagnons, leurs patrons, ignorent trop souvent.

Le guide est gratuit et est disponible dans les agences pour l'emploi, les centres d'informations pour les femmes, les centres d'informations pour les jeunes, dans les préfectures, auprès des déléguées régionales aux droits des femme, ou des chargées de mission départementales aux droits des femmes, et même au ministère. Grande première : La Redoute, organisme de vente par correspondance, s'est proposé de distribuer gratuitement le guide. Sept cent mille exemplaires ont été imprimés. — Ch. CH.

(1) La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 261-50-10.

BIBLIOGRAPHIE

LE TRAVAIL FÉMININ

« *Nous n'aurons jamais assez d'occasions pour souligner l'importance du travail des femmes qui passe trop souvent inaperçu.* » C'est ainsi que Mme Yvette Roudy, ministre délégué, chargée des droits de la femme, s'est félicitée de la parution du numéro spécial de la *Revue française des affaires sociales* consacré au travail des femmes — et dont elle a signé la préface — lors de sa récente présentation à la presse. L'ouvrage dresse le bilan des dix dernières années d'activité du Comité du travail féminin et développe les réflexions de spécialistes, universitaires, syndicalistes, représentants de ministères qui, au cours de cette décennie, se sont attachés à mieux connaître ou promouvoir l'emploi des femmes. Et, finalement, il s'interroge : « *Il ne s'agit plus d'intégrer les femmes dans le monde du travail tel qu'il est, mais de savoir quel changement celles-ci sont en mesure d'y apporter et, par là même, quel nouveau projet de société elles contribueront à élaborer.* »

★ *Le Travail des femmes*, *Revue française des affaires sociales*, octobre-décembre 1981, 282 pages. Prix : 35 F. En vente dans les librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon (Vente par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers, Cedex.)

CORRESPONDANCE

Les ennuis de M. Andréani

Invoquant le droit de réponse M. Jean-Baptiste Andréani, le patron de l'établissement de jeu parisien le Grand Jeu, actuellement incarcéré à Fresnes, nous prie de publier la lettre suivante :

Votre article du 28 mars (1), par suite d'une insuffisance d'information ou de précision, est de nature à créer l'équivoque en rattachant mon incarcération à la saisie d'un stock d'or dont je suis légitimement propriétaire.

On pourrait en effet déduire de votre article que cette saisie sanctionnerait une grave infraction à la législation des relations financières avec l'étranger, alors que l'or en cause a été régulièrement acquis sur le marché officiel, dans des conditions exemptes de toute critique ou d'infraction quelconque, et était régulièrement détenu.

Les multiples poursuites actuellement en cours, du chef d'exportation massives et frauduleuses de capitaux, sont de nature à créer une confusion dans l'esprit du public, et j'entends préciser le motif de mon inculpation pour pallier toute éventuelle assimilation avec ce genre d'infraction dont les auteurs présumés, encore que connus et identifiés, jouissent néanmoins de la plus entière liberté.

Je tiens à souligner que les faits qui me sont imputés, sur plainte de la direction générale des douanes, ne sauraient être assimilés à ces menées volontaires contre le franc et l'économie nationale. Je n'ai occasionné aucun préjudice au Trésor public non plus qu'à la balance des paiements dès lors que les opérations de change du Grand Cercle ont toujours été effectuées dans la plus parfaite légalité, de même que l'exploitation des jeux n'a jamais fait l'objet, pendant vingt-deux ans d'activité, du moindre incident et de la moindre critique de la part des services de police qui en assurent la surveillance.

Je suis victime d'une interprétation particulièrement rigoureuse des textes en vigueur, et la saisie illégale de ce stock d'or n'est jamais qu'un prétexte fondé sur une dérogation vénielle au formalisme de la réglementation, pour avoir procédé à des opérations régulières de change de devises étrangères officiellement rétrocédées sur le marché monétaire, par l'intermédiaire d'une grande banque de la place, mais... sans être muni d'une sous-délégation.

Cette réglementation impose, en effet, cette sous-délégation, qui n'a que valeur de formalité puisqu'elle est automatiquement délivrée, sur simple demande, par les banques. Dans ma méconnaissance de cette exigence, j'ai omis de m'en munir tout autant que ma banque, plus au fait que moi de cet impératif, qui s'est dispensée de me la fournir alors qu'elle acceptait mes versements réguliers de devises depuis des années.

J'ai ainsi commis le crime d'avoir alimenté, pendant des lustres, le Trésor public par des remises de devises étrangères représentant la contre-valeur moyenne annuelle de 30 à 40 millions de francs, sans jamais détourner le moindre centime mais sans détenir, il est vrai, le bout de papier prévu par les textes. C'est au prétexte de cette omission sans incidence aucune sur la balance des paiements que je suis incarcéré au mépris de mon grand âge et de mon état de santé alors que les naufrageurs du franc sont en liberté.

(1) N.D.L.R. — M. Andréani vise en réalité un article du *Monde* du 27 mars.

MÉDECINE

Une équipe hospitalo-universitaire française met au point un appareil mesurant les débits sanguins à travers la peau

Une équipe hospitalo-universitaire française dirigée par le professeur Léandre Pourcelot (C.H.U. Bretonneau - Tours) a mis au point un appareil permettant la visualisation des structures vasculaires ainsi que le calcul, à travers la peau, des débits sanguins artériels et veineux. Cet appareil, de conception originale, couple un système d'imagerie par ultrasons et un traitement de signal Doppler (1).

Plusieurs centaines d'examens ont déjà été réalisés, en particulier chez des femmes enceintes. Ils permettent de conclure au caractère très performant de l'appareil qui pourrait dès maintenant équiper certains services hospitaliers. Un appareil de conception voisine, réalisé par la même équipe va prochainement être acheminé à Baïkonour (Union soviétique) pour être lancé dans l'espace. Il sera installé sur une station orbitale Saliout afin de réaliser les mêmes mesures sur les cosmonautes français et soviétiques lors du vol prévu, en principe, pour la fin du mois de juin.

Au total, la réalisation du prototype aura demandé cinq ans. Les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui sont nombreuses et prometteuses. Les ultrasons possèdent un avantage essentiel sur les autres méthodes d'investigation clinique : ils sont totalement atraumatiques et d'une innocuité absolue. Développée à partir des années 60, l'ultrasonographie a enregistré de nombreux succès techniques, puis commerciaux. Jusqu'à présent, ces appareils assuraient surtout la visualisation à travers la peau des structures vivantes. Plus tard une autre technique s'était développée avec l'utilisation l'« effet Doppler » et le calcul « aveugle » de la vitesse et des débits sanguins.

L'équipe tourangelle s'est attachée à rendre plus performante chacune de ces deux techniques (balayage électronique rapide pour l'imagerie ; analyse spectrale pour le système Doppler). « *L'idée n'est pas en soi originale*, précise le professeur Pourcelot, *ce qui l'est, en revanche, c'est la conception du système que nous avons voulu totalement automatique, utilisable en pratique courante par les cliniciens. Les résultats obtenus ces dernières semaines en obstétrique nous confirment qu'il s'agit d'un appareil très prometteur* ».

Capable d'analyser des données jusqu'à 12 centimètres sous la peau, l'appareil peut, selon la profondeur, visualiser des vaisseaux qui ont entre 0,3 et 2 millimètres de diamètre. Son utilisation permet de mesurer divers paramètres de la circulation sanguine, en continu, à l'endroit précis où le clinicien le désire. Ces caractéristiques permettent d'entrevoir d'importantes applications, tant dans le domaine de la physiologie que dans celui de la pathologie.

Deux appareils ont été conçus à Tours, l'un pour l'obstétrique, la sphère abdominale et la région cardiaque, l'autre pour les trajets vasculaires superficiels des membres inférieurs, du cou (carotides et jugulaires) et du crâne.

Le premier a déjà permis le calcul des débits sanguins dans les cordons ombilicaux de fœtus âgés de dix semaines seulement. Les résultats obtenus modifient souvent les hypothèses, les données et les décisions thérapeutiques des grossesses difficiles dans lesquelles existent des perturbations de l'alimentation sanguine du fœtus. « *D'une manière générale*, explique le professeur Pourcelot, *nos appareils ne devraient trouver place que dans des structures où d'importantes décisions thérapeutiques sont à prendre.* »

Un appareil de conception voisine, capable de résister aux conditions physiques particulières des voyages spatiaux, a déjà été réalisé et testé en apesanteur. Il permettra d'enregistrer les paramètres hémodynamiques des cosmonautes qui effectueront le prochain vol habité du programme franco-soviétique.

Pour l'essentiel, ces travaux ont été réalisés grâce au soutien financier du Centre national d'études spatiales, de firmes industrielles, de l'INSERM et de la D.G.R.S.T. Le prototype « obstétrique » a une valeur marchande située actuellement entre 800 000 francs et 1 million de francs. Sa fabrication en série devrait permettre de diminuer sensiblement ces chiffres. Néanmoins, en dépit de quelques contacts, il semble qu'aucune société française ne soit encore décidée à en assurer la commercialisation.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'effet Doppler (ou effet Doppler-Fizeau) est la modification de la fréquence d'un son liée au déplacement du récepteur par rapport à l'émetteur.

Faits et jugements

M. Mangin est nommé inspecteur général des services judiciaires

M. Gilbert Mangin a été nommé inspecteur général des services judiciaires. Il était jusqu'ici conseiller à la Cour de cassation. Il remplace M. Yves Rocca, qui avait occupé ce poste en même temps que celui de directeur de cabinet de M. Peyrefitte. M. Rocca avait été nommé à la Cour de cassation après le changement de majorité. Il y est aujourd'hui avocat général.

D'autre part, le même décret paru au *Journal officiel* du 7 avril nomme M. Jacques Bordas procureur général de Versailles. Il était procureur général de Colmar et remplace M. Louis Chalret, dont le *Journal officiel* du 17 janvier avait annoncé le départ à la retraite.

[Né le 15 avril 1920 à Paris, M. Gilbert Mangin a d'abord occupé des postes de magistrats, outre-mer. Il a notamment été vice-président à Tananarive en 1958 avant d'être détaché au ministère de l'aide et de la coopération en 1959. En 1963, il est nommé sous-directeur de l'Institut des hautes études d'outre-mer. Vice-président du tribunal de la Seine en 1965, il est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris en 1969, dont il devient président de chambre en 1975. Il était conseiller à la Cour de cassation depuis 1978. Il avait été chargé en septembre dernier par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux Dom-Tom, d'une mission d'études visant à l'élaboration d'un projet de code du travail pour les territoires d'outre-mer.]

Nouvelles hypothèses contradictoires sur la mort de René Lucet

Selon des sources proches de l'enquête d'après l'A.F.P., René Lucet, mort de deux balles dans la tête le 4 mars, « *a eu le réflexe de déglutir après la première balle* », ainsi qu'en témoignerait la présence de sang dans l'estomac. Cet élément, ajoute l'A.F.P., va dans le sens du rapport du collège national d'experts qui concluait à « *la poursuite des fonctions vitales élémentaires* » après le premier coup de feu. Les experts avaient également précisé qu'ils ne pouvaient « *établir les structures nerveuses intéressées par le premier coup de feu, et par conséquent exclure la possibilité d'une réitération du geste de tir* ».

Au service régional de police judiciaire de Marseille, on se refuse à confirmer ou à infirmer cette information et à préciser si elle figure dans le rapport du collège national d'experts. En revanche, les premiers experts, les docteurs Marriotti et Mazaud, avaient noté le 10 mars dans leur rapport : « *L'estomac et la vessie sont vides.* » Aucune présence de sang n'avait donc été décélée. Il semble peu probable que le deuxième collège ait donc pu l'établir avec certitude.

[La découverte de sang dans l'estomac, si elle peut indiquer l'existence d'un réflexe de déglutition après le premier coup de feu, ne permet nullement de conclure au suicide plutôt qu'au meurtre. Les structures nerveuses qui commandent le réflexe de déglutition siègent, en effet, dans le tronc cérébral, unité anatomique située entre les hémisphères cérébraux et la moelle épinière. Les trajets des deux projectiles — bien que n'étant pas identifiés avec précision — n'ont pas concerné le tronc cérébral. Quelle que soit l'hypothèse retenue — crime ou suicide, — le réflexe de déglutition a donc pu avoir lieu.]

Grève de la faim à la maison d'arrêt de Nancy.

Une centaine des deux cent cinquante détenus actuellement incarcérés à la maison d'arrêt Charles-III à Nancy ont entrepris mardi 6 avril une grève de la faim pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention, nous indique notre correspondant.

Dans la journée de mardi, le directeur régional des services pénitentiaires de Strasbourg, M. Antoine Ossolas un juge de l'application des peines et un substitut de Nancy se sont rendus à la maison d'arrêt où ils ont recueilli les doléances des grévistes et se sont entretenus avec le directeur de l'établissement, M. Robert Ramone. Ils ont informé de leur démarche M. Yvan Zakine, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice. On estime à la chancellerie qu'une solution pourra être trouvée.

● *La mort suspecte d'un détenu.* — Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Grenoble (Isère) sur les circonstances de la mort, mardi 30 mars, de M. Iris Sahari, vingt-deux ans, incarcéré à la prison de Varces depuis 1977 et condamné en mai 1981 à douze ans de réclusion criminelle pour « *récidive de viols* ». Selon les premiers résultats d'une autopsie pratiquée, samedi 3 avril, M. Sahari serait mort par étouffement dans sa cellule.

Fusillade et prise d'otage à Marseille.

Un malfaiteur marseillais, Jean-Pierre Tasso, âgé de trente-trois ans, a été tué mardi 6 avril, vers 19 h. 40, à Marseille, par des C.R.S. sur lesquels il avait ouvert le feu. Armé d'un pistolet 22 long rifle, il avait, trois quarts d'heure plus tôt, dérobé une somme de 1 500 francs dans une pharmacie du nord de Marseille et pris en otage le pharmacien, M. Michel Rossi, pour protéger sa fuite en voiture.

Alertés, plusieurs véhicules de police se rendaient dans le centre de la ville. Voyant un groupe de C.R.S sur la Canebière, M. Rossi parvenait à s'échapper en criant. Jean-Pierre Tasso, selon les témoignages, ouvrait alors le feu, au milieu de la foule, blessant légèrement un C.R.S. au visage. Les policiers ont répliqué, tirant quatorze balles sur la voiture. Le jeune malfaiteur, qui était connu de la police pour des affaires de proxénétisme et une tentative de meurtre, a été touché à cinq reprises.

هكذا من الإصل

RELIGION

APRÈS SEIZE ANNÉES DE TRAVAIL

La commission internationale anglicane-catholique publie son rapport final sur les relations entre les deux Églises

La publication à Londres, le 31 mars, du rapport final de la commission internationale anglicane-catholique sur les relations œcuméniques entre les deux Eglises en vue de leur réunification marque la fin de seize ans de travail. Constituée en 1966, à Rome, par le pape Paul VI et l'archevêque de Canterbury, Michael Ramsay, la commission, composée de neuf délégués catholiques et neuf délégués anglicans, sous la coprésidence de Mgr Alan Clark, évêque catholique d'East-Anglia, et du Dr Henry McAdoo, archevêque anglican de Dublin, avait pour but d'« inaugurer sérieusement, entre l'Eglise catholique romaine et la Communion anglaise, un dialogue qui soit fondé sur l'Evangile et les traditions anciennes qui leur sont communes et qui puissent conduire à cette unité dans la vérité pour laquelle le Christ a prié », san éviter « les sujets qui comportent des difficultés pratiques ».

La commission a abouti à une série de propositions d'accord, sous forme de documents d'étude : sur l'eucharistie (Windsor, 1971), sur le ministère de l'ordination (Canterbury, 1973), sur l'autorité dans l'Eglise I (Venise, 1976) et II (Windsor, 1981). Le rapport final (1) comporte les quatre documents principaux plus des réactions.

Une étape sur la voie de l'unité

Le rapport final de la commission œcuménique anglicane-catholique, qui vient enfin d'être publié en anglais (2), est un document important. Le consensus théologique auquel on est arrivé — inespéré il y a seulement quelques années — marque un jalon sur la voie de l'unité, même s'il doit maintenant être avalisé officiellement par les deux hiérarchies et accepté ensuite par les fidèles.

Les trois premières « propositions d'accord », sur l'eucharistie, le ministère et l'autorité, avaient réussi, sans trop de mal, à présenter une vision théologique renouvelée où catholiques et anglicans pouvaient s'y retrouver, alors que la quatrième proposition, qui traite de la primauté pontificale, a posé des problèmes autrement controversés. Sur l'Eucharistie, le rapport parle d'un *« accord substantiel »* et, hormis l'interprétation exacte de la *« présence réelle »* du Christ dans le sacrement, il est vrai que la plupart des querelles théologiques du passé ont été surmontées. Pour ce qui est du ministère, si l'accent sur tel ou tel aspect varie selon l'Eglise, catholique ou anglicane, le rapport conclut : *« Nous pensons que, dans ce que nous avons dit ici, les anglicans comme les catholiques reconnaîtront leur propre foi. »* (3).

C'est avec la question de l'autorité que le bât blesse. Dans la troisième proposition, *L'autorité dans l'Eglise I*, la commission traite de l'autorité en général, et reconnaît que pour préserver et étendre la *koinonia* (communion) une autorité, sous forme de service, est nécessaire à tous les niveaux : épiscopal, régional et même universel. A ce dernier niveau, l'autorité peut s'exercer de manière conciliaire ou primatiale, mais les deux instances — conciles et primat — doivent être complémentaires.

Tout en admettant donc le principe d'une primauté exercée par le siège de Rome, cette première proposition sur l'autorité se termine par une simple évocation des difficultés ressenties par les anglicans devant la place actuelle tenue par le pape dans l'Eglise catholique romaine.

Ces difficultés sont analysées en détail dans la quatrième proposition, *L'autorité dans l'Eglise II*, qui vient d'être publiée pour la première fois. Elles peuvent être groupées sous quatre têtes de chapitre : les textes pétrins ; la prétention catholique que la papauté est de *« droit divin »* ; l'infaillibilité pontificale ; la nature de la *« juridiction »* attribuée à l'évêque de Rome en tant que primat universel.

● *Les textes pétrins.* Le rapport souligne la *« position d'une importance spéciale »* occupée par saint Pierre dans l'Evangile (4), mais fait remarquer que le Nouveau Testament ne parle nulle part de la *« transmission de cette primauté de Pierre »* à d'éventuels successeurs. Cela dit, l'Eglise de Rome s'est rapidement vu attribuer *« une responsabilité unique »* parmi les Eglises. *« Même si la direction (leadership) de l'évêque de Rome a été rejetée par ceux qui pensaient qu'elle était infidèle à la vérité de l'Evangile, et donc un faux foyer d'unité, nous sommes néanmoins d'accord*, affirme la commission, *pour dire qu'une primauté universelle sera nécessaire dans une Eglise réunifiée et qu'il convient que cette primauté soit celle de l'évêque de Rome. »*

● *Le droit divin de la papauté.* Le premier concile du Vatican utilisa le terme *jure divino* (de droit divin) pour dire que la primauté pontificale a été instituée par le Christ. Certains théologiens anglicans ont admis que la primauté romaine est *« un don de la divine providence »*. Si la position romaine n'implique pas qu'une communauté chrétienne qui n'est pas en communion avec le siège de Rome n'appartient pas à l'Eglise de Dieu — et, de fait, l'Eglise catholique continue à reconnaître les Eglises orthodoxes comme de véritables Eglises malgré leur divergence sur la question de la primauté. — alors il semble que la différence entre *jure divino* et *divina providentia* ne soit pas insurmontable.

● *L'infaillibilité pontificale.* Si la commission ne nie pas que l'Eglise doit être *« préservée de l'erreur »*, soit par un concile, soit par le primat universel, elle avoue que les catholiques et les anglicans diffèrent sur l'exercice de cette fonction de préservation : pour les premiers, lorsque le pape parle *ex cathedra*, au nom de toute l'Eglise, son enseignement doit être accepté automatiquement, alors que pour les deuxièmes, l'enseignement de l'Eglise dépend aussi de *« la réception des fidèles »*, qui sert d'indication ultime pour savoir si une décision de l'autorité suprême a vraiment été préservée d'erreur par l'Esprit.

Les anglicans citent les dogmes mariaux — l'Immaculée conception et l'Assomption — comme des définitions infaillibles qui manquent d'un appui suffisant dans l'Ecriture. Et la commission va jusqu'à dire que, si la vérité d'une définition pontificale *ex cathedra* n'est pas *« manifeste »*, alors les anglicans *« considéreraient comme leur devoir de réserver la réception d'une telle définition afin de l'étudier et de la discuter »*.

● *La juridiction de l'évêque de Rome.* La juridiction dans l'Eglise peut être définie comme l'autorité ou pouvoir nécessaire pour exercer un ministère : épiscopal ou pontifical. Le problème vient de la définition du concile Vatican I de la juridiction du pape comme *« universelle, ordinaire et immédiate »* (universelle pour servir la *koinonia* de toute l'Eglise ; ordinaire, parce qu'elle est inhérente à son office, et immédiate, parce qu'elle n'est pas médiatisée).

En fait, la juridiction des évêques ne prend pas sa source dans celle du pape, et celui-ci doit exercer la sienne collégialement et non pas au-dessus des évêques. Mais, dit la commission, l'étendue de la juridiction pontificale est *« une source d'anxiété pour les anglicans, qui craignent que l'évêque de Rome pourrait usurper les doigts d'un métropolite dans sa province, ou d'un évêque dans son diocèse »*. Et la commission conclut : *« Les anglicans ont le droit à l'assurance qu'une reconnaissance de la primauté universelle de l'évêque de Rome n'impliquerait pas la suppression de traditions théologiques, liturgiques ou autres qu'ils chérissent, ni l'imposition d'autres qui leur seraient totalement étrangères »* (5).

Une véritable synthèse

Que conclure de cette analyse trop rapide du rapport ? Et quelles seront ses répercussions œcuméniques ? D'abord, on doit souligner la représentativité de la commission, même si son statut n'était que consultatif. Les membres anglicans, originaires d'Irlande, d'Angleterre, des Etats-Unis, du Canada, d'Australie et d'Afrique du Sud représentaient bien la communion anglicane internationale, alors que les catholiques, venus également d'horizons divers, avec une forte représentation des Etats-Unis et du Canada, présentaient une vision théologique relativement unifiée, moderne sans être progressiste.

On peut dire que le progrès réalisé est venu des deux côtés. La clef du succès réside dans la méthodologie ; les deux parties en présence ont admis, comme point de départ, l'ecclésiologie du Nouveau Testament basée sur la *koinonia* (communion), selon laquelle l'Eglise est comprise comme une communauté, en relation avec Dieu et les hommes, plutôt qu'une structure hiérarchique, identifiée, selon la théologie romaine traditionnelle, avec l'Eglise catholique visible. Le concile avait déjà préparé cette approche, en déclarant que l'Eglise du Christ *« subsiste en »* la communion catholique romaine (et non pas *« s'identifie à »*).

Les membres de la commission ont sciemment évité les expressions dogmatiques et les mots-pièges (pape, infaillibilité, etc.) qui ont créé les durcissements du passé. Cette nouvelle approche a permis un progrès considérable. Là où d'autres déclarations communes entre Eglises se limitent à présenter des positions opposées, sous forme d'un *status quaestionis*, ce rapport fait preuve d'une plus grande intégration — les deux parties ont signé l'ensemble du texte — et va vers une véritable synthèse. Cela dit, nombre de problèmes n'ont pas été, ou peu, abordés.

Comment, enfin, ce rapport sera-t-il reçu par les deux Eglises ? Au niveau officiel, l'accueil est très divers. Chez les anglicans, le docteur Robert Runcie, archevêque de Canterbury, a souligné l'*« immense importance »* de son affirmation selon laquelle *« l'Eglise chrétienne est une communion d'Eglises locales »*. Du côté catholique, pour le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, *« cette publication marque le début d'une nouvelle étape, non la fin d'une histoire »*. En effet, l'Eglise anglicane ne pourra pas exprimer son jugement définitif avant la prochaine conférence de Lambeth, qui aura lieu en 1988.

Quant au Saint-Siège, sa première réaction est très prudente. Si le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, qualifie le rapport, dans une lettre adressée à Mgr Alan Clark, co-président (catholique) de la commission, d'*« événement œcuménique important »* et de *« pas significatif vers la réconciliation »*, il ajoute *« mais, on ne peut pas dire qu'un accord « substantiel » ait été réalisé sur toutes les questions traitées »*.

Ceux qui espéraient que la visite de Jean-Paul II en Angleterre en mai prochain scellerait spectaculairement la réconciliation des deux Eglises doivent prendre leur mal en patience.

ALAIN WOODROW.

(1) *« Anglican - Roman Catholic International Commission: The Final Report »*, Windsor, september 1981, publié à Londres par la Catholic Truth Society et la Society for the Promotion of Christian Knowledge.

(2) En l'absence d'une traduction française autorisée, les extraits que nous donnons ont été traduits par nous. Si le rapport, terminé en septembre dernier, n'a été publié que fin mars, c'est parce que le Saint-Siège a longtemps hésité avant de donner son aval, ayant eu l'intention, dans un premier temps, d'assortir cette publication d'un commentaire restrictif propre.

(3) Les anglicans ont évité de soulever la question douloureuse de la validité des ordres anglicans, déclarés *« nuls et vides »* en 1896 par Léon XIII dans la bulle *Apostolicae curae*.

(4) Matthieu : 16, 16-18 ; Marc : 8, 29 ; Luc : 9, 20 ; 22, 31-32 ; Jean : 6, 69 ; 21, 16-17.

(5) Une réévaluation fort intéressante de la place du pape dans l'ecclésiologie postconciliaire vient de paraître sous la plume d'un des membres catholiques de la commission : *l'Evêque de Rome*, par Jean-Marie Tillard, o.p., Editions du Cerf, 240 pages, 96 F.

SPORTS

FOOTBALL

Toulon se qualifie pour les quarts de finale de la Coupe de France

Des quatre équipes de deuxième division encore en lice en huitièmes de finale de la Coupe de France, Toulon est la seule à s'être qualifiée, mardi 6 avril, pour les quarts de finale en confirmant (2-1) à Nancy sa victoire du match aller.

L'autre performance a été obtenue par Bordeaux qui a dominé, pour la quatrième fois cette saison, Monaco, premier du championnat de France.

De son côté, Saint-Etienne, mené un moment 0-2, a tremblé à Brest pour finalement obtenir le match nul 3-3.

Les quarts de finale seront disputés le 16 et le 20 avril.

La quatrième défaite de Monaco face à Bordeaux

(De notre envoyé spécial.)

MONACO. — Le stade Louis-II ne porte pas chance, décidément, à l'équipe de Monaco pourtant leader du Championnat de France. Le onze monégasque n'a pu faire mieux que de marquer un but contre deux aux Girondins de Bordeaux. Il fut l'œuvre du Suisse Humberto Barberis, comme lors du match aller. Encore fût-il obtenu à deux minutes de la fin.

Tout était réuni, mardi soir 6 avril, pour que les rouge et blanc soient à la fête sur leur propre pelouse. La température, sans aucune brise de mer, était idéale, les tribunes, fortes de quelque dix mille poitrines méditerranéennes, créaient l'ambiance, et il suffisait d'un petit but, d'un seul — mais gagnant — pour que Monaco récupère ses chances dans la Coupe. Malheureusement, l'équipe monégasque, à trop vouloir cette victoire, rata avec obstination toutes les occasions qui lui furent offertes.

La première période, signe éloquent, se déroula constamment devant les buts des Girondins. Ceux-ci, par bonheur pour l'équipe gagnante, étaient non seulement gardés par le goal Pantelic mais aussi par Marius Trésor, autre perle noire et distributeur de jeu hors pair. Tandis que, tour à tour chez les Monégasques, Bellone, Pécout puis Rohr, bien placés tiraient au-dessus de la barre, on s'apercevait que la triplette Edstroem Christophe-Barberis était verrouillée et qu'aucune « tête » n'était donnée au grand Suédois Edstroem qui jouait au poste-clé, numéro 10.

En revanche, la ligne d'attaque bordelaise Giresse - Lacombe - Gemmrich commençait à entreprendre des débordements inquiétants. A la trente-troisième minute, le petit feu follet Giresse rentrait, à la limite de la barre transversale, le premier but pour les Girondins, puis rééditait sa performance à la quarante-cinquième minute, la balle, cette fois, venant mourir dans les filets d'Ettori, qui n'en pouvait mais.

En deuxième période, toujours disputée avec élégance et sans brutalité, les Bordelais lançaient des actions au style très pur : « centres » en retrait, passes en biseau, services aux demis, lobs parfaitement repris du front et recentrés. Néanmoins, les Monégasques, malgré la besogne énorme abattue par l'omniprésent Couriol, s'acharnaient à piétiner devant les buts girondins. Mais Tigana, sans nul doute le meilleur Bordelais sur le terrain, avait vite fait de retourner la situation : sautant au-devant de la balle, l'entraînant avec son buste, luttant pour la garder, déjouant deux ou trois défenseurs, dribblant à toute allure sans qu'un coup de pied soit perdu, en un clin d'œil il se trouvait devant les bois de Monaco. Les maillots blanc et rouge, au milieu de cette avalanche, se débattaient, s'accrochaient, refluaient, se regroupaient, repartaient. Mais le chronomètre est impitoyable. Et c'est *in extremis* que Monaco inscrivit son but.

Après quatre défaites devant Bordeaux, l'équipe monégasque ne sortait pas entièrement mortifiée devant son public, qui, à la sortie du stade, sous la lune de nacre, au pied du palais illuminé et devant les yachts assoupis dans la rade, songeait moins à la coupe perdue qu'à cette nuit de barcarolle.

OLIVIER MERLIN.

Résultats
(Huitième de finale retour)

*Brest et Saint-Etienne ..	3-3	(0-2)
*Lyon b. Bastia	3-2	(0-2)
Bordeaux b. *Monaco	2-1	(2-1)
*Metz b. Tours	4-2	(1-4)
*Paris-S-G b. Marseille ..	3-1	(1-0)
Toulon b. *Nancy	2-1	(1-2)
*Besançon et Laval	0-0	(1-2)
*Le Havre et Valenciennes	2-2	(0-2)

TENNIS

Au tournoi de Monte-Carlo

L'ALLEMAND ELTER ÉLIMINE MCNAMARA

(De notre envoyé spécial.)

Monte-Carlo. — Le tournoi open du Monte-Carlo-Country-Club a le charme des escarmouches sans conséquence des débuts de saison. Les mauvaises performances ne comptent guère et les mauvais souvenirs d'un jour sont vite chassés par la perspective de lendemains mûrs. Pour la seconde journée, le mardi 6 avril, les Australiens Peter McNamara et Rod Frawley furent respectivements éliminés en deux sets secs par l'Allemand Peter Elter et Yannick Noah tandis qu'Ivan Lendl et José-Luis Clerc se faisaient accrocher par le Chilien Rebolledo et l'Italien Ocleppo.

La meilleure partie de la journée, suivie par un public bercé par la nostalgie du passé le plus récent, resta due à Ilie Nastase, éblouissant pendant deux sets devant Taroczy. — O. M.

RESULTATS

Simple messieurs (premier tour) : Lendl (Tch.) b. Rebolledo (Chili) 7-6, 6-3 ; Taroczy (Hong.) b. Nastase (Roum.) 1-6, 6-4, 6-4 ; Noah (Fr.) b. Frawley (Austr.) 6-1, 6-2 ; Smid (Tch.) b. Martinez (Bol.) 6-1, 6-3 ; Higueras (Esp.) b. Gehring (R.F.A.) 6-3, 6-3 ; Clerc (Arg.) b. Ocleppo (It.) 6-2, 7-5 ; Elter (R.F.A.) b. McNamara (Austr.) 6-3, 6-2 ; Vilas (Arg.) b. Ch. Lewis (N.-Z.) 6-1, 6-1 ; C. Panatta (It.) b. Dumiani (Urug.) 7-6, 6-4.

AUTOMOBILISME. — *L'association Omnisports et mécanique composée d'anciens pilotes dont Jean-Pierre Jabouille indique, dans un communiqué, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de la Ville de Paris de poser sa candidature en vue d'organiser en 1983 un grand prix de formule 1 comptant pour le championnat du monde.*

L'épreuve pourrait se dérouler sur un circuit tracé aux Champs-Elysées.

(Publicité)

LE MONDE — Jeudi 8 avril 1982 — Page 25

SOCIÉTÉ

L'immigration entre la générosité et le réalisme

(Suite de la première page.)

Avant d'apprendre à craindre les policiers et à éviter le métro pour cause de contrôles répétés, Ahmed, le Marocain, déjà expulsé de France, avait acheté, pour 5 000 F, un faux passeport mauricien à Port-Louis et avait remonté l'Afrique en bateau, en compagnie d'émigrants travestis en touristes.

Les Philippines, devenues employées de maison, s'étaient engagées chez des familles libanaises de Beyrouth. Avec la guerre, elles avaient gagné l'Iran pour d'autres patrons, liés à l'ancien régime, avant de se retrouver à Paris, « *dans les bagages* », disent-elles, de riches exilés iraniens. Voici les Haïtiens, opposants de « *Baby Doc* », quarante jours en cales de cargos comme au bon vieux temps, entre Port-au-Prince, Saint-Domingue, les côtes du Suriname et nos ports de l'Atlantique ; les Pakistanais, discrètement persuadés par les autorités allemandes d'aller voir comment se passe la vie un peu plus à l'ouest de la Ruhr. Pour eux, les chauffeurs de taxi complaisants du Bade-Wurtemberg – à 2 000 F la complaisance, – les forêts frontalières du nord de l'Alsace et la traque de la police de l'air et des frontières (P.A.F.).

Un certain malaise

Arrêtons là : la liste est trop longue, les situations trop répétitives. Disons simplement que, depuis l'arrêt, en juillet 1974, de l'immigration légale, la France avait imposé, de fait, aux immigrants un statut plus fragile, des risques, des dépenses supplémentaires, à ceux qui voulaient y trouver un emploi. Elle avait poussé un plus grand nombre d'hommes vers une économie parallèle de plus en plus prospère, la confection, les sociétés de service, le « petit » bâtiment, l'hôtellerie ou l'agriculture. Elle avait rendu nécessaires toutes les combines de la marginalité forcée, les trafics de faux passeports et fausses cartes de séjour, et enrichi les « marchands de sommeil » et autres intermédiaires qui permettent aux clandestins d'échapper aux rigueurs de la loi.

Pour cent raisons de justice sociale – qui le nierait ? – l'opération de régularisation des « sans-papiers », lancée le 1er septembre 1981, est vraiment un bienfait. D'où vient alors cette atmosphère de malaise autour de la procédure mise en place ? Ces soupçons mal définis des milieux militants et immigrés à l'égard du secrétariat d'Etat aux immigrés de M. François Autain et du ministère de l'intérieur et de la décentralisation de M. Gaston Defferre, à propos d'une décision qui aurait dû mettre, une fois au moins, tout le monde d'accord ?

Etrange climat vraiment, tout au long du dernier trimestre. Le gouvernement a pu donner parfois l'impression qu'il savait risquer un échec en cette matière, alors que le principe même d'un régularisation était forcément positif, qu'il rencontrait des obstacles imprévus et d'un aveu plus ou moins embarrassant. Pourquoi ce chiffre d'une centaine de milliers de « régularisations » – peut-être 120 000, officiellement, – alors qu'on en espérait le double, sinon le triple ? Pourquoi cet assouplissement constant, de circulaire en circulaire, de conditions d'accès qui se voulaient au départ non extensibles ?

Ainsi la circulaire du 11 août 1981 prévoyait-elle que seuls pouvaient espérer une amélioration de leur statut les étrangers entrés en France avant le 1er janvier 1981 et titulaires d'un contrat de travail. Les dossiers devaient être soumis à une commission *ad hoc*, réunie en chaque préfecture. Puis, le 22 octobre, les possesseurs de faux papiers apprenaient qu'ils pouvaient, eux aussi, aspirer à la régularisation, à condition de rendre leurs faux documents.

Le 20 novembre, nouvelle circulaire. Encore plus souple. Les employés de maison, les salariés intérimaires, les travailleurs saisonniers – qui devaient d'abord justifier de vingt-quatre mois de contrat sur trois ans, puis seulement de vingt et un mois sur cinq ans, – sont à leur tour invités à se présenter devant les guichets. Le 30 novembre, les commissions sont court-circuitées. Les dossiers incomplets seront directement envoyés à la direction du travail, qui les examinera « *avec bienveillance* ». Il n'est d'ailleurs plus question de « *contrats de travail* », mais seulement d'« *emplois stables* ».

Enfin, juste avant la fin de l'année, le secrétaire d'Etat aux immigrés accorde un sursis de quinze jours, jusqu'au 15 janvier donc, aux retardataires, alors que, tout au long de l'automne, M. Autain avait répété qu'on ne reviendrait pas sur la date-butoir du 1er janvier.

Trois hypothèses sont avancées pour expliquer cette apparence d'indécision. Les étrangers, eux-mêmes, mettent en cause l'administration, accusée d'avoir cherché à boycotter la régularisation par une interprétation restrictive des circulaires, rejetant tous les dossiers incomplets, renvoyant les immigrés mal informés, décourageant les bonnes volontés.

Le chiffre magique

Plus plausible apparaît l'argument du « *chiffre magique* » des clandestins. Depuis deux ans, l'estimation avancée est de 300 000 personnes. M. François Autain à la télévision, le 1er septembre 1981, le reprend à son compte, l'officialise comme son prédécesseur, M. Lionel Stoléru. La procédure exceptionnelle sera donc « programmée » pour cette dimension. Or, fin novembre, 70 000 dossiers seulement ont été déposés. Inquiétudes diverses. Un échec, pense-t-on, dans les milieux proches des immigrés. Une difficulté imprévue, pour le secrétaire d'Etat. Il se pourrait, cependant, que l'opération de régularisation ait fait le « plein » des « sans papiers ». Au moins, qu'elle ait effectivement concerné un nombre important d'immigrés clandestins, peut-être 80 % d'entre eux. Mais, comment en faire la preuve ?

On s'aperçoit soudain que ce chiffre de trois cent mille, par nature difficile à établir, n'a jamais été confirmé par une enquête sérieuse. Et, d'abord, où est-il né ? Il avait été rapporté par un parlementaire, en 1979. Ce dernier l'avait lui-même trouvé dans la presse, informée sans doute par une source syndicale. Par la suite, il avait été brandi, selon l'occasion, par ceux qui trouvaient qu'on en faisait trop ou, au contraire, pas assez, pour les étrangers. Il avait servi deux discours opposés. « *Personne ne sait combien sont les clandestins* », tranche M. Inizan, directeur de l'Office national de l'immigration (ONI). « *Il est donc impossible de dire si le nombre de dossiers en cours de règlement correspond à une réalité haute ou basse.* »

Résistances patronales

La troisième hypothèse n'a pas besoin d'enquête approfondie pour être avancée. Elle est flagrante, aux quatre coins de la France : en demandant aux immigrés de faire la preuve d'un contrat de travail, puis d'un « *emploi stable* », le gouvernement mettait en péril ses propres protégés, les candidats à la régularisation. Quelques licenciements arbitraires ici ou là, un violent conflit du travail dans une société de services de la Bastille, à Paris, et une multitude d'affaires de faux contrats ont mis la puce à l'oreille.

Plus que les étrangers eux-mêmes, accusés par certains de refuser la régularisation par « *goût de la clandestinité* », plus que l'administration ou les préfectures, les employeurs « *au noir* » se sont évertués à bloquer la procédure mise en place. Les services de M. Autain l'admettent dans une circulaire du 30 novembre, où on lit : « *Il apparaît qu'un certain nombre d'étrangers sont actuellement licenciés par leur employeur lorsqu'ils sollicitent la régularisation de leur situation.* »

Plutôt que d'accorder *un contrat* de travail, ce qui implique le versement d'un salaire au moins égal au SMIC et de cotisations sociales, certains patrons au noir, notamment de petites entreprises et de sociétés à courte existence, préfèrent remettre à la rue les immigrés recrutés. « *Leur calcul est simple,* dit un inspecteur du travail marseillais. *Ils réduisent leurs effectifs, mettent leur société en sommeil en attendant de retrouver de nouveaux clandestins qu'ils paieront à très bas prix.* » Ils parient sur l'échec de la régularisation, se doutant bien que la France attirera encore des immigrés et que, l'orage administratif passé, le marché parallèle de l'emploi redeviendra florissant. D'autres patrons refusent de verser à l'Office national de l'immigration la taxe spéciale de 600 francs par immigré employé en France. On relève encore, dans les milliers de cas signalés, des employeurs qui ont octroyé un contrat, mais en faisant signer le même jour au salarié une renonciation au SMIC, ou encore des entrepreneurs qui proposent de faux contrats.

Le gouvernement avait prévu une résistance, mais il n'imaginait pas qu'elle aurait cette ampleur. Une loi – applicable depuis janvier 1982, – qui renforce l'arsenal de contrôle et de répression du travail au noir, avait été élaborée dans le but de faire peser une menace sur les employeurs et d'aider les inspecteurs du travail à obtenir des professionnels intéressés une attitude conciliante.

Mais il n'a pas suffi jusqu'ici d'expliquer que tous les employeurs pris en flagrant délit d'embauche clandestine étaient passibles de poursuites et d'amendes, pour faire augmenter sensiblement le nombre de contrats de travail. Selon les premières indications, près de 50 % des immigrés ayant déposé un dossier et dont le statut sera vraisemblablement révisé, ne peuvent pas faire la preuve d'un emploi stable. Ils devraient donc logiquement se retrouver à la rubrique « *demandeurs d'emploi* ». « *Il ne faut pas chercher ailleurs la sensation d'un échec relatif du gouvernement,* note M. Jacky Bontemps, de l'union régionale parisienne C.F.D.T. *Il faudra sans doute des mois, peut-être des années, avant de réduire cette économie parallèle et pour imposer aux secteurs qui employaient des clandestins un alignement sur les lois sociales.* »

PHILIPPE BOGGIO.

Prochain article :

EXILÉS AUX CHAMPS



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24,70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48.00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36 45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31 00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

Bordeaux - Toulouse
Conseil en ressources humaines

DIRECTEUR D'AGENCE

Grand Sud Ouest

Première Société française dans notre domaine : le conseil en ressources humaines, nous développons simultanément nos activités internationales (Amérique du Nord, Italie, Grande Bretagne) et nationales.
Après avoir créé il y a 16 mois notre Agence pour la région Rhône-Alpes, nous souhaitons maintenant nous implanter dans le Grand Sud Ouest.
Le Directeur de l'Agence, dans le cadre d'objectifs précis, crée matériellement l'unité. Même s'il bénéficie de l'appui et de la notoriété du Groupe tout entier, il reste cependant le seul garant de la qualité des prestations fournies : condition indispensable au développement commercial de son agence.
Nous ne pouvons confier cette responsabilité qu'à un Entrepreneur particulièrement sensible à l'importance des facteurs humains dans l'Entreprise. Homme de communication, il a acquis, par son expérience, une connaissance parfaite des hommes et des structures. Il veut également rentabiliser ses excellentes introductions dans le milieu d'affaires régional où nous avons déjà de solides références.

Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir adresser, sous la référence M EG/SO, un C.V. complet et une lettre manuscrite de motivation à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system



PIERRE LICHAU POURSUIT SES OBJECTIFS ET RECHERCHE DES COLLABORATEURS COMMERCIAUX POUR SES ACTIVITES COMMUNICATION

ROUEN | RENNES | BORDEAUX | TOULOUSE

• 25 ans minimum • Bonne culture générale
• Sens de la gestion • Ambition.

Envoyer dossier complet à : PIERRE LICHAU SA s/réf. PL01
10 rue de Louvois B.P. 220 — 75063 PARIS CEDEX 02
Agences à Lille - Strasbourg - Lyon - Clermond-Ferrand - Marseille

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
PARFUMS - COSMÉTIQUES
recherche
POUR SON USINE EUROPÉENNE
LILLE 59

DIRECTEUR TECHNIQUE CONTROLE QUALITÉ

- Niveau universitaire, ingénieur ou pharmacien ;
- Expérience cinq ans minimum position similaire ;
- Anglais courant écrit, parlé indispensable.

Ecrire à M. SOUILLIART, R.E.M.E.A.
21, rue Boissière, 75116 Paris.

POUR SON USINE
SITUÉE PRÈS DE DIEPPE



THOMSON-CSF

TELEPHONE

recherche

1 INGÉN. ÉLECTRONICIEN GRANDES ÉCOLES

5 années d'expérience pour responsabilités process de fabrication en gdes séries postes et annuaires électroniques. Connaissances en automatisation et robotique souhaitées.

1 INGÉN. ÉLECTRONICIEN

Pour exploit. équipement de test automatique G.R. 22.70. Expérience souhaitée en matériel électronique analogique et digital et en logiciel pour mini-systèmes.

Env. C.V. et prétentions au : CHEF DU PERSONNEL, 14, rue d'Arques, 76510 Saint-Nicolas-d'Aliermont.

Importante société minière SAINT-ÉTIENNE recherche pour long remplacement
INGÉNIEUR-ÉLECTROMÉCANICIEN
Téléph. pour R.-V. 265-07-42.

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN GÉOPHYSIQUE

pour mesures en diagraphie et analyses *in situ*. Les candidats de formation B.T.S. de géologie de Nancy ou techniciens supérieurs en électromécanique devront présenter 4 à 5 ans d'expérience notamment en dépannage et en conception d'appareils de mesure, et si possible en programmation.
Le poste est à pourvoir à Orléans. Il implique de nombreux déplacements en France métropolitaine sur chantiers de prospection.
Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, référence et prétentions au
B.R.G.M./D.P.E.L., B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
recherche
pour son centre scientifique et technique d'Orléans - *La Source*

UN INGÉNIEUR MINÉRALURGISTE

chargé d'études et de développement de procédés dans le domaine du traitement chimique des minerais et de la métallurgie extractive, il conduira des travaux de laboratoire à l'échelle pilote, réalisera des montages spécifiques et participera au suivi de travaux à l'échelle industrielle.
Les candidats devront présenter une formation grande école de type chimie, génie chimique ou métallurgie extractive, complétée par un doctorat d'ingénieur ou une première expérience professionnelle.
Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, référence et prétentions au
B.R.G.M./D.P.E.L., B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

Hôpital Camille-Blanc, Evian, Haute-Savoie, recherche
1 MÉDECIN RADIOLOGUE
Assistant adjoint, plein temps. Téléphoner au médecin chef, service radiologie : (50) 75-09-00.

OFFRES D'EMPLOIS

Le bâtiment coté trésorerie...

L'un des premiers groupes français de Bâtiment-Travaux Publics recherche

SON CHEF DU SERVICE TRESORERIE

Animateur d'un service de 5 personnes, vous serez chargé de centraliser et d'optimiser les mouvements de fonds au sein du Groupe.

Au delà des opérations matérielles classiques traitées par votre service sous votre responsabilité, vous aurez plus particulièrement à tenir tous les états financiers relatifs à un grand groupe notamment :

- Budgets de trésorerie et contrôle mensuel des écarts,
- Flux journaliers de trésorerie etc...
- Relations avec les banques.

Agé d'environ 30-35 ans, vous possédez une formation supérieure économie, gestion et/ou formation financière acquise dans une banque.
Il est également indispensable que vous ayez acquis une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans une agence de banque ou au sein du Service Trésorerie d'une entreprise moyenne ou grande.

La rémunération proposée est de nature à motiver un candidat de valeur.

Le lieu de travail est fixé à PARIS 8ème.

Adresser un dossier de candidature complet sous la réf. 9632 à

VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS CEDEX 02
Discrétion totale assurée.

IMPORTANTE SOCIETE -
Carrefour PLEYEL, recherche d'urgence

Assistante d'ingénieur pour service marketing

Expérience souhaitée
du milieu électromécanique :
Etudes techniques
et Activités commerciales
Bonne pratique de la langue anglaise
si possible notions d'allemand.
Des connaissances en dactylographie seraient appréciées.
Quelques déplacements en province sont à prévoir.

Ecrire sous No 30599 à CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion, Société spécialisée dans les produits de bouchage et matériel d'embouteillage *recherche*,

3 INSPECTEURS

pour animation force de vente des secteurs :
OUEST - PARIS - Banlieue - départements limitrophes EST.
VOUS ÊTES :
— *diplômé d'écoles de commerce et passionné par la technologie des équipements,*
— *ou diplômé d'écoles techniques et passionné par la vente.*
Vous êtes jeune, bien évidemment disponible, motivé et dynamique.
Nous offrons un salaire fixe x 13 + prime sur objectifs. Remboursement des frais, voiture.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo à :
S.G.I. rue de l'Usine - Marsauceux 28500 Vernouillet

BANQUE FRANÇAISE
Paris (9e), excellente réputation
recherche pour son

SERVICE CONTENTIEUX CHEF DE SERVICE ADJOINT

Le candidat retenu doit posséder :
- Une bonne formation juridique de base (maîtrise minimum) ;
- Une première expérience d'au moins deux à trois ans dans un service de contentieux bancaire.

Notre Conseil, R. BATIFOULIER, vous garantit une totale discrétion. Ecrire sous réf. CSC/RB à THP, 16, rue Vignon, 75009 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

AOIP — IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
1100 personnes - Paris 13e

recherche pour sa DIVISION TELECOMMUNICATIONS

INGENIEUR COMPOSANTS

Réf. A
Très autonome, il aiguille le choix des composants et sous-ensembles électroniques de toute nature, selon les critères de prix, fiabilité, disponibilité.

Il assure le suivi des technologies et les recherches prospectives auprès de fabricants, il procède aux expertises de défaillances.

Expérience minimum de 3 à 4 ans.

INGENIEUR CHEF DE PROJET SYSTEME

Réf. B
Ayant déjà une solide expérience de conduite de projets, il conduira l'étude et le développement de systèmes de commutations téléphoniques.

Expérience minimum de 4 à 5 ans

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à A.O.I.P.
1, bld Hippolite Marquès - B.P. 301 - 75624 PARIS Cedex 13

ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
recherche

AUDITEUR INTERNE

NOUS SOUHAITONS :
— FORMATION : Universitaire (Comptabilité et Gestion, Sciences Eco, Sup de Co ou équivalent
— EXPERIENCE : 2 à 5 ans au sein d'un cabinet d'audit international
— Anglais courant (les candidats anglo-saxons ne pourront être retenus que si leur français est excellent)
— Vos atouts supplémentaires : DECS, CPA ou ACA, réelles connaissances en informatique, pratique de l'allemand ou de l'italien.

NOUS ATTENDONS :
— Capacités d'analyses et de synthèse
— Logique, rigueur et organisation
— Sens de la prévision et de ses conséquences
— Réalisme et ténacité.

NOUS OFFRONS :
— Des missions variées d'audit "constructif" réparties sur toute la France (prévoir annuellement environ 25 semaines de déplacement en Province).
— Une rémunération attractive en relation avec l'expérience et le potentiel des candidats.
— Des possibilités d'évolution de carrière importante dans un groupe international pour ceux qui sauront saisir les opportunités.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 31116, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

POUR BUREAU D'ÉTUDES
IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUD DE PARIS (métro)
recherchons

PROJETEUR DIPLOMÉ

B.T.S. mécanique, ayant 5 ans minimum d'expérience dans conception machines spéciales intégrant petits mécanismes et automatismes.
— Très imaginatif ;
— Libre rapidement.

TÉLÉPHONE : 672-43-19.

Importante Société de construction de gros matériels thermiques et nucléaires située à VELIZY (78) recherche pour son département NUCLÉAIRE

1 INGENIEUR D'AFFAIRES

Arts et Métiers ou équivalent
Débutant ou quelques années d'expérience.

Il sera chargé de la coordination et du suivi technique et commercial d'affaires importantes dans le domaine des échangeurs pour centrales nucléaires.
Il interviendra tant au stade de la préparation d'offres qu'à celui de l'exécution des commandes.
— Anglais indispensable.
— Expérience de la négociation et des contacts avec les clients.

Env. C.V. et prétent., s/réf. 3.091, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Importante Société de construction de gros matériels thermiques et nucléaires située à VELIZY (78) recherche pour son service - CONCEPTION-CALCULS -

2 INGENIEURS CALCULS

I.D.N.-I.N.S.A. ou équivalent
Débutants ou quelques années d'expérience

Ils seront chargés principalement des calculs thermohydrauliques d'échangeurs de chaleur et de circuits pour centrales nucléaires et devront participer à la conception mécanique des appareils.
— Anglais indispensable
— Connaissances en thermique, mécanique des fluides et résistance des matériaux.

Env. C.V. et prét., s/réf. 3.089, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Agence de Publicité cherche
Comptable-Dactylo
dynamique. Expér. souhaitée. Ecrire Z. 16, rue Montcalm, 75018 Paris, avec C.V. et prét.

VILLE D'ATHIS-MONS
91200 ESSONNE
URGENT
Recrute :
Sous-Bibliothécaire
19 h. C.A.F.B. Opt. Discothèque
Envoyer curriculum vitae avant le 15 avril 1982 à Mme le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

CORECI — **CONTROLE-RÉGULATION**
recherche pour PARIS
TECHNICO-COMMERCIAL
Responsable des objectifs de son secteur, suit et développe la clientèle en apportant un conseil technique.
Ce poste nécessite une solide formation en électronique et/ou contrôle. Régulation + expérience, vente biens d'équipement.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions (sous réf. T.C.P.) à CORECI, 4, rue Desparmet, LYON 8e.

Nous recrutons 1
INGÉNIEUR LOGICIEL
pour projet
CONTROLE DE PROCESS INDUSTRIEL autour de micros INTEL applications temps réel en langage évolué.
Tél. 563-17-27, poste 256.

Organisme spécialisé dans le financement de l'innovation recrute
1 INGÉNIEUR
(Y COMPRIS DÉBUTANT)
Salaire à débattre.
Lieu de travail Paris.
Adresser C.V. et prétentions sous no 32.720 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PME PARIS, article bureau tampons plaques imprimés
CADRE COMMERCIAL
25-37 ans bonne formation (commerce - pub - marketing) et homme de terrain poste évolutif à responsabilités
Adresser lettre manuscrite, photo C.V. à no 27579 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Me CHATELET. PLEIN SOLEIL, 5 p., 150 m², 4e ét., cft, asc., prof. libérale poss. 500-78-65.

5e arrdt

BROCA 80 m² sud 354-42-70.
TERRASSE 70 m².

VAL-DE-GRACE
190 m², pierre de taille, stand. Tél. : 545-34-28.

7e arrdt

RUE MONSIEUR, magnifique double living, cuisine, bains, 5e étage, ascenseur, 38 m², vue sur jardin. GARBI 567-22-88.

VERNEUIL
4 p., 110 m², charme, soleil, imm. Directoire. 705-61-91.

8e arrdt

AVENUE MONTAIGNE
TRÈS BEL IMM., LIVING + CHAMBRE. TÉL. : 500-26-62.

12e arrdt

NATION, AV. DU BEL-AIR
IDÉAL PLACEMENT
GRAND 2 P. TOUT CFT
1er étage, 235.000 F., gros crédit possible. T. 345-55-10.

13e arrdt

SUPERBE MAISON
parfait état. Tél. 634-06-20.

PATAY-TOLBIAC
IDÉAL PLACEMENT
Très bel immeuble pierre de taille, ascenseur.
2 PIÈCES TOUT CFT
SOLEIL 265.000 345-55-10.

MÉTRO PORTE-D'ITALIE
PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY
3-4-5 pièces
SERCO
Tél. 546-07-73 ou 723-72-00.

PROXIM. MONTSOURIS
Soleil, calme, étages élevés, 3 et 4 pièces, parking inclus, 625.000 F et 805.000 F. 723-72-00.

14e arrdt

ALÉSIA bel immeuble pierre de taille, 4e étage, grand 4 pièces 84 m², calme, ensoleillé. Prix 850.000 F. S/place jeudi 8 avril 11 h à 17 h : 18, rue FRIANT ou ALIN 539-75-50.

ALÉSIA près. Immeuble 77. 3 pces, tt confort, balcon + box et parking. Prix exceptionnel. 745.000 F. Tél. 278-77-63.

15e arrdt

LOURMEL-ZOLA
immeuble 1967, petit 4 p., cft, ascenseur, chauffage radiateurs. Px 530.000 F. T. 577-96-85.

MAISON INDÉPENDANTE
tt cft, 2 niv. + grenier + cour. 370.000 F. 828-90-50.

16e arrdt

VICTOR-HUGO. Imm. p. de t., 3e ét., asc., 5 p., cft. 138 m² env. ref. neuf. Prix 1.395.000 F. Pour visiter 781-17-02.

ENVIRONNEMENT EXCEPT. Très grand confort, 2 pièces, cuisine, salle de bains, dans hôtel part., refait neuf, calme, verdure, parking. S/place jeudi 8, 14-17 h., 17, av. des Peupliers.

17e arrdt

RUE BARON
IDÉAL PLACEMENT
2e étage sur rue STUDIO tout confort, 145.000 F. Location possible 1.300 F mensuel. Téléphone : 345-55-10.

PLACE PEREIRE (même)
Pierre de taille, 6 pièces, cuisine, bains, belle distribution, 2e étage sud, ascenseur. 1.200.000 F - 742-25-12.

19e arrdt

PANTIN
LIMITE PARIS. Très bel immeuble pierre de taille ravalé
3 PIÈCES TOUT CFT.
REFAIT NEUF 295.000 F. Gros crédit possible. PROPRIÉTAIRE 346-86-41.

20e arrdt

Studios et 2 p. tout équipés, depuis 150.000 F, dans joli petit immeuble rénové, jardin 100 m² à 50 m. rue de Belleville, Me Télégraphe, 75, r. Pixérécourt. S/place tous les jours 15/19 h ou 590-86-06 de 7 h à 21 h.

78-Yvelines

Part. vends appt 3 pièces, Port-Marly, 10' R.E.R. Bordure de Seine. Cuisine équipée, salle de bains. Petite résidence très calme. Prix : 370.000 F. Téléphone : 749-42-24.

92 Hauts-de-Seine

MAISON NEUILLY
160 m² + JARDIN 150 m². PRIX 1.980.000 F. EXCLUSIVITÉ 765-03-18.

SÈVRES
71, Grande-Rue
« LE PARVIS DE SÈVRES »
du 2 au 7 pièces, commerces. Renseignem. 82, Grande-Rue. SERCO
Tél. 507-13-47 ou 723-72-00.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ PRÈS DU LAC
face bois, beau 5-6 p., 130 m² + terrasse jardin 220 m², box. Px 1.780.000. T. 346-82-72.

Province

PORT LA GALÈRE - THÉOULE
Particulier vend studio sur le port. Tout équipé. Etat neuf. Téléphoner de 10 h à 18 h au (93) 75-40-48.

DANS SAINT-TROPEZ
EN TOUTE PROPRIÉTÉ
dans pinède près PLAGE BOUILLABAISSE
1) STUDIOS tout confort avec cuisine équipée de 285.000 F à 340.000 F.
2) 2 pièces caractère, tt cft, vue MER. Px 480.000 F.

100 m., plage des Canebiers, immense séjour + 2 chambres, bains moderne, cuisine équipée, 125 m² jardinet. Prix : 850.000 F. Tél. : (94) 97-39-93 (matin).

CANNES/LA CROISETTE
APPARTEMENT de classe 150 m², 3 chambres, living 50 m², vue mer et jardin, cave, garage, chambre de service, cuisine en chêne, 2.100.000 F. MARCEAU (FNAIM), 13, bd de la République. CANNES. T. : (93) 99-44-22.

CARQUEIRANNE 83, Part. vend F 5, proximité mer, commerces. Tél. h. repas (94) 58-54-73.

Etranger

Propriétaire privé construit « Aux Bioux » Jura Suisse
14 STUDIOS VACANCES
au calme, près du lac de Joux, piste de fond, sport été-hiver. Vente autorisée aux étrangers F.S. 129.800. Renseignements MK GESTION Bel-Air Métropole 5 1003 LAUSANNE.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit, 770-88-65.

Région parisienne

Collaborateur journal recherche appart. 4 p., Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois, Charenton. 2.500 F maximum. Ecr. s/no 6.285, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Couple enseignants cherche F4 proximité Buttes-Chaumont. Ecr. s/no 6.289 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. T. 281-10-20.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
TÉLEX - SECRÉTARIAT
AGECO - 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. – R.C. – R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
Téléphone : 355-17-50.

locaux commerciaux

Particulier vend (raison santé), centre grande ville région Est (Lorraine), SALON DE COIFFURE et INST. de BEAUTÉ 500 m², en pleine expans., très grande renommée, instal. récente, grd stndg, TRES TRES GROS C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un profes., mais TRES BON GESTIONNAIRE). Ecrire sous le no T032.558 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

MONTMARTRE
Emplac. 1er ordre, vends mini-boutique libre AVEC MURS Prix : 65.000 F MATIN : 722-78-99.

maisons individuelles

LOURMARIN (LUBERON)
30 km Aix, maison village, 7 pièces, jardin, 430.000 F. Tél. : (16-90) 68-02-65.

pavillons

Part. ch. à louer à l'année petit pavillon dans un périmètre de 30 km Aix-en-Provence. Ecr. s/no 6.288 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ISSY-LES-MOULINEAUX
(près RER) Propriétaire vend MAISON DE VILLE entièrement rénovée, 160 m² habitables, liv. dble, 3 chbres, 2 bains + petite cour-jardin. Prix 790.000 F. Visite samedi 3 de 11 h à 14 h. 16, rue Jules-Ferry. 606-13-55.

PAVILLON stylé, jard. d'agrément, s/sol, garage, cave à vins, r. de ch., séjour, salon, cuis. aménagée, s. d. b., w.c. à l'étage ; 4 chbres, s. d'eau, w.c. Px : 1.300.000 F. 890-92-46.

VILLEBON/YVETTE
795 m² terrain, séjour double, cuisine, 2 bains, 3 chambres, s/sol, garage. Prix : 940.000 F. Téléphone : 928-68-00.

VILLEBON/YVETTE
Villa meulière caractère, 800 m² terrain, séjour 60 m², bureau, 5/6 chbres, s/sol, garage dble. Prix : 1.250.000 F. Téléphone : 928-68-00.

maisons de campagne

Vends maison ancienne, 25 km sud Auxerre. Bon état. Comm., gare, riv. 4 pces + cuis., salle de bains, w.-c. aménagés, ch. central, cave. Grenier possibil. 2 pces, sur jdin clos, terrasse, grande grange, remise atelier. Tél. (après 20 h.) 306-84-96.

A vendre. 4 km sortie autoroute, Nanteuil-lès-Meaux, chalet week-end, sur 820 m² + 225 m² séparés. PRIX : 180.000 F. Téléphone : 434-85-22.

Part. village LUBERON, 12 km APT, maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bains, gar., cour 400 m². 700.000 F. (90) 75-23-56, 7-8 h et ap. 20 h.

● ALPES HAUTE-PROVENCE entre MANOSQUE et SISTERON dans site boisé dominant tte la région, splendide chapelle à restaurer, vue féerique, affaire rare. Prix : 180.000 F.
● HAUTES-ALPES, limite Drôme sud, village de ROSANS, maison pierre, 3 p. habit. imméd. + 3 à aménager + dépend. + 2 jard. clos à 2 pas place cent., jolie vue. Prix 320.000 F.
● Entre NYONS et SERRES dans site except. sur 3,7 ha terrain cultivable, splend. fermette, ent. restaurée, tt cft. 130 m² habit. + 230 m² dépend., vue impr. Prix 650.000 F.
● Choix important, maisons, fermettes, terrains, villas (04) (05). Les prix les plus bas de la région.
LOGINTER S.A., 26, rue Pousterle, SISTERON. Tél. : (92) 61-14-18.

PERIGORD Part. vd ferme anc. rest. meublée, cuisine, salle à manger, salon, 2 salles de bns, 2 w.-c., 4 chambres poss. 5e, chauf. cent., nombr. dépend., 6.000 m² : 850.000 F. Téléphone : (53) 06-54-49.

Part. village LUBERON, 12 km APT, maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bains, gar., cour 400 m². Prix 700.000 F. (90) 75-23-56 7/8h et ap. 20 h.

Vends mais. anc. 25 km sud d'Auxerre. Bon état. Comm., gare, riv., 4 pièces + cuis., s. de bns, w.-c. aménagés, ch. cent., cave. Gren. poss. 2 P. S/jard. clos, terrasse, gde grange, remise atelier. Tél. (ap. 20 h) : 306-84-96.

viagers

NICE
Promenade des Anglais, villa 5 pièces, tout confort, gar. jard. Libre 1er décès. 200.000 F comptant, solde en 15 ans sans intérêt. Tél. : Paris 307-60-65.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION Rentabilité except. 17,50 % DES LOYERS GARANTIS Nombreuses variantes accompagnées multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue de Tolbiac, Paris (13e). Téléph. pour R.-V. : 588-76-56.

villas

BRETAGNE 25 KM BREST part. vend villa sur 3.460 m², 200 m plage, vue panoramique sur îles, convient 2 familles. 630.000 F. Téléphone : (91) 68-37-03.

COTE-D'AZUR
Beausoleil
Bail tous commerces 30 m² - bon emplacement. Tél. soir : (93) 41-01-26.

A SETE (34)
MONT-ST-CLAIR Part. vend TRES BELLE VILLA 300 m² habitab. sur 1.000 m². Piscine, Prix 1.500.000 F. Téléphone : (67) 53-71-78.

CANNES CALIFORNIE
Vue imprenable sur mer. Villa 250 m² envir. avec asc. 4/5 chbres, 4 bains, jardin 1.000 m². Piscine, état impecc. PRIX 2.650.000 F. Tél. Pptaire (94) 97-39-93 mat.

BASSIN D'ARCACHON
VILLA 4 CHAMBRES
Séjour avec cheminée, ch. cent., garage, jardin, le tout sur 700 m². 420.000 F. Tél. : (56) 82-31-44/82-33-80.

MAISON NEUVE à CLAMART
Ardoises, terrass., chem., architecture orig., env. 130 m² hab. Livrable en automne. Px 1.350.000 F. T. 644-89-06.

terrains

IGNY P.C. 1.710 m²
25 appts, 34 park. 271-23-30.

propriétés

Recherchons propriétés de très grand standing (domaines, châteaux, manoirs, etc.). Nous proposons formule vous permettant d'obtenir, d'une part, le prix demandé pour votre propriété, et, d'autre part, d'en retirer un bénéfice supplémentaire dans le cadre de participation à opération loisirs de haute rentabilité. Renseignements : STIIM, Tour Méditerranée, 65, avenue J.-Cantini, 13008 Marseille.

ARDÈCHE, altitude 1.000 m
MOULIN
sur terrain 9.200 m², bord ruisseau à truites. 400 m² sur 2 plans. Toit neuf. 3 pièces dont 1 avec cheminée, salle d'eau, eau, électricité. Aff. très rare. Prix : 250.000 F. M. Marc BLANC Quartier Les Bonnets, 84400 GARGAS. Téléphone : (90) 74-11-59.

NOIRMOUTIER
Quartier BANZEAU, belle villa, très bon état, grand living, 4 chambres, confort, 120 m², terrain planté 1.200 m², « L'AIGLE BLANC », 18, rue de la Fontaine, 85330 Noirmoutier. Tél. : (51) 39-03-30.

SAINT-CLOUD (gares)
Belle Prop. style moderne. 350 m² hab. s/1.300 m² jard. Récept. triple + 6 chambres + salle de bains. Parfait état. Téléphone : 563-11-88.

A vendre pr. GIEN 45 (Loiret) propriété compr. 1 maison 5 pièces, salle de bains, salle d'eau, garage indép., parc bordé par rivière, sur 8.500 m². Prix 850.000 F. (93) 58-09-31.

ORGEVAL PRÈS (78)
superbe propriété 250 m² habitables, 2 boxes, jardin, calme et agréable. 1.600.000 F. Téléphone : 545-34-28.

fermettes

YONNE 15 km de TONNERRE
à vend. ferm. en pierres 8 p., sanit., chauf. cent., dépend., petit jard., prox. riv. P. 350.000 F. Tél. 16 (40) 79-39-06 entre 12/14 h. et ap. 18 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF. 45 ans. Autodidacte, stages divers (finances, comptabilité), notions d'anglais, 25 ans expérience (compt. générale et analytique, contrôle de gestion, fiscalité, trésorerie, gestion de stock, gestion de personnel, bonne connaissance pratique compt. anglo-saxonne, gestion budgétaire), dynamique, habitude aux relations diverses (banques, organismes patronaux, etc...).
RECHERCHE : situation à responsabilités dans Stés. désirant renforcer départ. compt., Paris, banlieues Nord ou Ouest (section BCO/JCB 192).

RESPONSABLE FORMATION. 33 ans. Autodidacte (formation droit social + droit des affaires + ICI), anglais courant, espagnol, 11 ans expérience PME (secrétariat de direction haut niveau puis responsable organisme de formation), « administratif, commercial, gestion du personnel ».
RECHERCHE : position similaire dans PME ou toute Sté désirant créer ou étoffer département formation Paris (section BCO JCB 193).

CHEF SERVICE COMMERCIAL/transit. 38 ans. Célibataire, études secondaires + école de commerce, anglais parlé, notions allemand, 13 ans expérience transport, transit, affrètement, gestion conteneurs, denrées périssables et marchandises générales, routier-maritime, notion organisation et informatique (stage CNAM), grande mobilité.
RECHERCHE : poste similaire auprès armements et transporteurs maritimes, routiers, transitaires ou Stés import-export (section BCO/JCB 194).

SPÉCIALISTE MARKETING INTERNATIONAL COSMÉTOLOGIE USA. Amérique Latine, Extrême-Orient, Europe, Afrique, 20 ans expérience domaine : para-pharmaceutique, parfumerie, grande distribution, résultats : 4 produits de renommée internationale (shampooing, crème de soins, hygiène beauté, produits bébé). Les opportunités existent, abordons-les ensemble (section BCO/JCB 194).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

GRAND GOURMAND DE L'ALIMENTAIRE ET DE LA GRANDE CONSO...

... attend toute proposition à la hauteur de son appétit :
Au menu :
- une formation HEC grand cru (1966)
- 10 ans d'expérience, du terrain à la direction marketing.
- anglais à la carte, allemand et portugais en option.
- efficacité et entregent.

Objectif : une Direction du Marketing et des Ventes.
Disponibilité : 15 Septembre.
Ecrire à C. GLEYZE, 99 Bd de Grenelle 75015 PARIS qui transmettra.

DIRECTEUR 39 ANS
MULTIPOSTES
Expérience direction P.M.E. + 50 PERSONNES.
10 ans marketing, publicité commerce international.
Formation supérieure complète, (Droit, + Sciences Po). Anglais, espagnol, connaissances allemand, italien.
France ou étranger.
Ecr. s/no 6.287 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre autodidacte, 33 ans, 10 ans expérience professionnelle VPC, cherche poste stable, adjoint chef produit. Ecr. s/no 6.283 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 23 ans lib. O.M. Formation commerciale recherche poste administratif ou commercial. Étudie toutes propositions. Téléphone : 983-51-08 ou : Ecr. s/no 6.284 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE FÉMININ, 38 ans
Exp. gestion administr. et comm. export (publ., communicat., rel. extér.). Anglais-espagnol cour., bonne connais. allem., italien. Gde disponibilité cherche poste ADJOINTE DIRECTION P.M.E. Ecrire sous le no T 032.723 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L.P.E. BEAUVAIS propose SECRÉTAIRES-COMPTABLES Bac G1 ou G2 ayant suivi stage de 20 semaines en secrétariat, comptabilité, informatique. S'adresser à M. le Proviseur Lycée Félix-Faure, 31, boulevard de l'Assaut, 60021 BEAUVAIS. Tél. (4) 445-09-56, p. 13.

J.F., ch. à faire le ménage le samedi pour bureaux ou garde d'enfants. Tél. 865-16-19 à partir de 19 heures.

Cadre, 41 ans, importante expérience direction, hôtellerie, restauration, intendance, recherche direction hôtel 3-4 (*) ou direction exploitation France Sud, étranger. Appeler : 624-39-50, bureau.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend R4 1976 96.000 km, 4.200 F. Tél. 888-85-89 tte la journée.

Part. vends TOYOTA COROLLA BREAK 1978, rouge, intérieur simili noir, autoradio, pneus et freins récents, carnet d'entretien à disposition Px 11.000 F. Tél. : 499-78-96.

locations

La location de véhicules à des prix
INCROYABLES
EXPRESS ASSISTANCE
A L'ÉTOILE, tél. : 504-01-50.
MONTPARNASSE 222-00-16.

capitaux propositions commerciales

Nous sommes une Société fiduciaire suisse de gestion et de contrôle, et nous cherchons la Collaboration d'entrepreneurs français oeuvrant à l'échelle internationale dans le commerce import-export. Veuillez écrire une simple lettre à la THARPEX Treuhandund Revisions AG, Loretostrasse 1, 6302 Zug Telex 864 997. Téléph. : 19-41-42-21-46-10.

traduction demande

Spécialiste domaine bancaire et financier effectue traductions français-allemand. Sérieuses références. Ecr. s/no 2.557 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

l'agenda du Monde

Artisans

Tous travaux bât. du ss-sol à toiture, int. ext. longues expér., exact. loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e, tél. : 723-34-65, 66. CONSERVEZ MON ADRESSE.

Rénovation appart., bureau, magasin, tout corps d'état. Devis gratuit TTB. 822-48-71.

Vous allez vendre ou louez ? Contacter un professionnel de la PEINTURE dite LOCATIVE (rapide, moins chère, mais bon résultat) PARIS-BANLIEUE. 604-59-71 en perman. 24 h.

Bateaux

Cherchons au mois d'août un bateau à moteur pour 4/5 personnes, avec douche, sur le canal Nivernais. Offres avec prix et photos à : Dr. Med. Werner Wierich Pallenbergstrasse 15 4000 Düsseldorf 30 R.F.A. Tél. (49) 211/436803.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo. ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc. argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente – Achat – Echange. AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Me Tolbiac.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL : 357-09-46.
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours et leçons

Cours d'anglais par avocat américain, expérience professorat. Téléphone : 887-15-20.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi, 222-44-44.

Décoration

PAPIER JAPONAIS
Prix de gros : 140 F ou 170 F le rouleau de 7 m². ARNOUX, 40, rue des Poissonniers, 92200 NEUILLY. 745-07-36.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

LA GRANDE-BRETAGNE D'AUJOURD'HUI
Langage, littérature, culture. Du 5 au 11 juillet 1982. S'adresser à : Dr. Fowler, Bristol University Summer School. Bristol BS8 1HR, ANGLETERRE.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-62.

Part. vd piano droit allemand EXCELLENT ÉTAT Tél. au 357-54-72, après 20 h.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Literie

MATELAS : DES PRIX DE TOUT REPOS
Pour acheter un très bon matelas de grand luxe garanti 5 ans, il faut compter 2.500/3.000 F. pour un 2 places en 140 cm. Maintenant C.A.P., spécialiste des prix directs vous propose son matelas catégorie grand luxe pour 1.590 F. (en 140 cm) GARANTI 8 ANS, version normale ou ferme, toutes les dimensions de largeur et longueur.
Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommier mérite cette visite, CAP, 37, rue des Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES, 13, rue de Buci, Paris (6e). Téléphone : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Psychologie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Tél. : 436-61-69.

Maisons de retraite

La Résidence du Parc, à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout conf., parc, pension à court et long termes, à partir de 165 F/jour. T.T.C. Tél. 16 (4) 454-00-53.

Matériel de bureau

Cause arrêt activité, cède leasing facturière SHARP 4600 avec cassette et programme. Etat neuf. — Prix à débattre. Téléphoner au : 821-97-95, matin ou soir.

Mode

DIRECT 5 USINES
COSTUMES, VESTES
La Top collection actuelle
Ventes à marges réduites
5, avenue de Villiers, Paris (17e), Métro Villiers.

Rencontres

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Tél. 436-61-69.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
– 50 %
DE SA VALEUR
TÉL. : 842-42-62.

Vacances Tourisme Loisirs

ANDALOUSIE
Particulier loue appartement Algeciras, 80 m², 3 chbres, s. à manger, cuis., s. de bains, balcon, vue sur mer, situé à 2 km de la plage. Juin, septembre.
3.000 F/MOIS.
Téléphone : 508-13-13.

Les Arcs 1800, studio 4/5 pers. 2e quinz. juillet, tt cft, 2.000 F. Cussac, Auriolles, 07120 Ruoms. Tél. le soir au (75) 39-90-45.

(Particul.) loue maison familiale région tourist. et gastronom. Figeac (Lot), séjour, 2 chbres, cuis., salle d'eau. Espaces verts, calme. Juin, juillet, août, sept. Tél. : 781-94-57 après 19 h.

Loue, juin, juillet villa bd de mer, Corse. 2 ch., gar. Ecrire Zafrilla, qua. du Puy-Courthezon 84350.

VACANCES EN CHARENTE
Village international
LE CHAT
33 HA AVEC PLAN D'EAU
Location de maisons F3 et F4, meublées, tout confort, terrasse, jardin, calme, piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, télévision, vélos.
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Renseignement LE CHAT S.A., B.P. 13, 16220 MONTBRON, tél. : (45) 70-62-42 (heures de bureau).

CANNES CROISETTE. Studio 2 pers. Pâques 750 F + ch. Festival 1.000 F, saison 3.000-4.000 F. Tél. 660-41-36 après 19 h.

Environ AIX-EN-PROVENCE, de juin à septembre, villa grand standing 300 m² habitable, 6 chambres, 3 salles de bains, salle à manger d'été et d'hiver sur 5.000 m² de jardin décoré, piscine 14×7, barbecue, etc. Tél. : (16-42) 28-03-19.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les services ouverts ou fermés pour les fêtes de Pâques

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le lundi 12 avril.

BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 9 avril à partir de 12 heures (ou de 11 h 45) jusqu'au mardi 13 avril au matin.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront ouverts aux heures habituelles samedi 10 avril et fermés lundi 12 toute la journée.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 12 avril. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance *en* instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, le bureau situé au chef-lieu de département sera ouvert de 9 heures à 12 heures.

Permanence d'état civil dans les mairies annexes : le samedi 10 avril, toutes les mairies annexes seront ouvertes de 9 heures à 12 h 30 pour les formalités d'état civil, et de 14 heures à 16 h 30, pour les déclarations de décès uniquement. Le dimanche 11 avril et le lundi 12 avril, une permanence pour les déclarations de décès uniquement sera tenue à la mairie annexe du 4e arrondissement (2, place Baudoyer, métro : Hôtel-de-Ville) de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville (29, rue de Rivoli, 75004 Paris) sera fermé les 10, 11 et 12 avril.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés à Paris (13e-15e arrondissements), Evry (91), Clamart et Nanterre (92), Saint-Denis et Rosny-sous-Bois (93), Pantin et Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78) seront fermés du vendredi 9 avril à 12 heures au mardi 13 avril au matin. Les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles le vendredi 9 avril après-midi.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le vendredi 9 avril dans les centres de paiement et dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30. Ils seront normalement ouverts au public le mardi 13 avril au matin.

MUSÉES. — Les musées nationaux suivants seront ouverts les dimanche 11 et lundi 12 avril : musée national du château de Bois-Préau, musée national des Monuments français, galerie nationale d'expositions du Grand Palais, musée national de la coopération franco-américaine à Blérancourt, musée Jean-Jacques Henner, musée Rodin. Les musées suivants seront ouverts le dimanche 11 avril et fermés le lundi 12 : musée national des granges de Port-Royal, musée national du château de Malmaison, musée national des arts africains et océaniens, musée d'arts et d'essais au Palais de Tokyo, musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Les musées suivants seront ouverts partiellement : le Musée national des arts et traditions populaires sera ouvert le dimanche 11 avril. Le lundi 12, l'exposition « l'Abeille » sera ouverte et une galerie permanente. Le musée national du château de Compiègne : les samedi 10 et dimanche 11 avril, les Appartements seront ouverts (visite guidée), le musée de la voiture sera ouvert (visite libre), le musée Coypel sera fermé ainsi que le musée Second Empire. Le lundi 12 avril : les Appartements seront ouverts uniquement (visite guidée).

Le musée national du château de Fontainebleau : sera ouvert le samedi 10 avril (nouveaux horaires : 9 h 45-12 h 30, 14 heures-17 h 15). Les dimanche 11 et lundi 12 avril, les Grands Appartements seront ouverts seulement.

Le Palais de la découverte sera ouvert samedi 10 et dimanche 11 avril. Il sera fermé le lundi 12.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 avril, de 10 heures à 22 heures.

Le musée Marmottan sera ouvert dimanche 11 avril mais fermé le lundi 12 avril.

Au musée des Arts décoratifs l'exposition « New Glass - Verriers contemporains » sera exceptionnellement ouverte de 11 heures à 18 heures, le dimanche 11 et le lundi 12 avril.

Au Musée de l'affiche, l'exposition « Savignac » restera ouverte le dimanche 11 avril, de 12 heures à 18 heures, mais sera fermée le lundi.

Le musée Nissim-de-Camondo sera fermé les dimanche 11 et lundi 12 avril.

Archives nationales : les salles de lecture seront fermées le samedi 10 avril. Ne seront communiqués aux lecteurs, le vendredi 9 avril, que les documents ayant fait l'objet d'une demande déposée avant le jeudi 8 avril à 16 heures. Le musée de l'Histoire de France sera ouvert les samedi 10 et dimanche 11, mais fermé le lundi 12 avril.

La Bibliothèque nationale sera fermée les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 avril.

Le musée de l'Armée, le musée des Plans-Reliefs et l'église Saint-Louis des Invalides seront ouverts les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 avril, de 10 heures à 18 heures sans interruption. Pendant ces trois jours, le public aura accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente d'actualités, de documentaires et de films en exclusivité aura lieu dans la salle de cinéma du musée de l'Armée de 14 heures à 18 heures. Le spectacle Son et Lumière aura lieu chaque soir à 22 h 30 en français et à 21 h 30 et 23 h 15 en anglais.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles », daté 8 avril.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

BREF

FRANCOPHONIE

L'ORNE EN FRANÇAIS. — La commission départementale pour l'Orne en français, qui s'efforce de promouvoir les lettres françaises dans le département de l'Orne et de développer les échanges culturels dans le cadre de la francophonie, envisage de créer un prix destiné à récompenser les étudiants de maîtrise, de D.E.A. ou de doctorat qui réaliseraient en 1982 ou 1983 un travail de recherche sur les civilisations et les littératures d'expression française. Les personnes intéressées par ce prix devront faire la preuve de leurs attaches avec le département de l'Orne (en particulier y avoir fait leurs études secondaires), et proposer leur candidature avec le thème de leur recherche à la commission départementale pour l'Orne en français.

★ **Orne-Animation, préfecture de l'Orne, 61013 Alençon. Tél. : (33) 26.74.00, poste 394.**

P.T.T.

LE PRIX DU TÉLÉPHONE. — L'association Combat pour les vieux jours proteste *« contre les projets des postes et télécommunications qui veulent minuter les coups de téléphone pour Paris et la région parisienne »*. Ce projet, s'il aboutissait, empêcherait tout particulièrement les personnes âgées de téléphoner, à partir d'une taxe de base, autant qu'elles le souhaitent et il les priverait — surtout celles aux ressources modiques — du minimum humain de communication avec autrui.

★ **127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.**

VENTES

AUTOMOBILES DE COLLECTION. — Du 14 au 17 avril se tient au château de Fontainebleau, dans le quartier Henri-IV du palais, une exposition d'automobiles de collection, de 10 heures à 19 h. 30 ; le 18 avril de 9 heures à 13 heures. Me Jean-Pierre Osenat, commissaire-priseur, organisera, le dimanche 18 avril à 14 h. 30, la vente aux enchères publiques de ces véhicules parmi lesquels figurent plusieurs Bugatti, une Bentley 1948, une BMW 1939...

★ **5, rue Royale, 77300 Fontainebleau ; tél. : (6) 422-27-62.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 avril 1982 :

DES DÉCRETS :

- Relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions instituées par le titre Ier de la loi du 6 janvier 1982 portant diverses dispositions relatives à la réinsertion des rapatriés ;
- Relatif à l'application de l'article 13 de l'ordonnance du 30 janvier 1982 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail ;
- Définissant les conditions de production de divers vins de pays ;

UN ARRÊTÉ :

- Relatif à la signalisation des routes et autoroutes (nouveaux panneaux de direction et nomenclature des symboles d'interdiction et d'indication).

UNE DÉLIBÉRATION :

- De la commission nationale « informatique et libertés » portant recommandation en matière d'essais et d'expériences.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3163

HORIZONTALEMENT

I. S'adresser au palais pour rendre un jugement. — II. Station-service pour un ou plusieurs chevaux. Extrait de l'Arlésienne ou de Carmen. — III. Déserté. Pièce sombre. — IV. Un monde qui n'est plus inaccessible. On le passe ou sert à passer. — V. Fondatrice des Jeux floraux au pays des violettes. Duplicateur. — VI. Vivre une histoire de cape et d'épée. Son carré peut rapporter des ronds. — VII. Qui ne cherche pas à sauver sa mise. — IX. Il est beaucoup moins emprunté que ses victimes. Extrait de Montaigne. — X. Alarmé. Crème ou glace. — XI. N'est efficace que lorsqu'on a coupé les effets.

VERTICALEMENT

1. Champion d'échecs. — 2. Moyen d'identification des corps. Celui qui reçoit ses émissions ne la trouve pas spirituelle. — 3. Fait hurler celui qui est pendu à ses cordes. Liquide qui vaut mieux ne pas avoir en poche. — 4. Objectif archéologique. Entre une couche molle et une cloison dure. — 5. Provisoirement interdite. Puissance. — 6. Succède à un numéro d'adresse déjà bissé. Gigantesque réserve de grains improductifs. Chimiste et médecin français. — 7. Bat les tapis souvent en compagnie d'un valet. Ne voit le jour que quelques heures après sa naissance. Des fans l'ont idolâtré avec chaleur. — 8. Ceinture musulmane. Sel d'origine anglaise — 9. Occupation des Français pendant l'Occupation.

Solution du problème n° 3162

Horizontalement

I. Aiguisées. — II. Classées. — III. Cob. Aï. Ta. — IV. Utérins. — V. Sel. Egout. — VI. Lu. Lee. — VII. Tien. Cils. — VIII. Ios. Aisé. — IX. En. — X. Noblement. — XI. Su. Alésée.

Verticalement

1. Accusation. — 2. Ilote. Io. Ou. — 3. Gabelles. — 4. Us. Un. Ela. — 5. Isaïe. Anel. — 6. Seing. Ci. Me. — 7. Ee. Soliste. — 8. Est. Uélé. Ne. — 9. Actes. Eté.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 AVRIL

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée, Mme Hulot.

« Villa La Roche », 14 h 45, métro Jasmin, M. Guillier.

« Hôtel Jacquemart-André », 15 h, 158, boulevard Haussmann, Mme Legrégeois.

« Musée des monuments français », 15 h, entrée place du Trocadéro, Mme Pennec.

« Peinture du dix-neuvième siècle », 15 h, Petit Palais, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture de la Renaissance à Florence », 15 h, musée du Louvre (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, bd Henri-IV (A travers Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Peinture française du dix-septième siècle », 15 h, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, côté place Lobau (Paris et son histoire).

« Du parc Royal aux hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

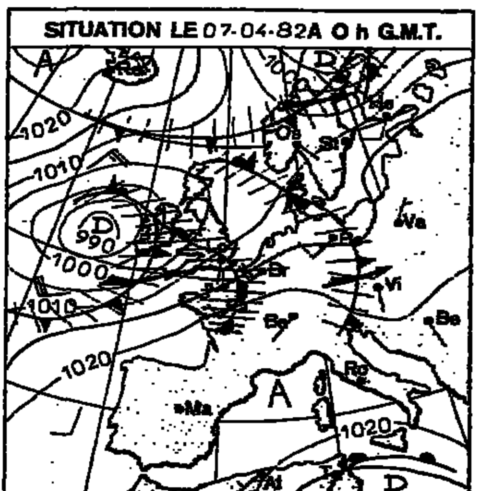
« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « L'initiation selon la théosophie » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 8.4.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 7 avril à 0 heure et le jeudi 8 avril à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe s'affaibliront et le courant perturbé établi du proche Atlantique à la mer du Nord circulera progressivement à des latitudes plus méridionales.

Jeudi, le temps sera plus généralement doux et nuageux sur la moitié nord de notre pays avec des pluies faibles le matin près de la Manche et qui s'étendront dans la journée pour atteindre, le soir, jusqu'à la Loire et à la Lorraine et à l'Alsace. De la Manche orientale aux Ardennes, le temps deviendra plus variable avec averses et brèves éclaircies.

Sur le reste de la France, après dissipation des brumes matinales dans l'intérieur, assez belles éclaircies. Temps restant bien ensoleillé près de la Méditerranée. Vents assez forts sur la moitié Nord et même forts près de la Manche, de secteur sud-ouest puis ouest, modérés sur les régions méridionales.

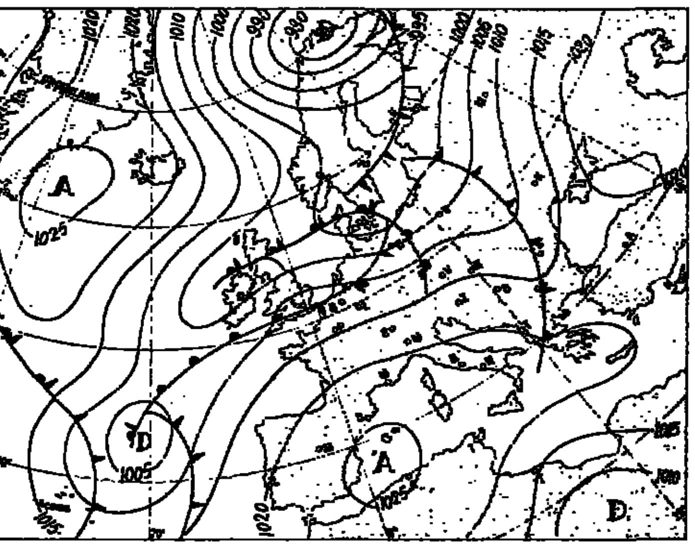
Températures maximales en baisse de 3 à 4 degrés sur la moitié nord du pays ; sans changement sur le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 avril 1982, à 7 heures, de 1018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7 avril) : Ajaccio, 19 et 5 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Bourges, 15 et 8 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 15 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 19 et 8 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 15 et 11 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 18 et 7 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 24 et 11 ; Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 15 et 4 ; Dakar, 26 et 19 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 13 et 10 ; Luxembourg, 14 et 7 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 6 et – 3 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 0 et – 6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 9 et 1 ; Tunis, 18 et 13 ; Tozeur, 20 et 12.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL, A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde

économie

SOCIAL

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un projet de décret vise à étendre les droits syndicaux dans la fonction publique

Le conseil des ministres du 7 avril a examiné un projet de décret portant sur les droits syndicaux dans la fonction publique. Les textes, qui ont été avalisés par le Conseil supérieur de la fonction publique, puis par le Conseil d'État, prévoient l'institution d'une réunion d'information d'une heure par mois, pendant le temps de travail, *« sans que cela puisse porter atteinte au bon fonctionnement du service, ou réduire l'ouverture du service aux usagers »*.

Ils stipulent également l'augmentation du nombre des locaux mis à la disposition des syndicats (un pour cinquante agents, contre un pour deux cents actuellement), une plus grande liberté de l'activité syndicale pendant les heures de service (pour la distribution des publications, la collecte des cotisations et l'affichage), l'élargissement des autorisations d'absence pour participer à des congrès locaux (calculées sur la base d'un jour pour mille journées de travail effectuées) et la réglementation des dispenses de service.

D'autres mesures concernent l'instauration d'un détachement de droit — et non sous conditions — pour l'exercice d'un mandat syndical, l'augmentation du nombre des membres du Conseil supérieur de la fonction publique, qui passera de seize à dix-neuf (pour permettre en particulier, au ministère des droits de la femme d'être représenté), la création d'une commission centrale d'hygiène et de sécurité, la constitution de comités techniques paritaires au niveau régional et départemental, le renforcement du rôle et de l'autorité des commissions administratives paritaires, et l'ouverture d'un droit à congé (avec traitement) pour une formation syndicale d'une durée maximale de douze jours par an.

Enfin, des dispositions comme l'abrogation de la loi sur le « service fait » (restreignant le droit de grève) et la réforme du système de retenues sur salaire en cas de grève seront soumises à un prochain conseil des ministres.

La direction et les représentants du personnel d'une chocolaterie près de Cambrai sollicitent l'intervention de M. Le Garrec

● A NEUVILLE SAINT - REMY (NORD) la direction de la chocolaterie Rowntree Mac Kintosh a tenté en vain, le 5 avril, de faire enlever les machines et emporter le stock de chocolat de l'usine occupée depuis le 16 mars par une soixantaine de salariés. La direction avait annoncé la fermeture de cette usine, située près de Cambrai, employant cent vingt-quatre salariés permanents et trois cents saisonniers, en raison d'une *« restructuration financière du groupe »*. Le 1er avril, le tribunal de grande instance de Cambrai l'avait autorisée à *« démonter les machines avec le concours, si nécessaire, de la force publique »*. Le 5 avril, elle faisait donc venir un camion-grue pour transférer les machines dans son usine de Dijon. Mais les occupants, soutenus par la C.F.D.T., ont empêché tout transfert. Alors que des membres de la direction, ayant réussi à pénétrer dans l'usine, s'enfermaient dans leur bureau, des salariés soudaient les portes de l'établissement et ensachaient des chocolats afin de les vendre pour Pâques et se constituer ainsi un « trésor de guerre ».

Mardi, en fin d'après-midi, à la demande des deux parties, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, a pris contact tant avec la direction du groupe Rowntree Mac Kintosh qu'avec les représentants du personnel. L'objectif est de parvenir à un protocole d'accord qui permettrait le maintien d'une activité à Cambrai. Une « table ronde » entre la direction et les représentants du personnel est souhaitée par les deux parties.

● A FLAMANVILLE (MANCHE), plusieurs centaines de salariés — quatre cents selon la direction et cinq cents selon la C.G.T. — travaillant à la construction de la centrale nucléaire ont été mis en chômage technique à la suite de la grève de deux entreprises de ferraillage pour des revendications salariales.

A Pierrelatte, dans la Drôme, la mairie a été occupée, le 6 avril, par plusieurs dizaines d'employés des deux sociétés assurant le nettoyage des trois usines nucléaires du Tricastin et de la centrale nucléaire E.D.F voisine. Soutenus par la C.F.D.T. et F.O., ces employés demandent un salaire minimum de 4 500 francs par mois et l'obtention du treizième mois.

● LES GREVISTES D'UN CENTRE HOSPITALIER DU VAUCLUSE REMBOURSES A 50 %. — Le conflit opposant la direction et le conseil d'administration du centre hospitalier spécialisé de Montdevergue, à Montfavet (Vaucluse), à une partie du personnel qui avait suivi un mouvement de grève est en partie réglé (*le Monde* des 14 mars, 24 avril, 30 avril et 14 novembre 1981). Ce conflit avait entraîné la direction et le conseil d'administration du C.H.S. à effectuer des retenues sur les salaires d'une centaine d'agents grévistes. Depuis cette époque, la C.G.T réclamait le paiement des journées de grève, ce qu'elle vient d'obtenir en partie. En effet, le conseil d'administration a décidé le remboursement à 50 % des retenues sur salaire. Pour le syndicat C.G.T., *« même si ce résultat n'est pas satisfaisant, il n'en demeure pas moins une reconnaissance de la lutte qui a été menée pour la défense des acquis locaux et la défense du service public de santé ». — (Corresp.)*

A CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le projet de transfert à Metz d'un atelier de L'Air Liquide suscite l'opposition de la municipalité (P.C.) et de la C.G.T.

Le 1er février dernier, la direction de L'Air liquide annonçait son intention de transférer l'atelier de chaudronnerie « moyens récipients » de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) à Metz, en raison notamment d'une exploitation difficile due à l'insuffisance de terrain.

Depuis, c'est le conflit ponctué de manifestations et d'occupations de locaux entre la société d'une part et la C.G.T., soutenue par la municipalité (P.C.) et la majorité du conseil général du Val-de-Marne (P.C.) d'autre part. Avec sept cent cinquante-huit employés, L'Air liquide est le premier employeur de la ville. C'est aussi un contribuable important puisqu'il verse avec l'autre usine du département, installée à Vitry (trois cents employés), 10 millions de francs de taxe professionnelle.

Le 3 février, la municipalité campinoise proposait que l'extension se fasse dans une zone industrielle sur son territoire. Mais le ministère du Plan annonçait le déménagement des ateliers concernés et la DATAR accordait un versement de 5 millions de francs pour le déménagement.

Le 26 février, la majorité du conseil général, tout en s'opposant à la décentralisation de l'atelier, demandait que *« les pouvoirs publics agissent pour contraindre le groupe multinational L'Air liquide à investir afin de moderniser ses installations et pour qu'il crée des emplois productifs dans ses usines de Champigny et de Vitry »*. Par dérision, M. Bernard Vincens (opposition) suggérait alors à l'assemblée départementale qu'elle *« demande au gouvernement la nationalisation de la gestion des entreprises industrielles dont le capital n'a pas été nationalisé afin que les pouvoirs publics puissent ainsi intervenir directement dans la gestion pour se substituer à la direction »*.

Un écart de 20 millions de francs

Fin février, le maire de Champigny, M. Jean-Louis Bargero, prenait un curieux arrêté interdisant le déplacement des machines hors de l'enceinte de l'usine.

Le 18 mars, M. Michel Germa (P.C.), président du conseil général, demandait à M. Michel Rocard, ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, que le FSAI (Fonds spécial d'adaptation industrielle) revienne sur sa décision de verser 5 millions de francs.

D'un côté on déclare que le transfert achèverait le démantèlement de tout le secteur de production de l'usine locale, et on craint que ce retrait ne soit qu'une étape vers un arrêt définitif des activités. *« Plus de cinq cents emplois ont déjà été supprimés en vingt ans, et depuis 1974 les effectifs ont diminué de 10 % »*. On déplore également l'absence de débouchés sur place pour les jeunes sortant du L.E.P Gabriel-Péri, à Champigny, avec leur C.A.P de chaudronnier.

En face, la direction de l'usine avance des chiffres : *« Aussi bien comme fournisseur de terrain que comme prestataire de services, Champigny ne tient pas la route. C'est trop cher. Dans la zone industrielle, qui n'est pas encore créée, le prix du mètre carré est de 220 francs, alors qu'il n'atteint que 25 à 50 francs en province. L'écart, dans ce cas précis, est de 20 millions de francs. La taxe professionnelle est trois fois plus chère que dans certaines autres villes »*.

D'autre part, on fait remarquer que la prime d'incitation de la DATAR ne fait que payer les frais dus au transfert. *« Il n'y a pas de gain par rapport à cela »*. Sur le plan de l'emploi, on affirme ici qu'*« il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de licenciements »*. Sur les soixante-quinze personnes de l'atelier concerné, quinze se sont portées volontaires pour Metz. *« Il restera probablement trente-cinq à quarante personnes à recaser sur Champigny ou Vitry »*, compte tenu des départs en retraite. *« Il n'est pas question de supprimer l'établissement de Champigny. Nous continuerons à avoir des ateliers et des bureaux, par contre les effectifs seront en corrélation avec la surface »*.

Alors que chacun semble camper sur ses positions, quel sera l'accueil fait à la proposition de M. Roland Nungesser (R.P.R.), député de la circonscription, qui suggère le transfert de cette partie de l'usine de L'Air liquide dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ? Il est intervenu dans ce sens auprès de M. Rocard et a déposé une question écrite sur le bureau de l'Assemblée nationale, suivant un scénario identique à celui de *« l'affaire des laboratoires Allard »*, qui primitivement devaient quitter la ville de Nogent-sur-Marne, dont M. Nungesser est maire, pour Caen et qui après négociations, se sont installés à Marne-la-Vallée.

FRANCIS GOUGE.

Une réunion organisée par le P.C. à l'ex-banque Rothschild provoque une polémique

Une réunion organisée par le parti communiste, ce mercredi 7 avril, initialement prévue à 16 h 30 et reportée ensuite à 17 h 30, en dehors des heures de travail, dans le restaurant d'entreprise de la Compagnie européenne de banque (CEB) ex-banque Rothschild, suscite une vive polémique. Invité à y traiter du problème des nationalisations, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, responsable de la section économique du P.C., doit y faire un exposé. En juillet 1981 déjà, avant la nationalisation, des élus communistes avaient pris la parole devant quelques membres du personnel sans opposition de l'ancienne direction. Le 6 avril, la section R.P.R du personnel des banques a, dans un communiqué, dénoncé la convocation *« pendant les heures de travail »* de cette *« assemblée populaire »*, *« au mépris de la loi et de l'intérêt du fonds de commerce »* de la banque. Cette section s'élève *« vigoureusement et solennellement contre cette tentative de soviétisation de la banque »*.

De son côté, la chambre syndicale *Force ouvrière du crédit* a manifesté auprès de l'administrateur général son *« étonnement »* qu'une réunion politique soit autorisée pendant les heures de travail *« alors que ce droit est réservé aux organisations syndicales »*. Au P.C., il est indiqué que cette réunion aura lieu après la fin du travail dans un local mis à la disposition par la direction. Interrogé par l'A.F.P., M. Michel de Boissieu, administrateur général de la banque, a précisé que le feu vert avait été donné après accord du comité d'entreprise. Quant à l'heure choisie, avant la fermeture des bureaux, elle a été retenue pour des *« raisons de sécurité »*.

« J'ai donné cette autorisation, a ajouté M. de Boissieu, *comme je l'aurais fait pour la section R.P.R de la banque au nom de l'ouverture et parce que je crois que la vie politique ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise. »* Il a toutefois noté qu'il lui était apparu *« un peu insolite que quelqu'un de l'extérieur vienne donner la bonne parole »*.

ÉTRANGER

LE PROJET ARGENTINO-PARAGUAYEN SUR LE PARANA

Imbroglio autour d'un barrage

Correspondance

Buenos-Aires. — En présentant sa démission au général Galtieri, le directeur de l'Entité binationale du barrage Yacyreta (EBY), sur le fleuve Parana, entre l'Argentine et le Paraguay, le général Montiel Forzano n'a pas mâché ses mots. *« Depuis trois mois, j'ai été systématiquement exclu des réunions qui se sont tenues pour analyser l'avenir de l'entité et de l'ouvrage »*, affirme-t-il dans la lettre remise au chef de l'État argentin, dont le texte a été connu le 26 mars. En fait, la position du général Montiel Forzano, qui avait succédé en août 1981 à M. Jorge Pegoraro à la tête de l'EBY, était devenue intenable, après la destitution du général Viola, le 11 décembre 1981. Par trois fois, il avait communiqué au général Galtieri sa décision de renoncer à sa charge, mais avait finalement accepté de rester à son poste à la demande du président.

Près de deux ans après l'ouverture des plis, l'adjudication des travaux est devenue un véritable casse-tête pour les autorités argentines. A l'heure actuelle, en effet, l'EBY n'a plus de directeur et n'a toujours pas de budget. On sait seulement que le ministre argentin de l'économie, M. Roberto Aleman, ne veut pas débourser cette année plus de 500 millions de dollars, alors que le projet de budget élaboré en 1981 prévoyait des dépenses supérieures à 900 millions de dollars (1). Par ailleurs, quatre mois après avoir reçu les conclusions de l'EBY, favorables au groupe italien Impregilo, la Banque mondiale, dans une lettre adressée au général Montiel Forzano, et datée du 3 mars, suggérait à l'identité binationale d'*« engager les négociations contractuelles avec Dumez »*, la société française chef de file d'un consortium international.

Un faux rapport

Négociations au cours desquelles devraient être résolues les questions soulevées par la proposition du groupe franco-allemand (il s'agit du plan de travail, de la méthode de fermeture du fleuve Parana et des formules d'indexation). Dans le cas où l'entité jugerait cette voie « inacceptable » et préférerait lancer un nouvel appel d'offres, *« la Banque n'y verrait aucune objection, compte tenu des difficultés qui ont surgi pour l'évaluation des offres et du temps qui s'est écoulé depuis l'ouverture des plis »*.

La position de la Banque mondiale est donc très claire : ou bien Dumez emporte le contrat, une fois éclaircis les points douteux, ou bien l'entité procède à un nouvel appel d'offres. Quant à la Banque interaméricaine de développement (BID), qui participe, aux côtés de la BIRD, au financement du barrage, elle n'a pas encore fait connaître officiellement sa position. Il paraît difficile, cependant, qu'elle adopte une position différente de celle de la Banque mondiale.

Le climat de scandale qui depuis plusieurs mois enveloppe ce dossier s'est alourdi ces derniers jours à la suite de la publication d'un livre intitulé *la Marmite de Yacyreta*. Son auteur, M. Helvio Botana (2), confirme en effet les nombreuses versions selon lesquelles le gouvernement du général Viola aurait fait pression sur le cabinet-conseil américain, Harza-Lahmeyer et Associés, pour qu'il se prononce en faveur du groupe italien Impregilo. L'artisan de ce complot aurait été M. Hugo Lamonica, qui cumula, sous la présidence du général Viola, les fonctions de directeur financier de l'EBY et de sous-secrétaire d'État aux finances. Jouissant de la totale — et malade, précise l'auteur, — confiance du président — fatigué il aurait donné son feu vert pour qu'un des ingénieurs-conseils argentins associés à Harza-Lahmeyer, M. Jorge Carretoni, rédige, avec l'aide technique d'Impregilo, un faux rapport qui concluait en faveur du groupe italien, après une soi-disant « homologation » des deux propositions. Selon M. Helvio Botana, le général Montiel Forzano aurait été victime des machinations de MM. Lamonica et Carretoni. Peu de temps après être entré en fonctions, il aurait informé le général Viola qu'il considérait l'offre de Dumez comme la meilleure, mais ce dernier lui aurait fait savoir que *« la junte avait repoussé ses conclusions et qu'il devait les modifier pour des raisons politiques »*.

« Yacyreta se fera, mais de façon austère et sérieuse... », a déclaré, il y a quelques jours, M. Sergio Martini, ministre des travaux et des services publics. La décision finale en matière de génie civil est désormais entre les mains de la junte, organe suprême de l'État argentin. Qu'elle suive les recommandations de la Banque mondiale ou qu'elle confirme le choix de l'Entité en faveur d'Impregilo (au risque de perdre, en plus des 210 millions de dollars accordés par l'institution financière internationale, 1,2 milliard de dollars de crédits privés), les travaux ne pourront commencer, dans le meilleur des cas, qu'en 1983.

J. D.

(1) 1,2 milliard de dollars ont été dépensés entre 1975 et 1981 par l'EBY.

(2) M. Helvio Botana a été conseiller du groupe Dumez pour les relations publiques.

MONNAIES

DOLLAR EN LÉGER RECUL

La livre-sterling se redressait ce mercredi matin, après le nouvel accès de faiblesse qu'elle avait connu mardi après-midi. Elle était cotée 1,7650 dollar (contre 1,7475 la veille au soir), ce qui correspondait à Paris, à un cours de 11,03 francs. Le dollar était en très légère baisse sur l'ensemble des places. Il valait à Francfort 2,4075 DM et à Paris 6,27 F. Le franc restait fragile, le DM était coté à Paris 2,6025 F (le « plafond » de la monnaie allemande est fixé à 2,6205).

On notait aussi une légère hausse du yen, sans doute en liaison avec les déclarations du gouverneur de la Banque centrale, M. Mayekawa, selon lesquelles tout serait mis en œuvre pour enrayer la baisse injustifiée de la monnaie nationale (contrepartie de la fermeté persistante du dollar). Le cours du dollar à Tokyo s'établissait à 245,75 yen contre 248,90 la veille.

Le marché londonien de l'or confirmait en partie, la nouvelle hausse intervenue mardi soir à New-York. Le cours de l'once s'établissait autour de 356 dollars (contre 360 dollars à New-York la veille).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	6,2670	6,2700	+ 30	+ 115	+ 55	+ 170	+ 30	+ 200
$ can.	5,0947	5,0984	— 13	+ 61	— 30	+ 68	— 234	— 72
Yen (100)	2,5460	2,5488	+ 188	+ 235	+ 389	+ 149	+1095	+1182
D.M.	2,6023	2,6046	+ 142	+ 184	+ 295	+ 356	+ 802	+ 889
Florin ...	2,3443	2,3463	+ 151	+ 190	+ 303	+ 359	+ 827	+ 905
F B. (100)	13,7767	13,7893	— 334	+ 78	— 640	— 125	—1292	— 618
F S.	3,1917	3,1949	+ 302	+ 363	+ 616	+ 693	+1540	+1669
L. (1 000)	4,7316	4,7357	— 544	— 371	— 838	— 645	—1966	—1674
£	11,0224	11,0321	+ 390	+ 386	+ 376	+ 615	+ 865	+1289

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 7/8	9 1/4	8 15/16	9 5/16	8 15/16	9 5/16	8 7/8	9 1/4
$ E.-U ..	14 5/8	15 1/8	15 3/16	15 9/16	15 3/16	15 9/16	15 3/16	15 9/16
Florin .	8 1/2	9 1/4	7 7/8	8 1/2	7 7/8	8 1/2	7 7/8	8 1/2
F.B. (100)	14 3/4	17 1/4	16 7/16	18 1/4	16 3/4	18 3/4	16 5/8	17 11/16
F.S.	3 3/8	3 7/8	4	4 3/8	4 1/4	4 5/8	5 5/16	5 11/16
L. (1 000)	19 3/4	25 1/4	25 3/8	28 9/16	24 1/16	25 3/4	22 3/4	24 1/4
£ .. .	12	12 3/4	13 3/8	14	13 1/2	14 3/16	13 3/4	14 3/8
F français	16 3/44	20 1/4	21 3/4	24 1/4	21 3/4	24 1/4	20 1/4	22 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

P.T.T.

Le nouveau directeur général des postes prépare la « restructuration » de ses services

Le ministre des P.T.T. est saisi, depuis le 24 mars, d'une proposition de la commission paritaire centrale visant à remplacer quatre des vingt et un chefs de services régionaux des postes (Ile-de-France Est, Bordeaux, Rouen, Montpellier) et à nommer des directeurs dans les trois régions postales en cours de création (Ajaccio, Besançon, Cannes).

Ces suggestions constituent la première phase de la réorganisation des services postaux entreprise par le nouveau directeur général, M. Jacques Daucet, nommé le 3 mars. D'autres suivront, vraisemblablement au cours des prochaines semaines, et elles intéresseront jusqu'aux services centraux de la poste. On prête en effet à M. Daucet l'intention de restructurer la direction générale des postes avec une double préoccupation : l'avenir du service et son équilibre financier. Au nom de la première, la recherche et le développement des moyens et des techniques seront privilégiés.

Quant aux problèmes financiers, ils peuvent être résolus à condition de faire admettre que la poste doit couvrir ses dépenses par ses recettes propres — à l'exception de celles qui résultent des charges de service public non compensées. La poste, dont les services financiers brassent des sommes énormes, entend demeurer un simple organisme de collecte et continuer de ne pas empiéter sur les prérogatives des établissements financiers. Mais elle voudrait obtenir, au moins, une meilleure rémunération de ses placements qui lui faciliterait le financement de ses services déficitaires, tel celui de l'acheminement de la presse.

JAMES SARAZIN.

M. DELORS SE REND AU MAROC LES 8 ET 9 AVRIL

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, doit arriver à Rabat jeudi 8 avril, en fin de journée, afin de s'entretenir, le 9 avril, avec les responsables marocains. Cette visite, qui avait été ajournée par Paris à plusieurs reprises, doit permettre d'évoquer les difficultés récentes de la coopération économique entre le Maroc et la France (*le Monde* du 6 avril).

FAITS ET CHIFFRES

● *Le Groupement national de la coopération (G.N.C.)* vient de tenir son assemblée générale à Paris, au cours de laquelle M. Jean-Marie Roume a été nommé secrétaire général, en remplacement de M. Bernard Belleville, ancien élève de l'Institut d'études politiques. M. Roume a occupé jusqu'à présent différentes fonctions dans des caisses régionales de Crédit agricole mutuel.

Le G.N.C. a été créé en novembre 1963 dans la perspective de la réforme régionale proposée par le général de Gaulle et qui fit l'objet du référendum d'avril 1969. Le G.N.C. regroupe onze organismes de coopération et il fédère aussi vingt et un groupements régionaux de coopération et de mutualité.

● *Le port de Papeete* (Polynésie française), est bloqué par une grève de solidarité des dockers, qui protestent contre le récent licenciement d'un cadre de la Caisse de prévoyance sociale assurant le paiement des prestations familiales et le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques. Déjà, un cargo a repris la mer sans avoir été déchargé, et deux autres navires attendent qu'une solution soit trouvée. Le tribunal des référés a autorisé une société d'acconage de Tahiti à effectuer le déchargement des navires par ses propres moyens mais cette opération n'a pu, jusqu'ici, être entreprise, les dockers bloquant les accès aux quais.

● *La Banque nationale de Belgique* a décidé, le 7 avril, de relever son taux d'escompte de 13 % à 14 % à dater du 8 avril, et le taux des avances de 13,5 % à 15 %. Cette mesure est destinée à consolider la meilleure tenue du franc belge sur le marché des changes. Le taux d'escompte avait été réduit de 14 % à 13 % le 4 mars, une dizaine de jours après la dévaluation du franc belge. — *(A.F.P.)*

● *M. René Le Guen, secrétaire général de l'UGICT* (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.), a souligné, le 6 avril, devant la presse qu'il fallait inventer dans le secteur public élargi *« de nouvelles formes de gestion associant l'ensemble des travailleurs »*. *« Nous proposons*, a déclaré M. Le Guen, *que le gouvernement prenne l'initiative d'organiser, dans chaque groupe ou service, à l'image de ce qui a été fait pour la recherche et la technologie un colloque permettant à tous les travailleurs d'élaborer collectivement des propositions. »*

Pour M. Le Guen, il s'agirait ainsi de *« dégager les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour que ces groupes s'inscrivent efficacement dans la réalisation concrète des objectifs économiques et sociaux, pour lesquels la majorité des Français s'est prononcée. »*

AFFAIRES

DÉNONÇANT LA PERMÉABILITÉ DU MARCHÉ FRANÇAIS

Les producteurs de matériels médicaux et chirurgicaux s'associent pour mieux exporter

L'industrie biomédicale et biochirurgicale française est-elle suffisamment exportatrice ? Le marché intérieur offre-t-il des bases suffisantes pour que les exportations occupent la place qu'elles devraient avoir trouvée sur le plan mondial ? A ces questions, les industriels de la branche répondent par la négative le marché national n'est couvert qu'à 60 %, à peine, par les producteurs français : les exportations ne représentent que 20 % de la production totale ; la balance commerciale est déficitaire de 400 millions de francs.

Pour tenter d'améliorer cette réalité, les industriels du matériel médico-chirurgical viennent de créer une association, le FACOMEX (1), qui vise à regrouper les efforts de la branche et à stimuler ses exportations. D'ores et déjà, le FACOMEX rassemble quarante-trois industriels, dont la gamme d'activités est extrêmement étendue : matériel de premier secours, éléments de blocs opératoires, d'anesthésie - réanimation, et de stérilisation, matériels de chirurgie, de transfusion, de rééducation, d'orthopédie, instruments dentaires, implants, prothèses, matériel vétérinaire, etc.

Au total, le chiffre d'affaires de la branche atteint environ 2 milliards de francs Quelque sept mille personnes travaillent dans ce secteur.

Or les industriels déplorent la stagnation du marché intérieur et le manque de dynamisme qui en résulte à l'exportation L'innovation est freinée par une recherche insuffisante, les transferts de technologie s'avèrent difficiles et peu pratiqués. Cela pour un certain nombre de raisons et notamment parce que les normes françaises correspondent rarement à celles qu'exigent les utilisateurs étrangers. Les règles d'homologation des matériels sont, dans de trop nombreux pas, paralysantes.

Enfin, les entreprises de la branche, souvent de petite taille, souffrent d'une mécanisation insuffisante, notamment en raison de la faible dimension des séries. Le marché intérieur pâtit considérablement des délais de paiement excessifs imposés par les hôpitaux publics. Il n'est pas rare en effet que plusieurs mois séparent la livraison du matériel et le règlement par les hôpitaux.

Enfin, l'activité commerciale proprement dite reste d'un niveau insuffisant. Les responsables de FACOMEX souhaitent, par leur association, promouvoir collectivement les exportations, choisir plus rationnellement les marchés - cibles, conseiller les entreprises dans leurs démarches commerciales. Ils entendent aussi obtenir une meilleure coordination des aides publiques. Ils ont enfin l'intention, au terme d'un certain nombre de missions effectuées à l'étranger, d'aménager des associations avec des partenaires locaux pour commercialiser ou même fabriquer sur place, totalement ou partiellement, les produits médico-chirurgicaux.

Outre les marchés traditionnels de la France dans ce domaine (Maghreb, Afrique noire francophone), les responsables de la branche ont l'intention de faire porter leurs efforts, dans les mois ou les années qui viennent, sur certains pays d'Amérique latine (Venezuela, Mexique), les Etats-Unis, le Canada, le Nigéria, l'Inde et l'Asie du sud-est.

(1) Association pour la promotion des exportations des fabricants et constructeurs des industries médico-chirurgicales, 10, avenue Hoche, 75, avenue Hoche, 75382, Paris Cedex 02.

DEUX GROUPES DE TRAVAIL AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Conscient de l'acuité des problèmes que pose l'avenir de l'industrie biomédicale française, le ministère de la santé vient de créer deux groupes de travail afin de doter le ministère, dans ce domaine, « *des moyens d'une politique de technologies biomédicales adaptées* ». Dans ce but, sont constitués :

● un *groupe sectoriel de technologies biomédicales*, chargé de proposer des orientations nouvelles dans ce domaine. Il est placé sous la présidence du professeur Marcel Josefowicz, chargé de mission au cabinet de M. Jack Ralite ;

● un *comité consultatif des équipements de santé*, qui devra proposer des critères d'implantation et d'utilisation des matériels et des technologies Ce comité, présidé par M. Le Gallc, directeur au Commissariat à l'énergie atomique, comportera cinq commissions.

— Commission *Imagerie médicale, présidée par le professeur* Nahum (hôpital Beaujon).

— Commission *Matériels et réactifs pour analyse médicale*, présidée *par* M. Labalette, directeur de la société A.I. System.

— Commission *Bio-matériaux et organes artificiels*, présidée par M. Christen (Rhône-Poulenc)

— Commission *Equipements de thérapie, de surveillance et de réhabilitation*, présidée par M. Dutreix (Institut Gustave-Roussy, Villejuif).

— Commission *Ingénierie biomédicale*, présidée par le professeur Thomas (université de technologie de Compiègne).

Industrie pharmaceutique : *un exercice 1981 satisfaisant*

Bien qu'assez inégaux, les résultats obtenus en 1981 par l'industrie pharmaceutique française ont été très satisfaisants. Le chiffre d'affaires de la profession a globalement progressé de 19 % pour atteindre 28,85 milliards de francs. Sur le seul marché national, les recettes procurées par les ventes de médicaments se sont élevées à 23,77 milliards de francs (+ 20 %), l'augmentation en volume comptant pour 5,6 % dans cet accroissement, la hausse des prix pour 8,03 %, et le déplacement des prescriptions vers les gammes hautes de produits pour 5,77 %.

Les exportations ont repris en fin d'année et ont dépassé le cap des 5 milliards de francs s'élevant à 5 075 millions (+ 14 %) pour l'exercice entier, portant la France du quatrième au troisième rang mondial.

En termes de profit, les bénéfices nets réalisés par l'industrie du médicament ont été du même ordre de grandeur qu'en 1980 (2,40 % du chiffre d'affaires en moyenne). Mais cette situation, selon M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), masquent des inégalités, qui rendent trompeuses les apparences. Elle découle surtout des très bons résultats enregistrés durant le premier semestre en liaison avec la pleine répercussion des hausses de tarifs accordés en 1980. La seconde partie de l'année, en revanche, a été sinon mauvaise du moins médiocre et de nombreux laboratoires ont éprouvé des difficultés. Le président du SNIP attribue le phénomène aux niveaux trop bas de prix auxquels a conduit l'insuffisance des hausses conjoncturelles (3,5 % au 15 février, 2,5 % au 15 juillet).

M. Joly chiffre à 1,8 milliard de francs le manque à gagner de la profession, montant qui correspond pour les deux tiers à son effort de recherche, et il a manifesté sa vive inquiétude pour l'avenir devant l'écart qui continue de se creuser entre les prix des médicaments et l'indice général des prix à la consommation, mais aussi entre les prix français et les prix étranger, en progression bien plus rapide.

Qui plus est, la semaine de trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés coûte à la profession 1,5 % de son chiffre d'affaires (433 millions de francs) M. Joly estime que l'effort exercé dans l'innovation pharmaceutique est la moitié en France de ce qu'il est en République fédérale d'Allemagne. Il a proposé à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, de le rattraper en dix ans avec la création à la clé de sept mille emplois, ce qui correspondrait à une augmentation de 9 % par an des dépenses consacrées à la recherche. « *Actuellement l'industrie pharmaceutique bricole ; ce n'est pas sain. Elle n'a perçu en 1981 que les dividendes de l'inquiétude* », a déclaré M. Joly. — A. D.

MANURHIN ACQUIERT DES LICENCES JAPONAISES POUR FABRIQUER DES ROBOTS

La société japonaise Fujitsu-Fanuc et l'entreprise française Manurhin viennent d'annoncer qu'elles signeront en juin prochain un accord par lequel la première firme cédera à la seconde des licences pour fabriquer en France des machines-robots.

La production pourrait commencer au début de l'année prochaine ; dans un premier temps Manurhin importera des robots japonais.

Aucune autre précision n'est donnée pour le moment sur cet accord. Son annonce précède de quelques jours la visite que doit faire M. François Mitterrand au Japon à partir du mercredi 14 avril.

Fujitsu-Fanuc est une filiale du groupe Fujitsu (informatique et télécommunications). Manhurin est une firme spécialisée dans la fabrication de machines-outils. Le groupe Matra détient le tiers de son capital.

AGRICULTURE

Mme Cresson : l'agriculture française ne souffrira pas de la maladie de l'Europe

Les engagements pris par le gouvernement en vue d'arrêter la baisse du revenu des agriculteurs « *seront tenus* », a déclaré Mme Cresson, à l'issue de l'entretien qu'elle a eu, mardi 6 avril, avec les représentants des quatre grandes organisations agricoles, F.N.S.E.A. (fédération des exploitants), C.N.J.A. (jeunes agricultants), ACPA (chambre d'agriculture) et C.N.M.C.C.A. (mutualité agricole), à la suite du report de la négociation sur les prix européens de la prochaine campagne au 20 avril. « *L'agriculture française ne souffrira pas de la maladie de l'Europe. Le gouvernement, conformément aux engagements pris, prendra toutes ses responsabilités en concertation avec les responsables des organisation professionnelles agricoles* », a ajouté Mme Cresson, précisant dans un communiqué que pour les producteurs de lait, principales victimes du report de la hausse des prix, les prix réels du lait sont, contrairement à ceux de la plupart des autres produits, directement liés aux prix d'intervention fixés à Bruxelles — une table ronde se tiendra le 15 avril chez le ministre de l'économie et des finances avec l'ensemble des organisations professionnelles concernées par les produits laitiers et les représentants de la distribution, afin d'« *assurer pour le mois d'avril une amélioration en termes réels du prix du lait à la production* ».

Les leaders paysans ont semble relativement satisfaits de cette réunion. Le fait « *que nous ayons été reçus en groupe restreint — les quatre organisations qui avaient organisé la manifestation du 23 mars — est pour nous un geste significatif du gouvernement que j'attendais et qui démontre la véritable représentativité de la F.N.S.E.A.* », a indiqué le président de la F.N.S.E.A., M. François Guillaume.

La F.N.S.E.A. qui estime à 700 millions de francs la perte de revenu subie par les producteurs pour lesquels la campagne de prix s'ouvrait le 1er avril (lait, viande bovine et ovins) a présenté, a-t-il expliqué, plusieurs propositions de mesures destinées à compenser l'échec des négociations européennes et notamment l'allégement des charges des exploitants par la prise en charge par l'Etat d'une partie de leurs cotisations sociales. Mme Cresson a indiqué sur ce point « *qu'il n'est pas possible à l'heure présente d'estimer la perte du revenu, qui est réelle* », et que l'action proposée sur les cotisations sociales « *ne semble pas la meilleure méthode* ».

M. Michel Pau, président des Jeunes Agriculteurs, a déclaré de son côté : « *Personne ne se fait d'illusions, et les prix ne seront probablement pas fixés le 20 avril puisque le conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté se réunira le 26. Il faut néanmoins attendre le 20. C'est une dernière chance donnée au gouvernement (...). Compte tenu de la conjoncture, ce ne serait pas une bonne chose de manifester avant la prochaine réunion du conseil des ministres de l'agriculture. Si on peut avoir un bon accord le 20, il faut savoir patienter.* »

● *Les éleveurs de porcs qui ont investi l'aéroport de Brest-Guipavas* mardi matin 6 avril pour protester contre la baisse des cours à la production ont cessé le siège au milieu de l'après-midi après avoir obtenu l'assurance d'une entrevue avec le ministre de l'agriculture Au cours de la journée un seul appareil avait pu se poser : il transportait l'équipe de football de Saint-Etienne, qui venait disputer un match en huitièmes de finale de Coupe de France contre Brest. Tous les autres mouvements d'avions s'étaient effectués à Lorient ou à Quimper — *(Corr.)*

● *Les vignobles des Côtes-du-Rhône* viennent d'obtenir une extension de leurs plantations de cinq cents hectares, annonce, dans un communiqué, le Syndicat général des Hautes-Côtes-du-Rhône.

Les industries mécaniques doivent retrouver puis accroître leurs forces

souligne M. Roland Koch

« *La mécanique reste une industrie puissante et dynamique* », a rappelé M. Roland Koch lors de la récente assemblée générale de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (F.I.M.T.M.) dont il est le président. Ces industries, devait-il dire encore, « *sont appelées à remplir une fonction de plus en plus capitale dans la maîtrise du destin industriel du pays (...). Toutes les activités économiques sont soumises actuellement à une formidable révolution technologique* ». Or, « *les outils pour la mettre en œuvre relèvent pour la plus grande part* » de la mécanique. Celle-ci, devait souligner M. Koch, a connu une « *indéniable perte de compétitivité par rapport à la plupart de ses concurrentes européennes* », de l'Allemagne surtout, dont les prix sont généralement directeurs.

Il est donc essentiel et meme vital, a souligné M. Koch, que cette industrie retrouve toute sa force pour répondre à la demande nationale d'équipements, sinon ce serait dépendre de l'étranger et « *nous engager progressivement vers une économie de pays sous-développé* ».

Il importe d'abord que la profession se donne les moyens de relever ce défi. C'est une sorte de plan à cinq objectifs qu'a proposé M. Koch à ses pairs. Ces cinq objectifs, dont certains ont déjà été proposés, sont les suivants : recherche et développement ; reprise en main du marché national ; développement des exportations par l'organisation d'une stratégie collective d'attaque des marchés extérieurs ; formation du personnel, de l'apprenti à l'ingénieur ; aide particulière pour faciliter les investissements.

A cet effort des « mécaniciens eux-mêmes », M. Koch souhaite que les pouvoirs publics apportent, eux aussi, leur soutien. Sur ce point, ses propos rejoignent — qui s'en étonnera ? — ceux des représentants du C.N.P.F. depuis plusieurs mois et que M. Yvon Gattaz aura l'occasion de redire à M. François Mitterrand, qui le recevra le jeudi 8 avril, et à M. Pierre Mauroy, quelques jours plus tard : allégement des charges et suppression de la taxe professionnelle plus particulièrement.

La production : — 2,3 %

L'an dernier, le chiffre d'affaires des industries mécaniques (156 milliards de francs) a diminué de 2,30 % en volume, dont près de la moitié dans les biens d'équipement. Les exportations (78,7 milliards de francs) ont progressé de 4 %, et les importations (61,3 milliards de francs) ont diminué de 2 %, le solde commercial est positif de plus de 17 milliards de francs.

Enfin les entreprises de la profession employaient cinq cent quatre-vingt-onze mille personnes, en diminution de plus de vingt mille salariés.

Automobile

● *La production des constructeurs japonais d'automobiles a* diminué en février par rapport à l'an passé, pour le troisième mois consécutif Cette baisse de 1,9 % est due pour l'essentiel à la chute des exportations (— 11 %) le marché intérieur étant resté étale La fabrication d'automobiles proprement dite a moins souffert (+ 0,4 %) que celle des véhicules utilitaires (camions (— 4,8 %) et surtout autobus (— 40,2 %).

ÉNERGIE

L'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie verra le jour avant la fin du mois

L'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) va être créée officiellement le 21 ou le 28 avril. Les derniers arbitrages ont été rendus et le texte de création a été soumis au Conseil constitutionnel puis au Conseil d'Etat.

La première de ces deux instances s'est prononcée le 25 mars sur le caractère réglementaire de cette création. L'article 34 de la Constitution réserve en effet au législateur le soin de fixer *« les règles concernant... la création de catégories d'établissements publics »*. Cette agence, ayant un objet analogue à celui de plusieurs autres établissements publics, ne devra donc pas voir le Parlement ratifier sa naissance, ce qui permettra de gagner du temps.

Le Conseil d'Etat devrait pour sa part rendre son avis dans les jours à venir. Mais, tel qu'il est, le décret laisse une assez grande autonomie au nouvel organisme qui naîtra de la fusion de l'Agence pour les économies d'énergie, du Commissariat à l'énergie solaire (Comes), de la Mission nationale pour la valorisation de la chaleur et du comité géothermie, soit quelque trois cent cinquante personnes et un budget de 1,2 milliard de francs.

La compétence de l'ANME, ses structures internes et son statut juridique et financier ont divisé pendant plusieurs semaines les services de la recherche, de l'industrie et de l'énergie et des finances.

Finalement, l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie sera dirigée par un *« président exécutif »* — M. Michel Rolant, qui a été désigné pour ce poste, mais ne pourra être nommé qu'une fois le décret de création paru au *Journal officiel* — et un directeur général, M. Cubaud.

Alors que M. Lefrançois, directeur général du Comes, vient de se voir confier une mission au ministère de l'industrie, M. Durand, le président du Commissariat à l'énergie solaire, un chercheur nommé à ce poste par M. Giscard d'Estaing, apparaîtra comme la principale victime de cette fusion.

Quels moyens financiers ?

Etablissement public industriel et commercial, l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie ne subira les contrôles financiers qu'*a posteriori* (contrairement à l'Agence pour les économies d'énergie), et elle pourra, en outre, prendre des participations industrielles, ce qui facilitera son action de soutien au développement des innovations.

Mais dès lors que le nouvel organisme ne dispose pas de fonds propres, ceux qui rêvaient d'en faire l'équivalent pour les économies et les énergies nouvelles, de ce qu'E.D.F. est à la production d'électricité n'ont pu obtenir entièrement satisfaction : l'Agence sera affublée notamment d'un comptable public et — concession au ministère de M. Chevènement — le budget de recherche de l'agence sera individualisé.

La politique nouvelle de maîtrise de l'énergie est *« un choix social et politique pour la France et pour le monde »*, soulignait récemment le ministère de l'industrie. Mais les pouvoirs publics doteronts-ils ce nouvel organisme des moyens de l'ambition clamée ?

Sur ce plan, l'Agence naît dans de mauvaises conditions. L'amputation du budget de l'Agence pour les économies d'énergie de quelque 170 millions de francs, pour payer le surcoût du gaz algérien, et la révocation du directeur général des Charbonnages de France, M. Hugon, par M. Pierre Mauroy au lendemain de l'échec des cantonales parce que celui-ci, pour protester contre cet arbitrage incohérent, avait démissionné de son siège d'administrateur de cette Agence, sont de mauvais augure.

Mais, au-delà des attributions budgétaires, cet organisme bénéficiera-t-il de la collecte d'une taxe parafiscale sur la consommation d'énergie, régulièrement étudiée depuis 1973 et régulièrement abandonnée sous la pression du patronat ? Pourra-t-il, comme E.D.F., émettre un emprunt avec la garantie de la Caisse nationale de l'énergie ?

Il est indispensable de mener une politique à contre-cycle et de profiter de la baisse du pétrole pour investir dans les économies et les énergies nouvelles. Les Allemands de l'Ouest viennent de le montrer en décidant de consacrer d'ici cinq ans quelque 25 milliards de francs dans ce domaine.

Cet arbitrage en faveur du long terme contre le court terme — acte politique difficile — sera le véritable test de la volonté des pouvoirs publics de préserver l'avenir de cette nouvelle Agence.

BRUNO DETHOMAS.

● *L'Allemagne fédérale accentue son effort de recherche dans le secteur énergétique.* — Le cabinet fédéral allemand a adopté, le 25 mars, un programme pluriannuel de recherche énergétique de 10,8 milliards de marks (4,7 milliards de dollars ou 28 milliards de francs français) sur quatre ans (1982-1985). Des crédits de 1,6 milliard de deutschemarks seront consacrés à la gazéification du charbon pendant les quatre années considérées, dont 166 millions de deutschemarks ont été inscrits au budget de 1982. 572 millions de deutschemarks sont prévus pour la liquéfaction du charbon, dont 123 millions de deutschemarks pour cette année.

CONJONCTURE

Avant la rencontre avec le président de la République

Le C.N.P.F. établit un constat sur la situation des entreprises

M. Guy Brana, vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a exposé devant la presse, le mercredi 7 avril, la situation des entreprises françaises telle qu'elle est prévue par l'organisation patronale. En fait, c'est une opération-vérité que veut engager le C.N.P.F. à l'égard des pouvoirs publics. Tant avec le président de la République, jeudi 8 avril, qu'avec le premier ministre, le 16, M. Yvon Gattaz entend se mettre d'accord au moins sur les bases de discussion. En d'autres termes, il estime indispensable que le gouvernement et le patronat discutent à partir des mêmes chiffres et fassent ensemble sur la conjoncture un point qui soit le plus proche possible de la vérité.

Il est significatif, à cet égard, que M. Gattaz ait tenu à maintenir, ce même jeudi 8 avril, le rendez-vous pris avec le ministre de l'économie et des finances. Avant de se rendre à l'Elysée, le « patron des patrons » aura ainsi l'occasion de vérifier ses données, statistiques, sinon de les harmoniser avec celles de M. Jacques Delors.

En effet, la recherche de critères objectifs de discussion apparaît plus nécessaire encore, aux yeux du C.N.P.F., dès lors qu'il est question de dresser le bilan des aides et des charges des entreprises. La juxtaposition de procédures nombreuses permet toutes sortes d'interprétations en ce qui concerne les aides. Quant aux charges, le patronat ne se fait pas faute de rappeler que, à production égale, les entreprises françaises en supportent deux fois plus que leurs concurrentes des grands pays industrialisés.

Reste à s'entendre sur l'importance de celles qui vont s'ajouter du fait des nouvelles mesures sociales. Pour le patronat, la réduction de la durée légale du travail et l'attribution d'une cinquième semaine de congés payés accroîtraient de 50 milliards de francs les charges des entreprises. Pour le ministère de l'économie et des finances, il n'en irait que de 12 milliards. Un tel écart mérite en effet que les points de vues s'harmonisent, faute de quoi les propositions que veut faire le C.N.P.F auprès de ses différents interlocuteurs perdraient toute signification.

Ces propositions, on le sait, s'articulent autour de trois axes principaux : la suppression de la taxe professionnelle, la prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations d'allocations familiales et la possibilité pour les entreprises de déduire de leurs impôts la provision pour la cinquième semaine de congés payés.

LA REPRISE MARQUE LE PAS

Ralentissement de la baisse des effectifs industriels

L'enquête trimestrielle dans l'industrie effectuée en mars par l'INSEE confirme que la reprise marque le pas. « La demande globale, qui s'était redressée au quatrième trimestre 1981, semble avoir fléchi par la suite. En effet, la demande s'est sensiblement contractée pour les biens intermédiaires et elle reste peu active pour les biens d'équipement. Seules les industries de biens de consommation enregistrent une légère croissance de leur demande », indique l'INSEE. Les goulots de production, encore très faibles, ont légèrement augmenté en janvier et les marges de capacité disponibles se sont faiblement réduites, indiquant une légère croissance de production.

En ce qui concerne les prix, il ressort des réponses des industriels que leur hausse a été de 1,4 % en rythme annuel de janvier à mars et qu'elle devrait être de l'ordre de 1 % par mois au deuxième trimestre. Le rythme d'accroissement des salaires se maintient autour de 1,2 % par mois et pourrait s'infléchir.

Point positif : la baisse des effectifs industriels s'est sensiblement ralentie de janvier à mars et devrait à nouveau s'atténuer au cours des prochains mois.

En 1981

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE A ATTEINT 80,88 MILLIARDS DE FRANCS

Selon un communiqué du ministère de l'économie et des finances, l'exécution des lois de finances pour 1981 s'est soldée par un *« excédent des charges de 80,88 milliards de francs »* (1).

Les dépenses (757,02 milliards de francs) ont progressé de 21,2 %, les charges de la dette publique augmentant pour leur part de 68 %.

Les recettes (681,44 milliards de francs) ont progressé de 15,6 %. L'impôt sur le revenu a crû de 17 % à 133,80 milliards de francs, et l'impôt sur les sociétés de 14 % à 69,89 milliards de francs.

(1) Ce solde s'entend après élimination des opérations avec le F.M.I. et le Fonds de stabilisation des changes, et réintroduction des opérations des comptes spéciaux du Trésor.

● *L'indice des prix de la C.G.T. : + 0,8 % en mars.* — Selon la C.G.T., les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en mars. En un an, l'augmentation est de 15,2 %. Elle est de 3,4 % depuis le début de l'année.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE LA HENIN

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 avril 1982 sous la présidence de M. Lionel de Gournay, en vue d'arrêter les comptes de l'exercice 1981.

Malgré la baisse de la production constatée en 1981 en raison de la situation du marché immobilier et de la hausse des taux, l'encours a néanmoins progressé de 8,33 % pour atteindre 10,698 milliards (l'encours consolidé avec la Compagnie hypothécaire, filiale à 100 % de la banque, est de 11,908 milliards).

Le bénéfice net est de 41 733 669,61 F, en progression de 38 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Compte tenu du report à nouveau de 18 671 679,82 F, le bénéfice distribuable atteint 60 405 349,43 F

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 26 mai 1982 l'affectation à différents postes de réserves d'une somme de 7 451 686,99 F et la distribution d'un dividende de 38,80 F par action (+ avoir fiscal) contre 34 F pour 1980, soit une augmentation de 14 %, laissant un report à nouveau de 17 172 535,24 F.

La BANQUE DE LA HENIN est par son encours au premier rang des banques inscrites pour la distribution des prêts conventionnés. 60 % de ces crédits font l'objet de l'aide personnalisée au logement, ce qui est un taux supérieur à la moyenne nationale.

Il a été décidé d'utiliser au maximum les possibilités offertes par les nouvelles normes d'encadrement pour ce type de crédit. Pour parvenir à cet objectif, la BANQUE DE LA HENIN a procédé à une baisse sensible de ses taux et fait assurer, par son réseau de 90 agences, la diffusion de ces crédits dont la production est en forte augmentation.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT IMMOBILIER COGEFIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 avril 1982 sous la présidence de M. Lionel de Gournay, en vue d'arrêter les comptes de l'exercice 1981.

L'encours global n'a que très peu progressé par rapport à l'année précédente et se situe à 17,724 milliards.

La trésorerie s'est cependant sensiblement accrue, grâce à la production de contrats à versements libres intéressant les comptes d'épargne « Résidences secondaires ». Le rendement est en augmentation, en raison de la hausse des taux des marchés monétaire et obligataire.

Le bénéfice net s'élève à 35 001 937,24 F en progression de 52 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Compte tenu du report à nouveau de 4 693 714,27 F, le bénéfice distribuable atteint 39 695 651,51 F

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 26 mai 1982 la distribution d'un dividende de 57 F par action (+ avoir fiscal) contre 50 F pour 1980, soit une augmentation de 14 %.

Il sera également proposé d'affecter une somme de 5 000 000 de F à la réserve facultative qui se trouvera ainsi portée à 50 000 000 de F et de reporter à nouveau le solde de 11 696 151,51 F.

SARAKREEK

AUGMENTATION DU BÉNÉFICE ET DU DIVIDENDE POUR L'ANNÉE 1981

Sarakreek Holding N.V., société internationale d'investissements immobiliers aux Etats-Unis, ayant son siège aux Pays-Bas, et dont les actions sont cotées à Amsterdam et à Paris, annonce que le bénéfice net pour l'exercice 1981 s'élève à 28 443 000 florins (en hausse de 79 %), soit 6,91 florins par action (+ 36 %). Exprimé en dollars, le bénéfice net est de 11 522 000 dollars (+ 55 %), soit 2,80 dollars par action (+ 18 %). Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de verser, au titre de 1981, un dividende égal à la contrevaleur en florins de 2,30 dollars par action. Le dividende versé au titre de 1980 s'élevait à 2,11 dollars par action.

Au 31 décembre 1981, l'actif net consolidé de la société s'élevait à 414 588 000 florins (167 951 000 dollars), soit 89,38 florins (36,20 dollars) par action avant provision pour impôts éventuellement dus en cas de cession des immeubles à leur valeur au bilan et à 364 201 000 florins (147 539 000 dollars), soit 78,52 florins (31,80 dollars) par action après cette provision.

Le rapport annuel de l'exercice 1981 sera diffusé le 26 avril 1981, et l'assemblée générale des actionnaires se tiendra à Amsterdam le 12 mai 1982.

Le marché immobilier aux Etats-Unis a enregistré ces derniers mois un excédent de l'offre dans certaines villes ainsi qu'une diminution de la pression à la hausse des loyers, en raison de la récession observée dans ce pays. Toutefois, le taux d'occupation des immeubles de grande qualité détenus par Sarakreek restant élevé (97,2 % à fin février 1982), la société prévoit des résultats satisfaisants pour l'exercice en cours. De plus, Sarakreek dispose actuellement de liquidités suffisantes pour saisir des opportunités d'investissement intéressantes dans le marché actuel.

TRAILOR

CONTAINERS - REMORQUES, SEMI-REMORQUES LOCATION - EQUIPEMENT POIDS LOURD ET SERVICE

Le 17 mars 1982, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. René More, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 975 461 000 F, en progression de 7 % sur 1980

Dans un marché français remorques et semi-remorques, en recul de 18 % (Trailor conservant sa position de leader), le chiffre d'affaires de cette activité a régressé de 3 % (300 millions).

Sur les marchés extérieurs, alors que le chiffre d'affaires remorques et semi-remorques avait progressé, en 1980, de 28 % sur 1979, Trailor a maintenu ce haut niveau d'activité (CAFF 196 millions).

Malgré une conjoncture également difficile dans les conteneurs au premier semestre, le deuxième semestre a enregistré une très forte progression puisque sur l'exercice le chiffre d'affaires a progressé de 33 % (238 millions de francs).

La location, après un début d'année difficile, réussirait à faire progresser son chiffre d'affaires de 46 % (55 millions de francs).

La réparation S.N.C.F. voyait son chiffre d'affaires progresser de 6,5 % (30 millions de francs).

L'activité équipement poids lourd et service, liés au marché dépressif, a néanmoins réussi à réaliser une progression de 10 % de son chiffre d'affaires (157 millions de francs).

Ainsi, malgré un environnement économique difficile et un marché poids lourd particulièrement touché par la récession, Trailor a démontré une fois de plus sa capacité à affronter les difficultés. Trailor a poursuivi ses investissements d'amélioration de sa compétitivité, remis en cause ses structures et a commencé à réduire son endettement.

Dans cet esprit et compte tenu de la faiblesse des marchés européens, Trailor a décidé de fermer ses filiales Trailor U.K. et Trailor Hollande pour les remplacer par un réseau de concessionnaires.

Après pertes et profits recouvrant plus particulièrement le coût de ces clôtures (4 561 000 F), Trailor fait apparaître un résultat consolidé légèrement déficitaire pour 4 122 000 F.

Le cash-flow du groupe a atteint 24 713 000 F et a largement permis de financer les investissements.

Les actions de gestion poursuivies avec constance par l'ensemble du personnel, un portefeuille de commandes containers important, des structures mieux adaptées, et une bonne situation financière renforcent la compétitivité de la société et lui permettent indiscutablement d'être confiante dans l'avenir de ses résultats.

CHAMPAGNE TAITTINGER

Le conseil d'administration de la Société Taittinger-C.C.V.C. réuni le 26 mars 1982 a arrêté les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 1981.

Ces comptes font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 188 448 372 F, auquel s'ajoutent les produits financiers pour 3 990 979 F et un bénéfice d'exploitation de 38 273 372 F, contre 37 135 335 F en 1980.

Après réintégration d'une provision pour hausse des prix constituée en 1973 pour un montant de 6 192 000 F et constitution d'une nouvelle provision pour hausse des prix de 39 142 000 F, le bénéfice net comptable s'élève à 5 541 767 F. En 1980, le bénéfice net comptable s'élevait à 7 047 790 F dont 3 805 988 F provenait d'une plus-value exceptionnelle sur réalisation de titres.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Reims, au siège social, le 21 juin 1982, la distribution d'un dividende de 10,70 F net, contre un dividende de 10,50 F net en 1980. Ce dividende sera versé à 481 229 actions, contre 465 695 actions en 1980.

ALSTHOM-ATLANTIQUE

RESULTATS 1981

Le conseil d'administration d'Alsthom-Atlantique réuni le 1[er] avril, sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges, a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 210 millions de francs contre 125,2 millions de francs en 1980. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 298,7 millions de francs au compte d'amortissements (contre 238,4 millions de francs), de 270,4 millions de francs à la provision pour impôts sur les sociétés (contre 214,2 millions de francs) et de 41,4 millions de francs à la provision pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion (contre 36,8 millions de francs).

Le cash-flow exprimé comme la somme du résultat net et des amortissements, compte non tenu de la fraction d'amortissement provenant de la réévaluation, représente 3,86 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Il sera proposé à l'assemblée la mise en paiement, à dater du 30 juin prochain, d'un dividende de 12 F par action assorti d'un avoir fiscal de 6 F. Le revenu global par action s'établirait ainsi à 18 F contre 13,50 F au titre de l'exercice 1980.

Les actionnaires seront par ailleurs invités à renouveler les mandats d'administrateur de MM. Philippe Dargenton, Philippe Malet et Jacques Pillet-Will et à compléter le conseil en faisant appel à M. Jean-Pierre Brunet.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée le 17 juin 1982, à 10 h 30, au siège social de la société.

S.D.R. NORD PAS-DE-CALAIS

Résultats de l'exercice 1981

Le conseil d'administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1981 dont le bénéfice net global, compte étant tenu des mouvements de la provision pour investissements assimilable à une réserve, se monte à 11 245 000 F et correspond à une hausse de 26 % par rapport au résultat net de 1980 qui avait été lui-même en progrès de 38 % sur celui de 1979.

Le dividende proposé à l'assemblée générale sera de 13,50 F net + 3,78 F d'avoir fiscal, soit 17,28 F brut s'appliquant à un capital accru par l'attribution gratuite d'une action pour vingt réalisée en 1981.

L'activité de l'exercice 1981 a marqué un progrès de près de 40 % sur celle des deux années précédentes, particulièrement dans le domaine des apports de fonds propres qui ont atteint le chiffre record de 27 000 000 de francs pendant l'année.

L'augmentation de capital qui vient de se clore a permis de porter celui-ci de 50 000 000 de francs à 62 000 000 de francs environ ; elle s'est déroulée de façon très satisfaisante puisque le droit de souscription a été demandé pendant toute l'opération, entraînant une hausse du cours de l'action.

A cette occasion l'Etablissement Public Régional a pris une participation d'environ 4 % dans le capital de la S.D.R. ; en conséquence, le conseil d'administration proposera, lors de la prochaine assemblée générale, la nomination au poste d'administrateur du conseil régional, en remplacement de la SOREX, démissionnaire.

INTERBAIL

L'assemblée générale s'est réunie le 26 mars 1982, sous la présidence de M. Jean Martineau.

Elle a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se clôture par un bénéfice net de F 74 942 549,36.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende unitaire de F 26,40 assorti d'un avoir fiscal de F 0,43. Ce dividende global de F 26,83 sera mis en paiement à compter du 8 avril 1982 sur présentation du coupon n° 15.

Elle a en outre renouvelé les mandats de membre du conseil de surveillance de la Banque régionale d'escompte et de dépôts et de la Société mutuelle d'assurances du bâtiment et des travaux publics, le mandat de censeur de l'Allianz Lebenversicherungs A.G., ainsi que les mandats de commissaires aux comptes de la Société Prinault Fiduciaire et de M. Jacques Naudy.

DARTY GROUPE DARTY

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 1981-1982

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1981-1982 se terminant le 28 février 1982 s'est élevé à 2 987 978 000 francs, contre 2 363 001 000 francs pour l'exercice 1980-1981, soit une progression de 26,4 %.

SIMNOR - LILLE

Le conseil d'administration, réuni le 22 mars 1982, sous la présidence de M. Hervé Derely, a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les loyers de l'exercice ont atteint 33 884 449 F contre 30 203 646 F en 1980, soit une augmentation de 12,18 %.

Il convient d'y ajouter les indemnités dues par l'Etat au titre des conventions, ainsi que les produits financiers.

Le résultat d'exploitation augmente de 11,78 % par rapport à l'exercice précédent, soit 19 801 623 F contre 17 714 322 F.

Une distribution d'un dividende de 11,50 F par action (10 F en 1980) sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 24 mai prochain.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 avril

Nouvelle hausse de l'or
Peu d'écarts sur les actions

Le durcissement du conflit anglo-argentin, à propos des îles Malouines, a redonné la vedette au marché de l'or depuis le début de la semaine, et le cours du métal précieux a encore progressé mercredi.

A Londres, le métal fin a atteint 356,75 dollars l'once en fin de matinée, soit 10,50 dollars de plus que la veille à la même heure, sur un marché empreint d'une grande nervosité, ainsi qu'à Zurich, où l'or suscite de nombreux achats.

Sur notre place, le lingot de 1 kilo en profite pour refranchir la barre des 70 000 francs (qu'il avait abandonnée depuis la fin février dernier), inscrivant un cours de 71 200 francs, en hausse de 700 francs sur la veille, le napoléon s'adjugeant 10 francs, de son côté, à 630 francs, tandis que les emprunts indexés sur l'or restaient impassibles.

Paradoxalement, les mines d'or s'affaiblissent dans un bel ensemble, notamment Président Brand (– 3,8 %) et Free State (– 3,2 %) sous l'effet de quelques prises de bénéfices.

Quant aux actions françaises, elles restent particulièrement ternes ainsi que l'illustre l'indicateur instantané, en hausse de 0,1 % tout au plus, après avoir « flirté » avec la barre d'équilibre pendant la majeure partie de la séance. Sacilor, qui inscrivait mardi la plus vive avance (12 %), gagne encore un peu plus de 1 %, tandis qu'Elf Aquitaine, Mumm, Auxiliaire d'Entreprise, Eurofrance gagnent péniblement 3 % à 4 %.

A l'inverse, Damart, qui fait partie de la « bande des douze » nouvellement cotées à terme, perd près de 5 %, supplantée par Saunier (– 7 %) et suivie de près par Alspi, Olida et Poclain, qui perdent 3 % à 4 %.

La devise-titre inscrit un nouveau record de hausse à 7,70/73 F.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Encore très lourd durant la majeure partie de la séance de mardi, Wall Street s'est redressée à l'approche de la clôture, regagnant, et même largement au-delà, tout le terrain perdu initialement. L'indice Dow Jones des dindustrielles, qui était un moment tombé à 827,91, s'est finalement établi à 839,32 soit à quatre points au-dessus de son niveau de la veille.

L'activité cependant n'a pas été très forte et, globalement, 43,2 millions de titres ont changé de mains contre 47 millions précédemment.

La tempête de neige, qui s'était abattu sur New-York obligeant les marchés commerciaux à fermer leurs portes, a influé sur le rythme des affaires. Mais le New York Stock Exchange a néanmoins poursuivi le travail jusqu'à l'heure dite.

Selon les experts, cette reprise a revêtu un caractère essentiellement technique. Les incertitudes économiques préoccupent toujours les investisseurs, qui suivent avec attention l'évolution des taux d'intérêt et s'interrogent sur la durée de la récession.

Si l'on en croit les indicateurs sur la marche des affaires, le creux de la vague serait dépassé. Au moins était-ce l'avis formulé par certains experts autour du « Big Board ».

Sur 1 857 valeurs traitées, 799 ont monté et 585 ont baissé.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Alcoa	25 1/2	25 3/8
A.T.T.	54 3/4	56
Boeing	17 1/4	17 3/8
Chase Manhattan Bank	57 3/4	58 1/8
Du Pont de Nemours	35 1/8	35 7/8
Eastman Kodak	74 1/4	74 1/4
Exxon	28 1/2	28 1/2
Ford	21 3/8	21 5/8
General Electric	64 3/8	64 1/2
General Foods	34	34 1/8
General Motors	41 3/4	42 3/8
Goodyear	21 1/4	20 7/8
I.B.M.	61 1/2	61 5/8
I.T.T.	25 1/4	25 1/2
Mobil Oil	21 5/8	21 3/4
Pfizer	53 1/8	52 5/8
Schlumberger	44 3/4	45 5/8
Texaco	30	30
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 3/4
Union Carbide	47 1/2	47
U.S. Steel	23 5/8	23 1/4
Westinghouse	24 3/4	25
Xerox Corp.	37 1/4	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OBLIGATIONS INDEMNITAIRES. — Les obligations indemnitaires de la Caisse nationale de l'industrie et de la Caisse nationale des banques seront admises à la cote officielle de la Bourse de Paris le 13 avril. Le premier coupon payable le 1er juillet 1982 sera de 415,64 F par titre de 5 000 F et de 41,56 F par titre de 500 F.

RHONE-POULENC. — Lancement la semaine prochaine d'un emprunt de 850 millions de francs à taux variable avec un minimum de 11 %.

IMMINDO. — Bénéfice net pour 1981 : 19,85 millions de francs, dont 1,31 million de plus-values, contre respectivement 27,07 millions et 11,34 millions. Dividende : 14,50 F contre 13 F.

VEUVE CLICQUOT. — Résultat net consolidé ajusté pour 1981 : 55,57 millions de francs contre 47,80 millions. Ce résultat ne tient pas compte des profits dégagés par les Parfums Givenchy (17,89 millions de francs) dont le contrôle a été pris fin 1981. Dividende global : 34,50 F contre 28,50 F.

COFINOGA. — Lancement d'un emprunt de 200 millions de francs en 40 000 obligations de 5 000 francs à taux variable (moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts non indexés garantis par l'État et assimilés avec un minimum de 11 %).

EMPRUNT GROUPÉ DE S.D.R. — Dix-sept S.D.R. lancent un emprunt groupé de 800 millions de francs en 160 000 obligations de 5 000 francs, intérêt annuel 16,90 %.

BANQUE PÉTROFIGAZ. — Augmentation du capital de 28 073 850 francs à 35 092 225 francs par émission, à 300 francs, de 40 105 actions de 175 francs.

MERLIN-GERIN. — Augmentation du capital de 107 782 100 francs à 134 727 600 francs par émission, à 440 francs, de 269 455 actions de 100 francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	5 avril	6 avril
Valeurs françaises	105,1	105,2
Valeurs étrangères	106,6	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100	100,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 avril .... 17 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/4	6/4
1 dollar (en yens)	248,90	247,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 10	1 553
5 %	....	0 904
3 % amort. 45-54	71	2 055
4 1/4 % 1963	98 20	2 460
Emp. N. Eq. 6 % 67	105 50	5 112
Emp. 7 % 1973	6310	..
Emp. 8,80 % 77	96 20	7 715
Emp. 9,80 % 78	78 70	7 249
E.D.F. 7,8 % 61	126	3 100
E.D.F. 14,5 % 80-92	92 50	11 227
Ch. France 3 %	206	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	165	....
Aciers Peugeot	80	77
Actibail	149	148
Agence Havas	293	294
A.G.F. (St Cent.)	380	381
A.G.P. Vie	2898	2900
Agr. Inc. Madag.	43 35	....
Air-Industrie	15	14

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	....	....
De Dietrich	344	350
Degremont	108	....
Delalande S.A.	153 90	150
Delmas-Vieljeux	468	486 70
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	122
Didot-Bottin	325	325
Dist. Indochine	395	395
Drag. Trav. Pub.	200 50	201
Duc-Lamothe	226	235
Dunlop	5 90	5 90
Eaux Bass. Vichy	1118	1118
Eaux Vittel	629	617
Ecco	880	854
Economats Centre	530	530
Electro-Banque	180	187 20
Electro-Financ.	314 50	310
Elf-Antargaz	197 60	190
E.L.M. Leblanc	322	326
Entrepôts Paris	172	171
Epargne (B)	1245	1215
Epargne de France	273 60	262 60
Escaut-Meuse	199	198
Europ. Accumul.	68 10	69
Eternit	305	328 50
Félix Potin	988	1020
Ferm. Vichy (Ly)	185	....
Files-Fourmies	5 80	5 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	345	343
Mic	248	....
Mors	220 30	229 10
Nadella S.A.	11	10 30
Naval Worms	103	104
Navig. (Nat. de)	68 60	69
Nicolas	406	405
Nodet-Gougis	169	168
Occident. Part.	25 95	25 95
OPB Paribas	101 20	....
Origny-Desvroise	132 90	133
Palais Nouveauté	300	300
Paris-Orléans	98 50	98
Part. Fin. Gest. Im.	175	....
Pathé-Cinéma	80 20	115 d
Pathé-Marconi	40	38
Piles Wonder	100	100
Piper-Heidsieck	265	255
Porcher	218	214
Profils Tubes Est	11	....
Prouvost et Lain.R.	28	29
Providence S.A.	292	291
Publicis	465	468
Raff. Souf. R.	187 20	174 60
Ressorts Indust.	114 60	107 o
Ricqlès-Zan	108	....
Ripolin	55	59
Risla (La)	12 70	11 80 o
Rochefortaise S.A.	145 40	139 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	185	185
Un. Imm. France	165	165
Un. Ind. Crédit	210	215
Union Ind. Ouest	345	331
Unipol	143	144
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42 80	42
Waterman S.A.	175 50	176
Brass. du Maroc	189	....
Brass. Ouest-Afr.	20 60	20 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Copernex	340	340
F.B.M. (Li)	70	36 o
Iena Industries	13	....
La Mure	74	....
M.M.B	146	146
Océanic	40	....
Petrofigaz	420	....
Pronuptia	200	158 o
Rader For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	84	....

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Soleil Investiss.	313 33	299 12
U.A.P. Investiss.	218 39	208 49
Unifrance	174 98	167 05
Unifoncier	438	418 14
Unigestion	402 10	383 87
Uni-Japon	585 18	558 64
Unirenta	1310 24	1287 16
Univar	10775 82	10775 82
Valorem	260 28	248 48
Valreal	103729	103626
Worms Investiss.	465 66	444 56

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1860	4,5 % 1973	1972	1972	1960	1997
2736	C.N.E. 3 %	2824	2828	2821	2850
436	Air Liquide	458	465	465	469 90
320	Als. Superm.	360	365	365	365

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
168	Finextel	165 50	169	168	174 90
140	Fives-Lille	151 50	152	152	155
70	Fonderie (Gén.)	65 80	67	67	65 70
86	Fraissinet	85	86	85	84 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
150	U.T.A.	150 10	152 80	152 80	156 80
225	Valéo	222 50	221	221 50	221
365	— (obl. conv.)	365	365	365	362 10
125	Vallourec	132	132	131	130
890	V. Clicquot-P.	903	910	950	910
810	Viniprix	792	793	793	779
940	Elf-Gabon	970	950	950	950
210	Amax Inc.	209	209	211 50	210
340	Amer. Express	367 50	374	374	370
440	Amer. Teleph.	428 60	442 90	441 50	435 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
81	Harmony	81	81 60	80 50	81 60
18	Hitachi	18 05	18	18 10	18 25
380	Hoechst Akt.	393 90	394	394	397 10
45	Imp. Chemical	41 50	42 30	43	42 30
90	Inco. Limited	86 90	86 50	86 50	87 80
446	IBM	462 50	474	472 50	470 10
193	ITT	195 30	195 50	196 50	195 50
570	Merck	575	587	587	590
390	Minnesota M.	414	413 90	413 90	420

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/4	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	6 275	6 267	6 050	6 350
Allemagne (100 DM)	259 960	260 080	252 500	265
Belgique (100 F)	13 777	13 783	11 800	12 800
Pays Bas (100 fl.)	234 600	234 600	230	241
Danemark (100 krd)	76 150	76 150	73 500	78 500
Norvège (100 k)	102 440	102 880	100	105
Grande-Bretagne (£ 1)	10 994	11 025	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 881	9 892	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 731	4 732	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	319 350	320 020	314	330
Suède (100 krs)	105 360	105 250	102	108
Autriche (100 sch)	36 980	37 060	36 400	38
Espagne (100 pes.)	5 850	5 859	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 730	8 745	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	5 108	5 096	4 980	5 200
Japon (100 yens)	2 532	2 552	2 400	2 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	70000	71000
Or fin (en lingot)	69500	71200
Pièce française (20 fr)	620	630
Pièce française (10 fr)	495	485
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	545	549
Souverain	635	635
Pièce de 20 dollars	2960	2902
Pièce de 10 dollars	1420	1405
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3078	3115
Pièce de 10 florins	539 90	546

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

La France décide un embargo sur toutes les ventes d'armes pour l'Argentine

Le conseil des ministres réuni mercredi 7 avril à l'Elysée a réaffirmé la solidarité de la France à l'égard de la Grande-Bretagne dans l'affaire des îles Malouines. M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a précisé que le gouvernement a en outre souligné son hostilité à toute forme d'agression et son souhait de voir appliquer partout dans le monde les décisions internationales. Il a donc demandé l'application de la résolution du Conseil de sécurité pour le retrait des troupes argentines. En outre, il a été décidé un embargo sur toutes les ventes d'armes, de pièces détachées ou de munitions à destination de l'Argentine *(voir ci-dessous)*.

A ce sujet, M. Bérégovoy a rappelé la position de la France, à savoir :

« 1) *Sur les contrats en cours d'exécution embargo total.*

2) *Toutes informations relatives à une éventuelle session de licence à l'Argentine permettant la construction d'une usine de chars est dénuée de fondement.*

3) *Dans le cadre général des exportations d'armes, le président de la République a rappelé avec force que la France ne doit pas fournir d'armes de répression ou d'armes de guerre civile ; les mesures de reconversion nécessaires sont étudiées pour les entreprises touchées par cette disposition.* »

M. Bérégovoy a, en outre, indiqué que le président de la République, et le premier ministre britannique se sont entretenus par téléphone et que Mme Thatcher a adressé à M. Mitterrand une lettre expliquant la position britannique.

Les matériels concernés

Les relations entre la France et l'Argentine, en matière de ventes d'armes, étaient, jusqu'à la décision annoncée ce mercredi 7 avril après le conseil des ministres, les suivantes :

L'Argentine négociait avec la France deux contrats distincts d'armements terrestres, avait-on appris, mercredi matin 7 avril à Paris, dans les milieux industriels concernés, à la suite de la publication, par *le Canard enchaîné* de ce même jour, d'informations relatives à la vente à l'Argentine d'armes françaises qualifiées d'armes « *pour la répression* », par cet hebdomadaire.

Il s'agissait de l'achat, par Buenos-Aires, d'automitrailleuses légères AML-90 et de la construction sous licence, sur place, d'un modèle de blindé de 15 à 17 tonnes conçu pour les besoins argentins par deux groupes de sociétés françaises.

Jusqu'à ce jour, l'Argentine n'était pas placée sous embargo français, à la différence de ce qui avait déjà été décidé pour le Chili ou la Rpublique Sud-Africaine. C'est ainsi que quatorze avions d'attaque Super-Etendard, commandés à la fin de 1979 par la marine argentine, étaient en cours de livraison.

La décision française d'embargo fait suite à la demande britannique adressée à ses partenaires européens après l'invasion des îles Malouines par l'Argentine. Armes, pièces détachées et munitions tombent sous le coup de cet embargo, qui concerne aussi « *les contrats en cours d'exécution concernant les avions et les missiles anti-aériens* ».

Le premier contrat en discussion entre Paris et Buenos-Aires et le plus récent, puisqu'il était postérieur à l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée, portait sur l'achat d'automitrailleuses légères (moins de 6 tonnes) produites par la société privée Panhard sur le modèle de l'AML-90 équipé d'un canon de 90 millimètres et d'une mitrailleuse de 7,62 millimètres.

En revanche, le second contrat plus ancien, visait la fabrication, pour les seuls besoins ar-cation, pour les seuls besoins argentins, d'un blindé de 15 à 17 tonnes, monté sur six roues et existant en deux versions de base : pour le transport de troupes et pour l'appui-feu avec un canon de 90 millimètres Le marché argentin était évalué à huit cents exemplaires qui seraient construits sous licence en Argentine.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 7 avril a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

REGION D'AUVERGNE : M. Georges Abadie

M. Georges Abadie, préfet de la Manche, est nommé préfet de la région d'Auvergne en remplacement de M. Claudius Brosse nommé trésorier-payeur général du Morbihan.

[Né le 21 novembre 1924 à Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Georges Abadie a occupé en 1954 les fonctions de chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Raffarin. Nommé en septembre de la même année sous-préfet de Nontron, il entre en 1957 au cabinet du secrétaire d'Etat au budget, M. Guyon, comme chef adjoint. En 1959, il est nommé sous-préfet de Versailles, et l'année suivante de Djidjelli (Algérie). En 1963, il est chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet des Basses-Pyrénées. En 1964, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne ; en 1967, il est nommé sous-préfet de Bastia et, en 1971, sous-préfet de Toulon. En 1973, il avait été nommé directeur central de la sécurité publique. Nommé préfet de la Savoie en 1976, hors cadre en 1980 et préfet de la Manche le 5 août 1981.]

MANCHE : M. Alain Dufoix

M. Alain Dufoix, préfet des Pyrénées-orientales est nommé préfet de la Manche en remplacement de M. Abadie.

[Né le 18 novembre 1933, à Montpellier, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Dufoix entre dans l'administration en 1957. Il occupe successivement plusieurs postes de chef de cabinet de préfet (Lozère, Corse, Gard, Hérault, Ille-et-Vilaine). Le 6 mars 1972, il devient sous-préfet de Narbonne. Il est nommé sous-préfet hors classe le 22 juillet 1974 et secrétaire général du Rhône le 29 novembre de la même année. En juin 1980, il est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.]

PYRENEES - ORIENTALES : M. Jean Keller

M. Jean Keller, sous-préfet d'Alès (Gard) est nommé préfet des Pyréntes-orientales en remplacement de M. Alain Dufoix.

[Né en 1921 à Mayence (Allemagne), licencié en droit, entré en 1949 dans le corps préfectoral comme chef de cabinet, mis à la disposition du ministre des travaux publics en 1956, il devient en 1959 sous-préfet de Prades, puis secrétaire général de la Guadeloupe. De 1964 à 1968, il est conseiller technique auprès du ministre chargé des DOM-TOM (successivement MM. Jacquinot, Billotte et Le Theule). Nommé sous-préfet de Condom en 1969, de Vichy en 1974, il était depuis 1979 sous-préfet d'Alès.]

MAINE-ET-LOIRE : M. Louis Morel

M. Louis Morel, préfet hors cadre est nommé préfet du Maine-et-Loire.

[Né le 11 juillet 1921 à Guignen (Ille-et-Vilaine), licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'école libre des sciences politiques et de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Morel est, de 1945 à 1957, contrôleur civil en Tunisie, avant d'être détaché, en 1957, comme sous-préfet de Bou-Saada (Algérie). En 1962, il est conseiller technique au cabinet de M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, puis de M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat chargé des mêmes fonctions. Nommé sous-préfet de Sedan (Ardennes) en 1963, puis secrétaire général de la Seine-Saint-Denis en 1967, et de la zone de défense de Paris en 1970, il devient, en 1971, directeur central des renseignements généraux, avant de devenir, en 1972, directeur du cabinet du préfet de la région parisienne. Il devient, en 1974, préfet des Vosges et est nommé préfet hors cadre en 1977.

MAYENNE : M. Bernard Raffray

M. Bernard Raffray, directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement est nommé préfet de la Mayenne.

[Né en 1937 à Asnières, ancien élève de l'ENA affecté au ministère de l'intérieur, directeur du cabinet de M. Chadeau, préfet du Val-d'Oise en 1966, M. Raffray occupe le poste de sous-préfet de Narbonne et est, de 1975 à 1977, membre du cabinet de M. Haby, ministre de l'éducation, puis directeur du cabinet de M. Pandraud, directeur général de la police nationale. Depuis 1978, il est directeur du cabinet de M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement.]

HAUTE-CORSE : M. Guy Migeon

M. Guy Migneon, sous-préfet de Charolles est nommé préfet de la Haute-Corse en remplacement de M. Jean Senié, nommé hors-cadre.

[Né en 1918 à Clermont-Ferrand, licencié en droit et ès lettres, entré en 1942 dans l'administration comme rédacteur, M. Migeon a occupé de nombreux postes de sous-préfet, notamment à Carpentras, Thiers, Montbéliard, avant d'être nommé, en 1974, sous-préfet de Charolles.]

NIEVRE : M. Pierre Chassigneux

M. Pierre Chassigneux directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris est nommé préfet de la Nièvre en remplacement de M. Bereaux.

[Né le 25 décembre 1941 à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Chassigneux, licencié en droit, ancien élève de l'ENA, diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, a commencé sa carrière en 1969, au ministère de l'intérieur, en qualité d'administrateur civil. Nommé sous-préfet la même année, il devient directeur du cabinet du préfet du Tarn, puis occupe, en 1971, le même poste auprès du préfet de Seine-et-Marne. Secrétaire général de Orne (1978), puis de la Manche (1978). Il devient, en 1980, directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris.)
FIN.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Philippe Parant

M. Philippe Parant, secrétaire général de la Loire-Atlantique est nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de M. Claude Guyon nommé préfet hors-cadre.

[Né en 1932 à Besançon, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, en poste en Côte-d'Ivoire, M. Parant a été nommé sous-préfet de Gourdon en 1969, puis secrétaire général de la Savoie en 1972 et chef de mission auprès du préfet de la régoin Centre en 1975. Depuis 1979, il était secrétaire général de la Loire-Atlantique.]

ZONE DE DEFENSE DE PARIS : M. Georges Riou

M. Georges Riou, sous-préfet à la disposition de TF 1, est nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris.

[Né le 9 juin 1920 à Plouhinec (Finistère, M. Georges Riou, licencié en droit, diplômé d'études supérieures des sciences criminelles, a commencé sa carrière en 1943 comme rédacteur auxiliaire au ministère de l'intérieur. En 1947, il est nommé chef de cabinet du préfet de Seine-et-Marne. Puis il occupe de nombreux postes : sous-préfet de Mauriac (1950), directeur de cabinet du préfet de la Moselle (1952), chef de cabinet du préfet de police (1954), directeur-adjoint du cabinet du résident général de France au Maroc (1955), secrétaire général de la Seine-et-Marne (1957), sous-préfet de Bastia (1959), conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information (1962), poste qu'il conservera auprès de M. Peyrefitte jusqu'en 1964.

Directeur de l'administration générale de l'O.R.T.F. (1964), il occupe de nombreuvx postes à la radio-télévision et devient, en 1978, directeur général délégué de TF 1.]

SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE DE PARIS : M. Jean Rereaux

M. Jean Bereaux, préfet de la Nièvre est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris en remplacement de M. Husson, décédé.

[Né le 5 avril 1937 à Haubourdin (Nord), M. Jean Bereaux est ancien élève de l'ENA. Après avoir occupé diverses fonctions territoriales, il a été sous-préfet de Dax (1968) et de Forbach (1971). Secrétaire général de l'Hérault (1974), il a été nommé préfet de la Nièvre en avril 1978.]

LA CRISE DES ILES MALOUINES ET SES RÉPERCUSSIONS

BONN : suspension provisoire des livraisons d'armes à Buenos-Aires

De notre correspondant

Bonn. — La R.F.A. développe une intense activité diplomatique dans le conflit des Malouines, tout en rejetant publiquement toute idée de « bons offices » entre Londres et Buenos-Aires.

Le 6 avril, Bonn a suspendu ses livraisons d'armes à Buenos-Aires, et le gouvernement fédéral a souligné, dans un communiqué publié après la réunion, à Bruxelles, des ambassadeurs de la C.E.E., qu'il « *ne livrera pas, dans les circonstances actuelles, d'armes à l'Argentine* ». Mais la R.F.A., premier partenaire économique européen de l'Argentine, n'entend pas remettre en cause un commerce important pour plusieurs branches de son industrie, notamment la construction navale et l'armement.

En matière de sanctions économiques, Bonn estime en premier lieu que les embargos, qu'il s'agisse de l'U.R.S.S. ou de l'Argentine, sont régulièrement tournés. Il faut donc qu'ils soient décidés au niveau de la C.E.E., sinon de l'OTAN.

Concrètement, ce sont deux contrats d'armes qui sont en jeu pour la R.F.A. dans la crise des Malouines. Le premier, conclu en 1977 entre l'Argentine et les chantiers navals Thyssen-Nordseewerke, prévoit la livraison de six sous-marins de faible tonnage, dont deux sont construits directement en R.F.A. et quatre sous licence en Argentine. Le second contrat, d'une valeur de plus de 2 milliards de marks (5 milliards de francs), a été signé en 1978 entre Buenos-Aires et les chantiers navals Blohm-Voss, pour la fourniture de quatre frégates à usage multiple du type « MEKO 360 », et la construction sous licence en Argentine de six corvettes du type « MEKO ». Les deux transactions représentent plusieurs milliers d'emplois dans les ports de la mer du Nord.

(Intérim.)

Les internes des hôpitaux non universitaires déposent un préavis de grève des soins

Les responsables de la Fédération nationale des internes et anciens internes des hôpitaux de régions sanitaires (1) (F.N.I.A.I.R.H.S.) viennent de déposer auprès de M. Jack Ralite, ministre de la santé, un préavis de grève des soins nationale, à compter du 13 avril prochain. Ils entendent ainsi manifester leur opposition à la suspension de l'arrêté du 21 février, texte qui lui permettait sous certaines conditions de postuler à l'équivalence en matière de certificats d'études spéciales (C.E.S.) pour l'exercice d'une spécialité médicale. « *Seule l'élaboration dès cette semaine d'une solution évitant de sacrifier l'actuelle promotion d'internes de régions sanitaires*, précise le docteur Michel Abbadie, président de la F.N.I.A.I.H.R.S., *et reconnaissant la formation pratique et théorique des internes des hôpitaux de région sanitaires pourrait empêcher le déroulement de cette grève.* »

Une réunion est prévue à cet effet le vendredi 9 avril à l'hôtel Matignon, en présence de M. Patrice Corbin, chargé de mission auprès du premier ministre, du professeur Jacques Latrille, directeur du cabinet du ministre de la santé, et de M. Michel Jouve, conseiller technique auprès du ministre de l'éducation nationale.

D'autre part, des représentants de l'association nationale des candidats aux certificats d'études spécialisés (C.E.S.) devaient être reçus, ce mercredi 7 avril, au ministère de la santé, afin d'exposer à leur tour leurs revendications. Ils demandent, notamment, des garanties sur des « *modalités honnêtes* » d'examen et sur le pourcentage d'admissibilité aux examens et un statut de médecins étudiants en C.E.S.

La décision d'arrêt définitif de la grève des soins des internes des hôpitaux universitaires sera prise par les responsables de l'intersyndicale nationale le 26 avril. Enfin, les différents syndicats hospitaliers, en grève administrative depuis le 29 mars, et qui avaient dernièrement « *retardé l'extension* » de ce mouvement seront reçus, le jeudi 15 avril, par M. Jacques Fournier, secrétaire adjoint de l'Elysée, les syndicats déclarent « *maintenir les revendications concernant l'étude globale de leurs statuts* ». On précise à l'Elysée qu'il ne s'agit que d'une rencontre d'information faisant suite à une demande d'audience.

(1) Les internes des hôpitaux des régions sanitaires (hôpitaux non universitaires) sont environ 4 500. La moitié sont titulaires, l'autre groupe les « faisant fonction d'interne » (F.F.I.).

● *Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France football* (match aller le 16 avril et match retour le 20 avril) a donné les rencontres suivantes : Valenciennes-Bastia ; Paris-S.G. - Bordeaux ; Toulon-Tours ; Saint-Etienne - Laval.

A Paris

DEUX POLICIERS AUTEURS D'UNE « BAVURE » SONT REMIS EN LIBERTÉ

M. Patrice Maynial, premier juge d'instruction à Paris, a rendu, le mercredi 7 avril, une ordonnance accordant la liberté, conformément aux réquisitions du parquet, aux gardiens de la paix Daniel Le Gloannec et François Padovani, écroués le 19 mars pour violences illégitimes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, inculpation qui avait été également notifiée au brigadier Daniel Dessan, laissé libre (« le Monde » daté 21-22 mars).

Le magistrat qui a pris sa décision, après avoir fait subir aux deux détenus un nouvel interrogatoire, les a placés sous contrôle judiciaire.

Les faits se sont produits le 3 mars, à 1 heure du matin, rue Germain-Pilon, à Paris (18e), au Gerpil, café réputé très calme, où aucun incident notable n'avait jusqu'alors été signalé. Selon les témoins, les trois policiers avaient fait brusquement irruption dans l'établissement, brandissant des matraques et s'exclamant : « Ça sent les stups ici !... » Puis, ils s'étaient, toujours, selon les témoins, acharnés sur un consommateur, M. Jean-Pierre Hernandez, trente-huit ans, qui avait refusé de présenter ses papiers d'identité. Ils l'avaient ensuite abandonné sur le trottoir, où ils l'avaient traîné. A l'hôpital, où le cafetier avait conduit le blessé, l'incapacité de travail de ce dernier fut fixée à vingt et un jours.

L'enquête de l'inspection générale des services a permis de constater que le rapport établi par les policiers sur leurs activités au cours de la nuit du 2 au 3 mars, ne faisait aucune allusion au Gerpil et prétendait que, à l'heure des faits, ceux-ci se trouvaient dans un stand de la nuit du 2 au 3 mars ne faiavaient pris fait et cause pour les gardiens incarcérés (« le Monde » du 3 avril).

En Côte-d'Or

UN MAIRE EST VICTIME D'UN MEURTRE

Le maire (R.P.R.) de Varanges (Côte-d'Or) et directeur du marmarché aux cuirs de Dijon, M. Jacques Hélie, a été découvert mort, dans la matinée de mardi 6 avril, à la suite d'une agression, près de la gare de Dijon. M. Hélie revenait de Paris, où il avait assisté dans la journée à une réunion de travail au ministère de l'industrie, en tant que vice-président de l'Office national du cuir brut. L'argent que M. Hélie possédait sur lui n'ayant pas été volé, les enquêteurs ne semblent pas croire à un crime crapuleux. Ils n'envisagent pas non plus un meurtre lié aux activités politiques de la victime.

[Né le 22 août 1921 à Chablis (Yonne), M. Jacques Hélie était depuis de nombreuses années directeur général du marché aux cuirs de Dijon et était devenu récemment vice-président de l'Office national du cuir brut. Ancien juge au tribunal de commerce et ancien conseiller municipal de Dijon, il s'était présenté aux dernières élections cantonales pour le canton de Genlis (Côte-d'Or) sous l'étiquette R.P.R. où il avait été battu au second tour.]

Le numéro du « Monde » daté du 7 avril 1982 a été tiré à 493 987 exemplaires.

A B C D E F G